RENE LOUIS D’ARGENSON

MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON

MÉMOIRES ET JOURNAL INÉDIT DU MARQUIS D'ARGENSON

Ministre des affaires étrangères sous Louis XV

PUBLIÉS ET ANNOTES
par
M. LE MARQUIS D'ARGENSON

TOME V

PARIS 1858

[J.M. GALLANAR=éditeur]

MÉMOIRES Du MARQUIS D'ARGENSON

SUITE ET FIN DE LA CORRESPONDANCE.

XXXI. Le président Hénault au comte d'Argenson.

[5] Strasbourg, le 21. juillet 1741

Nous vous enverrons une relation de notre voyage. En attendant je vous dirai que je crois rêver depuis quinze jours. La vallée de Tempé étoit la vallée Taillaud auprès de celle d'Illkirk. Le préteur (Klinglin) n'y va pas de main morte; il nous a accablés de fêtes. C'est un homme qui voit et qui fait tout en grand, d'après la règle : De minima non curat prætor. C'est aussi pourquoi la fourmi n'est pas préteuse, à cause de sa taille.

[6]Pour M. le cardinal de Rohan,*[*1. Évêque de Strasbourg.] on ne sauroit rien ajouter à sa magnificence, ni à sa galanterie. Nous avons eu ici deux duchesses, mais surtout une comtesse d'Harcourt, plus aigre que citron, qui a vu avec surprise toutes les préférences journalières et répétées que nous avons eues. C'étoit notre heure qui régloit tout. Le cardinal a toujours soupé, contre son usage, et toujours à côté de madame d'Argenson; il n'a vu qu'elle, il n'a parlé qu'à elle, ne s'est occupé que d'elle, au point de rendre le préteur jaloux qu'un autre fit aussi bien que lui. Madame de Tillières, qui étoit des n6tres, se croit en vacance ou en vendange ; elle se divertit comme une reine. Je ne vous parle pas du militaire, c'est étonnant tout ce qu'ils font. M. de Balincourt est l'écuyer de madame d'Argenson. Enfin, s i nous voulions, nous ferions couper des têtes , tant nous sommes puissans; tout nous seroit permis. Mais notre empire est doux, et au moyen que l'on dîne à l'heure que nous voulons, que l'on nous donne les comédies qui nous plaisent, que l'on joue au concert les opéras que nous aimons, que l'on ne tire le canon que lorsque nous avons passé les ponts, nous ne voulons d'ailleurs que les

coeurs. Il est impossible de mieux faire. Pour moi, je suis toujours enrhumé. Cela n'empêche pas de me trouver un homme charmant, au point que dernièrement à souper, dans la chaleur de la débauche, il y en avoit une qui me dit qu'elle savoit que j'écrivois comme madame Dunoyer. Voyez un peu quelle exagération !

Pendant ce temps-là vous faites la conquête [7] de toute la Flandre. Je voudrois bien que l'on comparât sans prévention la campagne de 72 à celle-ci. Nous avons affaire à des généraux habiles , à des soldats courageux. Ils sont quatre contre un, et malgré cela ils n'osent pas nous attendre. Adieu, je vous donne le bonjour. Nous partons pour Saverne après demain ; c'est dire que nous sortons d'un abîme de délices pour entrer dans un autre. En voilà cependant bientôt assez; cela ressembleroit à l'école des amans.

XXXII. Le président Hénault au comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État, à l'armée du roi.

Plombières, le 8 août 1745.

Enfin me voilà hors de la captivité de Babylone, car les honneurs enchaînent comme autre chose. Madame d'Argenson commençoit à en être lasse comme moi; et pour se délivrer de la garde prétorienne, elle m'a chargé de dire au préteur et d'avertir M. de Balincourt qu'elle ne s'arrêteroit plus à Strasbourg.

J'ai trouvé ici ma chère comtesse d'Harcourt, qui a essayé de verser le fiel dont elle s'étoit munie depuis quinze jours ; mais elle n'a pas trouvé d+e débouché, et surtout les Rouil... l'ont repoussée à force de plaisanteries.

Je suis arrivé ici avec trente placets ou mémoires pour vous, que mon grand crédit m'avoit attirés. Je vous en ai fait le sacrifice en arrivant, et je les ai brûlés. J'espère que ce sera une tontine qui accroîtra à ceux que j'ai conservé.

[8] J'ai passé à Bollwiller en revenant.*[*1. Chez la marquise douairière de Rosen. Bollwiller, terre et marquisat en Haute-Alsace, possédés par la famille de Rosen d'origine suédoise, qui en fit pour ainsi dire la conquête l'épée à la main pendant la guerre de Trente Ans. Le maréchal de Rosen, mort à Bollwiller en 1715, commença de servir comme simple soldat dans l'armée françoise : Rose et Fabert ont ainsi commencé.

Reconnu et adopté par un de ses cousins , déjà lieutenant général, Reinhold de Rosen, dont il épousa la fille, et grâce à son étonnante bravoure, il passa par tous les grades, jusqu'à devenir maréchal de France , chevalier des ordres maréchal général d'Irlande, titre qu'il reçut de Jacques II. Les Mémoires de Saint-Simon renferment de curieuses anecdoctes sur ce vieux soldat allemand , dont le bonheur étoit d'aller retrouver aux Invalides ses anciens camarades, de s'entretenir de ses campagnes, de boire et de se griser avec eux.
il s'agit ici de la veuve d'un fils de maréchal, Béatrix-Octavie de Grammont : elle eut elle-même pour fils Anne-Armand de Rosen , mort lieutenant général à trente-huit ans, en 1749.

Anne-Armand laissa à son tour une veuve, Jeanne-Octavie, née comtesse de Vaudrey Saint-Remy.

Cette famille s'est éteinte avec Sophie de Rosen, décédée en 1829, épouse du prince de Broglie et de M. Voyer d'Argenson.]

C'est la Mésopotamie. On croit entrer chez. Abraham. Hélas ! la pauvre femme compte ses boeufs, tandis que le fils compte les rouleaux pour s'en défaire. Ce que l'économie de la mère a de raisonnable, c'est qu'on ne sauroit tenir un état plus noble. Mais tout est pris dans le lieu. Vous mangez le mouton que vous avez vu paître la veille. Cela fait quelquefois qu'il n'est pas plus tendre; mais on est toujours bien aise de manger quelque chose de connoissance. Et dans le vrai, c'est, de toutes les vacances (comme disoit M. Dodun), le lieu où j'ai fait la meilleure chère.

[9] Si les bruits sont vrais, vous revenez bientôt; mais vous revenez bien grand. Naturellement j'ai un peu peur des gémis. En absence, cela me fait un grand plaisir; mais pour le journalier, cela décarle bien un ménage, comme dit Nicolas, et cela dérange beaucoup de la symétrie de l'amitié. N'importe, puissiez-vous mettre coudée sur coudée! nous vous aimerons dans la solitude de notre âme. Bonjour.

J'attends ma 'nièce mercredi, et madame d'Argenson*[*1. La comtesse d'Argenson étoit, de son nom, Anne Larcher, de la famille du conseiller Larcher, victime des fureurs de la Ligue avec Barnabé Brisson.

Elle étoit fille unique et posthume, héritière d'une fortune considérable; sa mère remariée à M. Talon, officier aux gardes.

La comtesse d'Argenson avoit été remarquablement jolie et gracieuse dans sa jeunesse. Il nous reste d'elle des portraits charmans. Barbier en parle dans le même sens. Pas plus que d'autres, elle ne fut à l'abri de la médisance. Cependant il est une calomnie grossière que l'on ne sauroit passer sous silence. L'auteur des prétendus Souvenirs de Créqui raconte que le comte d'Argenson, au moment de sa disgrâce, obtint contre elle un ordre d'incarcération, adroitement soumis à la signature du roi parmi les papiers qu'il portait à sa dernière audience. Or il est de notorieté que , durant l'exil de son mari, la comtesse d'Argenson passoit une grande partie de l'année à Neuilly, château non encore vendu, et qui ne le fut qu'après la mort du ministre. Là elle voyoit la ville et la cour, et usoit du crédit qu'elle avoit conservé pour solliciter le rappel de son mari. Elle mourut cependant avant de l'avoir obtenu.

La marquise d'Argenson, fille de M. Méliand, intendant et conseiller d'État, n'étoit pas d'une moindre fortune que sa belle-soeur. Mais elle étoit de taille et de figure bien différentes. La comtesse étoit de stature médiocre, replète, et avoit acquis beaucoup d'embonpoint. On nous dépeint la marquise comme grande, sèche et maigre. Elle survécut de beaucoup au marquis, et habitoit sur les Champs-Élysées une maison de ville et de campagne, appelée familièrement Croquanville. C'est là que la

connurent, dans leur enfance, MM. de Luxembourg et Voyer d'Argenson, petit-fils et pupille de M. de Paulmy.

La marquise, tenant de ses parents des revenus considérables, ne se soucioit aucunement de les engager ni de les compromettre dans les excentricités de son époux. C'est là qu'il faut chercher uniquement le motif de leur brouille et de leur désunion. Le marquis d'Argenson n'en assigne même pas d'autre, en aucune ligne de ses interminables paperasses. Il la taxe de passion intéressée, d'avarice, de crasserie, ne lui adressant pas d'autre reproche. A moins d'y ajouter, je défie que l'on y trouve autre chose. Ami lecteur, pardon pour ces détails familiers; mais ils sont devenus indispensables, vu la publicité téméraire qui leur a déjà été donnée, et que l'on s'apprête à amplifier. Il y aura toujours cette différence majeure entre le duc de Saint-Simon et le marquis d'Argenson, quel que soit le parallèle que l'on veuille établir entre eux, c'est que le premier a totalement retranché les circonstances domestiques , et que l'on ne sait de sa vie intérieure que ce qu'il a voulu en faire connoître, tandis que le marquis d'Argenson n'a eu ni pu avoir cette prévoyance. Or les femmes ont ce triste privilège, de ne pouvoir être abritées que par le silence, que parler d'elles c'est déjà leur nuire, et que, quelle que soit la défense, elle est pire pour elles que l'attaque même.

Pourtant, si l'on vouloit ajouter à cette liste des femmes distinguées qui ont appartenu à une famille illustre, il faix-droit citer madame de Voyer (mademoiselle de Mailly), si aimable et si spirituelle, si bien prise dans sa petite taille, dont on disoit épigrammatiquement que son nez n'auroit pas tenu dans son soulier; et sa fille aînée, madame de Murat (celle-ci, s'étant mariée tard, fut connue dans le monde sous le nom de madame d'Argenson). D'elle on n'auroit su médire : elle étoit affreusement contrefaite par suite de la petite vérole , qu'elle avoit eue dans sa première jeunesse. En revanche, elle avoit de l'esprit à revendre, la répartie fine et mordante. Dévouée à sa famille, devant elle on eût été mal venu d'en gloser.

M. de Courchamp, qui l'avoit connue, a bien pu lui emprunter quelques anecdotes, mais il les a singulièrement défigurées.] vendredi ou samedi. Je suis assez content de mes eaux. Elles font un bien infini à madame
[10] d'Argenson, et je suis sûr que la seconde saison achèvera de la guérir.

Mon Dieu, que je désirerois que vous puissiez lire les nouveaux mémoires de Sully ! Il n'y a [11] pas de livre plus curieux, ni plus plein de sens. Mais on se tromperoit lourdement si l'on confondoit M. Orry*[*1. Contrôleur général des finances. Le marquis d'Argenson dit quelque part : M. Orry, c'est un boeuf dans une allée!] avec Sully à cause de leur rudesse. Ce n'est pas le tout que d'avoir de gros souliers. Ce seroit pourtant ce que je craindrois si le r.... le lisoit.

XXXIII. Le marquis d'Argenson d M. de Voltaire.

(Lettre publiée dans la Revue contemporaine, mars 1856, par M. Nisard.)

Versailles, ... septembre 1745.

Les garnisons de Tournay, d'Endermonde et autres conquêtes, Monsieur, ont capitulé sous condition d'être dix-huit mois sans porter les armes contre la France et ses alliés, sans pouvoir passer à aucun service étranger, sans pouvoir faire, durant ce temps, aucun service militaire de quelque nature que ce soit, pas mesure dans les places les plus reculées.

Dans les gazettes d'Hollande, on avoit retranché les deux mots pas mesme. Première chicane; car on prétendoit par là que ces troupes pourroient guerroyer en campagne. Le prince Édouard a passé en Écosse et y a trouvé un [12] parti. Le roi Georges a songé à défendre son trône, un peu ébranlé par là; il a médité de faire venir en Angleterre huit mille Anglois du Brabant et de les remplacer par les Hessois; mais avant cette opération, il a été bien aise de faire donner les Hollandais dans un panneau. Il leur a demandé les six mille soldats Hollandois qu'ils devoient lui fournir en cas de rébellion de ses sujets en faveur du prétendant.

Les Hollandois n'ont pas hésité à les promettre et à les faire marcher. L'abbé de La Ville*[*1. Ambassadeur en Hollande.] a eu ordre de leur rappeler les termes du traité, et leur a dit que ce

seroit une infraction formelle aux capitulations : il en a délivré un mémoire à l'Assemblée.

Les états généraux ont répondu, par un autre mémoire, qu'ils sauroient observer leur traité, mais que ceci n'étoit pas dans le cas.

Leurs argumens sont que les six mille Hollandois vont en Angleterre punir des sujets rébelles à leur roi, qu'ils ne passent pas au service étranger, qu'ils restent au leur, qu'ils ne servent pas contre la France, qu'ils serviront en campagne , et non dans des places.

Les réponses sont de s'en tenir aux clauses fortes, et non aux clauses foibles et susceptibles de distinctions frivoles de ladite capitulation. Cette clause forte est : de tout service militaire de quelque nature que ce soit, pas mesme dans des places. Qui dit tout n'excepte rien.

L'abbé de La Ville a dit : Vous passez à un service étranger, car l'Angleterre vous soudoyera , [13] et votre général Hollandois prêtera serment aux Anglois : argument raisonnable, mais qui a moins de force que le premier. Il a dit encore : Le roi est en guerre contre l'Angleterre; il peut attaquer les Anglois dans leur continent, il y trouverait donc les six mille Hollandois débellés en tète e cet argument est fort.

Jamais infraction au droit des gens n'a été si évidente. Les hommes retombent dans la barbarie; une république qui se pique de sagesse donne cet exemple d'infraction, dont la grossièreté a peu d'exemple secret. - Cette réponse des états généraux reçue ce matin, le conseil s'est assemblé. Le roi a ordonné que l'abbé de La Ville donnât un nouveau mémoire, mais plus sérieux que le premier.

Je pourrois envoyer le premier et copie de la réponse; mais il faudroit du temps aux copistes, et le temps presse. J'en dis ici

l'esprit; cela suffira pour former cette réplique sérieuse d'un style serré, nerveux, digne de la majesté d'un conquérant.

Il n'y faut point de menaces; il suffira que l'effet apprenne la menace, et que celle-ci se fasse entendre comme renfermant menaces. Il ne faut pas leur dire : Je vous frapperez (sic), mais : Vous faites chose qui mérite que je vous frappe. Vous manquez au droit des gens, et c'est d moi que vous manquez. Cette réplique sera imprimée peu après et servira de manifeste public. Ainsi, il faut qu'elle contienne le fait en raccourci; si vous n'avez pas les pièces justes, laissez en blanc et fiat insertio. J'ai encore à vous dire que ceci est un panneau que les Anglois tendent aux Hollandois.

[14] Les premiers étoient jaloux de leur situation, et ne songeoient qu'à leur faire déclarer la guerre formellement. Reproche à ces mêmes de donner dans le panneau avec tant de sottise.

Ce n'est donc pas leur secours dont ils se soucient, c'est le contre-coup de ce secours.

Nous ne leur déclarerons point la guerre. Les Romains répondirent que certains peules qui étoient entrés sur les terres des Romains s'étoient déclaré la guerre à eux-mêmes. C'étoient, ce me semble, les Étoliens, qui noient secouru Antiochus (phrase effacée dans le manuscrit).

Je voudrois avoir ceci pour mercredi, avant neuf heures du matin. Il faut que je le montre mercredi au soir, et que cela parte jeudi matin.

XXXIV. M. de Voltaire à M. le marquis d'Argenson.

28 septembre 1745.

Je reçois, Monseigneur, votre lettre à dix heures J du soir, après avoir travaillé toute la journée à certain plan de l'Europe pour en venir aux campagnes du roi. Le tout pourra vous amuser à Fontainebleau. Je vais quitter les traités d'Hanovre et de Séville pour la capitulation de Tournay. Les Hollandois deviennent des Carthaginois, Fides punica. Je tâcherai de remplir vos intentions en suivant votre esprit, et en transcrivant vos paroles, qu'il faut appuyer de belles figures de rhétorique, appelées ratio ultima regum. C'est à M. le maréchal de Saxe à donner du poids à M. l'abbé de La Ville.

[15] Vous aurez, Monseigneur, votre amplification au moment que vous la voulez. Mille tendres respects. V.

Lundi, à dix heures et demie du soir.

XXXV. M. de Voltaire à M. le marquis d'Argenson.

19 septembre 1745.

Voici, Monseigneur, ce que je viens de jeter sur le papier. Je me suis pressé, parce que j'aime à vous servir, et que j'ai voulu vous donner le temps de corriger le mémoire. Je crois avoir suivi vos vues. Il ne faut point trop de menaces. M. de Louvois irritoit par ses paroles; il faut adoucir les esprits par la douceur, et les soumettre par les armes.

Vous n'avez qu'à m'envoyer chercher quand vous serez à Paris, et vous corrigerez mon thème, mais vous ne trouverez rien à refaire dans les sentimens qui m'attachent à vous. V.
Mardi matin.

XXXVI. M. de Voltaire au marquis d'Argenson.

30 septembre 1745.

Je soufre comme un damné, Monseigneur; je vouloir venir vous demander si vous voulez que je corrige mon thème. Mes entrailles détestables me permettront peut-être de venir vous demander vos ordres dans quelques heures; mais vous n'y serez pas. Avez-vous quelque chose à m'ordonner? Je corrigerois sur-le-champ. V.

A midi.

XXXVII. Du marquis d'Argenson au maréchal de Maillebois.

(Négociation de Turin.)

[16] Marly, 19 janvier 1746.

La négociation est fort avancée avec Turin. Mais le plus difficile est à Madrid. C'est le plus grand secret du monde. En attendant, le roi de Sardaigne voudroit que l'armée de France le ménageât. Je n'ai aucun ordre à vous donner sur cela. Votre prudence peut vous en donner sachant ceci. Pour les Allemands, ils ne sont pas à ménager. Bien au contraire, si dans les circonstances on entreprenoit quelque chose contre Lichtenstein, il pourroit arriver que le roi de Sardaigne nous laisseroit faire. Cependant il nous accuseroit de mauvaise foi, de vouloir abuser de la conjoncture si délicate et si secrète où nous nous trouvons. Ainsi donc il s'agit, ce me semble, aujourd'hui, de la simple défensive, jusqu'à ce qu'il y ait un traité signé.

XXXVIII. Du marquis d'Argenson a son frère, ministre de la guerre.

19 février 1746.

Au commencement du voyage de Marly, mon cher frère, j'eus ordre d'écrire au maréchal de Maillebois en grande confidence qu'il n'étoit pas impossible que nous fissions affaire avec le roi de Sardaigne, et qu'il falloit que son bon [17] esprit s'arrangeât sur cela. Si c'est avoir mis la main d l'encensoir, ce n'est pas faute d'y avoir bien pris garde, et de n'en avoir pas eu envie. Tant y a que

voilà la réponse que je reçois de lui, dont rien ne me regarde présentement, et tout cela s'adresse à vous.

XXXIX. Le marquis d'Argenson à son frère.

Je vous avertis, mon cher frère, que M. d'Huescar vient à composition. Il va dépêcher un courrier à Madrid, pour avoir, dit-il, permission de signer un mémoire portant consentement d'accéder au traité , moyennant que l'on cède de plus à l'infant une portion du Milanois jusqu'au Lambro. Cela fait une li e dans le Milanois dû nord au sud, depuis le fort de Fuentes jusqu'à l'embouchure du Lamro, une lieue au-dessus de Plaisance. Ce mémoire signé sera envoyé à Turin. C'est toujours cela.

Je vous avertis que M. d'Huescar a ordre de faire une tournée de ministres, et qu'il cachera cette proposition à M. dé Campo et à tous les ministres , hors à vous, pour qui j'ai dit que je n'avais rien de caché, étant non-seulement frères, mais amis.

L'abbé de La Ville va vous dire l'extrait des lettres de Champeaux.

On commence à Turin à faire bien des difficultés; mais rien n'est impossible à la patience et à la fermeté.

XL. Le comte de Maillebois*
[*1. Fils du maréchal et gendre du marquis d'Argenson.] au comte d'Argenson, ministre de la guerre.

[18] Briançon, le 7 mars 1746, à midi.

Me voilà, mon cher oncle, revenu ou peu s'en faut de mon ambassade. Je ne puis mieux vous en marquer les circonstances qu'en vous copiant la lettre que j'écris au roi, et M. votre frère vous fera part de la dépêche, où je n'ai rien omis.

Dans la tournure qu'a prise cette affaire, il me semble qu'il n'y a pas deux partis à prendre, et je les expose dans une seconde lettre au roi, que je vous envoie à la suite de la première, pour être remise ou supprimée, suivant que vous aurez décidé avec M. votre frère de l'effet qu'elle peut produire. Vous y verrez que, sous prétexte de présenter quelques réflexions, je fais voir que le malheur de cette négociation provient de Campo d'abord, et par suite du Maurepas, de l'opiniâtreté des Espagnols à faire le siége de Milan, enfin de la mauvaise foi de la cour de Turin. Il me paroît essentiel de mettre ces idées sous les yeux du roi , à moins que vous ne me fassiez venir pour le lui dévoiler encore davantage.

Mon coup d'essai n'est pas heureux. Mais je crois que je ne pouvois mieux faire. Je crois qu'on ne peut douter que je n'y aie mis tout mon savoir-faire, après tous les objets d'émulation que j'avois et qui me touchent de si près. Vous connoissez, mon cher oncle, mon tendre et inviolable attachement pour vous.

XLI. Le comte d'Argenson au maréchal de Noailles.

(Mémoires de Noailles, tome 6, p. 371.)

[19] Camp de Bouchout, 26 mars 1946.

Je sens avec toute la reconnoissance que je J dois, Monsieur, la marque de confiance et d'amitié que vous me donnez en me parlant aussi naturellement que vous faites sur la façon dont on vous a dit que mon frère s'étoit expliqué par rapport à la cour d'Espagne. J'ai vu la lettre particulière de votre main, dans laquelle, en touchant plus légèrement cet article avec lui, vous ne laissez cependant de le lui faire suffisamment entendre. J'y ai ajouté mes réflexions lorsqu'il me l'a fait voir. Il se défend d'y avoir donné lieu, et assure que ce n'a jamais été qu'au conseil et avec ceux qui le composent qu'il a exposé librement sa façon de penser, suivant les circonstances qui s'en sont présentées.

A l'égard du maréchal de Maillebois, auquel je ne prends pas le même intérêt, mais dont j'aime beaucoup le fils , je ne suis pas si sensible à ce que vous avez fait pour lui. Si je croyois qu'il y eût un autre plus propre que lui à servir le roi en Italie, je vous assure que je serois le premier à le proposer. Mais s'il doit y rester, il me semble qu'il est du bien du service de rapprocher de lui les dispositions de la cour de Madrid, d'écarter, s'il étoit possible, ceux qui lui sont ouvertement opposés auprès de l'infant Don Philippe, et de soutenir M. de Cages, avec
[20] lequel il n'a pas cessé de s'entendre. De mon côté , je ne prêche autre chose que la soumission à l'infant, le concert avec M. de Gages, et de ne point déclamer avec trop de hauteur contre ceux qui sont occupés à lui nuire. Je tâcherai aussi, autant que je le pourrai, que ce soit mon fils qui soit personnellement chargé de toute la relation avec l'infant Don Philippe.

XLII. Le marquis d'Argenson à M. de Voltaire.

(Revue contemporaine, mars 1856.)

Ce samedi (1746).

Je vous remercie de votre travail, Monsieur. Je sais bien que c'est vous bouillir du lait; cependant, n'allez pas croire que ce soit affaire prête. Hélas! nous ne bâtissons peut-être que des châteaux en Espagne, sur un dessin de bâtiment fait par un bâtisseur sans moyens sûrs. Vous avez mis le plan au net; vous avez rectifié les proportions et les pilastres; vous l'avez noté en marge comme une pièce de musique, dignement, gravement, délicieusement.

Après ce qui vient de manquer en Italie, il faut regarder la paix comme le carnaval et la folie, ou comme le chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle.

J'irai à Paris dimanche au soir jusqu'à lundi matin. Pendant ce temps-là je serai un jour à Choisy; j'irai mardi à l'Opéra et peut-être vendredi ; je ne me trouverai que les matins chez moi.
J'irai voir madame du Chastelet.

[21] Je sais combien votre jettonerie*[*1. Élection de Voltaire à l'Académie françoise; le 3 mai 1746.] est sûre ; voulez-vous que je vous fasse votre harangue, par représailles de vos travaux diplomatiques ?

XLIII. Voltaire au marquis d'Argenson.

23 juin 1746.

Triomphez en tout comme vous venez de l'emporter pour mon cher abbé de La Ville.*[*2. Il venoit d'obtenir une place à l'Académie françoise, en quoi l'appui de M. d'Argenson ne lui avoit pas été inutile.] Comptez, Monseigneur, que vous viendrez à bout de tout, et qu'il est impossible qu'un coeur si noble, un esprit si droit, un travail si supérieur, ne vous assurent tout ce que vous méritez. Car cettuy-là est pour faire grand pourfit à l'État et d son maître. Sachez que j'ai dit à madame de Pompadour que vous pouviez bien la venir voir aujourd'hui. Voulez-vous que j'aie l'honneur de vous y accompagner? Je vous dirois en chemin bien des choses; mais vous en avez trop à faire. Comptez que personne ne vous est plus solidement attaché que madame du Chastelet et Voltaire. La paix, Monseigneur, la paix! et vous êtes un grand homme, même parmi les sots.

XLIV. Voltaire au marquis d'Argenson.

24 juillet 1746.

Eh bien, Monseigneur, il faut marier notre dauphin à Eléonore-Marie Thérèse, princesse de Savoie, née le 28 février 1728, et madame [22] Henriette à Victor-Amédée, duc de Savoie; renouer ainsi par ces beaux noeuds votre traité de Turin, dont je suis l'éternel admirateur, rendre la France heureuse par une belle paix , et votre nom immortel malgré les sots. V.

XLV. M. de Tressan au comte d'Argenson.

A Boulogne, le 7 décembre 1746.

Monseigneur, un smongleur arrivé cette nuit vient de passer quatre officiers écossois qui ont eu le bonheur de s'échapper : M. Graeme, fils du vice-amiral Graeme, frère de M. Braco Graeme, M. Rollo et M. Lamoden. J'ai le coeur percé de la mauvaise nouvelle qu'ils apportent : le pauvre milord Darenwater a été condamné à être décapité, et doit être exécuté du 19 au 20 du présent mois. Il a demandé le temps d'en avertir Sa Majesté, comme étant à son service, et ayant une commission de France de colonel; on le lui a refusé. Il a paru devant ses juges avec intrépidité, disant que la tête de milord Morton *[*1. Prisonnier en France.] répondroit de la sienne, et qu'au reste il perdroit de bon coeur la vie, comme milord Ratlif, son frère, par une si belle oeuvre.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien employer toutes les ressources possibles pour sauver la vie à milord Darenwater; peut-être serez vous encore à temps. J'ai l'honneur d'être, avec tout l'attachement et le respect possibles, Monseigneur, etc.

DE TRESSAN...

[23] P. S. Les proscriptions et les exécutions augmentent tous les jours. Près de deux cents gentilshommes ont déjà perdu la vie.

J'apprends 1'anglois et je traduis la harangue de mort de l'avocat Sidal. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer. Rien n'est plus brave, plus vrai et plus touchant. Si je n'avois été malade, j'aurois eu l'honneur de vous l'envoyer.

Je vous demande à genoux, Monseigneur, de faire les derniers efforts pour sauver la vie à mon malheureux ami.*[*1. Nous avons rapporté, dans la notice, quelques-unes des démarches, malheureusement infructueuses, que firent MM. d'Argenson pour sauver la vie aux victimes de cette affreuse réaction.]

XLVI. Le marquis d'Argenson à son frère.*

[*2. Lettres écrites peu après sa sortie du ministère.]

Juin 1747.

Ayant dîné chez M. de Maillebois, mon cher frère, j'ai passé chez madame la maréchale de Belle-Isle, où j'ai trouvé M. de Goas qui arrivoit, et l'on m'a confié la nouvelle qu'il apportoit, et dont je ne dirai mot. On m'a proposé de vous écrire par cette voie sûre, et j'en profite, quoique je n'aie pas grands secrets à vous mander. Mais on dit :

Que M. de Maurepas a posé. le grappin sur M. de Machault, et qu'il le gouverne. On dit que vous êtes très-bien avec le maître. On dit que madame de Pompadour a dit tout haut que la marine étoit très-mal gouvernée.

Voilà tout ce que je sais. Si vous avez quel [24] que chose à me dire sur mon idée de pacification dont je vous ai écrit, vous me répondrez oui ou non. Je serai toujours content. Vous pourriez me répondre par M. de Goas, et mettre une double enveloppe à madame de Belle-Isle. Adieu, mon cher frère.

XLVII. Le marquis d'Argenson à son frère.*

[*1. Ambassade de M. de Paulmy en Suisse.]

A Paris, ce 25 juin 1747.

Que je vous embrasse , mon cher frère, et de tout mon coeur. Comme nous finissons nos lettres, que je commence celle-ci et que je la finisse. Je trouve tout dans ce que vous avez obtenu, chemin plus noble et plus distingué du commun, et en vérité moins de

hasards pour un mariage. C'est ce 4ue j'y trouve de plus assuré , et voilà qui est fait, je ne demande plus de la finance. Je m'en désiste aussi vivement que vous m'y avez vu enragé il y a trois ans, du temps de la pauvre petite Dangé, dont je regrette cependant la personne douce et jolie. J'avois bien raison alors, et vous l'avez vu depuis par le mauvais état de mes affaires, et par le peu d'aide que j'avois.

C'est trop me vanter, mais je crois cependant avoir souvent raison après coup. Je n'ai pas souvent le don de persuasion. Par exemple, je ne me propose pour le congrès que par l'opinion ferme où je suis que je ferai mieux que tout autre. M. de Saint-Séverin est fol et méchant. J'irois rondement , et je sais encore bien des choses sur la matière. Quoi qu'on dise, la franchise [25] produira toujours plus que l'habileté dans les affaires politiques. Je voudrois la paix, et vous la voulez aussi. Je ne voudrois me donner la peine de rentrer à Versailles au conseil que pour y donner de bons avis. Sans cela en vérité j'ai plus de plaisirs comme je suis, et j'en suis aux plaisirs. Je mène une vie délicieuse et libre. Comme je n'ai de canal que vous seul, je ne m'adresserai pas à d'autres pour mes idées de bien public.

Ce que vous me dites de M. de Richelieu consiste, en son fondement, à ce que véritablement je me trouvai chez madame du Chastelet, où étoient M. de Richelieu et mon fils. On alloit à l'Opéra ; l'heure pressoit, et nous dîmes en trois minutes que, M. Mèliand étant mort, M. de Courteille pouvoir être conseiller d'État, et que l'ambassade de Suisse pourroit convenir à mon fils. M. de Richelieu s'y emporta, et il vrai que je trouvai l'idée bonne. Nous en tînmes conseil le temps que j'ai mis à vous l'écrire, et nous allâmes à l'Opéra.

Soyez persuadé que j'ai évité la fréquentation des gens de cour depuis mon déplacement, aussi industriellement et aussi volontiers que le vin et l'eau-de-vie, qui me font mal et que je n'aime pas. Je n'y retourne que bien relancé, et j'ai raison.

Il me reste quelque foiblesse personnelle. J'avoue que le rôle de M. le comte de Pontchartrain, soutenu pendant trente ans, fui et haï

pour son incompatibilité, m'effraye quelquefois, et que les honneurs de la famille ne me consolent pas pleinement de cette humiliation. Mais comme je [26] ne suis point haineux, je ne dois pas être bar comme lui.

C'est assez radoter. Parlons des Ormes; j'irai certainement dans peu, et je vous dirai mon avis. Je suis bien aise de votre avant-cour, et je vous exhorte à continuer peu à peu vos arrangemens de château. Vous avez, ce me semble, fini les dehors à présent. Je vous y rendrai service , laissez-moi faire. Je n'aime pas les dépenses scandaleuses.

Je suis charmé des travaux et de la bonne santé de mon neveu. Je souhaite que le roi prenne Maestricht sans hasarder de bataille, et que les finances puissent suffire à tout. Adieu, mon cher frère, je vous embrasse de tout mon coeur et très-tendrement.

-Je ne dirai mot certainement de la Suisse. J'envoie à mon fils une lettre pour M. de Puysieux. Je remercierai le roi quand vous direz qu'il le faut.

XLVIII. Le marquis d'Argenson à son frère.

6 juillet 1747.

J'ai été aux Ormes hier, mon cher frère, ou plutôt j'y allai coucher avant-hier; je m'y suis promené toute la matinée, et revins coucher chez moi.

Le petit R. entretient très-bien votre maison, meubles, jardin et parc. Je souhaite que ce soit toujours de même quand on ne m'y attend pas, et que ma présence vous ait été utile.

...Le parc est charmant, je l'avoue, bien venu, bien venant. On entretient bien les allées [27] en blanc. Les taupes travaillent dans les gazons ; mais qu'y faire ? Il faut vivre avec les vivans.

... Votre potager est toujours admirable et bien tenu. On dit que nous n'aurons pas de pêches cette année; je ne m'y connois pas, je ne sais que manger des pêches avec du sucre, quand on m'en sert. Les chevaux des vivres vous ont fabriqué de bons fumiers cet hiver que j'envie bien. Nous autres campagnards nous sommes envieux, et saisissons le bien d'avoir du fumier.

... Vos deux cours ainsi séparées sont belles et spacieuses. Je ne doute pas que vous ne fassiez aussi un fossé revêtu sur le grand chemin. Tenons-nous sur notre droit, car le grand chemin de Bordeaux et d'Espagne va passer par chez nous .*[*1. La grande route de Paris à Bordeaux passoit auparavant par Amboise et Loches, et laissoit de côté la ville de Tours.]

Ceci me conduit à vous exhorter à finir en deux ou trois années ce qui concerne la maison ; et je suis caution que cette dépense ne dépassera pas dix mille écus. Quand les deux fossés seront faits, on verra le château; et qu'est-ce que la maison en vérité de ce côté-là ? Vue de loin, c'est une collection de petits pavillons fort bizarres. Le côté de la rivière est mieux, il est plus percé; aussi est-ce de ce côté-là que je l'ai dessiné pour votre tableau.

... Vous finirez en deux ou trois ans, quand Cartaut et M. de Régemorte en auront fixé les dessins. Je m'offre d'y aller contrôler l'exécution à chaque séjour que je ferai ici, puisque Deus hæc mihi otia fecit.

Moyennant cela, je vois votre maison finie et [28] n'ayant plus besoin d'ouvriers, ce qui est un grand bien. Les dedans d'ornement sont des bagatelles, que le tapissier et le menuisier vous achèveront à loisir. M. de la Groix a fait venir de Paris un peintre vernisseur qu'il attache au pays, et dont je me servirai quelquefois. Adieu, mon cher frère, etc.

LETTRES ÉCRITES A L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE LAWFELD, A LAQUELLE LE COMTE D'ARGENSON ASSISTOIT AVEC LOUIS XV, LE 2 JUILLET 1747.

XLIX. Le marquis d'Argenson à son frère.

Argenson, ce 9 juillet 1747.

Le prieur de Noyers m'apprit hier, mon cher frère, qu'on disoit à Poitiers qu'il y avoit eu une grande affaire en Flandre, et que les ennemis y avoient perdu cinquante mille hommes ; qu'un secrétaire du maréchal de Saxe nous trahissoit , qu'on l'avoit tiré à quatre chevaux avant de commencer la bataille. Sur de si belles circonstances, je ne me livrai qu'à l'espérance; mais MM. Fergeau (de Sainte-Maure) m'apportent des lettres de leurs correspondans qui m'assurent la certitude, et quelques détails de la victoire du 2 de ce mois. le vous embrasse et vous fais mon compliment.

Croiriez-vous bien ou mal de remettre cette lettre*[*1 . Une lettre de félicitation au roi était jointe à celle-ci.] à sa respectable adresse ? Nous avons peu de rois de la troisième race qui aient gagné

[29] deux grandes batailles en personne. La même gloire dans le pacifique puisse-t-elle suivre le belliqueux ! Puissé-je y servir par mes conseils ! Adieu, mon cher frère; mon neveu se porte bien, je l'espère.

L. La Reine au comte d'Argenson.

5 juillet 1747.

Je vous remercie du compliment que vous me faites sur la victoire que le roi vient de remporter. Ma joie est grande; elle auroit été complète si mon fils s'y étoit trouvé. Ce qui m'en console, c'est qu'il pense de même. Je désire de tout mon coeur que l'augure que

vous tirez de cet heureux événement s'accomplisse. Votre courrier n'est pas arrivé avec les détails. Je voudrois bien qu'il ne fût pas affligeant pour les particuliers; malheureusement on ne peut pas s'en flatter. Je me suis acquittée de vos commissions pour mes enfans.

Adieu, Monsieur le comte, portez-vous bien. Je suis très-aise qu'il ne soit rien arrivé à votre fils.

LI. Maupertuis au comte d'Argenson.

Berlin, 11 juillet 1747.

Monseigneur, je sens combien je suis François dans toutes les occasions qui se présentent; mais je ne l'ai jamais senti plus vivement que lorsque le courrier est arrivé qui a apporté la nouvelle de la victoire que le roi vient de. remporter. A travers les sentimens les plus [30] vifs et les plus tendres pour mon roi et pour ma patrie, ceux que j'ai pour vous redoublent encore ma joie. Mais il est vrai que j'ai en ce moment de la peine de voir que je n'aime que le même homme que toute la France doit aimer.

Dans le temps que je tiens la plume pour vous dire ceci, je reçois la lettre où vous m'apprenez les bontés du roi pour moi.*[*1. Maupertuis venoit d'être réintégré dans l'Académie des sciences, d'où son départ pour Berlin l'avoit fait exclure.] Cela ne peut ajouter à mes sentimens, mais cela m'entraîne à vous prier de les mettre, et moi-même, aux pieds de Sa Majesté, et de l'assurer que parmi ceux qui ont le bonheur de le voir tous les jours, il n'y en a pas un qui ait plus de respect et d'amour et dévouement pour elle. C'est le seul bienfait qui me reste à recevoir de votre amitié.

Je suis, etc.   MAUPERTUIS.

P. S. Je vais écrire à Sa Majesté Prussienne qui est à Stettin, à faire ses revues, et lui apprendre le cas que le roi a fait de sa recommandation.

LII. Madame du Chastelet au comte d'Argenson.

A Paris, le 8 juillet 1947.

Je ne m'attendois pas, Monsieur, quand j'ai eu l'honneur de vous écrire, que j'aurois sitôt un si grand compliment à vous faire. Si vous connoissez mon attachement pour vous, vous êtes bien persuadé de l'intérêt que je prends à votre gloire, et du plaisir que j'al à vous en assurer. M. de Voltaire vous exprimera sa joie et [31] son attachement d'une manière plus élégante, mais personne ne sentira jamais l'un ni l'autre plus vivement que moi.

Vous voyez que je suppose que vous m'avez accordé la permission que je vous ai demandée ,dans ma dernière.

LIII. Voltaire au comte d'Argenson.

A Paris , le 4 de la pleine lune.

L'ange Jesrad a porté jusqu'à Memnon la nouvelle de vos brillans succès, et Babylone avoue qu'il n'y eut jamais d'Itimadoulet dont le ministère ait été plus couvert de gloire. Vous êtes digne de conduire le cheval sacré du Roi des Rois et la chienne favorite de la Reine. Je brûlois du désir de baiser la crotte de votre sublime tente, et de boire du vin de Chiras à vos divins banquets. Orosmade n'a pas permis que j'aie joui de cette consolation , et je suis demeuré enseveli dans l'ombre, loin des rayons brillans de votre prospérité. Je lève les mains vers le puissant Orosmade. Je le prie de faire longtemps marcher devant vous l'Ange exterminateur, et de vous ramener par des chemins tout couverts de palmes.

Cependant, très-magnifique seigneur, permettriez-vous qu'on vous adressât, à votre sublime tente, un gros paquet que Memnon vous enverroit du séjour humide des Bataves ? Je sais que vous pourriez bien l'aller chercher vous-même en personne; mais

comme ce paquet pourroit bien arriver aux pieds de Votre Grandeur [32] avant que vous fussiez à Amsterdam, je vous demanderai la permission de vous le faire adresser par M. Chiqua, dans la ville où vous aurez porté vos armes triomphantes, et vous pourriez ordonner que ce paquet fat porté jusqu'à la ville impériale de Paris, parmi les immenses bagages de Votre Grandeur.

Je lui demande très-humblement pardon d'interrompre ses momens consacrés à la victoire, par des importunités si indignes d'elle. Mais Memnon , n'ayant sur la terre de confident que vous, n'aura que vous pour protecteur, et il attend vos ordres très-gracieux. V.

LIV. Madame du Chastelet au comte d'Argenson.

A Paris, ce 20 juillet 1747.

Vous savez, Monsieur, combien j'aime les occasions de vous faire souvenir de moi. Je n'ai garde de manquer celle qui se présente de vous envoyer la lettre de M. de Voltaire à madame la duchesse du Maine*[*1. Voyez, parmi les épîtres de Voltaire, celle à madame la duchesse du Maine, sur la victoire remportée par le roi à Lawfeldt, 1747.] sur la bataille ; ce sont des. prémices qui vous appartiennent de droit. M. de Paulmy l'a célébrée , cette bataille, avec beaucoup de dignité et d'esprit dans sa lettre du Te Deum, car je me figure qu'il y a eu quelque part, et je trouve qu'il justifie tous les jours votre goût pour lui. Vous voyez bien , à la façon dont je vous en parle, que j'ai eu enfin de ses nouvelles. J'ai des grâces à vous rendre de la gratification [33] que vous avez accordée à M. Desfossés, et de la lettre charmante que vous m'avez écrite.

Croyez, Monsieur, que vous ne pourrez accorder vos bontés à personne qui en sente mieux le prix, et qui les mérite par plus d'attachement que moi.

L'auteur de l'épître me charge de vous dire en prose ce qu'il auroit voulu vous dire en vers ; mais je suis bien indigne d'être son chancelier.

LV. Madame du Chastelet au comte d'Argenson.

Lunéville, le 2 mars 1749.

Eh bien, Monsieur, je vous Pavois bien dit, me voilà à Lunéville ! Je vous assure que nous y avons passé un bien joli carnaval. Le roi de Pologne me comble de bontés, et je vous assure qu'il est bien difficile de le quitter. Je compte cependant avoir l'honneur de vous revoir avant la fin de ce mois. Vous savez que mon fils est arrivé à Gènes. Il a pensé se noyer dans le trajet. Je voudrois bien que vous eussiez pensé qu'il est Lorrain, quand vous avez donné les gouvernemens de Lorraine. N'y auroit-il pas moyen d'avoir une lieutenance de roi, si vous les remplacez ? J'espère que vous voudrez bien penser à lui. Je ne pense pas avoir besoin auprès de vous de la recommandation du roi de Pologne, je compte trop sur vos bontés pour moi.

M. de Voltaire, qui est ici, et point à Nîmes, me prie de vous présenter ses respects. Soyez, je vous supplie, bien persuadé de l'attachement inviolable que je vous ai voué pour ma vie. Vous
[34] m'avez défendu les complimens, et comme cette défense est une marque de vos bontés, je me garderai bien de l'oublier.

Le vieux Villars étoit brodé, et nous ne le sommes pas.

BRETEUIL DU CHASTELET.

LVI. Le marquis d'Argenson et son frère.

Le 24 août 1749.

Je m'occupe toujours beaucoup, mon cher frère, de l'histoire métallique du roi, et en voici des réflexions :

Elle est impossible à donner au public sur ce que nous avons de médailles, que j'al bien examinées et confrontées avec celles du feu roi. Le contraste nous seroit trop humiliant. Celles-ci sont presque également belles du commencement à la fin. Pourquoi ? M. Colbert les commença et les fit continuer vingt-cinq ans; il y employa les six plus habiles hommes du royaume. M. de Louvois ne voulut point dégénérer, ni ce qui le suivit, et ainsi jusqu'en 1715.

Celles de ce règne ci sont faites au hasard, et comme malgré le règne. Pendant huit ans, on ne voulut plaire qu'au régent, qui ne vouloit pas qu'on le flattât. On craignoit de louer le roi. L'amour de M. le duc pour le roi n'étoit pas ingénieux. M. le cardinal craignoit les petites dépenses. M. de Maurepas ridiculisoit tout, et étoit Indifférent pour ce qu'il n'osoit tourner en ridicule. Enfin, M. de Boxe, qui a véritablement du zèle pour les bonnes choses, a un amour-propre bien conservé, Il a arraché ce qu'il a pu à l'économie [35] des uns et à l'indolence des autres. Il a été curieux de travailler seul, et n'a travaillé que suivant son talent.

De là suivent trois vérités :

1 . On a négligé tout ce qui méritoit d'être traité.

2. On n'a traité, dans ces médailles du roi, que ce qui ne méritoit pas de l'être.

3. Les médailles, sont plutôt des jetons que des médailles, et, à une demi-douzaine près, les dessins et types sont au-dessous du médiocre.

On en a déjà écarté plusieurs par leurs conséquences. Retranchant ce qui le mérite pour la médiocrité, il n'en restera qu'une quarantaine au plus.

Que faire, cependant? Vous avez annoncé l'ouvrage il faut le produire. Il faut qu'il soit aussi bon que l'histoire métallique du feu roi , même qu'il le surpasse, puisque les arts se piquent aujourd'hui de nouveaux progrès.

Vous m'avez paru éloigné de la convenance qu'il y auroit de frapper de nouvelles médailles; cependant cela devient de nécessité absolue. Je dis qu'il faut supprimer une trentaine de celles que nous avons, et en frapper à leur place une centaine. J'apprends que quand on travailla à l'histoire métallique du feu roi, on en frappa sur beaucoup d'événemens oubliés dans le temps; ainsi l'exemple est semblable. Mais voici plus :

M. de Boxe, pendant la régence, ayant fait une nouvelle édition sous les yeux de M. d'Antin, on en changea un quart, tant pour le type que pour les légendes. Je viens de les comparer. Ces changemens
[36] ne se font qu'en gravant de nouveaux coins.

Ne craignons point l'accusation de flatterie par des médailles restituées. Rien n'est plus vrai qu'il y a des traits considérables oubliés. Il se trouve des quatre à cinq années de suite oubliées, où il s'est passé de grandes choses à médailles. Je sais par coeur l'histoire métallique de Louis XIV; par comparaison à celle-ci , je vois des vertus, des monumens, des traits de grandeur, des établissemens au dedans, des avantages politiques au dehors, et dont on n'a rien dit.

Si c'est à la dépense que cela. tient, je crois que c'est l'affaire de 50 mille écus. Je crois que par coin c'est 1,500 livres au plus, même moins, quand les sujets ne sont pas groupés.

Vous me direz que ce sera toujours un commencement d'histoire métallique, et qu'on verra bien que cela doit avoir des suites ; mais ce commencement sera trop foible, si l'on ne donne que quarante à quarante-cinq médailles.

Si nous employons du papier à former une histoire du roi ornée de quelques médailles, l'Académie françoise nous fera un procès : ce seroit à elle à la faire.

J'assisterai aux assemblées ; mais je vous avertis que les accords de nos commissaires sont à ceci. Adieu, mon cher frère.

LVII. Le duc de Saint-Simon au comte d'Argenson, ministre de la guerre.

[37] Paris, le 2 novembre 1749.

Vous m'avez permis, Monsieur, de compter sur l'honneur de votre amitié; vous avez bien voulu m'en donner des marques. Trouvez bon que je vous en demande une essentielle, et qui fera toute la consolation d'un homme qui a travaillé toute sa vie à l'établissement de sa maison, et qui a la douleur de lui survivre. Les malheurs de ma famille me réduisent à une petite-fille, et à la marier à un cadet de bonne maison, mais cadet sans rang. Je vous avoue que cela me pénètre d'autant plus qu'elle auroit épousé M. de Monaco, s'il n'avoit pas la tète tournée de sa comédienne. Je vois ma petite-fille sans rang jusqu'à la mort de mon fils, qui est d'âge à lui faire attendre longtemps la grandesse. Je désirerois donc passionnément obtenir un brevet de duc en faveur du mariage. La naissance des deux le comporte. Cela n'a point de succession. Oserois-je dire que j'ai passé ma vie en des emplois honorables, auxquels je n'ai point fait de honte, ni par ma conduite depuis ? Le mariage est sûr; cette grâce n'en est pas une condition. Je n'en ai pas dit un mot, sans exception, A qui que ce soit au monde. Vous êtes le seul à qui j'en ouvre mon coeur. Je vous en conjure donc, de vouloir représenter ces choses au roi, et de les vouloir appuyer de votre crédit et de votre bien dire. Ce me seroit une double satisfaction de devoir [38] cette grâce au roi par votre entremise, et d'en avoir toute la vie la reconnoissance dans le coeur. Je ne citerai point d'exemples, le roi fait ses grâces à qui il lui plaît; mais je ne puis prendre sur moi l'humilité de ne m'en pas croire susceptible. J'attends donc, Monsieur, ce vrai service de vos bontés, en homme qui met toute sa confiance en celles du roi, et qui est pour jamais, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LVIII. Le même au même.

4 novembre 1949.

Je vous fais, Monsieur, mille remercîmens de ce que vous avez bien voulu tenter, et du tissu obligeant de l'honneur de votre réponse. Je suis du vieux temps, et point du nouveau. Pavois cru que demander et expédier étoient deux choses séparées, et qu'un courtisan, à plus forte raison un ministre, pouvoit demander une grâce pour quelqu'un, quoique l'expédition ne fût pas de son département. Je ne puis croire que cette seule raison ait causé ce silence négatif à la proposition que vous avez bien voulu faire, et je suis très-persuadé que le canal que vous m'indiquez ne me rapporteroit qu'un refus exprimé. Ainsi je me tiens pour battu, ne me repentant point d'avoir agi en père de famille, et d'avoir tenté ce qui ne me peut paroître une demande déraisonnable en soi, ni qui fût au-dessus de ma portée. Je vous conjure donc que ma tentative demeure de vous à moi, et d'être bien persuadé de la reconnoissance [39]et de l'attachement véritable avec lequel je suis, etc...

LIX. Voltaire au marquis d'Argenson.

Paris, 13 mars 1750.

J'arrive. Je suis assurément toute ma vie aux ordres de M. le marquis d'Argenson , il y a bien longtemps que j'ai besoin de la consolation de passer quelques heures auprès de lui; mais j'arrive malingre , je suis à pied. S'il a beaucoup d'équipages, veut-il m'envoyer chercher après son dîner ? Ou aura-t-il le courage de venir dans la maison que j'ai le courage d'habiter, et où je nourris autant de douleurs et de regrets*[*1. Celle de madame du Chastelet, morte à Lunéville, le 10 septembre 1749.] que de sentimens inviolables de respect et d'attachement pour le meilleur citoyen qui ait jamais tâté du ministère.

LX. Le même au même.

A Sceaux, le 8 mai 1750.

N'en disons mot, Monsieur, à madame la duchesse du Maine, mais je compte après-demain lundi matin venir vous faire ma cour dans votre ermitage de Segrais.*[*2. Campagne du marquis d'Argenson, prés d'Arpajon.] J'y serai peu de temps, dont je suis très-fâché. Comptez que je voudrois passer ma vie avec un philosophe comme vous, qui est si au-dessus de toutes les [40] places. Ayez la bonté d'envoyer des chevaux de très-bonne heure à Arpajon , et de hâter le moment où j'aspire de rendre mes respects à votre sagesse dans votre respectable solitude. Votre, etc., à jamais. V.

LXI. Le duc de Saint-Simon au comte d'Argenson*

*[1. Le duc de Saint-Simon est mort le 2 mars 1755, à quatre-vingts ans. Ses Mémoires, qui renferment des détails si minutieux, des jugements si passionnés sur lui-même et sur ses contemporains , se terminent avec la régence du duc d'Orléans et vers l'année 1723. Avec lui s'éteignit la branche ducale de cette maison de Rouvray Saint-Simon, dont la splendeur occupoit si fortement sa pensée. Le duc de Saint-Simon avoit épousé Geneviève de Durfort, morte en 1743. De ses deux fils, l'aine, duc de Ruffec, mort en juillet 1746, épousa la duchesse veuve de Bournonville, et eut une fille unique mariée au comte de Valentinois, frère cadet du prince de Monaco.

Le second fils du duc de Saint-Simon, marquis de Ruffec, grand d'Espagne, fut marié à Marie-Jeanne Bavyn d'Angervilliers, fille unique de M. d'Angervilliers, ministre de la guerre, veuve elle-même du président Longueil de Maisons.

Il mourut sans enfans, en 1754, âgé de cinquante-cinq ans. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1761.

Le duc de Saint-Simon vit donc mourir ses deux fils, décédés sans enfans miles.

Mademoiselle d'Angervilliers possédoit comme héritage de son père, entre autres seigneuries , celle du Bande la Roche, en Alsace. A sa mort, elle fit retour au roi, qui en disposa en faveur de M. de Paulmy. Celui-ci, comme seigneur du Ban de la Roche, institua et protégea le fameux pasteur Oberlin, civilisateur et bienfaiteur de ces montagnes.]

Paris, le 9 mai 1750.

Je n'ai pas été en peine un moment du délai de l'honneur de votre réponse, et j'ai toujours compté que votre amitié, Monsieur; espéroit [41] et attendoit un moment favorable. Il m'est clair maintenant qu'il ne s'en trouvera plus pour moi. J'ai cru, dans la situation où je suis, pouvoir faire rétablir ma pension de la régence , que je rendis quand j'en sortis, parce qu'alors je l’aie m'en passer; et je suis le seul qui ne l'aie pas conservée en nature, ou changée contre une autre sorte de grâce.

M. le contrôleur général (Machault) m'a témoigné, en cette occasion particulière, l'humanité qu'il montre en général à tout le royaume , et j'ai été refusé, quoique, pour cette fois, j'aie lieu de croire que le rot avoit envie de me l'accorder. Vous êtes, Monsieur, témoin de mes deux autres refus; et je ne crois pas que vous trouviez une de ces trois demandes , ni déraisonnable, ni au-delà de ma portée et de mes besoins. Le roi est le maître , à qui le plus profond respect est dû, et duquel les plaintes sont odieuses. Je m'en tiendrai à ne plus m'exposer au refus, et à compter sur une disgrâce que je n'ai point méritée , et dont on ne peut dire la cause, enfin à l'importuner de ma présence encore moins que je ne l'ai fait. Pour vous, Monsieur, soyez bien persuadé, s'il vous plaît, que le succès ne règle point ma reconnoissance, qu'elle est sincère et tendre pour vous, ainsi que l'attachement véritable avec lequel je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LXII. Le marquis d'Argenson à son frère.

[42] Segrés, le 9 août 1751.

Je ne puis m'empêcher, mon cher frère, de vous dire mon sentiment sur les maximes du parlement que je viens de lire dans son projet de remontrances du S août, d'autant plus que vous avez votre suffrage sur le parti qu'on prendra.

Il y est dit que «les modifications portées dans les arrêts d'enregistrement font essentiellement partie des lois, et en sont inséparables, suivant les anciennes maximes du royaume et lois fondamentales de 1'Etat. n.

Ouy, quand le roi approuve ces modifications, ou ne les réprouve pas formellement. Ouy, quand elles n'altèrent pas la loi, ne la changent pas; quand elles n'excèdent pas un pouvoir précaire, qu'ont les cours supérieures, pour la discipline et pour l'exécution de la loi, où elles doivent se renfermer toujours. Mais ici tout est contraire à ces conditions.

Voilà des maximes absolues, avouées en public et aux yeux des étrangers, qui ôtent au roi son pouvoir législatif, et en donnent la meilleure partie au parlement, ce droit de correction, de censure, de changement. Par là le pouvoir royal seroit ici moindre qu'en Angleterre, où du moins il a un tiers de pouvoir législatif et celui d'exécution en entier.

Si on livre la chance pour agiter cette question comme celle des immunités du clergé, voilà bien des écrits dangereux qui vont paroître.

[43] Que fera-t-on ? Étouffer cette flamme dès sa naissance, refuser d'entendre les remontrances, défendre au parlement de s'assembler davantage sur les hôpitaux, évoquer l'exécution de la police des hôpitaux, regarder tacitement comme non avenu l'arrêt d'enregistrement de la déclaration.

Que si les remontrances ont déjà paru pendant que j'écris, si la nombreuse députation a déjà harangué, les dangereuses maximes méritent une réfutation, une admonition vive et haute. En ce cas imperatoria brevitate (et non comme la dernière réponse sur les emprunts), je ferois dire au parlement qu'il a avancé des maximes rebelles et contraires aux droits de la couronne, qu'il n'y retombe pas une autre fois; qu'il ne partage pas le pouvoir exécutif; qu'on veut bien lui pardonner, mais qu'il n'y retombe pas une autre fois, etc. On les étonneroit, il le faut.

LXIII. Le marquis d'Argenson a son frire.

Paris, 21 décembre 1751.

L'abbé de Prades*[*1. L'abbé de Prades étoit alors caché "(ainsi que l'abbé Yvon, son ami, et, à ce qu'il paroît, le véritable auteur de la thèse incriminée) chez le curé de Saint-Sulpice, paroisse dont dépendoit la campagne de Segrais. C'est de là que le marquis d'Argenson, qui étoit dans la confidence de sa retraite, lui facilita les moyens d'évasion pour gagner la Prusse.] mon cher frère, a soutenu en Sorbonne une thèse qui fait grand bruit. Je le connois pour un bon ecclésiastique. Il est un des ouvriers de l'Encyclopédie. Plusieurs de [44] mes amis désirent que je vous le recommande, pour qu'il ne lui arrive aucun mal. Il est soumis, et prêt à se rétracter sur tout ce que voudront ses supérieurs ecclésiastiques et séculiers. Mais comme il faut toujours s'exécuter pour son honneur plus que pour la science et les opinions, voici la copie de quelques lettres qu'il a écrites et où il déduit ses raisons. Il a poussé la circonspection jusqu'à ne vouloir pas s'excuser devant le public , qui le condamne , et à qui il auroit pourtant de bonnes raisons à dire.

Qu'il puisse espérer, en vous, je vous en prie. Adieu, mon cher frère.

LXIV. Le président Hénault au comte d'Argenson. Paris, 31 décembre 1751.

Voltaire m'a envoyé son livre*[*1. Le Siècle de Louis M.] en me priant de lui envoyer des critiques, c'est-à-dire des louanges. J'ai beaucoup hésité à lui écrire, parce que je crains de le contredire, et que d'un autre côté je voudrois bien que son ouvrage Rit de façon à être admis dans ce pays-ci, et qu'il l'y ramenât. C'est le plus bel esprit de ce siècle, qui fait honneur à la France, et qui perdra son talent quand il aura cessé d'y habiter ; mais c'est un fou, que la jalousie en a banni. Je l'ai entendu toute sa vie déclamer contre le siècle, de ce que l'on ne faisoit rien pour les hommes célèbres. On en récompense un que sa vieillesse met hors de pair, et dont les talens restoient sans récompense [45] sans madame de Pompadour, et Crébillon fait sur lui l'effet que Cassini a fait sur Maupertuis.. Tel qu'il est pourtant, il faudroit, s'il étoit possible, le mettre à portée de revenir, et cet ouvrage en pourroit être l'occasion. C'est ce qui m'a déterminé à lui envoyer des remarques sur le premier tome dont vous trouverez ici une copie.

Le défaut de ce premier tome en général, et qui en est un grand, c'est, comme vous l'avez remarqué vous-même, que Louis XIV n'y est pas traité à beaucoup près comme il doit l'être. Mais le second tome, dont j'ai lu les deux tiers, répare bien tout cela; c'est un autre climat. Louis XIV y reparoit dans toute sa splendeur. Je n'ai rien vu de comparable ailleurs, ni pour la gloire du roi, ni pour celle de la nation. J'ai reconnu quelquefois avec plaisir que j'avois pu lui être utile, mais il ne s'en est pas souvenu.

Il raconte le mariage de madame de Maintenon et en fait l'apologie, matière hardie et délicate, sur laquelle il y a à réfléchir.

Mais , en vérité , il n'y a ni Titien , ni Rubens, dont le coloris égale le sien.

LXV. Voltaire au comte d'Argenson.

A Berlin, le 15 février 1752,

Votre très-ancien courtisan a été bien souvent tenté d'écrire à son ancien protecteur; mais quand je songeois que vous receviez par jour cent lettres quelquefois importunes, que vous donniez autant d'audiences, qu'un travail assidu [46] emportoit tous vos autres momens, je n'osois me hasarder dans la foule. Il faut pourtant être un peu hardi ; et j'ai tant de remercîmens à vous faire de la part des Musulmans et des anciens Romains que vous protégez , j'aurois même tant de choses flatteuses à vous dire de la part de Louis XlV, qu'il faut bien que vous me pardonniez de vous importuner. Je sais bien que Mahomet et Catilina sont peu de chose, mais Louis XIV est un objet important et digne de vos regards. Je mourrois content, si je pouvoir me flatter d'avoir laissé à ma patrie un monument de sa gloire qui ne lui fût pas désagréable; et qui méritât votre suffrage et vos bontés. Mon premier soin a été de vous en soumettre un exemplaire, quoique la dernière main n'y fût pas mise. J'ai pris depuis tous les soins passibles pour que cet ouvrage pût porter tous le caractères de la vérité et de l'amour de la patrie. Personne ne contribue plus que vous à me rendre cette patrie chère et respectable, et je me flatte que vous me continuerez des bontés sur lesquelles j'ai toujours compté. Vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement que je vous conserverai toute ma vie. Permettriez-vous que M. de Paulmy trouvât ici l'assurance de mes respects ?   V.

P. S. Je me flatte que votre régime vous a délivré de la goutte. Je vous souhaite une santé durable et meilleure que la mienne ; car, par parenthèse, je me meurs. Milord Tirconnel , que vous avez vu si gros, si gras , si frais, si robuste, est dans un état encore pire que le [47] mien ; et si on parioit à qui fera plus tôt le grand voyage , ceux qui parieroient pour lui auroient beau jeu. C'est dommage; mais qui peut s'assurer d'un jour de vie . Nous ne sommes que des ombres d'un moment, et cependant on se donne des peines, on fait des projets , comme si on étoit immortel.

Adieu, Monseigneur, daignez m'aimer encore un peu, pour le moment où nous avons à végéter sur ce petit tas de boue, où vous ne laissez pas de faire de grandes choses.

LXVI. Le même au même.

A Postdam, 3 octobre 1752.

Monsieur le Bailly, mon camarade chez le roi, et non chez le roi de Prusse, vous remettra , Monseigneur, le tribut que je vous dois.

L'histoire de la dernière guerre vous appartient. La plus grande partie a été faite dans vos bureaux et par vos ordres. C'est votre bien que je vous rends. J'y ai ajouté des lettres du roi de Prusse au cardinal de Fleury qui peut-être vous sont inconnues , et qui pourront vous faire plaisir. Vous vous doutez bien que j'ai été d'ailleurs à portée d'apprendre des singularités. J'en ai fait usage avec la sobriété convenable ; et la fidélité d'un historien qui n'est plus historiographe.

Si vous avez des momens de loisir, vous pourrez vous faire lire quelques morceaux de cet ouvrage. J'ai mis en marge les titres des événemens principaux, afin que vous puissiez choisir. Vous honorerez ce manuscrit d'urne place [48] dans votre bibliothèque , et je me flatte que vous le regarderez comme un monument de votre gloire et de celle de la nation, en attendant que le temps, qui doit laisser mûrir toutes les vérités, permette de publier un jour celle que je vous présente aujourd'hui.

Qui eût dit, dans le temps que nous étions ensemble dans l'allée noire, qu'un jour je serois votre historien, et que je le serois de si loin? Je sais bien que , dans le poste où vous êtes, votre ancienne amitié ne pourroit guère se montrer dans la foule de vos occupations et de vos dépendans, que vous auriez bien peu de momens âme donner; mais je regrette ces momens, et je vous jure que vous m'avez causé plus de remords que personne.*[*1. Ceci n'applique au départ précipité de Voltaire pour la Prusse.]

Ce n'est peut-être pas un hommage à dédaigner que ces remords d'un homme qui vit en philosophe auprès d'un très-grand roi, qui est comblé de biens et d'honneurs auxquels il n'auroit osé prétendre, et dont l'âme jouit d'une liberté sans bornes. Mais on aime, malgré qu'on en ait, une patrie telle que la nôtre et un homme tel que vous. Je me flatte que vous avez soin de votre

santé, porrò unum est necessarium. Vous avez besoin de régime; vous devez aimer la vie. Soyez bien assuré qu'il y a dans le château de Postdam un malade heureux qui fait des voeux continuels pour votre conservation: Ce n'est pas qu'on prie Dieu ici pour vous; mais le plus ancien de tous vos serviteurs s'intéresse à vous , à [49] votre gloire, à votre bonheur, à votre santé, avec la plus respectueuse et la plus vive tendresse. V.

LXVII. Le même au même.

A Postdam , le 24 novembre 1712.

Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
N'en fit le charme en mon âme renaître,
Et que mon coeur, autrefois son captif ,
Ne rassemblât l'esclave fugitif,
A qui le sort fit rencontrer son maître.

C'est que disoit, je crois, autrefois, le saint évêque saint Gelais, en rencontrant son ancienne maîtresse; et j'en ai dit davantage en retrouvant vos anciennes bontés. Croyez, Monseigneur, que vous n'êtes jamais sorti de mon coeur; mais je craignois que vous ne vous souciassiez guère d'y régner, et que vous ne fussiez comme les grands souverains, qui ne connoissent pas toutes leurs terres. Votre très-aimable lettre m'a donné bien des désirs, mais elle n'a pu encore me donner des forces. Je vous r........tout net en vous aimant, parce que l'esprit est prompt et la chair infirme chez moi. Je suis si malingre que, voulant partir sur-le-champ, je suis obligé e remettre mon voyage au printemps. Je ne suis pas comme le président Hénault, qui disoit qu'il étoit quelquefois fort aise de manquer son rendez-vous. Soyez sûr que j'ai une vraie passion de venir être témoin de votre gloire et du bien que vous faites.

[50] J'ai bien peur que l'intérêt qui devroit animer ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer*[*1. L'Histoire de la guerre de 1741.

Le comte d'Argenson vouloit donc faire revenir Voltaire à Paris. Celui-ci eut mieux fait d'accepter : en remettant à l'année suivante, les dispositions furent bien changées, et il fut repoussé de la manière la plus dure.

Au surplus, ces lettres charmantes de Voltaire, datées de Potsdam, n'ont jamais été connues que par nous; elles ne sont que dans les éditions postérieures à 1825.] ne soit étouffé sous trop de détails. Cela me fait penser qu'il ne faut pas ennuyer, par une longue lettre inutile, un homme qui en reçoit tous les jours une centaine de nécessaires, qui quelquefois aussi sont ennuyeuses.

Conservez, je vous en prie, votre bienveillance au plus ancien, au plus respectueux, au plus tendre de vos serviteurs. V.

En voulant fermer cette lettre j'ai coupé le papier; vous me le pardonnez.

LXVIII. Lettres de madame Denis au comte d'Argenson, au sujet de l'arrestation de son oncle à Francfort.

(Pour monseigneur le comte d'Argenson, en main propre.)

Francfort-sur-le-Mein, 11 juin 1753.

Monseigneur, je suis arrivée malade à Francfort , où j'ai trouvé mon oncle presque mourant. Je ne puis le mener à Plombières ; il n'en a ni la force ni le pouvoir. Un ministre du roi de Prusse l'a arrêté à Francfort dès le i er juin , quoiqu'il ait un congé absolu de ce [51] monarque , et qu'il ne soit plus à lui. On lui redemande seulement un volume imprimé des poésies de Sa Majesté prussienne dont Sa Majesté avoit fait présent à mon oncle, et qu'il lui avoit permis d'emporter. I1 n'avoit pas ce livre avec lui; il étoit dans une grande caisse qui doit @ire, je crois, à Hambourg. Il s'est soumis avec respect à rester prisonnier dans son auberge, quoique mourant, jusqu'à ce que ce livre fût à Francfort; et, pour mieux faire voir sa, bonne foi respectueuse, il a écrit que la caisse fût envoyée directement au résident du roi de Prusse à Francfort, afin que, s'il y avoit dans cette caisse quelque chose que Sa

Majesté prussienne redemandât encore, elle eût satisfaction sur-le-champ. II remit, pour nouvelle sûreté, ses papiers de littérature et d'affaires entre les mains du résident , et celui-ci lui donna deux billets conçus en ces termes :

“ Monsieur, sitôt le ballot que vous dites d'être à Hambourg ou Leipzig sera revenu, où est l'oeuvre de poésie du roi mon maître, et l'oeuvre de poésie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera.” FREYTAG.

“1er juin.”

“J'ai reçu de M. de Voltaire deux paquets d'écriture cachetés, et que je lui rendrai après avoir reçu la grande malle où est l'oeuvre de poésie que le roi demande.” FREYTAG.

“ 1er juin.”

J'ai été d'autant plus frappée d'un tel coup, que je portois avec moi, pour ma consolation et [52] pour mon assurance, la copie de la lettre que le roi dé Prusse ordonna à mon oncle de m'envoyer, en 1750, pour nous rassurer dans nos alarmes quand il le fit rester à son service. On sait que Sa Majesté prussienne l'avoit appelé par quatre lettres consécutives, et qu'il ne se rendit aux instances les plus pressantes et les plus inouïes qu'à condition expresse que cette démarche ne déplairoit pas au roi son maître, qu'il ne feroit aucun serment, qu'il lui seroit libre de voyager, et que sa place de chambellan ne seroit qu'un titre sans fonctions, qu'il n'acceptoit que parce qu'il faut en avoir un absolument dans une cour d'Allemagne.

Mon oncle a travaillé assiduement pendant deux ans à perfectionner les talens du roi de Prusse; il l'a servi avec un zèle dont il n'y a pas d'exemples. La récompense qu'il reçoit est cruelle. J'ai pris la liberté d'écrire à ce prince une lettre trempée de mes larmes. Je dicte ce mémoire à un homme sûr, ne pouvant écrire, ayant été saignée deux fois, et mon oncle étant dans son lit, sans secours.

(Ce qui suit de l'écriture de Voltaire.)

Voilà la cruelle situation où je me trouve. Je n'ai pas la force de vous écrire de ma main. Je vous conjure de lire la lettre du roi de Prusse ci-jointe. Quelque connoissance que vous ayez du coeur humain, vous serez peut-être surpris; mais vous le serez peut-être encore davantage des choses que j'aurai à vous dire à mon retour.

Deuxième lettre de madame Denis au comte d'Argenson, ministre de la guerre
(En main propre.)

[53] Monseigneur, à peine ai-je recouvré l'usage M de mes sens, que je les emploie à vous rendre compte de notre cruelle situation. Je vous envoie cette requête au roi. Vous en ferez ce qu'il vous plaira. Du moins elle servira à vous instruire.

J'ai été à la mort. Mon oncle est toujours fort malade, et nous ignorons quand tout ceci finira. Plaignez-nous et aimez-nous toujours; notre attachement pour vous égale notre respect.

DENIS.

LXIX. Billet de Voltaire à M. de Voyer.

(Sans date , mais écrit en septembre 1753. M. de Voyer commandoit un camp en Haute-Alsace; voir plus loin la lettre du la octobre 1770.)

Je ne sais, Monsieur, ce que vous entendez par le fruit de mes veilles, dans le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne suis plus en âge de veiller, et encore moins de sacrifier mon sommeil à des bagatelles. Je ne suis point l'auteur de la petite lettre sur milord Bolingbroke. Je l'ai recherchée pour obéir à vos ordres , et j'ai eu beaucoup de peine à la trouver; la voici. Je suis

très-aise d'avoir eu cette occasion de vous marquer à quel point j'aime à vous
[54] obéir. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le comte d'Argenson et à M. le marquis de Paulmy, et de recevoir les miens avec la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée. VOLTAIRE.

LXX. Voltaire au comte d'Argenson.*

[*1. Et non à M. de Paulmy, comme on l'a faussement intitulée.]

A Colmar, 20 février 1754.

Votre bibliothèque souffrira-t-elle encore ce rogaton ?Je vous supplie, Monseigneur, de faire relier cette préface avec cette belle Histoire universelle. Voudriez-vous bien avoir la bonté de donner l'exemplaire ci-joint à M. le président Hénault, comme à un confrère à l'Académie et à mon maître en histoire. Pardonnez-moi cette liberté.

Quoique je ne sois pas sorti de mon lit ou de ma chambre depuis cinq mois, je ne suis pas moins enchanté de votre haute Alsace. On y est pauvre, à la vérité, mais l'évêque de Porentru a 200,000 écus de rentes, et cela est bien juste. Les jésuites allemands gouvernent son diocèse avec toute l'humilité dont ils sont capables. Ce sont gens de beaucoup d'esprit. J'ai appris qu'ils firent brûler Bayle dans Colmar, il y a quatre ans. Un avocat général nommé Muller, homme supérieur, porta son Bayle dans la place publique, et le brûla lui-même. Plusieurs génies du pays en firent autant. Comme vous êtes secrétaire [55]de la province, je vous prie de m'envoyer votre Bayle bien relié, afin que je le brûle dès que je pourrai sortir.

Je vous avois supplié de m'honorer d'un petit mot de protection auprès du procureur général , pour éviter un extrême ridicule dont le scandale croit jusqu'aux oreilles du roi. Mais j'ai peut-être mal pris mon temps , et j'ai bien peur que, dans un accès de goutte, vous n'ayez pris pour moi un accès d'indifférence. Mais je consens à être excommunié, moi et mon histoire prétendue

universelle, si vous êtes quitte de votre goutte. Je suis fâché de dire à un grand ministre que j'ai un peu de scorbut et quelque atteinte d'hydropisie. Je vous supplie très-sérieusement de croire que je suis obligé, pour ne point mourir, de voyager et de chercher quelque abri un peu chaud. Comme je n'ai reçu aucun ordre positif du roi, et que je ne sais ce qu'on me veut, je me flatte qu'il me sera permis de porter mon corps mourant où bon me semblera. Le roi a dit à madame de Pompadour qu'il ne vouloit pas que j'allasse à Paris. Je pense comme Sa Majesté : je ne veux point aller à Paris, et je suis persuadé qu'il trouvera bon que je me promène au loin. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence. Si vous jugez à propos, Monseigneur, d'en dire un mot au roi, in tempore opportuno, et de lui en parler comme d'une chose simple, qui n'exige pas de permission, je vous en aurai obligation de la vie. Je suis persuadé que le roi ne veut pas que je meure dans l'hôpital de Colmar.

En un mot, je vous supplie de sonder l'indulgence du roi. Il est bien affreux de souffrir [56] tout ce que je souffre pour un mauvais livre qui n'est pas de moi. Je suis dans votre département; ainsi ma prière et mon espérance sont dans les règles.

Daignez me faire savoir si je puis voyager. Je vous aurai l'obligation d'exister, et je vivrai plein du plus tendre respect pour vous. Pardon de cette énorme lettre. VOLTAIRE.

LXXI. Voltaire au même.

Colmar, 13 août 1754.

Permettez, Monseigneur, qu'on prenne encore la liberté d'ajouter un volume à votre bibliothèque.*[*1. Il s'agit d'un troisième tome intitulé Essai sur l’histoire universelle, destiné à servir de suite et de correctif aux deux premiers, intitulés Abrégé de l'histoire universelle, imprimés, disoit l'auteur, sur des manuscrits informes et qu'on lui avoit été dérobés.

Voltaire tentoit tous les moyens de revenir à Paris. On lui opposoit mille chicanes, la crainte de l'inimitié du roi de Prusse, son Histoire de la guerre de 1741, parue en Hollande, et qui contenoit des passages compromettans, etc. Remarquez que Voltaire étoit réfugié dans une des provinces frontières relevant du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Cependant il s'en prit également à celui-ci, renouvelant contre lui le sonnet du poète Maynard
Par votre humeur le monde est gouverné.

Il s'en défend et prétend se justifier dans sa Correspondance, lettre à madame de Lutzelbourg.] Voici un petit pavillon d'un bâtiment immense, dont les deux premières ailes, qu'on a données très-indignement sous mon nom , ne sont pas certainement de mon architecture. Si je vis encore un an, je compte bien [57] avoir l'honneur de vous envoyer tout l'édifice de ma façon. On verra une énorme différence, et l'on me rendra justice. Votre suffrage , si vous avez le temps de le donner, sera la plus chère récompense de mes travaux. Madame Denis, ma garde-malade, et moi, nous vous présentons nos tendres respects. VOLTAIRE.

LXXII. Le marquis d'Argenson d son frère.

Paris, 27 avril 1754.

La place de conseiller d'État d'épée de M. de Céreste, mon cher frère, passe à M. des Issarts, qui en avoit l'expectative. Celui-ci touche à sa fin et j'espère lui survivre.

Pourriez-vous me proposer au roi pour cette place honorable? M. de Puysieux en a bien une. Je l'exercerois avec la même exactitude que j'ai fait pour celle de robe pendant vingt-sept ans, même dans les bureaux, si l'on vouloit. J'y pourrois être utile. Je ne regretterois point le décanat que j'en ai perdu. Toutes places sont belles dans la maison du Seigneur. M. de Muy est un exemple qui prouve qu'il ne faut pas avoir été homme de guerre pour ces sortes de places d'épée. L'état de M. des Issarts donne lieu à la demande, comme s'il y avoit vacance. Si Sa Majesté m'en jugeoit

digne , une nomination in petto seroit réservée dans un grand secret de ma part.

Je me persuade, mon cher frère, que vous me proposerez, si vous entrevoyez quelques dispositions favorables. J'en serai aussi reconnoissant [58] que persuadé de votre amitié. Ce n'est pas le cas d'une lettre au roi, quand je n'ai d'autre droit ni protection que mon amour et mon attachement. Il y aurait aussi à parler. à M. le chancelier, et vous vous en chargeriez. Adieu, mon cher frère.

LXXIII Le marquis d'Argenson à son frère.

8 décembre 1754.

Après ce que vous me dites hier, mon cher frère, que le parlement de Paris alloit devenir insolent sans qu'on put l'arrêter, je trouvai ici l'édit de création de rentes viagères, et j'observai l'enregistrement. J'y vis que le parlement corrige de lui-même, et sans remontrances préalables, l'article 4 , en ces termes :

“Sans néanmoins que l'article 4 puisse être exécuté en ce qui concerne les femmes, au préjudice des dispositions, etc.”

Quand le parlement prononce ainsi, il s'attribue nota-seulement une association à la législation, mais même une supériorité au roi, puisqu'il détruit le prononcé de la loi.

Cela revient à un discours du premier président dont je vous parlai hier; ce discours fut fait au roi il y a environ deux ans. Il dit :

Que les modifications du parlementions partie de la législation.

Maxime absolument fausse, suivant notre droit public , car ces modifications ne valent qu'autant que le roi marque les approuver, mais non [59] impérativement et absolument, comme il est dit ici.

M. le chancelier auroit dû relever la fausseté de cette maxime à l'instant où elle fut avancée. La laissera-t-on passer, en joignant l'application au faux principe ? Cela est de conséquence. Si j'ose y joindre des exemples sinistres, c'est ainsi que les communes en Angleterre ont avancé leur usurpation sur la royauté par des titres , des chartres et des usages. Originairement la royauté en Angleterre étoit égale à celle de France.

On auroit pu sauver ceci de deux façons :

1. Le parlement auroit dû faire des remontrances sur l'article 4 , et l'on auroit changé l'édit.

2. Ou bien, M. de Séchelles sachant l'observation du parlement (comme je la savois moi-même par la Fautrière, il y a huit jours), il auroit changé l'édit, parchemin pour parchemin, sceau pour sceau, et l'on n'eût procédé à l'enregistrement que sur ce nouveau parchemin.

Je conseillerois donc de faire une correction au parlement sur cette audace, dans la réponse aux remontrances qui seront faites (contre l'impôt du vingtième), de détruire sa maxime sur les modifications aux lois, et de lui défendre à jamais de l'avancer. Personne ne réclameroit là contre , et tout le monde donneroit raison à l'autorité royale, qui est un point de religion pour tout François.

LXXIV. Le marquis d'Argenson à son frère.

[60] 15 janvier 1755.

Vous savez , mon cher frère , que j'aime à écrire. Vendredi dernier vous tintes quelques propos devant moi sur la conjoncture présente. J'en fis un commentaire en arrivant à Paris. Lisez-le, je vous prie. Je n'ai point de secrétaire pour le mieux écrire. S'il y avoit quelque chose de bon pour en faire usage, vous avez des copistes qui en rendroient la lecture plus facile et plus concluante. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce qui mourra en moi le dernier sera l'amour de la gloire du roi et du bien de son Etat. Adieu, mon cher frère.

LXXV. Le marquis d'Argenson à son frère.

25 avril 1755.

Monsieur de Bougainville est dans un état si fâcheux, mon cher frère, qu'il désespère de pouvoir désormais suffire au travail du secrétariat de l'Académie. M. de Grace, son secrétaire, a été le voir chez madame Hérault. Il l'a chargé de me parler de sa démission de cette place, et des sujets qu'il proposoit pour le remplacer. Je crois qu'il vous a écrit et qu'il est convenu de vous en présenter quatre. De ces quatre, trois refusent, et le seul M. Lebeau accepte. Il doit venir ici ce matin m'en assurer; il ne m'apprendra rien de lui que je ne sache.

[61] En attendant, me trouvant hier de loisir pendant la séance de l'Académie, où l'on corrigeoit du grec, j'écrivis sur leur. papier mon opinion sur ces sujets, et sur d'antres encore qui pourraient, selon moi, concourir pour le même poste. Je commence par le sieur Lebeau, et par les trois autres que Bougainville vous propose.
Vous pouvez bien ne vous déterminer qu'au retour du roi à Versailles. Je compte d'aller faire ma cour peu après cette époque, et nous en raisonnerons dans votre cabinet, si vous voulez. Adieu, mon cher frère.

Comme mon avis s'est tourné en satire, je vous prie de le brûler après que vous aurez pris votre parti.

LXXVI. Le marquis d'Argenson à son frère.

Paris, 21 juillet 1755.

Je ferois bien un manifeste pour nous, mon cher frère ; mais il faudroit que j'eusse des matériaux. Les gazettes, que je lis assidûment, ne m'en ont pas fourni assez. Il y a des détails géographiques et de négociation que je ne puis avoir deviné.

Je saurois bien dire combien le roi est juste et bon, et combien les Anglois ressemblent aux Algériens. Il seroit à propos de soulever les opinions et les coeurs des Europaeans.

Vous me direz que cela n'est pas de votre district, et qu'on ne se sert pas d'un prédécesseur comme commis. Mais je ne suis ni dangereux, ni intrigant. Je voudrois servir le roi en [62] ce que je puis, et je le servirois encore bien sur ce que je sais.

L'abbé de la Ville pourroit me fournir des matériaux, ou quelque projet de manifeste qu'il a peut-être déjà jeté sur le papier par avance , et le pourrois le revoir, corriger et augmenter, sans qu on en sût rien , je vous assure.

Si cela est naturel, que le roi sache quelquefois combien sa gloire et son bonheur me sont à coeur. Adieu , mon cher frère.

LXXVII. Le marquis d'Argenson à son frère.

Paris, 30 juillet 1755.

Je viens, mon cher frère, de recevoir cette lettre de M. de Bougainville.*[*1. M. de Bougainville offroit sa démission de la place de secrétaire de l'Académie des inscriptions. Bougainville, recteur de l'Université, membre de l'Académie française, mourut en 1763. Il a traduit l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac.

M. Lebeau le remplaça comme secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.] Je savois déjà la meilleure partie de ce qu'il m'écrit, par le sieur de Grace, son secrétaire , qui a été le voir à Beaumont.

Je ne crois pas que vous fassiez grande difficulté à lui laisser la garde des antiques de l'Académie.

Il y en a davantage à la nomination d'un secrétaire. J'ai montré hier sa lettre à M. l'abbé Sallier. Il pense tout comme moi sur les sujets qui y sont propres, et dont je vous ai envoyé un mémoire. Il pencheroit assez, comme je fais, pour l'abbé Lebatteux.

[63] Celui-ci n'est point des quatre qu'a proposés Bougainville. De ces quatre, trois ont refusé. Vous avez vu ces jours-ci l'abbé Barthélemy, qui est allé à Compiègne. Vous aurez sans doute insisté pour qu'il acceptât le secrétariat, comme Bougainville souhaite que je lui en fasse nouvelles instances aussi; mais je suis persuadé qu'il ne se rendra pas. M. Lebeau a accepté, le sieur de Grace lui en ayant parlé seulement de la part de M. de Bougainville; mais cela ne vous a rien fait contracter avec lui.

Je sais que M. Lebeau hésite encore. Il faut qu'il opte, et pour notre secrétariat il faut qu'il quitte 2,000 livres qu'il a à l'Université, savoir : 1500 livres comme professeur de rhétorique clans un collége, et 500 livres comme résidant dans un autre collége auquel il donne de la réputation. Je n'ai point entendu parler de lui, et Il ne vint point hier à l'Académie. Tout cela me fait croire qu'il barguigne. Je n'ai rien dit à l'abbé Lebatteux, mais je crois qu'il accepteroit.

Il y auroit encore un autre parti à prendre, et qui vous feroit bien aimer de la compagnie : ce seroit de lui laisser le choix de cette place par scrutin, comme cela se fait à l'Académie françoise. Certainement l'usage est que cette collation dépende de vous ; aussi ne vous proposerois-je pas de vous en rapporter à la compagnie, si vous n'étiez pas mon frère.

M. Duperron m'a apporté de votre part notre factum en trois tomes contre les Anglois. J'en ferai bon usage, surtout celui du mystère.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse de tout mon coeur.

LXXVIII. Le marquis d'Argenson à son frère.

[64] 7 août 1755.

Je me suis rappelé ce matin, mon cher frère, que je ne vous avois pas dit hier tout ce que j'avois à vous dire sur l'Académie dont je suis. Que je me soulage, et puis tout est dit, vous serez quitte de moi sur cet article.

Quand je vous propose de laisser à cette compagnie l'élection de ses officiers, ce n'est pas pour vous en faire aimer comme une mie gâte ses enfans, ou pour la mieux conduire. Quelle est la communauté la plus vile qui ne nomme pas ses jurés ? Les savetiers se les nomment. Les académies de province les élisent par scrutin, elles sont donc plus avantagées que la nôtre.

Les statuts de l'Académie françoise sont un excellent modèle. Il n'y a point d'honoraires ; il n'y a que quarante égaux. Plat A Dieu que nous fussions de même ! J'y souscris de bon coeur, et j'en serois très-flatté pour ma part. Ce nouvel arrangement nous feroit honneur, et plairoit fort au roi.

Tout ce que je remarque dans la différence qui existe entre les lois de l'Académie françoise et celles de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, c'est que l'on y reconnoit la distance du génie du cardinal de Richelieu à celui de l'abbé Bignon:*[*1. L'Académie des inscriptions et belles-lettres reçut son organisation en 1701, sous le ministère de M. de Pontchartrain et par les soins de l'abbé Bignon.] le premier, occupé de la gloire du roi, [65] le second de la

prépondérance de Phelipeaux. Choisissons après cela duquel de ces deux législateurs on aimeroit mieux se rapprocher ou s'éloigner.

L'abbé Sallier dit qu'il faut que ces gens-là dépendent. Mais la dépendance des gens de mérite est une vénalité secrète, qui échappe par mille cabales, et qui détruit leur mérite.

Je sais que j'élève trop mon crédit en vous proposant des changemens aussi considérables que de nous assimiler à l'Académie françoise. Mais rien ne m'empêchera jamais de croire. de vous, mon cher frère, qu'en toute affaire de ministère vous irez toujours au plus grand bien de la chose.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse de tout mon coeur.

P.S. J'ai encore quelque chose à vous dire sur mon compte, mon cher frère. Après tout ce que j'ai été, me voilà réduit depuis huit ans à cette seule place d'académicien. Je la remplis aujourd'hui par toute mon assiduité la plus exacte. Mais en vérité vous pourriez m'y accorder plus d'abandon que ce que vous faites.

Je déteste les reproches; mais cependant j'ai à dire que M. de Maurepas (que je n'aimois pas) m'y écoutoit davantage que vous (que j'aime). J'ai eu plus de part à la nomination de M. de Bougainville au secrétariat que je n'en ai à son successeur. Vous y donnez la part principale pour consolation à M. de Bougainville. C'est bien fait de le consoler, mais c'est trop ainsi. Toutes ces propositions à divers sujets avoient été consommées avant que j'en sçusse rien.

LXXIX. Le marquis d'Argenson à son frère.

[66] 26 septembre 1755.

J'ai appris avec plaisir la révocation de la lettre de cachet à M. de Franque ville. Encore quelques radoucissemens de propre mouvement, la liberté aux quatre prisonniers du parlement de Paris, considérant que leur punition dure déjà depuis assez de temps (qu'a-t-on besoin de requête pour exercer la clémence?) , et tout ceci peut sen aller comme il est venu. Vous m'avez dit l'autre jour, mon cher frère , que cette affaire est plus de conduite que de législation; rien n'est plus vrai. Qu il ne paroisse plus de refus de sacremens pour l'amour de la Bulle, qu'on n'en parle plus, et l'on se trouvera tout étonné à la Saint-Martin*[*1. Epoque de la rentrée des cours souveraines.] qu'il n'y aura plus de fond à cette rixe. Le gouvernement, Ôtant le mal , verra naître le bien de lui-même ; d'ici à la Saint-Martin, il y a bien des jours à ne pas perdre, et à marquer par la clémence et la sagesse.

LXXX. Voltaire au comte d'Argenson, ministre de la guerre.

Aux Délices, 20 août 1755.

Il m'est impossible, Monseigneur, de vous envoyer votre contre-seing. Celui qui en a si étrangement abusé est à Marseille. C'est un intrigant fort dangereux.

[67] Ce Grasset*[*1. Grasset et Maubert, accusés par Voltaire d'avoir fait imprimer à Lausanne une édition clandestine de la Pucelle.] m'a montré des contre-seings Chancelier et Berryer 2, avec les vôtres; il écrit souvent à M. Berryer,*[*2. M. Berryer, lieutenant de police.] qui est fort poli, car il signe un grand votre très-humble à ce valet de libraire. On dit qu'il fait imprimer des horreurs à Marseille. J'oubliois de vous dire qu'il est réfugié, et qu'il est de moitié avec un capucin défroqué, auteur du Testament politique du cardinal Albéroni. Ce capucin, appelé ici Maubert, est à Genève avec des Anglois, et outrage impunément dans ses livres le roi, le ministère et la nation. Voilà de bons citoyens dans ce siècle philosophe et calculateur!

Le prince de Wurtemberg avait auprès de lui un philosophe de cette espèce, qu'il me vantoit fort, et qu'il mettoit au-dessus de Platon. Ce sage a fini par lui voler sa vaisselle d'argent.

Je ne vis plus qu'avec des Chinois. Madame Denis, du fond de la Tartarie, vous présente ses respects, et moi les miens. Je vous serai bien tendrement attaché tant que je vivrai.   V.

LXXXI. Le comte d'Argenson, à Fontenelle.*

[*3. Mercure de France, avril 1757.]

Versailles, le 8 juin 1756.

Je n'ai point perdu de vue, Monsieur, la demande que vous avez faite de faire passer sur la tète de M. de Saint-Gervais, votre parent, une partie de la pension de 1,200 livres que vous avez sur la cassette. J'ai attendu le Moment [68] favorable d'en parler au roi, et Sa Majesté a bien voulu distraire 600 livres de votre pension en faveur de M. de Saint-Gervais, pour le mettre en état de se soutenir à son service. Elle a en même temps décidé que cette partie de pension seroit payée des fonds du trésor royal, tandis que la vôtre continueroit de l'être sur la cassette. Je suis fort aise si, dans cette affaire, j'ai réussi à vous satisfaire, comme je le souhaiterois. Mais soyez persuadé qu'il me restera toujours l'envie dé trouver de nouvelles occasions de vous faire connoître les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LXXXII. M. de Paulmy au comte d'Argenson, exilé aux Ormes.

21 février 1758.

Vous ne serez point surpris, mon cher oncle, que toutes les résolutions que j'avois prises de rester dans une place que je pouvois bien remplir suivant vos leçons aient cédé au dégoût et au chagrin de voir les choses empirer, le roi. méprisé et le ministre inconsidéré. Il ne m'a point fallu faire d'efforts pour quitter une

place. où jusqu'à mon; attachement pour vous, qui m'êtes si cher, étoit pour moi une source de tourmens; et au contraire il m'en falloit beaucoup pour y demeurer. Enfin convaincu que je n'y peux faire aucun bien et que je m'y déshonore, j'ai fait prévenir le roi que je me croyois obligé à la retraite , et l'on m'a déjà répondu que l'on l'agréeroit. Il ne manque plus que la formalité [69] d'en parler moi-même, et je vois bien que ce n'est qu'une cérémonie. Cela ne se passera cependant pas sans qu'il soit question de vous de ma part; mals je n'ai eu garde d'en prévenir la personne à qui j'ai parlé d'ailleurs de mon projet.*[*1. Madame de Pompadour.] Je ne crains autre chose , mon cher oncle, sinon que cette seconde retraite vous soit plus sensible que la première, que vous avez soutenue si courageusement.

LXXXIII. Le même au même, après sa démission.

Monsieur le président (Hénault) vous aura fait le tableau de la cour et de Paris. Tout semble annoncer une crise prochaine. Pour vous, mon cher oncle, portez-vous bien, que votre lait passe, continuez à vous faire du bien, et qu'enfin la seule idée de contrainte qui peut vous faire désirer un changement à votre situation finisse. Voilà tout ce qui m'intéresse et ce qui occupe votre neveu , ou plutôt votre fils le plus. respectueux et le plus soumis.

M. de Silhouette se noie, et est regardé comme noyé. Mais l'État va à fond avec lui, et cela fait trembler tout le monde... Je dois prendre pour moi ce que j'ai pris la liberté de vous dire sur la nécessité d'une extrême circonspection, sur la crainte excessive que l'on m'a paru avoir sur vous. On m'a parlé de lettres interceptées et qu'on avoit. Mais croyant sans doute en avoir trop dit, on m'a recommandé un rand secret. Les dernières démarches que j'ai faites sont connues de peu de personnes, même de vos amis.

[70] Je les ai laissé ignorer, entre autres au président, que je réserve pour le cas où il auroit à en tenter une parle maréchal de Belle-Isle. J'assure madame la comtesse (d'Estrades) de mon

attachement et de mon zèle. Madame de Paulmy et ma fille vous embrassent tendrement.

L'archevêque de Tours m'a indiqué un curé, et je le prends suivant votre avis. Il se nomme Guiet.*[*1. M. de Paulmy, remplacé comme secrétaire d'État de la guerre, conservoit encore séance au conseil des ministres. II ne cessa d'y siéger qu'à partir du 3o juin 1758. MM. Rouillé et de Mora: en sortirent en même temps que lui.]

LXXXIV. M. de Paulmy au comte d'Argenson, en exil aux Ormes.

(L'anecdote du paquet mystérieux ouvert en présence du roi et de madame de Pompadour est rapportée dans plusieurs écrits contemporains. Il en est question dans la Correspondance de Grimm (à l'année 1759. Les lettres que nous joignons ici font voir qu'Il ne s'agissoit que de l'accomplissement d'un simple voeu de piété, et non, comme on en avoit répandu le bruit, d'une prédiction de Vincent de Paul sur l'abolition future du christianisme et l'avénement du déisme pur en 1759, ou bien encore une pronostication de la fin du monde pour cette année. Il faut ajouter, pour l'éclaircissement de ce fait, que ('ambassadeur à Venise, ami de Vincent de Paul, duquel provenoit ce dépôt, étoit un homme d'une excessive piété , qui cependant avoit peu de foi dans l'intercession des saints. C'est ce que prouve la consécration de son église seigneuriale, dédiée, [71] avant celle de Ferney, au Père Éternel , Eterno Patri; motif pour lequel il soutint une vive controverse avec les théologiens , et particulièrement avec les jésuites).*[*1. Ce dépôt se trouve ainsi mentionné dans le journal du marquis d'Argenson : “Laissé à Argenson le dépôt de 1658 , revêtu d'une nouvelle enveloppe à trois cachets de mes armes.”-La suscription étoit: Aeterno Patri, Aeternae rerum orgini, sacrum. Quod aperire nefas nisi post annum Domini MDCCLVIII]

Versailles, le 26 décembre 1758.

Mon cher oncle, je profite du départ d'Isnard pour vous remercier de la réponse que vous avez eu la bonté de me faire, et qui m'a été apportée de la part de M. de Senneterre. Je reconnois toujours avec reconnoissance vos sentimens de tendresse et de bonté paternelle. Je ne céderai point à la vive impatience que j'ai de vous aller voir sans. réflexion ni conseil; mais je brûle de le pouvoir, et ne désire rien autant. Il est nécessaire que je vous rende compte de l'objet du petit voyage que j'ai fait aujourd'hui, car il s'agit d'une affaire dans laquelle vous avez le même intérêt que moi.

Vous vous rappelez ce mystérieux paquet laissé par mon bisaïeul pour n'être ouvert qu'après l'année 1758 révolue, c'est-à-dire cent ans après sa date. Cette époque est si près d'arriver, que mille et mille gens viennent m'en parler tous les jours. Il y a sur la première enveloppe du paquet une note de la main de mon père qui porte qu'un abbé Rigaud lui a dit autrefois à Tours que ce paquet contenoit une prédiction de saint Vincent de Paul sur l'état futur de la religion en France.

[72] Cette circonstance se sait et augmente les commentaires et la curiosité. Le roi m'en a parlé plusieurs fois, et en parle encore de temps en temps. La reine y attache de grandes idées. Enfin, au milieu de tout cela, j'ai cru, après y avoir bien réfléchi , devoir prévenir le roi pour qu'il me dit s'il vouloit lui-même ouvrir le paquet, ou s'il vouloit que je l'ouvrisse et lui en rendisse compte. Je viens à cet effet de chez madame de Pompadour, où le roi est venu, et il a été décidé qu'il seroit bien aise de l'ouvrir lui-même ; que j'eusse à revenir mardi prochain, 2 janvier, et que le roi me donneroit son heure pour que je l'ouvrisse devant lui. Je l'ai supplié d'avance , si c'étoit quelque affaire de famille qui par hasard demandât du secret, de vouloir bien le garder; et si c'étoit quelque radotage, comme je le craignois, de ne pas trop se moquer de nos grands-pères. Cela a été bien pris, et ce prologue s'est bien passé. Je vous instruirai dès mardi au soir de la scène véritable, et de ce que nous aurons trouvé. Je crains et je m'attends à la souris, ce qui fait que je n'ai guère d'impatience pour cette belle ouverture. Du reste, tout va ici comme vous pouvez croire. Le nouveau ministre des affaires étrangères *[*1. M. de Choiseul.] est bien puissant, puisqu'il est bien nouveau ; mais il me semble aussi qu'il ne remet rien de ce qu'il peut faire en vertu de son crédit

naissant. On attend toujours la nouvelle de la mort du roi d'Espagne. Je vous embrasse, mon cher oncle, avec la soumission la plus entière et la plus filiale.

Versailles, ce mardi 2 janvier 1759, au soir.

[73] Mon cher oncle, comme je m'y attendois, le paquet ouvert n'est qu'un radotage. Cependant, comme on en parloir tant, il n'étoit peut-être pas hors de propos que le roi sût par lui-même ce qui en étoit. Il le sait maintenant et en hausse les épaules, comme vous ferez vous-même en voyant cette pièce ridicule que Isnard vous remettra et que vous jetterez au feu si vous voulez, ou que vous me renverrez pour la joindre à tant d'autres que mon père a conservées , et qu'il m'a laissées précieusement. Du reste, cela s'est très-bien passé entre le roi et moi. Sa Majesté étoit de bonne humeur; elle a ri avant et après de notre radotage de famille. Il est fâcheux que ce soit si ridicule; mais du moins c'est un ridicule sans conséquence, et il pouvoit y avoir des folies qui eussent compromis les gardiens. Que savoit-on ? Quoi qu'il en soit, nous en voilà quittes. Il est encore bon que vous sachiez que le roi ne l'a point lue, que, l'ayant ouverte et parcourue rapidement devant lui, je me suis contenté de lui dire que c'étoit un acte de dévotion excessive, misérable et sans autre importance. Sur cela le roi m'a dit en souriant : “Cela étant, vous pouvez la garder.” Ensuite il a regardé la signature, et m'a fait quelques questions sur mon bisaïeul. La reine, M. le Dauphin., etc., se sont contentés de ce que je leur ai dit en abrégé. On en a beaucoup parlé jusqu'à aujourd'hui; on n'en parlera plus après-demain. Au reste, ce qui a fait qu'on en a parlé plus sérieusement qu'on [74] ne devoit, et que je me suis cru obligé, après nombre de conseils, de demander au roi s'il vouloit en prendre connoissance , a été l'enveloppe de la main de mon père, que le roi avoit vue et à laquelle il avoit paru faire une sorte d'attention : c'est pourquoi je vous l'envoie avec le reste.

Mon impatience de vous embrasser est toujours la même, et égale ma tendresse, mon respect et ma soumission.

LXXXV. Le marquis de Voyer à Voltaire.

(Cette lettre provient des papiers de Voltaire et a été conservée par les éditeurs de Kehl.)

Aux Ormes, le 31 janvier 1759.

Aussi solitaire que vous, Monsieur, plus heureux parce que je jouis dans la retraite de mon père d'une santé plus forte , j'ai reçu avec sensibilité la lettre que vous m'avez écrite.

Je ne me serois jamais cru dans le cas de parler de haras à l'auteur d'Alzire; mais puisque les haras font un point dans le tout, et que c'est Voltaire qui m'y invite, je profite de l'occasion pour entrer dans quelques détails.

Le peu de secours que l'on accorde à la partie des haras me fait verser des larmes de citoyen sur cette branche essentielle du commerce de l'État.

Ce n'est donc qu'avec les ressources que l'industrie et la misère m'ont indiquées que je [75] suis parvenu dans cinq ou six provinces du royaume à réunir les étalons dans un même lieu; réunion sans laquelle il est impossible de tirer de bonnes productions.

Car, pour vous parler une langue que vous entendrez facilement (puisque toutes les langues vous sont propres), comment espérer qu'un étalon isolé puisse convenir indistinctement à toutes les jumens de son arrondissement? Il faut donc pour appareiller les races plusieurs étalons réunis ; c'est le seul moyen de remédier au défaut d'une partie, par les qualités opposées de l'autre.

C'est d'après ce principe incontestable que j'ai formé les établissemens dont je viens de vous parler. Privé de l'espérance d'établir une administration et une économie générale, je me suis restreint à faire un travail décousu et pour ainsi dire par lambeaux, mais cependant basé sur les mêmes principes.

Plus on a de peine à élever sa famille, plus on chérit ses enfans : je soutiens donc, de préférence à tout, les haras d'Alsace, de Franche-Comté, du Roussillon, de la généralité d'Auch, de celle de Paris, etc., où j'ai établi la meilleure forme possible; et c'est toujours à regret que j'entretiens par des secours foibles et éloignés 'ancienne et mauvaise administration des autres provinces.

Cependant, comme ma place m'oblige à accorder de temps en temps aux plus désespérés quelques palliatifs, je m'y prête, quoique avec répugnance, parce que ce n'est point avec des palliatifs que l'on guérit les grands maux.

En voilà assez et trop pour une lettre, mais [76] cela ne répond point encore à l'objet de vos demandes.

Voici tout ce que je peux faire pour vous contenter en partie :

La première fois que j'envolerai des chevaux en Bresse, j'en désignerai un pour vous; M. le comte de Crangeac, notre inspecteur, aura ordre de vous l'envoyer. Ce comte de Crangeac a un fils capitaine de cavalerie ; ce fils est un bon sujet, et s'il le mérite je lui destine par la suite la place de son père. Vous voyez par là l'impossibilité où je suis de vous accorder la seconde chose dont vous me parlez.*[*1.Voltaire demandoit la place d'inspecteur des haras du pays de Gex.] J'en suis fâché, vous pouvez le croire, mais vous ne me blâmerez pas et je le crois. Adieu.

Monsieur, il n'y a pas un habitant des Ormes qui ne désirât que les Délices fussent sur les bords de la Vienne : ils y seroient si vous y étiez. Vous connoissez les sentimens de tous les d'Argenson pour vous; je vous prie dans le nombre de distinguer les miens.

DE VOYER D'ARGENSON.

LXXXVI. Billet de Voltaire à M....

Au château de Ferney, 6 auguste 1764.

Mon âge et mes infirmités, Monsieur, ne me permettent pas de répondre régulièrement aux lettres dont on m'honore. Je savois depuis longtemps l'heureux accouchement de madame de Voyer. J'ai été attaché toute ma vie à MM. d'Argenson. M. et madame de Voyer étoient faits pour [77] braver des préjugés aussi ridicules que funestes, et tous nos jeunes conseillers du parlement qui n'ont point eu la petite vérole serment beaucoup plus sages de se faire inoculer que de rendre des arrêts contre l'inoculation. Si vous voyez M. et madame de Voyer, je vous prie, Monsieur, de leur présenter mes hommages, et d'agréer les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE ,

Gentilhomme ordinaire du roi.

LXXXVII. Voltaire au marquis de Voyer.

Au château de Ferney, 12 octobre 1770.

Je ne suis pas étonné qu'un maître de poste tel que vous mène si bon train l'auteur du Système de la Nature.*[*1. Livre du baron d'Holbach, sous le nom de Mirabaud, dont M. de Voyer avoit écrit une réfutation. Cette réfutation nous est inconnue; mais, suivant la lettre de Voltaire, on se tromperoit fort si l'on croyoit qu'elle fût écrite dans un sens purement spiritualiste et religieux : c'étoit probablement tout à fait l'inverse qu'il y eût fallu chercher.] Il me paroît que les maîtres de poste de France ont bien de l'esprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'est aussi la destinée du château des Ormes, où je me souviens d'avoir passé des jours bien agréables.

Je ne savois pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philosophe; vous l'êtes, et de la bonne secte. Je n'approche pas de vous, car je ne sais que douter. Vous souvenez-vous d'un certain Simonide à qui le roi Hiéron demandoit ce qu'il pensoit de

tout cela? Il prit [78] deux jours pour répondre, ensuite quatre , puis huit; il doubla toujours, et mourut sans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en est peut-être une de dire que les choses iront toujours leur train , quelque opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir sur Dieu, sur l'âme, sur la création, sur l'éternité de la matière, sur la nécessité, sur la liberté, sur la révélation, sur les miracles, etc., etc. On raisonnera toujours sur l'autre monde, mais sauve qui peut dans celui-ci.

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, Monsieur, me donne une grande estime pour son auteur, et un regret bien vif d'être si loin de lui. Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de le revoir, mais je lui serai bien respectueusement attaché à lui et à toute sa maison jusqu'au dernier moment de ma vie.

V.

LXXXVIII. Lettre au marquis de Paulmy.

Paris, 10 avril 1785.

Monsieur, recevez tous mes remerciemens du don que vous avez la bonté de me faire de deux ouvrages de M. votre père : je les dévore, quoique l'un me fût très-connu , mais ils excitent ma sensibilité. Je reconnois une conversation et une société où j'ai eu le bonheur de prendre mes premières instructions. Je me reporte à Segrés, le Tusculum de l'homme d'État rendu à lui-même et à ses goûts, entretenant ses amis de la patrie, des devoirs et de l'amitié. Je [79] ne différerai pas , Monsieur, à vous aller témoigner toute ma reconnoissance. Je I'aurois déjà fait si je n'eusse été occupé comme je le suis encore de l'inquiétude de ma fille sur la santé de M. le marquis de Roncherolles, son beau-père, dont l'âge ne rassure pas, etc.

Signé : D'AINE.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

[80]

[81] PENSÉES ET MAXIMES

Éclaircissement sur les manuscrits du Louvre.

[82] Les pensées de l'auteur sur divers sujets sont intitulées Remarques en lisant. Il les avoit lui-même numérotées depuis 1 jusqu'à 3,520; cependant le manuscrit subsistant ne commence qu'au numéro 928, et offre diverses lacunes.

Une autre série de sentences est intitulée Pensées sur la réformation de l'État, numérotée jusqu'au chiffre 773 ; elle ne débute qu'au 611.

Ce simple aperçu fait concevoir combien, malgré leur étendue, les dossiers du Louvre sont incomplets. Avec toutes les contradictions et les divagations qu'ils renferment, que seroient celles qui nous échappent, faute de les connoître?*[*1. Il suffit de lire les deux portraits opposés de M. de Chauvelin relatés par M. Chiruel, à la suite du journal de Barbier, pour en donner une idée. Si jamais tout s'imprime in extenso, bon Dieu! quel galimatias et quelle cacophonie!]

D'ailleurs l'auteur avoit l'intention de revoir ces fragments, de les retoucher et de les uniformiser. Il avoit même commencé ce travail, ainsi que l'indiquent les analyses qui se lisent en marge; mais il ne l'a jamais terminé, et d'ailleurs t'eût toujours été à refaire. II vaudra donc mieux suivre l'ordre des dates ou des numéros que celui des matières.

L'auteur s'exprimoit ainsi : “Mon dessein, dans le présent ouvrage, seroit de le composer par maximes coupées, a dans le

goût de celles de la Bruyère, que je trouve bien plus satisfaisantes que ses caractères. Dans ce but, j'ai fait une table des matières, que j'ai rangée par ordre : Religion, Commerce, Mariage, etc. Je disposerois suivant cet ordre mes maximes, coupées en apparence, c'est-à-dire a ne contenant que de courts argumens comme une dissertation, mais cependant une suite et un tissu imperceptibles, a ce qui plats bien plus aujourd'hui, et persuade davantage. Je a lirois donc chaque numéro, et, m'en étant rempli la tête, j'en prendrois l'esprit, le précis et le fort, pour en composer ces morceaux sous une forme nerveuse et neuve.”

[83] PREMIÈRE SÉRIE.

REMARQUES EN LISANT. -JUGEMENS SUR DIVERS AUTEURS.

De l'amitié et de l'indifférence pour autrui.

(Loisirs d'un ministre.)

J'ai souvent entendu avancer cette mauvaise maxime : Qui n'est pas grand ennemi n'est pas bon ami; c'est-à-dire sans doute que qui n'est pas capable de mettre dans les effets de sa haine et dans ses vengeances beaucoup d'audace n'en mettra pas non plus quand il s'agira de servir ses amis. Mais distinguons entre les excès dans lesquels ces passions peuvent nous entraîner et les suites d'une liaison sage et réfléchie. L'amitié ne doit être que de ce dernier genre. Si elle devenoit passion, elle cesseroit d'être aussi estimable et aussi respectable qu'elle l'est. Elle auroit tous les dangers de l'amour, qui fait faire autant de fautes que la haine et la vengeance. Dieu nous garde de trop aimer, aussi bien que de trop haïr! Mais il faut [84] bien aimer jusqu'à un certain point. Le coeur de l'homme a besoin de ce sentiment, et il fait du bien à notre esprit, quand il ne l'aveugle pas. Mais la haine et le désir de la vengeance ne peuvent jamais que nous tourmenter. On est heureux de ne point haïr; mais en aimant sensément, ne peut-on servir ardemment ses amis, mettre de la vivacité, de la suite même

de la ténacité, dans les affaires qui les intéressent? Eh! faut-il donc être cruel pour les uns parce que l'on est tendre pour les autres, persécuteur pour être serviable? Non, pour moi, je déclare que je suis un foible ennemi, non-seulement en force, mais en intention, quoique je sois un ami très-zélé et très-essentiel.

Si j'ai essuyé quelques reproches sur ma prétendue indifférence pour les gens avec qui je vis le plus habituellement, trois d'entre eux en méritent bien davantage, et je ne les estime pas moins. Leurs noms sont bien connus dans le monde, puisque ce sont : 1. M. de Fontenelle, 2. le président de Montesquieu, 3. le président Hénault.

M. de Fontenelle.*
[*1. Fontenelle mourut le 9 janvier 1757, à l'âge de cent ans moins trente-cinq jours.]

Le premier est atteint et convaincu d'une espèce d'apathie, peut-être blâmable relativement aux autres , mais excellente pour sa propre conservation, puisque, n'étant occupé que de lui, et se trouvant assez aimable pour que les autres s'en occupent, il a ménagé son tempérament frêle et délicat, a toujours pris ses aises , et poussé
[85] sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, avec la douce espérance de voir la révolution du siècle entier. Chaque année lui vaut un nouveau degré de mérite, et ajoute à l'intérêt que l'on prend à son existence. On le regarde comme un de ces chefs-d'oeuvre de l'art, travaillés avec soin et délicatesse, qu'il faut prendre garde de détruire, parce qu'on n'en fait plus de pareils. I1 nous rappelle non-seulement ce beau siècle de Louis XIV, si noble, si grand, que quelques-uns d'entre nous ont vu finir, mais encore l'esprit des Benserade, des Saint-Évremond, des Scudéry, et le ton de l'hôtel de Rambouillet, dont on peut croire qu'il a respiré l'air sur le lieu même. Il l'a, ce ton, mais adouci, perfectionné, mis à la portée de notre siècle, moins obscur, moins pédantesque que celui des beaux esprits qui fondèrent l'Académie, moins précieux que celui de Julie d'Angennes et de sa mère. Sa conversation est infiniment agréable , semée de traits plus fins que frappans, et d'anecdotes piquantes sans être méchantes, parce qu'elles ne portent jamais que sur des objets littéraires ou galans, et des

tracasseries de société. Tous ses contes sont courts, et par cela même plus saillans. Tous finissent par un trait, condition nécessaire aux bons contes. Les éloges qu'il prononce à l'Académie des sciences sont du même ton que sa conversation, par conséquent ils sont charmans. Mais je ne sais si la façon dont il les présente est celle qui devroit être employée. Il s'attache au personnel des académiciens, cherche à les caractériser, à les peindre, entre jusque dans les détails de leur vie privée; et, comme c'est un peintre agréable, [86] on admire ses portraits. Ne pourroit-on pas reprocher à quelques-uns d'être comme ces belles gravures que l'on trouve à la tête des éloges de certains héros ? Elles nous apprennent quelles étoient leurs physionomies, mais nous laissent encore à désirer sur ce qu'ils ont fait.

Il me semble que l'éloge d'un académicien ne devroit être que l'extrait ou le crayon de ses travaux académiques. On peut objecter à cela qu'il se rencontre quelques académiciens dont les travaux et les talens ne fournissent pas matière à un grand éloge. Mais, d'un côté, la sécheresse, ou même le refus des éloges, est un moyen d'empêcher l'académie d'admettre des sujets qui lui feroient peu d'honneur; de l'autre, on peut faire valoir en faveur de ceux qui n'y sont admis que comme honoraires la protection qu'ils ont accordée aux sciences , les bienfaits qu'ils ont procurés aux savans, et louer du moins leur zèle. Il faut convenir cependant que Fontenelle, en sauvant avec beaucoup d'art la sécheresse des matières qui ont fait l'objet du travail de ceux qu'il loue, dit du moins presque toujours ce qu'il faut dire. Il est à craindre que ses successeurs ou ses imitateurs ne trouvent plus court d'en parler fort peu ; alors ils auront tout à fait manqué leur sujet.

Mais je reviens au personnel de Fontenelle. On sait qu'il n'aime rien vivement ni fortement; mais on le lui pardonne, et on ne l'en aime que mieux, car c'est pour lui-même qu'on l'aime , sans exiger de retour et sans s'en flatter. On pourroit dire de lui ce que madame du Deffant dit de son chat : “Je l'aime à la folie, parce que c'est la plus aimable créature du [87] monde; mais je m'embarrasse peu du degré de sentiment qu'il a pour moi. Je serois au désespoir de le perdre , parce que je sens que c'est ménager et perpétuer mes plaisirs que d'employer tous mes soins à conserver l'existence de mon chat.”

Le président de Montesquieu.*

[*1. Mort en 1755 , à l’âge de soixante-six ans.]

Le président de Montesquieu n'est pas aussi vieux que Fontenelle, et a bien autant d'esprit que lui; mais leurs genres ne se ressemblent pas. Il semble que l'on devroit exiger davantage du président dans la société , parce qu'il est plus vif, qu'il paroît plus actif, même plus susceptible d'enthousiasme. Au fond, ces deux coeurs sont de la même trempe. M. de Montesquieu ne se tourmente pour personne. Il n'a point pour lui-même d'ambition. Il lit, il voyage, il amasse des connoissances; il écrit enfin, et le tout uniquement pour son plaisir. Comme il a infiniment d'esprit, il fait un usage charmant de ce qu'il sait; mais il met plus d'esprit dans ses livres que dans sa conversation , parce qu'il ne cherche pas à briller et ne s'en donne pas la peine. Il a conservé l'accent gascon qu'il tient de son pays, et trouve en quelque façon au-dessous de lui de s'en corriger. Il ne soigne point son style, qui est bien plus spirituel, et quelquefois même nerveux, qu'il n'est pur. Il ne s'attache point à mettre de méthode et de suite dans ses ouvrages ; aussi sont-ils plus brillans qu'instructifs. Il a [88] conçu de bonne heure du goût pour un genre de philosophie hardie, qu'il a combiné avec la gaieté et la légèreté de l'esprit françois, et qui a rendu ses Lettres persanes *[*1. Elles ont paru en 1721.] un ouvrage vraiment charmant. Mais si d'un côté ce livre a produit de l'enthousiasme, de l'autre il a occasionné des plaintes assez fondées. Il y a des traits d'un genre qu'un homme d'esprit peut aisément concevoir, mais qu'un homme sage ne doit jamais se permettre de faire imprimer. Ce sont cependant ceux-là qui ont vraiment fait la fortune du livre et la gloire de l'auteur. Cet ouvrage lui a valu l'entrée de l'Académie, et l'on a justement reproché à M. le cardinal de Fleury, si sage d'ailleurs, d'avoir montré en cette occasion une mollesse qui pourra avoir de grandes conséquences par la suite. Le président a quitté sa charge , pour que sa non résidence à Paris ne fût point un obstacle à ce qu'il fût reçu de l'Académie; il a pris pour prétexte qu'il alloit travailler à un grand ouvrage sur les lois. Le président Hénault, en quittant la sienne, avoit donné la même raison. On a plaisanté sur ces messieurs, en disant qu'ils quittaient leur métier pour aller l'apprendre.

Au fait, Montesquieu vouloit voyager pour faire des remarques philosophiques sur les hommes et les nations. Déjà connu par ses Lettres persanes, il a été reçu avec enthousiasme et empressement, en Allemagne, en Angleterre et même en Italie. Nous ne connaissons pas toute l'étendue de la récolte d'observations et de réflexions qu'il a faite dans ces différens pays. Il n'a encore publié, [89] depuis son retour, qu'un seul ouvrage, imprimé en 1734, intitulé: Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. Il y paroît aussi spirituel, plus lumineux et plus réservé que dans les Lettres persanes, la matière ne l'engageant point dans les mêmes écarts. On prétend qu'il se prépare enfin à publier son grand ouvrage sur les lois. J'en connois déjà quelques morceaux, qui, soutenus par la réputation de l'auteur, ne peuvent que l'augmenter. Mais je crains bien que l'ensemble n'y manque, et qu'il n'y ait plus de chapitres agréables à lire, plus d'idées ingénieuses et séduisantes, que de véritables et utiles instructions sur la façon dont on devroit rédiger les lois et les entendre. C'est pourtant là le livre qu'il nous faudroit, et qui nous manque encore, quoiqu'on ait déjà tant écrit sur cette matière.

Nous avons de bons instituts de droit civil romain, nous en avons de passables de droit françois; mais nous n'en avons absolument point de droit public général et universel. Nous n'avons point l'esprit des lois, et je doute fort que mon ami, le président de Montesquieu, nous en donne un qui puisse servir de guide et de boussole à tous les législateurs du monde.*[*1. L'Esprit des Lois parut en 1748.] Je lui connois tout l'esprit possible, il a acquis les connoissances les plus vastes , tant dans ses voyages que dans ses retraites à la campagne ; mais je prédis encore une fois qu'il ne nous donnera pas le livre qui nous manque , quoique l'on doive trouver dans celui qu'il prépare beaucoup [90] d'idées profondes, de pensées neuves, d'images frappantes, de saillies d'esprit et de génie, et une multitude de faits curieux, dont l'application suppose encore plus de goût que d'étude.

Je reviens au caractère qu'il porte dans la société : beaucoup de douceur, assez de gaieté, une égalité parfaite, un air de simplicité et de bonhomie qui, vu la réputation qu'il s'est déjà faite , lui forme un mérite particulier. Il a quelquefois des distractions, et il lui échappe des traits de naïveté qui le font trouver plus aimable,

parce qu'ils contrastent avec l'esprit qu'on lui connoît. J'oubliois de parler de son petit poème en prose dans le goût grec , intitulé le Temple de Gnide. Je ne sais si la réputation que le président s'étoit déjà faite par les Lettres persanes n'a pas contribué à faire priser ce petit morceau plus qu'il ne mérite. Il y a beaucoup d'esprit, quelquefois des grâces et de la volupté , dont la touche en quelques endroits est même un peu forte , et il y règne un ton d'observations philosophiques qui caractérise l'auteur, mais n'est point du tout du genre. Fontenelle n'eût pas fait sans doute les Considérations sur les Romains; mais le Temple de Gnide eût été mieux construit par lui que par Montesquieu.

Je n'opposerai point la' galanterie du président à celle de Fontenelle, parce que Montesquieu n'en a point. Il ne fait que peu ou point de vers ; mais on le trouve aimable dans la société, indépendamment de la galanterie et de la poésie. Fontenelle, au contraire, a besoin de toutes ces ressources. L'esprit avec lequel il débite ce qui, dans la bouche de tout autre , seroit des fadeurs, [91] et ses grâces, font valoir sa science et son érudition, qui ne sont peut-être pas bien profondes.

Le président Hénault.

Le président Hénault*[*1. Fils d'un fermier général, naquit en 1685, mourut le 24 novembre 1770. Pour bien concevoir la portée des épigrammes doucereuses de M. de Paulmy, rappelons-nous que ce dernier, à sa sortie du ministère , s'était singulièrement refroidi envers son ancien familier, qui demeura dans la même intimité avec le maréchal de Belle-Isle, ami de la place plus que du ministre : Mais j'ai gardé pour confident Leur bon ami le président.] ne tiendra peut-être point au temple de mémoire une place aussi distinguée que les deux autres; mais je trouve que, dans la société, il mérite la préférence sur eux. Il est moins vieux que Fontenelle , et moins gênant, parce qu'il exige moins de soins et de complaisance. Au contraire, il est très-complaisant lui-même, et de la manière la plus simple, et l'on peut dire la plus noble. Les actes de cette vertu ont l'air de ne lui rien coûter. Aussi y a-t-il des gens assez injustes pour croire qu'il prodigue, sans sentiment et sans distinction, les politesses à tout le monde; mais ceux qui le

connoissent bien et le suivent de près savent qu'il sait les nuancer, et qu'un jugement sain et un grand usage du monde président à la distribution qu'il en fait. Son caractère , surtout quand il étoit jeune , paroissoit fait pour réussir auprès des dames ; car il avoit de l'esprit, des grâces , de la délicatesse et de la finesse. Il cultivoit avec succès la musique, la poésie et la littérature légère.

[92] Sa musique n'étoit point savante, mais agréable. Sa poésie n'étoit point sublime; il a pourtant essayé de faire une tragédie : elle est foible, mais sans être ni ridicule, ni ennuyeuse. Du reste, ses vers sont dans le genre de ceux de Fontenelle, ils sont doux et spirituels; sa prose est coulante et facile; son éloquence n'est point mâle, ni dans le grand genre, quoiqu'il ait remporté des prix à l'Académie françoise, il a déjà plus de trente ans. Il n'est jamais ni fort, ni élevé , ni fade , ni plat. Il a été quelque temps père de l'Oratoire. Il a pris dans cette société le goût de l'étude, et y a acquis quelque érudition, mais sans aucune pédanterie. On m'a assuré qu'au Palais il étoit bon juge, sans avoir une parfaite connoissance des lois, parce qu'il a l'esprit droit et le jugement bon. Il n'a jamais eu la morgue de la magistrature, ni le mauvais ton des robins. Il ne se pique ni de naissance, ni de titres illustres. Mais il est assez riche pour n'avoir besoin de personne ; et dans cette heureuse situation, n'affichant aucunes prétentions, il se place sagement au-dessous de l'insolence et au-dessus de la bassesse. Il y a de grandes dames qui lui ont pardonné le défaut de naissance, de beauté, et même de vigueur. Il s'est toujours conduit, dans ces occasions , avec modestie, ne prétendant qu'à ce à quoi il pouvoit prétendre. On n'a jamais exigé de lui que ce qu'il pouvoit aisément faire. A l'âge de cinquante ans, il a déclaré qu'il se bornoit à être studieux et dévot. Il a fait une confession générale des péchés de toute sa vie, et c'est à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant : On n'est jamais [93] si riche que quand on déménage. Au reste, sa dévotion est aussi exempte de fanatisme, de persécution, d'aigreur et d'intrigue, que ses études de pédanterie. Il s'occupe à rédiger un abrégé chronologique de notre histoire, qui aura le mérite de rassembler une chronologie exacte, des tables bien faites , un sommaire de faits méthodiquement exposés, et de n'être ni sec, ni aride, ni plat, ni ennuyeux. Non-seulement on pourra y chercher et y trouver tout ce dont on aura besoin pour fixer dans sa tête les principales époques de notre histoire; mais on pourra lire cet abrégé d'un bout à l'autre sans s'ennuyer, l'auteur ayant ménagé à ses lecteurs sur cette longue

route, pour ainsi dire, des repos. Les faits les plus intéressans y seront exposés avec clarté et précision, et des remarques particulières détermineront, à chaque grande époque, quels ont été alors nos moeurs et nos principes. Enfin, ce livre, excellent par lui-même, servira de modèle à un grand nombre de livres bons et utiles. Il y a lieu de croire sue bientôt toutes les autres histoires seront écrites suivant la même méthode, et que ce premier ouvrage sera le derme d'un nouveau genre instructif. Je conviens cependant que la gloire littéraire du président Hénault n'égalera jamais celle de Fontenelle et de Montesquieu; mais je crois que son seul ouvrage sera plus utile que tous les leurs, parce qu'il ouvrira une nouvelle carrière au progrès des sciences, tandis que les autres ne produiront que de mauvais imitateurs, qui s'égareront en voulant marcher sui leurs traces. Au surplus, pour réduire en peu de mots le caractère du président Hénault, [94] il est souple sans fourberie, doux sans fadeur, serviable sans intérêt ni ambition, complaisant sans bassesse, bon ami sans enthousiasme ni prévention. C'est un modèle dans la société, aussi parfait. que son livre en est un dans son genre.

Manuscrits. Juillet 1747. La tragédie de François second, par le président Hénault, est une imitation du théâtre anglois, dont le sieur de la Place nous donne aujourd'hui la traduction.

L'auteur a mis en action un règne entier, dont la durée n'est, il est vrai, que de dix-huit mois. Cela pouvoit être mieux exécuté. Du moins est-ce une idée qui doit fructifier. Ainsi, sur le petit théâtre que je fais construire à ma maison de campagne , je voudrais qu'au lieu de nous fatiguer à retenir des rôles Insipides, chacun de nous se pénétrât bien d'un personnage historique , de son caractère et des faits qui le concernent, et s'efforçât ensuite de le représenter de son mieux en récitant les paroles d'abondance. Ce seroit un passe-temps à la fois instructif et plein d'attraits.

Ms. 1750.

M. de Fontenelle a maintenant quatre-vingt-quatorze ans. Dernièrement il voulut ramasser le gant d'une dame, et tomba tout de son long : “Ah ! ma belle dame, s'écria-t-il, que n'ai-je encore quatre-vingts ans!” Le tour d'esprit que s'est fait ce

charmant écrivain consiste à présenter aux hommes simples une phrase banale, une proposition commune et rebattue, mais appliquée de telle sorte qu'elle offre aux gens d'esprit un sens tout opposé, fin , neuf et délicat. Il disoit au cardinal [95] Dubois, premier ministre d'un jeune roi : “Monseigneur, vous travaillez d vous rendre inutile.” Le gazetier hollandois crut devoir corriger utile.

Cela vouloit dire qu'en instruisant sincèrement le roi, en le rendant habile, ce prince n'auroit bientôt plus besoin de maître ni de ministre.

Pélée dit à Thétis :

Je ne crains rien pour moi, vous êtes immortelle.

Un nigaud du parterre crut que l'acteur se trompoit, qu'il devoit dire pour vous. Mais la délicatesse d'un amant exige qu'il ne songe qu'à sa maîtresse, et nullement à lui-même, dans les craintes qui l'agitent.

-- Ce ton est devenu celui de la société, où Fontenelle a eu mille imitateurs. Mais comme on outre toujours le modèle qu'on s'est choisi, l'on n'a plus employé que les expressions les plus vulgaires, pour faire ressortir la finesse des propos. Il a été de bon ton de ne rien ignorer, du sceptre à la houlette, et du trône aux halles. On nous a donné les Écosseuses de pois et les Étrennes de la Saint-Jean. On a publié de magnifiques éditions des théâtres de la Foire.

La poissarderie est devenue de mode, pourvu qu'on y joigne la finesse, et surtout la malignité, que le caustique, le mordant , la peste , l'assaisonnent et y président. Cette malice de coeur éclate par où elle peut, aujourd'hui que la politesse a réprimé toute violence extérieure, pour faire germer davantage la noirceur intérieure. On ne vit que de cela dans le monde.

Avec cela Fontenelle est Normand, d'une nation [96] naturellement bonne à soi seule et méchante au prochain.

Convenons que l'art de la plaisanterie a fait de nos jours de grands progrès. Les vers burlesques de Scarron, qui réjouissoient tant nos pères , choquent notre goût plus épuré. Il n'est point de faiseur de parodies pour l'opéra comique qui ne fasse cent fois mieux que la fameuse apothéose de la perruque de Chapelain. La plaisanterie étoit dans son enfance au beau siècle de Louis XIV. Le nôtre est arrivé à la perfection dans la bagatelle. Autant sommes-nous déchus dans le genre sublime , autant avons-nous marché dans le frivole. De nos jours aussi la fatuité s'est déguisée sous les traits de la sottise, et la méchanceté en niaiserie. M. de Maurepas a porté ce genre à la cour, et y a excellé. Avec des talens médiocres pour le ministère, il s'est fait passer pour un homme d'infiniment d'esprit. Tant que son persifflage n'a atteint que les subalternes, il a réussi; mais quand il s'en est pris au maître, tout son esprit n'a pu le sauver.

Comment on doit faire les honneurs de chez soi; Madame et M. Geoffrin. (Loisirs d'un ministre.)

Ce que l'on exige à présent des maîtres, et même des maîtresses de maison , c'est de n'avoir point l'air d'être trop occupés du soin de faire les honneurs de chez eux. Rien ne paroît plus ridicule que de voir la dame du logis s'agiter, se tourmenter, donner des clefs pour aller chercher différentes choses qu'elle a sous sa garde particulière, [97] et qu'elle ne donne qu'à mesure et pour les grandes occasions; ensuite de presser à table les gens de manger ce qu'elle croit bon , comme s'ils n'étoient pas tous les jours à portée de faire aussi bonne chère. Ces manières sont si bourgeoises, si provinciales et si campagnardes, qu'elles sont même à présent bannies des bonnes maisons bourgeoises de Paris, des provinces et des châteaux. Il faut que l'on ait l'air si bien 'monté dans une maison, que le maître ou la maîtresse n'aient qu'un signe à faire , ou un mot à dire, pour que rien ne manque et que tout. le monde soit bien servi.

Mais si, dans le courant de la journée, on ne paroît s'inquiéter de rien , il faut qu'une maîtresse de maison se réserve des momens où, étant au milieu de ses domestiques seuls, sans aucuns témoins étrangers, elle compte la dépense de la veille et donne ses ordres pour celle du jour et du lendemain; il faut qu'elle sache ce que tout coûte, et ce que tout devient. Dans les maisons dont les maîtres sont trop grands pour s'occuper de ces soins , il faut qu'un intendant sûr et fidèle s'en charge ; mais que, comme dans un spectacle bien monté, les machines et les décorations soient si bien préparées, qu'au moment de la représentation tout paroisse être l'effet d'un coup de baguette.

Je connois une maison assez bourgeoise (celle de madame Geoffrin),*[*1. Marie-Thérèse Rodet, née en 1699, morte en 1777. Son mari fut un des principaux actionnaires de la manufacture de glaces au faubourg Saint-Antoine. On aime à voir M. de Paulmy prendre ici la défense du bon M. Geoffrin, sur le compte duquel tant de plaisanteries avoient cours, dans la société qu'il recevoit si bien. Tantôt on lui faisoit lire un ouvrage au rebours, en commençant par le dernier tome, tantôt on lui faisoit relire plusieurs fois le même volume, et M. Geoffrin n'y trouvoit rien à redire, sinon que l'auteur était un peu obscur ou se répétoit trop souvent, etc.] mais dont les maîtres sont riches et aisés, où .l'ordre ordinaire des [98] choses est renversé. Communément c'est la femme qui se charge de la dépense journalière; là, c'est tout le contraire : la maîtresse de la maison se pique de bel esprit, et un des moyens qu'elle emploie pour se faire une brillante réputation est de donner régulièrement certains jours à dîner, d'autres à souper, à ceux et celtes qui ont la réputation d'avoir le plus d'esprit et de connoissances. La fortune de son mari peut suffire à cette dépense , et le bonhomme s'y prête de bonne grâce, aimant autant que sa femme ait ce goût-là qu'un autre. Mais quoiqu'il ne paroisse prendre aucun intérêt aux dissertations qui se font en sa présence, qu'il ne fasse pas une question et ne dise pas un mot, je sais de bonne part qu'il s'en amuse. Que savons-nous s'il ne les écoute pas même avec un esprit de critique ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet homme qui ne dit mot, ou ne parle que pour servir à table de la façon la plus honnête , mais la plus simple , qui n'a l'air d'être dans la maison que comme un complaisant de madame , et de n'y rien ordonner, passe toutes ses matinées à régler la dépense, à ordonner les repas, à en dresser les menus. Il gronde sévèrement les domestiques quand ils ont manqué à quelque chose

, leur prescrit des lois précises et exactes pour l'avenir. Ses gens tremblent devant lui. Il prend [99] même la liberté de gronder sa femme, lorsque, par sa faute, la dépense est trop forte ou que la chère n'est pas assez bonne.

Il n'y a rien qu'un observateur philosophe ne mette à profit , et l'étude de ces petits intérieurs de ménage est tout aussi profitable qu'une autre.

Observations sur les Romains, de l'abbé de Mably, en deux parties, Genève 1751. (Manuscrits.)

L'auteur est de mes amis; il m'a donné ce livre. Il avoit ci-devant donné le parallèle des François et des Romains; depuis, il les a désassemblés. Il a donné l'an passé des observations sur les Grecs; il en donne aujourd'hui sur les Romains, et bientôt il prétend en donner sur le gouvernement françois. Son style est noble, mais quelquefois trop guindé et trop inintelligible. Il y a quelques pensées politiques, mais non aussi élevées ni aussi profondes qu'il le croit. Il est plus amateur de la haute morale et de la haute politique qu'il n'en a le talent et le génie. Que de gens sont médiocres faute de savoir bien choisir leur genre !

Boileau.

J'ai relu les poésies de Boileau Despréaux, dans l'édition nouvelle.

C'est le meilleur poète didactique qui ait jamais été. Mais sa plaisanterie est lourde, et même sa satire, pour laquelle il est si renommé, n'a rien de fin ni de délicate raillerie. Oh! que l'on est aujourd'hui caustique de bien meilleur goût! Je crois l'avoir dit ailleurs, un pâtissier [100] qui fait des parodies pour l'opéra-comique travaille cent fois au-dessus de l'Apothéose de la perruque de Chapelain et de cette misérable parodie du Cid.

Les plaisanteries de Boileau sur les personnes sont d'un railleur lourd et grossier. La plaisanterie dont le bon goût dérive de frivolité, de légèreté, de finesse , étoit dans l'enfance au beau siècle de Louis XIV. Depuis cela, nous avons fait un chemin prodigieux dans la bagatelle. Ainsi le siècle a haussé; et décrie ce qui étoit sublime alors.

Boileau parle mal de Quinault, le père de la lyre, parce qu'il ne l'entend pas ou qu'il est dominé par un envie injuste. Il parle peu de La Fontaine : c'est qu'il n'aimoit pas la nature aimable et badine. Boileau discouroit avec le président de Lamoignon, à Basville, tantôt sur l'amour de Dieu, tantôt sur M. Arnaud et contre les jésuites. C'étoit un philosophe sage, austère, un Caton , qui s'étoit fait poëte ayant à cela quelque vocation, par feu d'esprit et par sa condition. Il porta sa sagesse, sa lumière, sa profondeur dans le dogme des belles-lettres et de la poésie. Il exprima noblement ce qu'il sentoit noblement.

La poésie obéit, quoique lentement et avec effort, à ses sentimens intimes. Tel fut Boileau, à ce qu'il me semble.

919. Contes orientaux. (Décembre 1741.)

Livre nouveau, qu'on assure traduit de l'arabe par les enfans de langue que le roi fait [101] élever, et d'après des manuscrits qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque du roi. Pour moi, je ne les crois qu'imités par une traduction libre, et qu'on y a ajusté, brodé, ce qu'on a jugé à propos. On y a fait des applications sur le roi et le ministère. Cela a fait courir le bruit qu'on alloit le défendre; mais cela n'a abouti qu'à le faire un peu mieux vendre par le libraire. La naissance de Mahomet est un morceau singulier, et qui scandalise les foibles. On y voit la parodie de la plus auguste naissance que les hommes connoissent. Il y a des traits sur les ministres vertueux et disgraciés. Le sage Abul-Melek revient à la confiance du roi par l'entremise d'une maîtresse qui a guéri le roi de son insomnie. Cela devroit ressembler, dit-on, à madame de Mailly et M. de Chauvelin.

930. Lettre sur la dernière comète. (Mai 1742.)

La Lettre sur la dernière comète est de Maupertuis. Cet auteur, qui est aujourd'hui la coqueluche des femmes savantes, copie Fontenelle autant qu'il peut. Il traite des bons et des mauvais effets que les comètes peuvent causer à la nature. Il fait trembler en prédisant qu'elles peuvent passer tout près de la terre, et même la choquer et la briser. Il fait peur de leur queue, qui pourroit jeter des influences funestes. Il dit que celle-ci n'est rien, mais que la grande comète qui parut en 168o pourroit bien revenir en 1757 ou 58, et que ce pourroit être un déluge ou la fin du monde.

Justement je me trouve avoir à Argenson [102] un paquet cacheté laissé par mon aïeul, et qu'il a défendu à sa famille d'ouvrir avant la fin de l'année 1758. On peut croire que c'est une prédiction à ses enfans de prendre des précautions pour ce temps-là. Mon aïeul étoit grand dévot et homme à oraisons.

1055. Moncrif. Les professeurs d'un art, mauvais artistes.

Grotius, auteur divin de traités de droit public, a été un chétif ambassadeur.

Moncrif, qui a fait le Traité des moyens de plaire, est un des hommes qui aient déplu à plus de gens et plus gratuitement. Par des manières fat, ennuyeuses , peu de suite dans sa conduite, il a plu à peu de gens qui à peine ont osé l'avouer.

1199. Les Moeurs, en 3 petits volumes, par Toussaint, avocat. (1748.)

Livre nouveau, qui vient de coûter la liberté à son auteur. C'est un excellent livre , à cela près qu'il parle trop naïvement sur le culte extérieur. On y voit d'ailleurs le plus galant homme, le plus honnête homme de la société , n'en respirant que le bonheur.

Livre très-bien écrit, et qui rendroit la société heureuse, si elle pouvoit le devenir par un livre.

Ce pauvre homme aura été bien surpris de se voir arrêté. Son livre sera jeté au feu par la main du bourreau, et je ne sais pas ce qui lui arrivera, à lui qui pourra passer pour un hérésiarque. Il n'hésite pas à dire, par exemple, que [103] les peines de damnation ne peuvent être éternelles, que Dieu est trop bon pour vouloir autre mal à ses créatures qu'en vue de les corriger. Or la damnation éternelle ne corrige pas. Il devoit étudier davantage son dernier chapitre, qui est celui des égards; il ne seroit pas tombé dans le mal qui va lui arriver.

1128. Mémoires de Sully, nouvelle édition en 3 volumes in-4.

Excellent livre et qu'on ne peut trop lire. On y voit que Henri IV n'étoit qu'un bien bonhomme et un bon militaire, sui gâtait tout ce à quoi il touchait. Mais il avait bon coeur, et revenait toujours à son Sully; que Sully fit toute sa grandeur; que Sully n'aimait pas les manufactures, mais l'agriculture, et que, par une marche contraire, Colbert a dépeuplé les provinces et introduit le luxe destructeur.

1232. Histoire de Louis XI, par le sieur Duclos, 3 volumes in-12. 1745.

Lu ce livre, excepté le troisième volume, qui est de pièces curieuses et de preuves, que je n'ai fait que parcourir. L'auteur est un homme de beaucoup d'esprit et de deux académies. Il vit en bonne compagnie. Il a voulu faire de tous genres d'ouvrages : romans, opéras, dissertations érudites et histoire. On a trouvé qu'il couroit un peu trop après l'esprit en ce dernier genre, et qu'il calquoit trop son esprit sur celui de Voltaire dans l'Histoire de Charles XII. Il manque de clarté et de simplicité dans les faits, [104] qui en demandent plus souvent dans l'histoire que de l'esprit. Tout se ressent trop de l'amphase des tragédies. Je lui ai dit une fois que l'histoire n'étoit qu'une galerie meublée d'une étoffe simple et

noble, avec de parfaitement beaux tableaux qui l'ornent, mais avec choix et goût. Il manque du tissu, de la tenture dans tout ceci. Aussi son livre n'a-t-il pas eu de succès, et je ne sais s'il en donnera d'autre dans ce genre par la suite.

1269. Décembre 1748. Manuscrit par M. Ravallière,* de l'Académie des belles-lettres. Conférence des anciens Mémoires de Sully avec la nouvelle édition de l'abbé de l'Écluse.

[*1. Lévesque de la Ravallière, né en 1697, académicien de 1743 à 1762.]

L'auteur commence par décider que ces Mémoires sont du duc de Sully, et non de ses secrétaires, dont il prend seulement le nom. Il blâme tout travestisseur qui veut mettre en beau françois d'anciens ouvrages, toujours mieux en leur original. Il blâme Dupleix, lequel, par ordre de la cour, fit un règne de Henri IV où il parloit beaucoup de d'Épernon et autres, et très-peu de Sully, dont il ne disoit qu'un mot.

Leur première impression fut au château de Sully.

L'auteur prouve que M. de Sully se trompe souvent sur le nombre de ses secrétaires, compositeurs de ces mémoires. Tantôt il les dit deux, tantôt quatre, ce qui montre que c'est lui seul. On y trouve uniformité de style, et toutes choses [105] fort secrètes. En plusieurs endroits, Sully oublie que ce sont les secrétaires qui doivent parler; il parle en leur nom et dit : “Nous avons connu Henri IV, et servi de jeunesse.”

L'histoire de Dupleix a été la principale occasion et motif à Sully de donner ses mémoires au public, vu qu'on y parloit mal et peu de lui, et beaucoup de d'Épernon, de qui ce mauvais historien étoit gagé. Aussi Dieu a-t-il permis que Dupleix et son histoire ont été presque entièrement chassés des bibliothèques.

L'abbé de l'Écluse fut blâmé d'avoir retranché quantité de lettres de Henri IV, de peur, dit-il, d'être ennuyeux. Il supprime la lettre d'Henri IV sur la remise des tailles en 1597. Il supprime un beau portrait des grands rois que Sully fait à Henri IV. L'abbé de l'Écluse dit qu'il a trouvé cela ennuyeux. Il a tort. Il valoit bien la peine que l'on ne supprimât pas cet ouvrage de Sully, si édifiant. L'éditeur a rendu Sully plus fanfaron qu'il ne l'étoit en occasion de guerre, et s'avouant davantage de l'être. Quelques endroits où l'éditeur ajoute des épithètes injurieuses à des villes, etc. Enfin, toute cette critique est très-bien faite, et porte une accusation grave et bien
prouvée contre l'auteur de la nouvelle édition des Mémoires de Sully, à laquelle les jésuites ont eu bonne part.

1735. L'Esprit des lois, par le président de Montesquieu, 2 volumes in-4. (Février 1749.)

Livre excellent, qui vivra beaucoup. Il est défendu. La vraie science politique, la science du [106] gouvernement intérieur est aujourd'hui dans son berceau en France; on en a peu de notions. Notre gouvernement, plus despotique que monarchique, donne sur les doigts à quiconque veut en traiter ainsi. On ne sait que craindre, obéir et flatter. On se scandalise de la moindre vérité. L'auteur est heureusement homme du monde, y plaît, a des amis, de sorte qu'on ne lui fera pas plus de mal personnellement pour celui-ci qu'il n'en a eu pour les Lettres persanes. II a non-seulement beaucoup d'esprit, mais un grand sens presque partout. Il y a une grande profondeur. Notre gouvernement y est presque toujours blâmé; cela déplaira sans convertir.

Grandeur et décadence des Romains, Amsterdam, 1734.

Lu pour la seconde fois. Fameux ouvrage de ce fameux auteur. Il débuta par les Lettres persanes, il avança par ce livre-ci, et il a couronné I'oeuvre par l'Esprit des lois. Les chapitres en sont fort inégaux ; il y en a d'une très-grande supériorité. Cet auteur est un homme d'une imagination forte, et son jugement ne vient qu'à la suite de son esprit. Ainsi l'on trouve de grands pas en avant dans la politique, mais quelques-uns rétrogrades, et qu'il faudroit bien se garder de suivre. Son expression fait une grande partie de son

génie. Magna sonaturus, parva facturus, nobilis famâ, illustris cantator vis politicae.

1804. Œuvres de l'abbé de Grécourt. (Octobre 1749.)

[107] L'abbé de Grécourt était chanoine de Tours.*[*1. L'abbé de Grécourt, chanoine de Saint-Martin de Tours, participait aux livres infâmes qui s'imprimaient très-secrètement au château de Vareuse , sous les auspices du duc d'Aiguillon. Ce duc d'Aiguillon, mort en janvier 1750, fut le père du célèbre ministre.] C'est de lui ce Feuilletoniste, livre contre la constitution qui a fait tant de bruit. Il est destiné au chapitre de Tours de fournir de grands auteurs orduriers, comme fut celui du Moyen de parvenir. Pour cette oeuvre-ci, toute en vers, il faut convenir que c'est trop fort de café pour un prêtre, et même pour un mousquetaire enragé de luxure. Il n'y est jamais question que de ce fameux accouplement de l'homme et de la femme, paillardise partout et en toutes manières; quelques momens de tendresse au plus, et en quelques endroits , en font toute l'innocence et le mérite. Style plus concis que poétique.

1805. Mémoires de l'abbé de Montgon, écrits par lui-même. (Octobre 1749.)

Ce livre, qui fait grand bruit aujourd'hui, et lui sera lu autant que les mémoires du cardinal de Retz le furent dans leur nouveauté, en 1718; voilà le premier livre historique qui parle du cardinal de Fleury, et celui-ci en parle avec une critique qui ne peut que plaire infiniment aux dispositions du public, d'autant plus que le roi est lui-même dans ces dispositions. Il y a ici une [108] quantité prodigieuse de faits, anecdotes historiques sur la matière des négociations; je l'en aime fort.

Quant au jugement de l'abbé de Montgon, qui se donne à découvert avec la même naïveté que mademoiselle de Montpensier dans ses mémoires, l'on voit qu'il se donna au monde et aux affaires de cour, après avoir quitté le service pour se faire prêtre par dévotion. Il n'étoit pas maladroit dans ce qu'il entreprenoit de

négocier. Il y cheminoit par la franchise et la bonne foi, découvrant le fond de ses intentions à ceux avec qui il avoit à traiter, avec un peu trop de légèreté et sans méditation. Il multiplioit les démarches plus que les moyens. Il étoit assez maître de lui, et ne s'effrayoit point des grandeurs, des tons, ni du bruit. Son coeur étoit porté à l'amitié, et son esprit au ressentiment. Il s'attachoit, mais il s'inquiétoit beaucoup. Avec cela, il réussissoit dans ses négociations par l'estime qu'il se concilioit et la défiance qu'il éloignoit. Pour moi, qui me suis mêlé de conduire de pareils ouvriers, j'avoue avec joie que j'y aime mieux les bons Israélites que les grands machiavélistes : le bonheur les suit avec la bonne réputation; la Providence de Dieu les bénit certainement, et couronne leurs oeuvres plus que la gloire de leurs personnes : car Dieu ne veut que le bonheur de ce monde, et non la gloire à ses élus.

Il y a un trait dans ces mémoires qui les fera vivre dans l'histoire, ainsi que dans la politique, et que trop dans ce dernier article. Philippe V, ayant renoncé à la couronne de France si solennellement, envoie l'abbé de Montgon ici pour lui [109] ménager des créatures qui l'appellent à ses droits, dit-il, voulant et devant régner en France. Il lui donne une instruction toute de sa main, monument de cette mauvaise foi dans les traités. Le cardinal de Fleury la voit et l'approuve; il encourage Montgon à travailler à cette oeuvre. Et peut-on croire que le cardinal y ait donné son approbation sans le consentement de Louis XV; que voilà ainsi impliqué dans la même vue à la face de l'Europe mécontente ?

Suite des mémoires de l'abbé de Montgon. (Juin 1752.)

Il vient de paroître trois nouveaux volumes des mémoires de l'abbé de Montgon. Cette lecture est propre à dégoûter de plus en plus du gouvernement absolu, sur l'exemple de celui d'Espagne. Nous aussi nous cheminons vers cette sorte de gouvernement, si bientôt les idées philosophiques ne parviennent à nous en relever. Enfans maltraités par des précepteurs injustes et stupides, tels sont les peuples sous des princes despotes.

Une cour corrompue, des ministres courtisans, des femmes avides, marâtres et intrigantes; l'orgueil des grands, la bassesse des petits, la dévotion superstitieuse avec ses minuties et ses cruautés; c'est ce qui a perdu l'Espagne. L'on parcourt des provinces entières sans presque y rencontrer d'habitans. Des squelettes affamés dans les chaumières, dans les palais des seigneurs rongés de vérole, plus d'agriculture, plus de travail; au plus quelques manufactures pour les [110] choses de luxe. Mais l'Espagne possède encore cette belle terre du Pérou, d'où il vient annuellement à son roi une cinquantaine de millions (monnoie de France), et à quelques grands seigneurs plusieurs millions volés comme vicerois Es colonies; le reste profite aux étrangers, et rien au peuple. Au contraire tout menace le peuple et l'écrase. C'est un gouvernement de sérail. Encore, en Espagne, l'ignorance maintient-elle les peuples dans la servitude : on les empêche de raisonner. Pour nous, il y a long-temps que l'on nous traite ainsi; mais pour la première fois sous ce règne les opinions s'évertuent par le voisinage de l'Angleterre, et les opinions régissent le monde. Que prononcer pour cette question sur notre avenir ?

Le despotisme augmentera-t-il ou diminuera-t-il en France ? Hélas ! j'augurerois assez pour l'advenue du second article, voire même du républicanisme. J'ai vu de nos jours diminuer te respect et l'amour des peuples pour la royauté. Louis XV n'a su gouverner, ni en tyran, ni en chef de république. Malheur pourtant à l'autorité royale, si elle ne prend ni l'un ni l'autre de ces partis! Alors c'est un roi espagnol, c'est le chef d'un sérail dévot, et sous un tel gouvernement les opinions se rangent avec la fortune. Mais, dira-t-on, où sont les chefs de cette révolution ? Je les vois dans le parlement de Paris....

1832. Histoire de Tom Jones, ou l'Enfant trouvé, en 4 volumes, traduite de l'anglois du sieur Fielding
(Londres 1750).

[111] Tout le monde lit aujourd'hui ce livre à Paris, comme on faisoit de Gulliver et de Paméla dans leur temps. Je le dis, l'anglicisme nous gagne; nous y prenons de continuelles leçons de philosophie et de morale en des écrits d'esprit et de force , malheureusement aussi de religion et de politique, car cela altère

continuellement les principes de l'une et de l'autre. Il est vrai que leur morale, à force d'être hardie, redevient saine. On dit qu'il y a aujourd'hui à Londres une société ou coterie résolue à donner souvent des comédies et surtout des romans vertueux. C'étoit encore là une des idées de l'abbé de Saint-Pierre, dont on s'est tant moqué, comme de tout ce qui venoit de lui, celle de rendre les romans utiles aux moeurs.

Paméla, David Simple, Andrews, et maintenant l'Enfant trouvé, viennent de cette heureuse société. On annonce encore un autre roman de même espèce, mais parmi des acteurs plus relevés, ceux-ci n'étant que des romans bourgeois sur des scènes bourgeoises.

Dans Tom Jones, la Providence est copiée et représentée d'une exactitude que nous devons lui souhaiter en toutes choses. Dans le cours de la pièce, le vice a quelque bonheur, la vertu supporte de rudes épreuves; mais le fond des rimes compense les faux dehors de l'épreuve, et à la fin de la pièce la vertu se trouve Jalariée [112] avec une grande exactitude et couronnée d'un grand bonheur proportionnel, tandis que le vice est définitivement puni.

Ainsi, les Anglois croient à la Providence, sans croire aux mystères, ni A l'éternité de l'âme. Du reste, l'auteur de ce livre l'a rendu plaisant et amusant, comme il convenoit pour se faire lire. L'intérêt augmente de chapitre en chapitre jusqu'à la fin, il attache; on le lit promptement, quoiqu'il y ait bien des négligences de françois dans la traduction. C'est une critique continuelle des moeurs, et même du gouvernement de l'Angleterre. Les caractères y sont bien soutenus, et je ne connois pas de pièce de théâtre où cet article soit mieux observé. Qui nous auroit dit, il y a quatre-vingts ans , que les Anglois feroient des romans, et meilleurs que les nôtres? Cette nation va bien loin à force de liberté en tout. Après avoir tenu école de cynisme, ils professent aujourd'hui la morale la plus pure, et leur philosophie, par sa hardiesse, est revenue à la vérité.

Histoire du chevalier Gràndisson , traduite par l'abbé Prévost (1755).

Ces sortes de romans ont deux effets à la fois, d'attacher plutôt que d'intéresser, et de porter aux bonnes moeurs. Celui-ci est porté si loin sur ce dernier article que, si l'on osoit, on nommeroit le sieur Grandisson un nouveau Christ apparu sur la terre, tant il est parfait. C'est un commentaire de la morale évangélique, sur le pardon des ennemis, le respect pour les parens, ta pureté du mariage.

[113] Mais la liberté surtout, la liberté si chère aux Anglois; préceptes nouveaux, et, comme j'ai dit, assez intéressans pour faire lire ce livre avec plus de rapidité qu'aucun autre.

Ce nouvel art des romans mis en lettres, et souvent en dialogues, a été copié par madame de Graffigny, dans ses Lettres péruviennes. Les Anglois n'en sont pas moins féroces et abandonnés aux passions, quoiqu'ils aient chez eux de si bons prédicateurs. Ce sont des sauvages philosophes et avares. Leur profondeur en philosophie est même une passion. Mais la douceur et la politesse qui leur manquent, et que les François ont naturellement, les rendent inférieurs à nous pour faire passer les bons principes jusqu'à l'action, comme il y parait dans notre querelle présente.

Les Anglois en général sont trop violens pour être justes , et de là les injustices auxquelles Ils se livrent. La philosophie leur plaît, mais dans la pratique la violence les emporte, et de la violence ils passent à l'opiniâtreté, qu'ils croient être du courage. Ils croient, avec de l'argent, se procurer tous les bien-êtres de la vie, et, qui plus est, la supériorité sur leurs ennemis.

Aussi cette nation, plus encore en gros qu'en détail, est-elle devenue un composé bizarre de lumière et de barbarie, de voleurs et de saints. C'est là qu'ils en sont aujourd'hui, jusqu'à ce que cette même philosophie leur montre combien l'avidité est basse et lâche; mais leur tempérament emporté les y fera longtemps résister.

1937. Recueil de lettres choisies, pour faire suite à celles de madame de Sévigné, 1751.

[114] Cette suite a été rédigée , comme les autres, par le chevalier Perrin. On n'a pas osé imprimer deux gros portefeuilles qui restent de madame de Sévigné, à cause que plusieurs noms et familles y sont intéressés. Dans la suite des temps, on en craindra moins la conséquence. On ne donne ici qu'une trentaine de lettres de cette dame ; le reste est de madame de Grignan , de M. et madame de Coulanges. M. de Coulanges n'étoit qu'une véritable caillette, fort gaie, faisant des chansons sur tout, ayant des grâces et quelques connoissances, pour autant seulement que les hommes en ont plus que les femmes. Il plaisoit beaucoup dans la bonne compagnie de la cour, qui étoit véritablement très-bonne, au lieu qu'aujourd'hui ce n'est que malice, et un décousu, sans qu'on s'exerce à cultiver l'esprit. Il n'y a plus de cercles, on les abhorre. ' Madame de Coulanges avait encore moins d'esprit que son mari, parce qu'elle l'avoit moins naturel, et le tout mis sur le papier et imprimé fait des écrits fort médiocres à la lecture. Mais plus on lit madame de Sévigné, plus on la trouve un grand écrivain. Les grâces des vers de la Fontaine se rencontrent dans cette prose. Elle est négligée quand il le faut, et sublime et profonde quand cela fait grâce. On n'en sauroit trop dire.

2293. Nouvelles lettres de madame de Sévigné, 1756.

On est, dit-on, en bonne compagnie en lisant ces lettres; mais il n'est pas impossible qu'on [115] s'en ennuie. Il y a bien de l'esprit et de l'éloquence, mais ce n'est point sans quelque précieux; car c'étoit la mode alors, et l'on cultivoit trop son esprit pour ne pas tomber dans quelque excès de cette sorte, surtout chez les femmes. L'homme de génie, au contraire, comme Saint-Évremond, Balzac, la Rochefoucaut, avoit une puissance d'intelligence qui leur faisoit exprimer de grandes choses, même à travers leurs antithèses.

Au lieu de cela, les femmes chiffonnent, et leur légèreté dégénère en frivolité, malgré le jugement et le goût qu'elle peuvent avoir. Dans la suite on refondra ces sept volumes de lettres, pour les mettre de suite et par un seul ordre de dates, sans appendix. Alors, les achètera qui voudra , mais ce ne sera pas moi , qui en

aurai assez lu pour ne pas les relire, quelque estime que je leur porte.

1986. Œuvres du philosophe de Sans-Soucy, Berlin, 1750.

Au frontispice, il y a Imprimé au château, avec privilége d'Apollon. Le premier volume n'est pas en France. II contient un poème épi• que de plus de quatre mille vers, dont MM. de Valory et d'Arget, son secrétaire, sont les héros; poème burlesque et rempli de choses légères sur la religion et la pudeur. Le roi de Prusse a donné les deux derniers volumes de ses oeuvres à M. de Valory, qui a été ministre près de lui pendant onze ans ; mais il lui a refusé le premier tome. C'est donc un roi auteur qui a fait imprimer ses [116] oeuvres. Il y avoit quatre sentinelles à la porte de l'Imprimerie royale pendant qu'on y a travaillé. On n'en a tiré que six exemplaires. M. de Valory m'a prêté ce livre pour deux jours. Ce monarque est véritablement un grand homme. Le monde sait ses faits et succès à la guerre, et dans son cabinet il se montre un homme de génie. Si ses vers ne sont pas d'une parfaite régularité, le fonds du beau et du grand y est autant et plus qu'en aucun poète de ma connoissance, même Voltaire, sur l'esprit duquel il a calqué le sien. La prose brille d'esprit et de sens. Cependant la dernière dissertation sur les lois m'a paru plus foible et moins hardie que le reste. Les éloges de Jordan et de Goltz semblent d'un académicien de métier. Ses deux dernières épitres, l'apologie des Rois et à son Esprit sont admirables. Quel grand homme! Avec cela, il est philosophe, il aime l'humanité. Heureux le monde, a-t-on dit, quand les philosophes régneront! Ce qu'on reproche au roi de Prusse est aisé à réfuter. Il a fait valoir ses droits sur la succession Autrichienne. Il a fait sa première paix quand on lui a cédé ce qu'il demandoit , et quand nous l'abandonnions. Il a repris la guerre quand nous étions prêts à céder, et que la cause germanique dépérissoit. Il a fait sa seconde paix quand nous l'abandonnions de nouveau pour courir après la Flandre. Il a toujours agi pour le besoin et la grandeur de sa couronne, ses mesures bien prises et bien préparées.

1991. Lettres d un Américain; neuf lettres sur l'histoire naturelle de M. de Buffon. Hambourg, 1751.

[117] Le véritable auteur est M. de Réaumur, de la même Académie des sciences que M. de Buffon, grand ennemi de celui-ci, envieux et jaloux de ses travaux et de ses récompenses.

Buffon a été critiqué par les dévots, n'ayant pas assez respecté la physique révélée par la Genèse, et accusé d'avoir donné lieu au système du livre de Telliamed, qui nie le déluge. On y-prétend que la terre a été anciennement couverte d'eau; que les plus anciens animaux sont les poissons; que tous les coquillages des mers, même de la Chine, que l'on trouve aujourd'hui au milieu de nos terres et de nos montagnes, proviennent de cet ancien séjour des eaux, et non du déluge de Noé, comme le croient les dévots. Cette critique a assez de succès dans le monde. II faut être bien savant. et bien appliqué pour la suivre dans sa physique sublime et calculée. Réaumur s'est adjoint un petit. père de l'Oratoire, qui a rédigé l'ouvrage. II a évité de faire porter tout l'ouvrage sur la dévotion et la religion vengée ; il censure Buffon sur bien des points, des erreurs, des contradictions, de la vanité d'auteur orgueilleux et superficiel.

Véritablement Buffon ne s'étoit chargé que de donner la description du cabinet de physique du roi, et il part de là pour déduire un système de physique général et hasardé, système nouveau et impossible, quoiqu'il eût lui-même déclamé contre les systèmes généraux.

2002. Apologie de l'Esprit des lois, ou Réponse aux observations de l'abbé Delaporte. 1751. Brochure de 140 pages.

[118] Le président de Montesquieu, auteur de l'Esprit des lois, a composé certainement cette réponse sous le nom de M. B... Ainsi déguisé, il s'y donne des louanges à lui-même, ce qu'il n'auroit pu faire sous son propre nom. Il se disculpe de tout, même de la religion, sur laquelle il a été le plus attaqué. Mais sur son entêtement par rapport au climat, il ne pourra se justifier. C'est folie que de croire que le climat influe sur les moeurs des hommes. Le chaud et le froid que nous éprouvons dans les diverses saisons de l'année ne changent rien à nos caractères. C'est avec raison que le président de Montesquieu loue comme principales vertus des

citoyens d'une république l'égalité et la frugalité; mais il a tort de dire que ce ne soient pas là les vertus d'une monarchie. Il y renonce , il ne les croit pas possibles; il a tort. Ces vertus sont aussi essentielles dans un gouvernement que dans un autre. Il devroit dire qu'elles sont plus rares, plus difficiles. Ainsi la goutte est-elle plus rare chez les paysans que chez les gens riches ; mais, quoi-qu'elle soit plus commune parmi les grands, cela n'empêche pas que les médecins ne doivent chercher à les en exempter, que ce ne soit une maladie que la goutte, et son exemption une qualité à acquérir ou à espérer pour les uns comme pour les autres. Le législateur, semblable à un médecin, doit viser à bannir l'inégalité [119] et le luxe, et approcher autant qu'il pourra de l'égalité et de la frugalité. Autrement c'est prendre le défaut pour l'essence, et désespérer de la monarchie. C'est là un défaut répandu souvent dans ce livre. Je sais qu'un bon législateur s'accommode à la dureté des coeurs; mais un meilleur encore vise toujours à la perfection, et ne souffre que pour un temps ces rébellemens.

Un bon roi, comme Henri le Grand, engraissera les pauvres et comblera moins les riches, semblable à Dieu , qui esurientes implet bonis et divites dimittit inanes.

Il épargnera , économisera , et par son exemple corrigera le luxe. Ce sont des vertus politiques qu'égalité et frugalité. On a donc tort de ne les attribuer qu'aux républiques.

Lettres contre le clergé. Londres, 1750, in-8.

Brochure nouvelle, d'environ ; 50 pages. On l'attribue au sieur Silhouette, chancelier de M. le duc d'Orléans. Ce livre a été composé et publié certainement par ordre de M. de Machault, contrôleur général des finances. On le débite ouvertement chez le cardinal de rendu. C'est un livre pauvrement écrit , mais soutenu de quantité de recherches. Il prouve que ce n'est que depuis la Ligue que le clergé fait un corps, et s'arroge le droit de lever ses dîmes.

Ceci est composé à l'occasion de l'impôt du vingtième que M. de Machault a résolu de lever en détail sur toutes les provinces et sur tous les sujets du roi, malgré tous les priviléges et possession de priviléges, ce qui est prêt à faire [120] grand bouleversement. Le clergé demande la suppression de ce livre, et se prépare à y répondre. L'autorité a le public absolument contre elle. Cet ouvrage est divisé en cinq lettres : la première ne vaut rien, et remonte inutilement ab ovo; la seconde se subdivise en cinq époques, pour montrer les droits du prince exercés en tous les temps de la monarchie, excepté depuis la Ligue sous Henri III ; la troisième lettre ne vaut rien , et s'efforce inutilement à répondre aux remontrances des agens du clergé, et à détruire la preuve qui résulte des deux déclarations de 1711 et 1727 ; la dernière lettre n'est qu'une récapitulation. Ce livre pourra, en effet, étonner les partisans du clergé. Au surplus, j'ai composé un mémoire particulier intitulé : Jugement impartial, sur la même question.*[*1. Le manuscrit en est perdu probablement.]

La Voix du sage et du peuple. Amsterdam, 1750. Petite brochure d'environ 16 pages.

On l'attribue, et je crois avec raison, à Voltaire. Cela attaque le clergé et assez la religion. L'entreprise de M. de Machault à propos du vingtième a donné occasion de déprécier partout le clergé pour faire sa cour. On étale son inutilité, son danger, et combien il mérite d'être réduit à de simples gages; surtout le clergé monastique, qui n'engendre point, et les moniales,*[*2. Religieuses.] qui ne font que chanter du latin qu'elles n'entendent pas.

2181. Mémoires de M. de Valory sur ses négociations en Prusse. (Manuscrits de 1739-1745.)

[121] Ce ministre du roi, qui a été employé onze ans en Prusse ou à Hanovre (la dernière année), est de mes amis et mon parent. Il m'a confié des mémoires qu'il écrit pour la postérité. Ils sont bien écrits, avec netteté, et s'abstenant de tout détail politique et militaire. Ce sont les mémoires d'un homme du monde qui écrit pour amuser ses lecteurs et instruire un jour de bien des

anecdotes. J'y soupçonne deux choses: 1. Que son ancien secrétaire d'Arget eut grande part à leur confection; 2. qu'ils les a faits pour la postérité, dit-il, mais en effet pour les montrer de son vivant à des personnages intéressés à qui il veut plaire, et dont il fait de grands éloges; pour leur montrer comment il parle d'eux à ladite postérité. Tels sont MM. de Belle-Isle et Séchelles.

2183. Les Écarts de l'imagination , épître en vers libres a M. d'Alembert, par Leclerc de Montmercy.
Octobre 1753.

A la page 69, l'auteur me fait l'honneur de me comparer à Cicéron A Tuscule, discourant des dieux, des devoirs et de l'amitié. Mon frère y est loué également, et comparé à Hercule soutenant l'empire français , ce qui est un peu fort.

Ce poème a 72 pages imprimées bien menu. Il n'y a rien dont il ne s'avise de parler, arts, sciences, lettres, etc. Il dit sa pensée telle quelle, sur tous ces sujets, par dés distiques [122] plus ou moins longs, comme des strophes d'odes. Il y a du bon et du mauvais, plus de vrai que de faux; mais le neuf y est peu ou point. Ainsi peu de génie , grande facilité à faire les vers, plus par habitude que par invention et par goût. Il a pris beaucoup d'estime pour d'Alembert, le voyant libre et se suffisant à vivre avec peu de revenus. L'auteur voudroit se prétendre de même; mais je sais qu'il manque du nécessaire.

2188. Lettre de Rousseau, de Genève; contre la musique françoise. Brochure. 1753.

Grands détails de musique et de mécanisme de composition, pour prouver que, bien éloignés d'avoir une bonne musique, nous n'avons pas même de musique à nous , que nous n'en aurons jamais, et qu'il est à désirer que nous n'en ayons pas. Grosses injures dites à Lully, que l'on traite d'écolier. Rousseau choisit le plus bel endroit d'Armide pour le décrier. Il me semble entendre un apothicaire qui me prouveroit, par grands détails de chimie,

qu'on a tort de trouver une fricassée de poulet meilleure qu'une horrible et détestable médecine de Catholicon.

Quoi ! pendant cent ans, et sous le règne le plus admiré pour le goût et pour les arts, on auroit été charmé de cette grande musique de Lully, et il arriveroit qu'à l'arrivée de quelques bouffons venus d'Italie,*[*1. La troupe italienne des bouffes parut à l'Opéra en 1712, quelques mois avant la représentation du Devin du village. D'autres étoient venus déjà précédemment, mais avec moins de succès.] on découvriroit tout à coup qu'on s'étoit trompé généralement!

J.-J. Rousseau.

[123] J'ai lu le discours de Rousseau, de Genève, qui vient de remporter le prix de l'Académie de Dijon (1750). Ce discours est bien écrit, et remarquable surtout par la noblesse et l'élévation des principes. Cet auteur est un bon politique. J'aime ses sentimens sur l'égalité, contre la richesse et le luxe. Ce qu'il dit des sciences et de leurs dangers est exagéré. L'auteur est trop stoïcien , trop réformé , trop austère. Il doit s'attendre à bien des critiques. Le roi Stanislas travaille à le réfuter sous le nom du chevalier de Solignac, chef de son académie de Lunéville.

Septembre 1755. Discours sur l'inégalité des conditions entre les hommes, par J.-J. Rousseau, de Genève.

Cet ouvrage a été composé par un éloquent philosophe pour concourir au prix proposé par l'Académie de Dijon. Il avoit déjà gagné, il y a quelques années, un prix à la même académie sur l'avantage ou le désavantage des sciences et des arts pour les moeurs et la religion. Il a été plus loin que jamais sur cette seconde question, qui se lioit à la première.

J'avois aussi concouru au même prix par un mémoire que je crois sage et raisonnable; mais l'Académie a déclaré en séance publique que le fond de ces sortes de mémoires n'étoit pas conforme au

sentiment qu'elle admettoit : en sorte qu'elle reconnoît, très-peu philosophiquement [124] selon moi , une inégalité entre les hommes fondée sur la nature.

Rousseau s'emporte et va bien loin dans toutes ses vues. Dans son premier ouvrage, il a rejeté les sciences; dans le second, il soutient que nous n'avons pas même de musique en France. Il ne sent donc pas cette belle, noble, simple et agréable musique françoise. Enfin il rejette toute société , et nous renvoie aux bois comme les sauvages et les chevaux.. Il est dangereux de lui passer ses majeures, car alors on est perdu avec lui. Ses preuves sont admirables, claires, fondées en érudition et bien déduites. Ce livre est d'un vrai philosophe. Il y a une longue note, qui est un chef-d'oeuvre. Rousseau est certainement un honnête homme. Ce qu'il dit contre le luxe est admirable; il est seulement trop chagrin. C'est un philosophe qui a voulu vivre indépendant. Il s'est retiré de chez M. Dupin , fermier général, pour demeurer à un cinquième étage, et copier de la musique à 6 sous le rôle. Il est atteint d'une maladie incurable dans la vessie.

- Diderot. Il vient de me faire présent de son traité de l'interprétation de la nature (novembre 1753) . C'est un homme de grand génie. Il est à latte du Dictionnaire encyclopédique. On ne conçoit pas comment un homme peut suffire à tout penser, et avec un si grand travail. il sort à peine de chez lui , toujours en contemplation, méditant, se creusant la tête. Ses idées sont grandes et élevées. Ceci est proprement l'accord de la philosophie rationnelle et expérimentale. [125] Il déguise avec art les questions épineuses et dangereuses pour la religion. Je trouve qu'il affecte trop les termes d'art. C'est le tort e nos philosophes modernes; ils ne visent pas assez à la clarté. Fontenelle, Saint-Evremond , les écrivains du siècle dernier, n'avoient pas ce défaut.

D'Alembert : Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie. Berlin, 1753. 2 vol. in-12.

L'auteur est fort de mes amis; quelques morceaux de cet ouvrage ont même été composés à ma campagne de Segrez : les passages traduits de Tacite sont du nombre. Il promet, si on l'approuve, la

suite de ces mélanges; sinon il se renfermera dans la géométrie, qui est son métier, et se bornera à lire Tacite, au lieu de le traduire.
Son essai sur les gens de lettres m'a paru le morceau le plus saillant de ce recueil, après toutefois l'introduction à l'Encyclopédie, qui étoit déjà connue.

L'auteur s'y peint tel qu'il est, libre, pauvre, véridique , ingénieux, heureux enfin, et travaillant au bonheur des autres.

2022. Voyages de Jacques Massé.

Bordeaux, 1710.

Ce livre a fait grand bruit dans son temps, et est encore aujourd'hui à la mode. C'est un voyage imaginaire dans les terres australes, en un pays où l'auteur prétend que l'on vivoit sous la religion naturelle, avec une candeur et un ordre [126] que l'on ne voit point sous la religion révélée. Il se prétend bon chrétien, mais il introduit des interlocuteurs qui lancent effrontément des argumens terribles contre la religion. La fable des Abeilles surtout est restée célèbre. Les frelons y faisoient accroire aux abeilles qu'il falloit leur céder leur miel, afin que leur bourdonnement fût heureux après leur mort. Cet auteur essuie beaucoup d'aventures bizarres , mais heureuses dans leur malheur. Il finit ses jours en Angleterre, dans un âge avancé, mais robuste de corps et d'esprit. Ce livre se lit avec intérêt, étant mélangé d'aventures singulières et de raisonnemens nouveaux et profonds.

2028. Qu'en dira-t-on? ou mes pensées. Copenhague, 1751.

Ce livre fait grand bruit, et avec raison. Il est d'une extrême hardiesse, tant sur la politique que sur la religion. Sur celle-ci, la hardiesse qu'il professe le rend tout à fait irréligieux; car il établit l'indifférence des religions, cessant d'adorer des mystères que nous ne concevrons jamais, tels que la vérité d'une autre vie, l'immatérialité de l'âme , etc.

Quant à la politique , c'est un bon cosmopolite, citoyen du monde, qui y voudroit le bonheur, la peuplade, le commerce, c'est-à-dire les richesses dont le commerce est le moyen. Il y a du carcasse.*[*1. Radotage, vieillerie. La Sorbonne carcassienne étoit radoteuse. On sait aujourd'hui que ce livre est de La Beaumelle.] Mais ses sottises et ses railleries [127] sont légères, et leur fiel est quasi imperceptible. M. de Machault lui est en vue principalement, et il l'admire en apparence; et cependant l'on sait qu'il n'y a point à l'admirer. Toute louange au garde des sceaux Machault peut passer aujourd'hui pour ironie, tant il est haï et méprisé dans le public. Mais ce que les étrangers peuvent lui attribuer, c'est le dessein d'élever davantage l'autorité royale et d'assouvir absolument le despotisme. Pour moi, je pense que c'est lui faire trop d'honneur que de lui attribuer des desseins. Non, il n'en a aucun. Il est trop ignorant, trop indolent, trop borné de coeur et d'esprit. Ce n'est qu'un pauvre petit maître des requêtes à lieux communs, allant au jour le jour, sans ressources que la dureté, la sécheresse, et quelques conseils qu'il prend de favoris du même caractère que lui.

Le caractère du cardinal de Fleury est admirable. De même celui du cardinal de Richelieu et du capucin Joseph. Souvent beaucoup de génie, de la profondeur, mais plus souvent aussi de l'esprit qui surpasse le sens; l'antithèse est un jargon, comme la rime et l'hémistiche le sont des poètes.

La grande question est de savoir quel en est l'auteur. On l'a donné à un François réfugié, ci-devant gouverneur de certains seigneurs Danois, qui n'a, dit-on, vu le monde que par les cafés de Paris, et qui composa ceci il y a dix ans. Mais tout dément cette origine; car les événemens les plus récens y sont traités, comme les dernières querelles du roi avec le parlement. Celui-ci y est fort loué. On croiroit même ce [128] livre de quelque parlementaire homme d'esprit. Selon mot , je ne vois que deux auteurs à supposer, le président de Montesquieu ou Voltaire. Je soupçonnerois encore Diderot, qui se seroit appliqué à cette matière politique, sur laquelle nous n'avons encore rien vu de lui, et qui met quelques compositions sous le nom de madame de Puysieux, sa maîtresse, et je m'arrêterois à celui-ci sur les tours de phrases et de pensées, très-vifs, très-détournés, souvent inintelligibles, toujours dans le grand, mais ne rencontrant pas toujours le juste.

2210. Lettres historiques sur le Parlement, les pairs du royaume et les lois fondamentales. 1753.

Cette première partie sera suivie de plusieurs autres, qui iront jusqu'à trois. L'on en ignore l'auteur. Cela est suffisamment savant et fondé sur les meilleurs traités et autorités sur cette matière. L'auteur prouve la chaîne ou la suite des parlemens, depuis Clovis jusqu'à présent. Il ne s'agit pas d'établir qu'ils aient été le conseil des rois, mais le corps représentatif de la nation , le dép6t des lois, et pour ainsi dire le greffier de la nation, représentant en tous temps la volonté nationale pour compléter la législation par son consentement, et par les changemens qu'ils font. Certes, Louis X1V leur a donné en cela de grands titres par son testament, ainsi que la régence du duc d'Orléans.

A quoi se joint le droit de juger les appels dans les procès , fonction qu'exerçoient autrefois les rois en personne. Tout bien considéré, le [129] roi a de grands droits au pouvoir universel et absolu, et si son autorité est bien conseillée, elle s'en tiendra à ces petits parlemens d'aujourd'hui, subdivisés par provinces, composés de bourgeois , de clercs , de poëlons *[*1. Roturiers.] et de charges vénales à robe longue : car, si jamais la nation alloit rentrer dans sa volonté et dans ses droits, elle ne manqueroit pas d'établir une Assemblée nationale universelle , bien autrement dangereuse à l'autorité royale. On la rendroit nécessaire et toujours subsistante; on la composeroit de grands seigneurs, de députés de chaque province et des villes. On imiteroit en toutes choses le parlement d'Angleterre. La nation se réserveroit la législation, et ne donneroit au roi qu'une exécution provisoire.

2219. Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne par rapport au commerce, de John Nickols, Leyde, 1754, in-12 (traduit par Dangeuil, maître des comptes).

C'est le livre des livres. C'est avec regret que je le trouve si court. Cela est bien au-dessus de l'Esprit des lois par la solidité du

raisonnement. Ah ! que nous sommes gâtés par la tyrannie despotique pour raisonner de ce goût-là! Et que les Anglois eux-mêmes ont trop de corruption monarchique et ministérielle pour l'exécuter comme ils le goûtent! Quand Dieu donnera-t-il aux peuples un chef qui, pour s'attirer de la gloire par ses bienfaits, rechercheroit les moyens proposés, [130] adopteroit ces argumens, et en découvriroit encore de nouveaux, plus parfaits et plus efficaces. A quoi cela tient-il ? Nous avons vu dans l'empire romain devenir à la mode, sous quatre ou cinq empereurs, d'être philosophes et pères du peuple. Mais les rois se servent de ministres, de conseils , et ce sont eux qui corrompent la visière du gouvernail en prenant avec affectation précisément le mal pour le bien, les uns par ignorance, les autres par malice et corruption.

2256. De Michel Montaigne.

Montaigne n'est jamais mieux que cité. On ne lui trouve pas tant de génie à le lire de suite. Les passages sont plus agréables que les traités, et sa bonne grâce est au-dessus de son autorité. Plus profond que sublime, c'est le meilleur philosophe moral que nous ayons en France.

2357. Saint-Evremond, nouvelle édition, 1753.

Cette nouvelle édition a été fort grossie. J'ai la précédente, qui n'a que cinq volumes. On a augmenté celle-ci de tous les ouvrages attribués à Saint-Evremond, et on leur a donné pour titre : Mélanges curieux. Je les ai lus volontiers. C'est mon auteur favori. Philosophe de bonne compagnie, il écrit dans un style un peu précieux; mais ses antithèses expriment de grandes choses , comme chez Balzac : magna sonaturus. Quelle variété ! quels objets relevés et excellens ont occupé cette tête jusqu'à l'extrême vieillesse! L'heureux homme, le grand homme ! Avec cela, [131] ses sens l'ont bien servi, et il a joui des plus grandes délices de la vie et de l'humanité.

2268. L'Accord parfait de la nature et de la raison. Cologne, 1753.

En lisant ce livre, je finissais un long mémoire, avec un projet d'édit, sur la juste tolérance en France. Peu s'en faut que je ne croie avoir pillé dans ce livre , que je n'ai lu cependant qu'après avoir terminé mon ouvrage , tant les vérités essentielles se présentent d'elles-mêmes à l'esprit impartial. Ce livre est une des meilleures apologies qui aient été faites pour la cause protestante en France. J'en prise toute la partie narrative qui est au milieu du livre : Ex facto jus oritur. Cette exposition naïve nous montre comment cette communion s'est établie. On y voit toute similitude avec la primitive Église : Sanguis martyrum semen christianorum; leur obéissance aux gouvernemens, et surtout aux monarques, tandis que les prêtres romains ont toujours enseigné une doctrine contraire. Il conclut au rétablissement de l'édit de Nantes; mais j'ai montré dans ma dissertation qu'il n'était pas soutenable, parce qu'il mettait la religion étrangère au niveau de la religion dominante, et qu'il faut prendre un milieu, que je crois avoir rencontré. Que notre roi bien-aimé ne peut-il lire en entier de pareils écrits, surtout les entendre et en bien conclure, sans être traversé par ses ministres !

2294. Du Caractère des nations; traduit de l'anglois de Hume, par Thieriot (lu en manuscrit), 1754.

[132] Le traducteur est de mes amis, et me l'a prêté. L'auteur anglois est déjà connu par plusieurs traités sur la morale et la politique. Celui-ci paroît attaquer l'un des systèmes favoris de l'auteur de l'Esprit des Lois, qui est d'attribuer les moeurs et le besoin de lois au climat : grande erreur ! car il est démontré que sous le même climat il y a diverses moeurs, et que les pays où il y avoit jadis de braves gens sont aujourd'hui habités par des lâches. C'est là ce dont traite cette brochure, mais avec recherche, abondance et logique.

2310. Ah quel conte! par Crébillon fils. Bruxelles, 1754.

Cet auteur est bien différent de son père, qui a fait d'illustres tragédies. Celui-ci a fait le Sofa, Tanzaï et Neadarné, contes remplis d'une imagination originale. Mais son génie s'use et se répète. Il y a dans ce conte un sultan interrupteur et borné, qui est

le même qu'un pareil personnage dans le Sofa. Il est seulement plus hébété. On prétend y trouver des portraits applicables à la cour présente, des favorites traitées d'oies, des ministres méchans et usurpateurs de réputation, des rois dindons et autruches, des têtes à perruque, etc. Cela n'a aucune application, ou seroit trop insolent. Dans ces portraits , on donne le change sur quelques articles pour ajuster le reste. C'est là l'art du conteur.

[133] - Suite. Cette suite est plus mauvaise encore que les quatre premières parties. Ah quel auteur! Un homme de quarante ans qui ne s'est fait d'acquis que dans sa jeunesse. Du libertinage, des soupers dans de petites maisons, avec nos beaux esprits riches et ruinés, tromperies contre les femmes, conjuration contre leur ascendant sur les hommes; contre-vérités, mépris des moeurs, imagination dérangée; contes bleus et sans sel; toujours le même caractère du sultan oyant conte; quelques traits cependant dont on espère l'application à ce qu'il y a aujourd'hui de plus respectable : voilà tout ce qu'on y trouve. Je le lis comme par pénitence.

2400. Mémoires de madame de Staal, écrits par elle-même. 1755.

Livre nouveau et à la mode avec raison. Un jeune homme peut se former au monde avec de pareils livres, ainsi qu'en lisant et relisant Saint-Évremond. Quel charme que celui de la société, quand on se trouve avec de tels interlocuteurs! On y aime les femmes et leur style. Que ne s'occupent-elles toutes comme celle-ci! Rousseau de Genève a grand tort de blâmer les sciences quand on en fait un tel usage : car on voit bien que sans les études cette dame eût beaucoup moins valu, et , de la vivacité dont elle étoit, elle eût peut-être été dépravée. Elle écrit mieux que madame de Sévigné, moins d'imagination, plus de sagesse, de sentiment, de vérité. De rien elle fait quelque chose dans ses mémoires. En deux mots, c'est une pensionnaire de couvent admirée pour [134] son esprit avancé, puis femme de chambre, et qui parvient à un rang élevé dans cette petite cour de princesse. Elle conte très-bien les intrigues de la duchesse du Maine qui lui procurèrent un an de Bastille, et s'y soutient avec fermeté.

2408. Essai sur la police des grains et sur l'agriculture, par X. 1755.

Il avoit paru, il y a deux ans, une brochure qui avoit fait grand bruit, et avec raison. L'on s'étend ici sur le succès de la première. M. de Séchelles, contrôleur général des finances, ayant commencé à rendre des lois de liberté, par son arrêt qui permet la libre communication des blés de province à province, les auteurs politiques philosophes s'émancipent à lui donner des conseils. Ce livre-ci, ainsi que celui sur l'utilité des Etats provinciaux, en est la preuve.

Il est vrai que c'est la seule et entière liberté qui peut bien régir le commerce, l'agriculture et les moeurs. C'est sur quoi je travaille moi-même depuis dix-huit ans, ayant une fois remarqué que :
Pour mieux gouverner, il faudroit gouverner moins.

J'ai fait un traité qui a ce titre, et de façon que je crois l'avoir bien rempli. Je blâme ici les louanges que l'auteur donne à notre conseil de commerce, et la proposition d'établir une commission pour l'agriculture. Ce sont là des restes du vieil homme, et des idées de tyrannie gênante.

Eh morbleu, laissez faire!

J'ignore le nom de l'auteur. Il est ami de M. de Maupertuis.

2437. La noblesse commerçante. Londres 1786.

[135] J'envoie au sieur Fréron, auteur de l'Année littéraire, mon jugement et mes objections sur ce livre, et j'en ai gardé minute. J'en ai été charmé , ainsi que tout le public qui le lit. J'observe que le grand changement que ce plan feroit au royaume seroit de voir mieux cultiver les grandes terres, que notre noblesse pauvre et ambitieuse laisse presque en friche. Mais je crains deux choses :

1. L'excès de protection aux seigneurs favorisés, ce qui feroit prendre le monopole pour le commerce ;

2. Que l'esprit militaire ne se tournât en esprit trop lucratif et mercantile, ce qui détourneroit notre noblesse de ce fanatisme pour les armes, fanatisme qui fait aujourd'hui notre invincibilité.

2477. La noblesse militaire, à l'auteur du mémoire de la noblesse commerçante, 1756.

Misérable brochure. Un noble infatué de son ordre*[*1. Le chevalier d'Arc.] en veut à quiconque en paroît diminuer la prérogative. L'on dénigre l'abbé Coyer, auteur de la noblesse commerçante. Il veut que la noblesse travaille pour s'enrichir, et c'est ce qu'il entend par commerce. Nos nobles écrivains n'entendent par commerce que charger la mer de riches vaisseaux. Quant à la noblesse, on voudroit trop la séparer de l'ordre des citoyens et en faire des demi-dieux. Mais ils doivent être [136] réunis et séparés le moins possible, si l'on veut avoir un État heureux. Par noblesse militaire, l'on entend un ordre de tueurs d'hommes. Chaque citoyen doit savoir se défendre, et les roturiers sont braves comme les nobles.

Discours sur les vignes. Dijon, 1756. (Novembre 175 5.)

Le ministère a imaginé depuis une trentaine d'années de gêner les colons sur la plantation des vignes, devenue tyrannie par l'effet, bonne intention dans sa première cause. Le ministère a abusé en cela de ce vers de la Henriade :

Et forcer les François à devenir heureux.

On a cru d'économiser le terrain en faveur des froments; mais l'on se trompe. Les disettes ne viennent point de l'abondante plantation de vignes : car avec du vin on a de l'argent, et avec de l'argent on auroit des blés étrangers, si l'on en avoit absolument

besoin. Les disettes de froment en France viennent d'autre chose : c'est du monopole, et des précautions abusives que prend le gouvernement. Laissez libre, tout ira bien.

2412. Analyse de la philosophie de Bacon. 1755

C'est un des plus grands livres que je connoisse, et je le mettrois entre Homère et le président de Montesquieu. L'analyse est faite à merveille. C'est un jeune homme de Bordeaux qui en est auteur. Du meilleur françois, le mot propre, [137] et tout l'ordre et les conditions qu'il falloit pour une telle entreprise. L'original lui seul me donne de sa nation une idée tout autre que je n'avois, et telle qu'à regret, mais en conscience, je la mets au-dessus de la nôtre. Bacon étoit, au xvi [e] siècle, plus avancé que nous ne sommes aujourd'hui dans la carrière des sciences, la philosophie, et dans l'expression. Sous le grand siècle de Louis XIV, nous n'avons eu personne qui pût faire ce qu'a fait Bacon. Génie le plus vaste et le plus élevé que j'aie jamais connu ; avec cela aussi complet dans l'exact détail de chaque science qu'aucun de ceux qui aient poussé le plus loin chaque partie. C'est un monstre, c'est Hercule, dans la philosophie, les sciences et les arts. Mais il arriva à Bacon ce qui arrive aujourd'hui à sa nation dans ses démêlés avec la France. Si philosophe, si moraliste, il tomba en des fautes honteuses de conduite que l'on voit dans sa vie. Ainsi sa nation, philosophe en général comme lui, tombe-t-elle dans la corruption par avarice, et nous commence-t-elle une guerre de violence, telle que l'exercent les Marocains, et telle que la faisoit Attila.

2479. Code de la nature, ou le véritable Esprit des lois. 1755, in-12.

Excellent livre, le livre des livres; autant au-dessus l'Esprit des lois du président de Montesquieu, que La Bruyère est au-dessus de l'abbé Trublet, mais contre lequel il n'y aura jamais assez de soufre pour le brûler : tant sont grandes encore notre barbarie et la puissance des prêtres. [138] Je le crois du sieur Toussaint, auteur du livre des Moeurs .*[*1. Il est de Morelly, prédécesseur de Fourier et de Saint-Simon. (Né à Vitry-le-François; ses ouvrages imprimés en Hollande.)]

Oh! que de nos jours la philosophie s'élève, approfondit et va loin ! On examine ici notre morale vulgaire, notre politique, et les idées de Dieu qui ont prévalu, et jamais on n'a raisonné avec autant de liberté, quoique ce soit avec égards et politesse pour les préjugés reçus et tant recommandés. On évite de les dénommer grossièrement, mais on les fait entendre suffisamment.

La base de ceci est de contredire nos moralistes, qui parlent de la méchanceté innée des hommes. Au contraire, il les établit tous bons par la nature; il veut qu'on les rende meilleurs par les lois et par l'institution , au lieu que ces deux commandemens ont cultivé la méchanceté d'accident, et y ont appliqué des palliatifs, remèdes pires que les maux !

Le mot de l'énigme de nos maux est la propriété des fonds, d'où est venue l'avarice. C'est à cela qu'il attribue tout le reste de l'insociabilité contre nature.

Il réduit les rois à une simple inspection. Il forme des sénats généraux et particuliers, ou cités. Il ne veut de droits aux rois que ceux du mérite et de la bonne application ; hors cela il les rend amovibles. II trouve que les prêtres sont les plus méchans des hommes. Il examine et prouve quel est le ressort de l'idée de l'adoration de la Divinité. Il fait entendre assez combien [139] celui de l'éternité et de l'immortalité de l'âme est fabuleux (quoique non impossible). L'idée même de la Divinité n'est que secondaire (selon lui) aux vertus de l'homme et aux ressorts de la morale. Nous commençons par exercer et cultiver la bienfaisance ; nous voyons bientôt qu'elle nous vient de Dieu, et que ce Dieu est tout bien-faisant. Il trouve impie l'idée d'un Dieu punissant, il ne le veut que rémunérateur. Il est ennemi des supplices. Il ne veut qu'arrêter le mal. Il ne veut que du bien et du bonheur. - Oh! combien un si bon livre doit être brûlé en public ! Mais qu'il aura de sectateurs dans le particulier, s'il est lu! Je le blâme de s'être tu sur la Providence divine , qui est ma plus grande consolation. Il ne s'écarte pas cependant de nous procurer du bonheur par la Providence. Il est vrai qu'il diminue les objets de nos souhaits, comme richesse et grandeur. Il nous borne au bonheur, et c'est beaucoup; c'est suffisamment. Tous nos biens se réduisent là. Nous les connoissons mal en allant plus loin. Mais il devroit dire

que, non-seulement nos actions, mais celles de Dieu, contribuent beaucoup à notre bonheur, et sur le choix et sur l'obtention. C'est une suite de l'amour de Dieu, de notre tendresse et de notre reconnoissance pour lui.

Voltaire, 1736. (Loisirs d'un ministre.)

Voltaire, que j'ai toujours fréquenté, depuis le temps lue nous avons été ensemble au collége , que j'aime personnellement et que j'estime à beaucoup d'égards , est non-seulement un grand [140] et harmonieux versificateur, mais (ce que tout le monde ne sait pas comme moi) c'est un grand penseur. Le séjour de l'Angleterre lui a élevé l'âme et a renforcé ses idées. Il est capable de les mettre au jour avec courage, ayant dans l'esprit le nerf qu'ont eu quelques auteurs qui ont osé publier ce que d'autres n'ont pas osé écrire avant eux. D'ailleurs il a des grâces dans le style pour exprimer et faire goûter certaines idées qui révolteroient rendues par d'autres. La trompette héroïque qu'il a embouchée dans la Henriade est devenue musette agréable dans quelques-unes de ses pièces fugitives. Il n'est pas égal, mais il sait varier ses tons. Peut-être que la partie du poète qui lui manque, c'est l'imagination; mais il est bien difficile aujourd'hui d'en avoir : il y a tant de gens qui en ont eu, que qui voudroit faire du tout à fait neuf ne créeroit que des monstres ridicules ou épouvantables. Il y a deux parties dans une tragédie : celle de l'intrigue, et celle des détails ou de la versification. Voltaire ne triomphe pas dans la première, mais il est supérieur dans la seconde; et la preuve que c'est la principale, c'est la différence de succès de ses pièces de théâtre et de celles de quelques autres auteurs, tels que Lagrange-Chancel, qui excelle dans le roman de ses tragédies, mais qui les écrit pitoyablement. Voltaire n'est ni aussi grand que Corneille, ni aussi tendre, aussi aimable que Racine; peut-être n'est-il pas même aussi fort que Crébillon; mais les traits d'esprit, les vers charmans, sont si fréquens dans ses pièces, que le spectateur ou le lecteur n'a pas le temps d'examiner si l'on pourroit faire mieux. La prose [141] de Voltaire vaut bien ses vers , et il parle aussi bien qu'il écrit. Rien de si clair que ses phrases ; elles sont coupées sans être sèches; nulle période, nulle figure de rhétorique qui ne soit naturelle; tous ses adjectifs conviennent à leurs substantifs; enfin sa prose est un modèle que ses contemporains cherchent déjà à imiter, sans vouloir encore en convenir. Son histoire de Charles XII peut bien avoir des défauts, considérée comme histoire. Ses Lettres

philosophiques contiennent des critiques et des pensées hardies qui certainement ne sont pas toujours justes ; mais son style est toujours admirable. Voltaire n'a que quarante ans; s'il parvient à la vieillesse, il écrira encore beaucoup, et fera des ouvrages sur lesquels il y aura sûrement bien à dire pour et contre. Plaise au ciel que la magie de son style n'accrédite pas de fausses opinions et des idées dangereuses; qu'il ne déshonore pas ce style charmant en prose et en vers, en le faisant servir à des ouvrages dont les sujets soient indignes, et du peintre et du coloris ; que ce grand écrivain ne produise pas une foule de mauvais copistes , et qu'il ne devienne pas le chef d'une secte à qui il arrivera, comme à bien d'autres, que les sectateurs se tromperont sur les intentions de leur patriarche !

Voltaire*[*1. Octobre 1739 (manuscrits).] vient de m'avouer le motif de la défaveur où il est près du cardinal de Fleury et de M. Hérault. Ces messieurs, le sachant prévenu contre les jansénistes et ami du père Tournemine, l'engagèrent à écrire pour la cause , contre les [142] jansénistes. Il avoit déjà commencé quelque chose dans le goût de lettres anti-provinciales; un jour, il vint chez M. Hérault et lui dit qu'il ne sauroit continuer, qu'il se déshonoreroit ainsi, qu'il seroit regardé comme un écrivain mercenaire; que tout le monde étoit contre les molinistes. En disant cela, il jeta son ouvrage au feu. Indè ira.

Je lui ai dit : “Monsieur, soyez Moliniste comme je le suis; il n'y a aujourd'hui qu'un parti pour tout bon citoyen, pour tout vrai chrétien : c'est celui du tolérantisme, ennemi de toutes les factions. Henri IV, par la paix réelle et de fait qu'il maintint entre les partis, frappa l'hérésie du coup mortel; à la mort de ce prince, elle n'étoit plus que politique, à peine soutenue par quelques ambitieux. Jamais Il n'y aura persécution pareille à la Saint-Barthélemi. Et c'est ce coup d'État qui a fait pulluler l'hérésie, à tel point que tout devint alors calviniste en France.”

Voltaire*[*1. Juin 1742.] m'a ainsi expliqué son système philosophique : “Les âmes , m'a-t-il dit, communiquent entre elles, et peuvent se mesurer sans qu'il soit besoin de l'intermédiaire des corps. Ce n'est que la grandeur ou le mérite d'une âme qui doivent nous effrayer, ou nous intimider. Craindre ou respecter le

corps et ses accessoires, force, beauté, royauté, ministère, généralat, c'est, dit-il, pure sottise. Les hommes naissent égaux et meurent égaux. Respectons la vertu et le mérite de leurs âmes, [143] méprisons les imperfections de ces âmes. Sans doute nous éviterons, par prudence, le mal que peut nous faire cette puissance physique, comme nous nous tiendrions en garde d'un taureau couronné, d'un singe intronisé, d'un mâtin lâché contre nous. Garons-nous-en; cherchons même, s'il est possible , à les modérer, à les adoucir. Mais que ce sentiment soit bien différent de l'estime et du respect que nous ne devons qu'aux âmes. C'est avec cette façon de penser que nous pouvons devenir de grands hommes; autrement nous devenons misérables et petits.”

Voltaire n'a presque fait aucun ouvrage en prose, poëme, tragédie, où il n'ait répandu cette pensée, qu'au surplus on trouve déjà dans la satire de Boileau adressée à M. Dangeau.

Ceci me rappelle une comparaison ingénieuse qui se trouve dans l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac. L'âme est un joueur d'orgue, le corps est l'instrument dont il joue. Le joueur et l'instrument peuvent avoir, l'un et l'autre, leurs qualités et leurs défauts. Guignon*[*1. Maître de chapelle du roi, et mort à Versailles en 1774.] lui-même ne sauroit tirer d'un mauvais instrument que des sons faux et discordans. Mais, ainsi que le musicien est plus ou moins parfait, nos âmes aussi, pures émanations de la Divinité, peuvent être plus ou moins déliées, plus ou moins subtiles, moulées enfin de parties diverses, quoique toujours prises hors de l'étendue.

De là Voltaire, passant à lui-même, se croit et avec raison beaucoup d'esprit, plus qu'à tous [144] ceux qu'il rencontre. Il se voit donc bien au-dessus d'eux. C'est un roi qui commande à des sujets. Soyons bons juges de ses parallèles, et nous y gagnerons. Mais je me défierai toujours de ce droit superficiel de critique, bonne ou mauvaise. Rien n'est si facile, fût-ce même à un sot, que de trouver à redire sur un ouvrage d'esprit. Il est fort aisé de reprendre et mal aisé de faire mieux. Quand nous nous sentirons la même supériorité que possède Voltaire, permettons-nous alors de dédaigner, de mépriser comme lui les âmes des autres, mais pas auparavant.

Au surplus, il faut avouer que l'on ne fut jamais aussi ingrat que le sont aujourd'hui quelques-uns des lecteurs de Voltaire. Je les vois transportés d'admiration, puis, le livre fermé, se récrier contre l'auteur, et, à force de le haïr, ils trouvent le moyen de dépriser les passages mêmes qui viennent de leur causer tant de plaisir.

Nos dévots détestent Voltaire, et ne trouvent rien de bon dans ce qu'il écrit, parce qu'il n'est pas bon croyant dans une religion qui veut qu'on ne haïsse personne. Je l'ai dit une fois à feu M. le chancelier d'Aguesseau, qu'il se damnoit, sans y penser, par sa haine contre Voltaire.

Il y a longtemps que l'on a distingué le courage de l'esprit de celui du corps. On les trouve rarement réunis. Voltaire m'en est un exemple. Il a dans l'âme un courage digne de Turenne, de Moïse, de Gustave Adolphe, il voit de haut, il entreprend, il ne s'étonne de rien ; mais il craint les moindres dangers pour son corps, et est [145] poltron avéré. Je connois des grenadiers fort Intrépides, mais irrésolus, incapables de rien entreprendre de leur chef, et se figurant des dangers là où il n'en existe pas. Et moi aussi , quelque loin que je puisse me laisser entraîner, je suis par nature ennemi de toute violence, et, comme l'Église, j'abhorre le sang.

Les hommes les plus parfaits sont ceux qui possèdent un juste assaisonnement des deux sortes de courage; mais, encore une fois, rien n'est plus rare.

L'homme ne contient qu'une certaine capacité de forces; il ne peut avoir ces deux vertus au même degré.

Avril 1749. -- La lecture de Pellisson *[*1. Histoire de Louis XIV par Pellisson ; volumes in-12 . L'abbé Lemascrier en fut éditeur et continuateur jusqu'à la paix de Nimègue. La dédicace à M. de Saint-Florentin, qu'il appelle constamment votre grandeur, est la chose du monde la plus ridicule. (Note du marquis d'Argenson.

Saint-Florentin étoit très-petit de taille.)] vient de rendre à Voltaire tout son enthousiasme pour Louis XIV. Il va reprendre avec un nouveau feu l'histoire des arts sous ce règne, qu'il a déjà fort avancée. Il élève Louis XIV au-dessus de tous les rois, parce qu'il aimoit les beaux-arts; il ne veut pas considérer que la peuplade et l'agriculture ont dépéri sous lui jusqu'à l'état où nous les voyons. Voltaire est poète et bel esprit en tout. Parlez-lui des simples vertus de nos aïeux, des désordres où nous ont jetés le luxe et le goût des frivolités, il vous dévisagera. Selon lui, tout est bagatelle, hors les beaux-arts. Il ne sauroit rabaisser [146] son génie aux choses vulgaires. Cependant le bonheur des hommes mérite bien aussi quelque attention.

Je lui ai dit souvent :

“Mon cher, vous n'êtes qu'un enfant qui aimez les babioles et rejetez l'essentiel. Vous faites plus de cas des pompons qui se font chez mademoiselle du Chappe, que des étoffes de Lyon et des draps des Van Robais.” *[*1. Célèbres fabricans d'Abbeville, appelés de Hollande en France par Colbert, et anoblis par Louis XIV.]

Mai 1750. - Voltaire s'occupe toujours de l'Histoire de la guerre de 1741. Étant à ma campagne,*[*2. Segrè:, près Arpajon. L'histoire de la guerre de 1741 parut en 1751, à Amsterdam, 2 volumes in-12. L'auteur l'a refondue dans le Siècle de Louis XV, mais avec des corrections et surtout des suppressions considérables, ainsi qu'il en convient dan: sa correspondance.] il m'a confié son manuscrit. C'est en qualité d'historiographe du roi qu'il écrit. Selon moi, cet ouvrage est supérieur à tout ce que j'ai lu de lui. Ce n'est pas l'éloge qu'il fait de moi durant mon ministère qui influe sur mon jugement; mais je ne pense pas que Thucydide eût mieux tracé le tableau de l'Europe à la mort du cardinal. de Fleury. La bataille de Fontenoy est un morceau digne de l'antiquité.

On voit en même temps comment, avec de la sagesse et du goût, un auteur, maître de sa plume, peut tout dire et aborder les matières les plus délicates. Le récit en est clair et soutenu, les

réflexions sublimes, la politique saine. J'attends la suite avec impatience.

Le Siècle de Louis XIV, par Voltaire, sous le nom de M. de Francheville. 2 volumes, Berlin, 17 52.

[147] Oh le livre admirable ! Que d'esprit et de génie ! Quel choix de grandes choses ! Que cela est vu de haut et en grand ! Quel style noble et élevé ! Peu de fautes , et beaucoup de grandes vérités. Voltaire sait tout, parle de tout en expert. Je n'ai à le reprendre que d'avoir mal vu le dedans du royaume. Il dit que le dedans est resté à peu près comme il étoit; il se trompe : il est fort dépéri. Il aime le luxe, à cause qu'il idolâtre les arts, étant poète, bel esprit et homme de goût. Il n'est pas fait pour se ravaler aux choses communes et éloignées des excès. C'est pourtant dans ces choses communes qu'est souvent le bon, le vertueux, le bonheur, et par là le sublime.

Annales de l'Empire (juillet 1754).

C'est à tort que l'on m'avoit dit le génie de l'auteur baissé dans cet ouvrage. Cela n'eût pas été surprenant: Voltaire a soixante ans, et son âme a été le théâtre de bien des agitations. Cependant je trouve ici du grand, comme de la chaleur. Qu'on lise surtout les derniers cahiers du second tome, l'état de l'Empire sous Léopold, Joseph et Charles VI, on se convaincra que son feu n'est pas ralenti. Il voit les choses du plus haut des clochers, presque toujours juste. Rien ne l'arrête. Voltaire sait tout; il a tout manié, sciences, morale, histoire, et surtout politique. il [148] est vrai que les défauts de son caractère percent quelquefois dans ce qu'il prise et dans ce qu'il rejette. Voltaire a aimé la gloire, mais il n'a point dédaigné la fortune. Ainsi ses préceptes dépendent souvent de la carrière qu'il envisage en enseignant. Comme il a vu que l'argent lui étoit bon, il s'est jeté dans celle d'en acquérir. Avec cela, il est délicat, sensible aux mouches et pétri d'amour-propre. Cela l'a rendu malheureux. Il s'est trouvé plus prudent que téméraire dans l'exécution de ses démarches ; de là sont venues des disgrâces et une mauvaise réputation. Il a bien jugé les autres, et s'est mal jugé lui-même. Il s'est éloigné de son bonheur, et est plutôt le juif

errant que le philosophe Socrate. Il est tout nerf et tout feu ; il est malheureux pour lui et délicieux pour ses lecteurs. Il juge bien de son talent, et s'est presque retiré des vers à l'âge qui ne promet plus de fleurs, et qui peut rendre de bons fruits. Il s'est bien tiré de son rôle d'auteur, et mal de celui d'homme d'honneur; sage économe de son talent, et mauvais de sa renommée.

2516. Essais historiques sur Paris, par Sainte-Foix. Londres, 1757.

L'auteur assure s'y être donné beaucoup de peine. Ce ne sont cependant que des anecdotes gothiques prises çà et là. Il prétend avoir fait un corps de preuves établissant que les historiens, et même les nôtres , ont prévariqué en nous donnant du dessous quand nous avions eu du dessus sur les Anglois; que cette nation a toujours été féroce, et nous généreux. Il décrie surtout [149] leur roi Édouard, qu'ils prétendent si grand. C'est un livre capable d'attiser et d'éterniser la haine et l'envie entre les deux nations. Malheur à qui sème dans le monde de telles passions! L'auteur est un breteur, ancien capitaine de cavalerie, qui a tué beaucoup d'hommes.

2518. Minorque conquise, poème héroïque en quatre chants, par Brunet fils.

L'auteur est de mes amis, et me l'a donné. II a de la facilité à faire des vers, mais peu de chaleur et de savoir. Je souhaite que ce poème lui procure quelque gratification dont il a besoin.

2519. Remontrances du parlement de Provence sur le dixième (décembre 1756).

On y a aussi imprimé les remontrances de mai 1749 sur le vingtième. Rien de plus beau pour la forme de la diction et pour le fond. Le président de Montesquieu a monté l'éloquence de ce genre, et chacun l'imite avec succès. L'on vient d'admirer les Remontrances du parlement de Toulouse; celles-ci les surpassent de beaucoup. Ce sont plutôt des cahiers d'états-généraux que de

parlement; et l'on en doit conclure que les provinces du royaume ont de grands sujets de plaintes.

2520. Roman politique sur l'Amérique. Amsterdam, 1757.

Je n'ai pu que parcourir et lire le commencement de cette brochure. Style à la mode, éloquent, et même élégant de diction, idées mathématiques; [150] mais à tout cela un bien petit sens. Que de peines se donnent ces écrivains abstraits pour dire peu de chose ! Je le crois du même auteur qui nous donna l'année dernière un projet de code pour nos colonies d'Amérique. Celui-ci veut établir une paix perpétuelle dans les colonies. Employons-y les mêmes moyens que pour celle d'Europe, le partage bien fait; que les faibles se liguent....

(Ce sont là les dernières lectures de l'auteur.)

[151] DEUXIÈME SÉRIE.

ETUDES DIVERSES. - RÉFLEXIONS MORALES ET AUTRES.

De l'étude et de la lecture en général, choix d'une bibliothèque , manière de travailler de l'auteur (Loisirs d'un ministre).

Je reviens toujours avec plaisir à l'objet favori de mes réflexions, parce que c'est celui de mon goût et de mes amusemens chéris, l'étude et la lecture. Il y a deux sortes d'étude et de travail de cabinet. L'une tient à l'état et aux fonctions que l'on est obligé de remplir. Ainsi le magistrat doit étudier les principes généraux de la jurisprudence , et donner sa principale attention aux affaires soumises à sa décision.

Il faut que l'administrateur, de quelque genre que soit l'administration dont il est chargé, étudie les principes de l'objet confié à ses soins, et en fasse ?application à mesure que l'occasion s'en présente. Le simple père de famille même est obligé de travailler à ce qui peut conserver et augmenter [152] sa fortune, de régir son bien , de compter avec lui-même et avec les autres. Ce sont là des études et des travaux nécessaires; il n'est pas permis de les négliger. Mais il y a un autre genre d'études, qui est de pur agrément, libre dans son objet, et qui peut servir de délassement aux travaux du premier genre. Il y a même des gens assez heureux pour n'avoir à s'occuper que de ces études-là. Les dames surtout, si elles ont le bonheur de se plaire à la lecture, ne peuvent trop s'y livrer. En y mettant un peu d'ordre et choisissant leurs livres , elles y trouveront des ressources infinies contre l'ennui et une source abondante. d'instruction.

La vie, pour toute personne qui veut être honnête et aimable, est une étude continuelle. On s'instruit dans la société , en vivant et en conversant avec les gens dont les propos sont bons à entendre et à imiter. Mais cette étude de la société ne peut pas remplir tous les momens de la vie ; elle éprouve souvent des interruptions forcées, plus longues qu'on ne voudroit. C'est alors qu'il faut se livrer à l'étude dans la solitude, c'est-à-dire à la lecture. Encore faut-il savoir lire de manière à en faire son profit : car les lectures sans méthode, sans choix et sans goût, sont en pure perte pour la culture de l'esprit; elles servent tout au plus à remplir quelques momens de vide et d'ennuis excessifs, et, quoiqu'on ait beaucoup de mémoire, on n'apprend rien et l'on ne retient rien.

Pour moi , voici quelle est ma méthode de lire avec fruit des livres de tous genres, étrangers à mon état :

[153] Premièrement, je me rappelle les notions de toutes les sciences que j'ai reçues dans ma jeunesse; ensuite , je vois sur laquelle de ces sciences je veux prendre des connoissances plus étendues. Je ne les cherche pas dans les livres didactiques, dans les traités faits précisément pour apprendre : de pareilles lectures formeroient une étude trop approfondie, trop applicante, et ne pourroient certainement pas délasser des gens qui quitteroient pour elles d'autres études sérieuses; mais je recherche les livres

qui contiennent l'histoire de chaque science, les progrès qu'elle a faits dans les différens siècles, et la suite raisonnée des auteurs et des artistes auxquels elle doit ses progrès. Je suis persuadé qu'avec cette seule étude historique des sciences et des arts un homme du monde peut apprendre tout ce qu'il en veut savoir, et qu'on feroit une fort bonne encyclopédie en réunissant l'histoire de chaque science et de chaque art, et montrant comment les unes dérivent des autres et les relations qu'elles ont ensemble.

Mon usage, pour les livres dont le sujet me paroît intéressant, est d'en faire une première lecture, après laquelle j'asseois mon jugement général sur l'ouvrage. Ensuite „ si je trouve qu'il en vaut la peine, j'en fais une seconde la plume à la main. J'extrais ce qu'il contient de meilleur, et ce qui me paroît le plus neuf , et je critique les principales erreurs dans lesquelles l'auteur me paroît être tombé. Telle est ma méthode pour les livres de science et d'histoire. Quant à ceux de simple littérature, poésie, romans, facéties, etc., genre de livres qu'il ne faut pas [154] s'interdire , car il est de ressource contre l'ennui et l'uniformité des livres plus sérieux, je ne les extrais pas; mais je me contente, après les avoir lus, d'écrire en peu de mots ce que je pense de chacun , afin d'éviter à ceux tentés de les lire après moi la peine de s'embarquer avec un auteur qui ne pourroit ni les amuser ni les intéresser. Il n'y a pas de livres si frivoles dans lesquels je ne trouve quelquefois des traits dignes d'être mis à part. Si la récolte est peu abondante , du moins elle est précieuse.

Je ne sais d'autre manière de juger les pièces de théâtre que par l'impression qu'elles m'ont faites, et je me garde bien d'examiner ensuite si elles sont ou non conformes aux règles de l'art. A mon avis, il n'y a qu'une attention à faire : c'est de voir s'il y a une sorte de vraisemblance dans les intrigues et dans les caractères. Si les premières sont intéressantes et les derniers piquans, alors je trouve la pièce bonne. Si elle est bien écrite, en vers ou en prose , c'est un avantage de plus; mais ce n'est jamais là le vrai mérite de l'ouvrage.

Je suis grand extrayeur et notateur; et les remarques que j'ai faites sur mes lectures composent déjà plusieurs gros volumes.

Elles ne seront pas inutiles à mon fils, s'il veut jamais former le catalogue raisonné de sa bibliothèque.

Que nos jeunes gens se pénètrent bien de cette maxime, qui est exactement vraie, que plus on lit , plus on a d'esprit. Ce sont les idées nouvelles que la lecture nous suggère, les réflexions [155] qui nous les rendent propres, qui augmentent nos lumières, nous donnent à penser, étendent nos spéculations, forment notre expérience; en sorte que qui a beaucoup d'esprit en auroit plus encore s'il avoit lu davantage.

Celui qui n'a jamais lu et ne lit jamais est assurément un ignorant, sujet à dire des absurdités qui font qu'on se moque de lui. L'usage du monde, et les conversations même des gens d'esprit, ne mettent point un pareil homme à l'abri du ridicule. Mais aussi, qui n'a fait que lire et étudier, et n'a jamais fréquenté le monde et la bonne compagnie, devient un pédant lourd et impoli , et dit aussi des absurdités dans un autre genre : Car, de même que le monde n'apprend pas tout sans les livres, ainsi les livres ne sauroient suppléer à l'usage du monde. L'abbé de Longuerue, dont j'ai tant vanté la mémoire et l'érudition , étoit lui-même pédant et impoli. L'on assure que Hugues Grotius, un des plus savans homme du dernier siècle, et qui fut ambassadeur en France il y a environ cent ans, étoit le plus mauvais ambassadeur qui eût existé. Comme il ne connoissoit point nos usages , il ne comprenoit rien à ce qui se passoit à la cour. Il ne fréquentoit que des pédans de l'Université, qui ne pouvoient l'instruire de la manière dont il devoit se conduire auprès du roi, des reines, des princes et des ministres. Il puisoit ses nouvelles dans les plus, mauvaises sources ; mais il les écrivoit aux États généraux en beau latin : car il ne savoit écrire ni en françois , ni même en hollandois. On se moquoit de lui et de sa [156] femme à la cour de France, et personne ne lisoit son ouvrage si admiré de nos jours, et qui contient en effet d'excellentes règles de droit naturel et public, mais où l'on ne sauroit jamais apprendre comment on se doit comporter dans une négociation délicate. Ainsi, pour faire des livres également utiles et agréables , il faut savoir mêler l'usage du monde à l'étude. C'est par-là qu'ont réussi Saint-Évremond et Fontenelle. Il y a déjà longtemps que celui-ci m'a avoué qu'il ne lisoit plus : “J'ai rempli mon magasin, me n disoit-il; il est juste à présent que je débite ma marchandise.”

Cependant on nous dit que Bayle n'avoit point l'usage du monde. Mais il avoit tant de connoissances et tant d'esprit, qu'on ne s'aperçoit point, en le lisant, de ce qui lui manquoit. Oh! que cet homme-là devoit être heureux en composant son Dictionnaire et ses Nouvelles de la République des Lettres! Il passoit d'objets en objets, et jugeoit de tous avec liberté, supériorité et aisance. Son Journal est le meilleur qui ait été et sera peut-être jamais fait; tous les livres y sont extraits, jugés , approfondis de main de maître. Si nous pouvons espérer d'avoir un pareil journal, ce doit être l'ouvrage d'une société bien composée et dirigée par un protecteur éclairé. Qui l'établiroit rendroit un grand service aux sciences et aux lettres. Il ramèneroit tous les auteurs à la bonne voie, leur apprendroit comment il faut traiter des sujets que l'on manque la plupart du temps, et leur montreroit les défauts de leurs compositions aussi bien que de leur style. Je ne sais si nos académies seroient bonnes pour se
[157] charger de ce travail, chacune en leur genre. Une seule compagnie ne suffiroit certainement pas. On trouvera peut-être quelque jour dans mes papiers un plan raisonné de cette réformation des journaux, et des réflexions sur l'utilité extrême dont ils pourroient être pour composer l'histoire des progrès de nos connoissances, la plus intéressante de toutes celles que l'on peut écrire.

J'ai une bibliothèque assez nombreuse, mais je l'ai toute composée de livres à mon usage. C'est un luxe déplacé et blâmable à un certain point, que d'avoir plus de livres que l'on n'en peut lire ou consulter; cependant c'est le plus beau, le plus noble, et par conséquent le plus excusable de tous les luxes. J'avoue que , si je pouvais en avoir un, ce seroit celui-là. Mais du moins faut-il savoir à quoi peuvent servir aux autres les livres dont on ne se sert pas soi-même, et il est absurde et ridicule d'en posséder qui n'ont d'autre mérite que d'être rares et introuvables. Quant aux livres dont le mérite ne consiste que dans la beauté de l'édition et la magnificence des reliures, c'est encore un luxe; mais on peut le pardonner à ceux qui sont assez riches pour ne pas manquer d'acquérir un bon livre, dans l'espérance d'en avoir un beau. Autrement ce seroit imiter cet homme qui, s'étant ruiné en cadres , se trouva trop pauvre pour acheter des tableaux.

Quand une bibliothèque est bornée, il faut qu'on reconnoisse à sa composition quel est l'état du propriétaire. Il seroit ridicule qu'on ne trouvât [158] que des poésies et des romans dans celle d'un magistrat, et qu'on n'aperçût dans celle d'un militaire ni Polybe ni les commentaires de César.

Les études sérieuses demandent à n'être point troublées par les soins domestiques ni les inquiétudes pour l'avenir. C'est à cause de cela que l'état monastique est le plus propre à l'étude, parce que ceux qui s'y consacrent sont toujours sûrs de ne manquer de rien, ni dans le moment même, ni dans le cas où ils deviendroient incapables de pouvoir travailler. D'où il faut conclure que, si l'on détruit jamais les moines, l'érudition et l'enseignement y perdront beaucoup. Je sais qu'il y a beaucoup d'ordres de moines qui n'étudient ni ne travaillent; à quoi je réponds qu'on devroit chercher à les rendre utiles plutôt que de les supprimer tout à fait.

Les études forcées fatiguent, ennuient; au contraire, celles qui sont libres se font sans que, pour ainsi dire, on s'en apercoive.

Montaigne avoit appris le latin sans maître, du moins sans rudiment, par habitude et par routine. J'ai vu encore le temps où l'on obligeoit les écoliers, au collége des Jésuites, à parler latin aux cuistres et valets de collée pour demander leurs besoins les plus ordinaires. Le latin que l'on débitoit dans ces occasions étoit sûrement mauvais , c'étoit ce qu'on appeloit du latin de cuisine; mais enfin, tel qu'il étoit, il faisoit contracter l'habitude de parler cette langue. On a depuis renoncé à cet usage, et l'on a prétendu qu'il ne servoit qu'à accoutumer les enfans à faire des solécismes. J'ai pourtant vu que cette [159] habitude étoit utile à ceux qui, voyageant en Allemagne, en Hongrie, en Bohême, en Pologne, avoient besoin d'avoir recours au latin pour se faire entendre. L'habitude qu'ils avoient contractée dans leur enfance faisoit qu'ils se tiroient d'affaire; tandis que ceux qui sortent du collége aujourd'hui ne le peuvent pas , quoiqu'ils aient fait des versions, des thèmes, des vers latins, et qu'ils aient même remporté des prix.

Quant au grec, il est fort inutile de chercher à le parler. On peut même se passer aujourd'hui de traduire les livres écrits dans cette langue morte, puisqu'ils le sont presque tous. Mais il faudroit du

moins savoir lire le grec, connoître les premiers élémens de sa grammaire, et surtout posséder les racines grecques, sur lesquelles MM. de Port-Royal ont fait un si bon livre. Si notre langue, en sa simplicité barbare, ne dérive point du grec, au moins faut-il convenir que les deux tiers des mots dont nous usons aujourd'hui en viennent, de la première ou de la seconde main.

Il y a des livres didactiques si ennuyeux et si désagréables, quoique très-exacts , que l'on pourroit à juste titre les appeler des remèdes contre l'étude, comme on dit que les femmes vieilles et laides sont des remèdes contre l'amour. Il faut tâcher de sauver aux jeunes gens l'ennui de ces livres-là, et leur en substituer d'autres qui inspirent la curiosité et l'intérêt. Inspirer l'intérêt est le grand art de tout auteur qui fait un livre; ce doit être le but et l'objet de celui qui écrit sur les sciences, de l'historien, du romancier, de l'auteur des comédies. Mais ce n'est [160] pas tout que d'inspirer l'intérêt, il faut le soutenir jusqu'à la fin de l'ouvrage : hoc opus, hic labor est.

Des gens à qui j'ai communiqué mes extraits et mes remarques sur différentes matières m'ont reproché de n'avoir pas un style à moi; à quoi je réponds : “Qu'importe, si j'ai le style de la chose dont je m'occupe ?” C'est principalement à ce style qu'il faut s'attacher. Il faut observer, en écrivant sur toutes sortes de sujets , ce qu'observent les auteurs de comédies, faire tenir à chaque personnage le langage qui lui convient; mais que les expressions soient toujours claires et les pensées justes, voilà l'essentiel.

Il ne faut pas croire que ce soit l'imagination qui mène la pensée loin. Au contraire, c'est le jugement; parce que celui-ci s'élève et approfondit toujours sur une ligne droite, allant de conséquence en conséquence; au lieu que l'imagination va par bonds et par sauts, et s'égare, faute de s'attacher à aucun objet fixe.

Il y a deux manières de cultiver sa mémoire : l'une, en apprenant par coeur de grands morceaux de poésie, des harangues entières, des pages de chiffres; avec ce genre de mémoire-là, on fait des tours de force merveilleux, mais peu utiles. J'appelle l'autre genre de mémoire, par jugement. Par elle on retient le sens et l'ordre des

choses; si ce n'est pas là la vraie mémoire, c'est sûrement la bonne, c'est celle moyennant laquelle on s'instruit le mieux. Elle s'applique aussi bien à ce qu'on a vu qu'à ce qu'on a lu , et elle fatigue bien moins que la première; car on retient tout, [161] sans s'en apercevoir, et pour ainsi dire sans le vouloir.

Les grands génies n'ont pas besoin de lire pour concevoir de grandes et belles idées, et pour former des projets et des plans non-seulement brillans, mais quelquefois très-bons et très-utiles. Cependant la lecture leur sert encore beaucoup pour rectifier leurs idées, et pour leur montrer, par l'expérience de ceux qui en ont eu de pareilles, à quels inconvéniens on s'expose en les suivant avec trop d'ardeur et de précipitation. Il y a longtemps que l'on a dit que l'histoire étoit une expérience anticipée, et cette expérience est du moins nécessaire à ceux que leurs idées pourroient emporter, et qui concevroient de trop vastes projets.

Le style épistolaire est celui qui est le plus nécessaire aux femmes. Celles qui ont de la disposition à bien écrire dans ce genre n'ont pas besoin de se donner de la peine pour y réussir. Il faut même qu'elles évitent de perdre ce tour aisé et naturel, un peu mou, mais tantôt spirituel, tantôt voluptueux , qui est vraiment le style des femmes. Comme il ne faut pas qu'une dame ait l'air ni le ton trop hardi, qu'elle ait le regard trop élevé ni le nez au vent , il ne faut pas non plus que ses idées et ses expressions soient audacieuses , ni son style ce qu'on appelle ,ambitieux. Il faut qu'elle ait l'air d'écrire toujours rapidement, et qu'elle ne surcharge point ses phrases.

Le style de Voiture, qui a eu autrefois quelque réputation, est à présent avec raison bien [162] décrié. C'est un plaisant qui a quelque esprit, mais sans noblesse ni justesse.

Au contraire, je sache peu d'auteurs qui méritent plus d'être lus et médités que Balzac. On a généralement l'idée fausse qu'il est pédant et ampoulé ; c'est qu'on ne le connoît pas. Ce n'est même pas à la première lecture qu'il peut plaire, ni surtout à une lecture superficielle. On lui dénie justice parce qu'on lui refuse audience.

Ce qui me charme en sa prose, c'est l'élévation de ses pensées et la pureté de sa diction.

Je reviens à la mémoire, pour parler de ceux qui n'en ont point du tout. Il y a des gens qui sont obligés, pour aider le peu qu'ils en ont, de se faire des agenda de tout ce qu'ils doivent exécuter. Un certain intendant de Tours, qui vivoit au commencement de ce siècle,*[*1. Les premiers intendans de Touraine, au xviiie siècle, ont été Hue de Miromesnil, Turgot et Bernard de Chauvelin. Le comte d'Argenson le fut, à son tour, en 1722. (Chalmel, Histoire de Touraine.) Auquel d'entre eux ce trait doit-il être rapporté?] étoit fameux pour ses agenda. On les lui déroboit quand on pouvoit les attraper, et on les lisoit en arrière de lui pour en rire. On trouva un jour écrit sur l'un d'eux : “J'ai pris la résolution de me faire dorénavant la barbe moi-même, parce que mes gens sont des bourreaux qui m'écorchent.”

Un peu plus bas il y avoit : “Je ne veux plus jurer mordieu: cette expression n'est pas convenable pour un magistrat et un intendant; il vaut mieux. dire morbleu.”

Ce n'est pourtant pas M.... qui est auteur du [163] trait le plus fort en ce genre; mais un homme qui alloit souvent de Paris à Lyon, et qui écrivoit : Me souvenir de me marier en passant par Nevers.

Malgré tout le mal que je viens de dire des agenda, je m'en sers quelquefois, et je trouve qu'ils sont fort utiles. Ce n'est pas que je manque de mémoire; mais je n'ai pas celle qui fait qu'on se souvient à point nommé de tout ce qu'on a à faire dans la journée. Je crois même ce genre de mémoire fort rare.

Des Anglois.

(Loisirs d'un ministre.)

Accoutumés à se mettre au-dessus des préjugés en matière de politique et de gouvernement, les Anglois ont porté la même

audace sur toutes sortes d'objets. Leurs plaisanteries ne sont ni douces ni ménagées ; leur satire est violente, mais quelquefois fort gaie. Nous connoissons déjà le docteur Swift, un de leurs auteurs les plus ingénieux et les plus piquans. Il a été assez bien traduit en français (par l'abbé Desfontaines), et en général il est plus aisé de rendre la plaisanterie anglaise en d'autres langues que de traduire , par exemple, les plaisanteries italiennes en français, et les nôtres en toute autre langue, parce que les facéties anglaises portent sur les choses, et que les personnes y sont peintes ressemblantes et avec des traits de force; au lieu que les Italiens jouent sur le mot, et les François ne font que s'amuser autour de l'objet dont ils veulent se moquer : ils badinent avec, et s'en jouent comme le chat fait de la souris. Par conséquent, [164] ces plaisanteries sont bien plus difficiles à rendre et à saisir.

Rien de plus agréable à lire et de mieux fait que les feuilles du Spectateur qui sont d'Addison. Si les Anglois en avoient beaucoup comme cela, nous ne pourrions trop nous empresser de les connoître; mais je crains qu'on ne nous traduise bien des mauvaises copies de cet auteur vraiment original. De là s'établira chez nous un nouveau genre de littérature. Les François, qui ne savent jamais, s'arrêter dans l'effet de leur enthousiasme, s'angliciseront, et nous perdrons nos grâces en acquérant quelque chose de leur hardiesse.
Voltaire*[*1. Dédicace de Brutus à lord Bolingbrocke] a dit que quand on pensoit fortement on s'exprimoit fortement aussi. Cela est vrai, mais on peut aisément outrer la force des pensées, et devenir également dur et rebutant dans les idées et dans le style.

2374. Contre la musique italienne.

Voilà ce que je vois dans le parallèle entre notre belle musique françoise et la musique italienne-françoise : il me semble que l'on préfère le dessin d'un papier marbré fait au hasard à un beau dessin de Raphael. Quand un barbouilleur fantasque jette sur le papier toutes sortes de couleurs diverses et brillantes, je vois ces admirateurs dire : Cela est gai, cela me réjouit la vue ; au lieu que les dessins de Raphaël ou de Boucher sont monotones et ennuyeux. Oui, dans [165] notre musique nous imitons la belle nature, nous avons un ensemble, nous approfondissons un

sentiment ou une passion , nous disons enfin ce que nous voulons. Les Italiens ne disent rien , ou ne disent pas ce qu'ils veulent. J'ai bien écouté le fameux printemps de Vivaldi, la primavera : je me persuade qu'on lui a donné ce titre après coup; c'est une danse de pâtres, mais le printemps est pour tous les États. Le Stabat de Pergolèse débute par une tristesse excessive, puis il devient gai. Je veux croire qu'il y a quelques détails qu'on peut louer, mais l'ensemble manque toujours. Ce sont des caprices, et c'est par ce défaut qu'il leur arrive de n'avoir point de récitatif. Ils n'ont rien à dire, ou ne disent pas ce qu'ils veulent.

1727. Musique.

Notre vieille musique françoise étoit niaise, mais touchante. Elle alloit au coeur, à la plainte, à l'attendrissement. Les chants d'église , les hymnes et les proses en sont des monumens. Tels on a conservé les hymnes composés par notre roi Robert. Longtemps nos complaintes anciennes furent empreintes de ce niais tendre. Encore sous Henri IV, nos airs nationaux avoient je ne sais quoi de vague et de langoureux :

Charmante Gabrielle !
Où allez-vous Birague, mon ami ?

Puis vint le fameux Lambert. Il fit : Charmantes fleurs, naissez ! air céleste.

Cependant les beaux arts ayant passé de Grèce [166] en Italie depuis le sac de Constantinople, la musique italienne gagna, sous le rapport de l'art, une supériorité marquée sur la nôtre. Lully, Italien de naissance, importa chez nous la musique savante de sa patrie; mais il en sut faire une combinaison heureuse avec notre mélodie, et de cet assortiment est provenue cette belle musique françoise, si digne du siècle de Louis XIV, qui la vit naître.

Les imitateurs de Lully (Colasse, Destouches, Campra) continuèrent à se conformer au goût national. Leur musique fut

tendre, majestueuse, expressive, simple et noble à la fois. On a comparé, à juste titre, Lully A Corneille, et Destouches à Racine.

Mais les hommes ne savent point s'arrêter. Il falloit du nouveau. La musique italienne étoit scintillante, variée, pédantesque, dépourvue de goût , n'ayant d'autre mérite que celui des difficultés, auxquelles j'attache peu de prix.

M. Crozat donna des concerts italiens. Madame de Prie, M. de Carignan, appelèrent les bouffes. La dame Vanloo éleva la demoiselle Fel. Enfin parut M. Rameau, et c'est à lui que nous devons un genre bâtard qui passe à présent en France pour de la musique italienne : véritable papillotage; nul accord du chant avec les paroles, des airs avec la situation des personnages. Eh quoi ! ne se formera-t-il plus de compositeurs françois pour nos opéras! Et suis-je destiné à n'entendre de ma vie que cette musique étrangère, détestable, baroque, inhumaine?

De la conversation d'autrefois et de celle d'à-présent.(Pensées : 1129, 1863, 2300, etc.)

[167] Pour réussir dans le monde, on devroit bien se persuader que l'on manque beaucoup davantage à être de bonne compagnie faute d'écouter que faute de bien parler; car nous adjugeons plus d'estime à quiconque nous trouve de l'esprit et nous en fait paroître qu'à celui qui en montre peut-être davantage , mais dont nous rabattons le plus qu'il est possible, parce qu'il nous déplaît. Or, le moins que l'on puisse faire en notre faveur, c'est de nous écouter avant de nous juger.

Je suis convaincu que du teins où l'hôtel de Rambouillet donnoit le ton à la bonne compagnie, l'on écoutoit bien et l'on raisonnoit mieux. On cultivoit son esprit, sa raison et son goût. J'ai encore vu des modèles de ce genre de conversation éloquente et noble parmi les vieillards de la cour que j'ai fréquentés. Leurs discours étoient graves et ornés , quelquefois philosophiques.

Le mot propre, de l'énergie, de la finesse, quelques antithèses, mais des épithètes qui augmentoient le sens, de la profondeur sans pédanterie, de l'enjouement sans malignité.

Je sais que le précieux étoit l'écueil de cette société, surtout chez les femmes , dont la légèreté passe trop aisément au frivole, quels que soient leur jugement et leur. goût. Mais les Saint-Evremond, les Balzac, les La Rochefoucault, s'élevoient à force de génie au-dessus du goût de leur siècle , et sous la recherche de leur style on [168] rencontre chez eux des pensées fortes et sublimes.

Je reproche à notre conversation d'être tombée dans un défaut opposé. Elle ne consiste jamais qu'en épigrammes, en historiettes ridicules, en singeries qui n'ont en vue que le mal du prochain, en saillies désobligeantes, quelquefois même en face des intéressés. On se plaint qu'il n'y a plus de conversation de nos jours en France. J'en sais bien la raison, c'est que la patience d'écouter diminue chaque jour chez nos contemporains. Rien n'est plus vrai. L'on écoute mal, ou plutôt l'on n'écoute plus du tout; la pétulance est prise pour de la gaîté. J'ai fait cette remarque dans la meilleure compagnie que je fréquente. Six ou sept personnes sont-elles réunies en cercle, il se forme d'abord trois conversations distinctes, qui se traversent l'une l'autre. Quelqu'un m'interroge, je lui réponds de bonne foi, et je le trouve déjà lié de conversation avec un autre. Tel m'interrompt pour me redire un vieux conte déjà vingt fois répété; comme il conte longuement et gravement, on n'ose l'interrompre celui-là, et c'est toujours le plus stupide qui se fait le mieux entendre. Ce n'est qu'à force de patience et avec grand nerf de poumons que je parviens à glisser un mot par intervalle dans cette tumultueuse cohue. Mais voici le pire : ce sont tous lieux communs, propos déplacés, et qui, faisant naître des doutes, éloignent de la vérité. Paresse de raisonner, parce que l'habitude d'écouter est perdue; préjugés inexpugnables, dédain de tout, critique irréfléchie, voilà le siècle. Ceux qui auroient le mieux [169] à dire ont la poitrine la plus foible. Écoutez le ramage des oiseaux dans un bosquet : tous chantent à la fois, à tort et à travers. Cela me fait prendre le parti de m'éloigner et de me taire, mais non d'admirer; et je suis souvent plus seul en compagnie que dans mon cabinet avec mes livres. Si l'on veut traiter une question à fond, développer une proposition un peu étendue , il faut s'attendre à être interrompu , crié, bâillé , toutes choses qui

sentent la mauvaise compagnie, et, de nos jours, sont admises dans la meilleure. Nous aurions même tort de nous en offenser; car j'ai vu pareille cohue, pareille confusion babylonienne , jusque chez le roi : lui-même ne pouvoit placer une parole, on la lui coupoit à tout propos.

Non-seulement il n'y a plus de bons écouteurs en France; il n'y a pas même d'écouteurs. La pétulance a pris la place de la vivacité et de l'enjouement.

Veut-on savoir à quoi tient ce défaut ? Au fond du caractère françois: mémoire, imagination, vivacité, préjugés, paresse de penser à neuf et d'approfondir, nous voilà tous. De là ces bâillements décernés à quiconque essaie de suivre le moindre raisonnement; car cela ne se peut faire que lentement, et au grand ennui de celui qui d'avance est disposé à l'impatience.

Les Gascons, que nous trouvons si superficiels et si ignorans, que sont-ils, sinon le François outré ? Enfin , sur quelque sujet que ce soit, chacun a mille choses à dire, et rien du tout à penser.

[170] Je disois à l'un de mes amis, qui excelle au genre satirique et de bon ton : “Que je vous plains! Quand prendrez-vous une fois plaisir à quelque close .”

Le fait est que plus le siècle devient ignorant, plus il devient critique. Jamais on n'a si peu lu qu'aujourd'hui; jamais on n'a tant parcouru de livres; jamais on ne s'est appliqué moins sérieusement à l'étude des lettres et de l'histoire; jamais on n'a été plus prompt à juger les hommes et les choses. Le savoir est curieux d'apprendre, l'ignorance est méprisante et inattentive. Nous rejetons ce qui nous condamne; nous nous enorgueillissons d'un injuste mépris.

Je vois tous nos gens du monde dire d'un ouvrage d'esprit : Cela ne vaut rien, cela pèche par tel endroit; donc tout en est mauvais. En ce moment, ils se croient bien au-dessus de celui qu'ils jugent.

Que de livres ainsi dépréciés, étant bons pour plus des trois quarts!

1086. Voici donc où nous en sommes venus en France. La toile tombe , tout spectacle disparoît. Il ne reste plus que des sifflets qui sifflent. Bientôt nous n'aurons plus ni beaux parleurs dans la société, ni auteurs tragiques et comiques, ni musique, ni peinture, ni palais bâtis, mais des critiques de tout et sur tout.

On n'ose plus parler en bonne compagnie, de crainte que les faiseurs de bons contes ne vous tournent en ridicule.

- Il paroît aujourd'hui plus de journaux critiques que de livres nouveaux. La satire mâche à vide, mais mâche toujours.

[171] -Il me semble qu'il n'y a plus aujourd'hui d'hommes d'esprit ni de conversation comme dans ma jeunesse. Ceux-là écoutoient, entendoient finement, répondoient avec profondeur et connoissance, réduisoient la question, disoient du neuf, étaient gais avec esprit, et même avec bonté. Ce que nous avons aujourd'hui d'hommes d'esprit à la cour et à la ville ne le sont qu'avec une telle malignité , qu'ils ressemblent à des singes ou à des diables, qui ne prennent leur plaisir qu'au mal d'autrui et à la confusion du genre humain. Et s'il leur reste quelque franchise, c'est pour ne pas cacher leurs grands défauts de malice.

617. Paris devient trop peuplé; il affame les provinces.

On se plaint que Paris s'affame, que la consommation y double depuis dix ans. Quand le blé est rare, quand on en fait trop sortir, on est dans des embarras extrêmes. Sur cela, on dit qu'il faudroit renvoyer dans leur provinces quantité de gens riches , et surtout ceux qui oint des charges provinciales, lesquelles rapporteroient de l'argent dans les provinces et rendroient la province moins arbitrice à Paris.

Je conviens que cet expédient pourroit s'employer, mais je soutiens qu'il ne doit l'être que passagèrement : car, au bout du compte, qu'est-ce que la capitale, sinon l'habitation des gens riches et considérables ? et comment condamner ceux-ci à un exil perpétuel? Eh ! qui est-ce qui ornera la cour?

[172] Il faudroit chasser fixément de Paris tous fabricans et manufacturiers ; mais je soutiens que cette exclusion de la capitale devroit tomber fixément et à demeure sur de petites gens qui affament véritablement Paris de la denrée la plus délicate, qui est le pain, et qui y causent les mutineries et soulèvemens quand il y a quelque enchère. Ces petites gens sont pour une bonne moitié absolument inutiles et nuisibles. Ce sont tous manufacturiers. Pourquoi y a-t-il des manufactures à Paris ? Il faudroit les renvoyer toutes dans les villes voisines, ou dans les provinces, comme tous fabricans de bas, de chapeaux, de rubans, d'étoffes, de toiles, etc.; en un mot, tout ce qui peut se tirer par commission de dehors Paris. Je sais bien qu'il y faut des selliers, des maçons, des sculpteurs, des doreurs, etc. , toutes choses qui, étant faites sur les lieux, demandent qu'on fasse travailler les ouvriers sous ses yeux; cependant je ne voudrois que des détachemens de ces métiers à Paris, et l'on pourroit tirer de Saint-Denis , Senlis , etc., la plus grande partie des sculptures toutes faites, des dorures de carrosses, etc. Ce seroit l'affaire des entrepreneurs d'aller commander à ces ouvriers ce qu'il faut.

L'épargne des vivres à meilleur marché a déjà engagé à quantité des articles que je propose; mais il ne laisse point de rester encore à Paris beaucoup de fabricans, demeurant dans les faubourgs , où ils épargnent la maîtrise. Mais les denrées y sont aussi chères que dans la ville, et cela n'affame pas moins la ville. Et il y a une grande différence en ce qui ne s'exécute que par [173]considération d'intérêt d'avec ce qui auroit reçu une impression législative, comme je le propose. Les intérêts de cette espèce varient, et se lèvent, comme je dis, en vendant plus cher : les ordres de la loi sont raisonnés, combinés et fixés.

Cela retrancheroit un tiers de la populace. Après cela, il faudroit certainement des quantités de magasins de blés à Paris, des greniers fortifiés, avec une garde. M. Turgot l'avoit proposé au

commencement de sa prévôté des marchands; mais on le lui défendit ensuite. On préfère des ouvrages moins utiles. On ne sauroit être moins prévoyant que nous ne le sommes ici sur cet article capital des blés. C'est toujours passato il pericolo, gabbato il Santo. Il est cependant nécessaire d'avoir toujours dans ces greniers de quoi nourrir Paris pour six mois, pour des temps où les provinces qui nourrissent Paris sont elles-mêmes en disette , oit elles ne veulent plus laisser sortir le blé de chez elles; ou bien en hausser le prix, ce qui grimpe bientôt à un prix excessif à Paris, d'autant qu'il s'y mêle d'abord des monopoles. En sorte que l'opinion et la réalité se joignent alors pour causer ces calamités. On a bien eu quelques provisions à Paris pour arrêter le monopole , mais non pour faire face à la disette effective. Il arrive alors que le gouvernement a été retenu par l'avarice ; il a craint de lâcher à propos quelques millions pour faire venir des blés de Dantzick, de l'Angleterre, de Barbarie ou de Sicile.

Il s'est flatté de quelque belle apparence de récolte, qu'un coup de vent change en un moment. Et, par-dessus le marché, la friponnerie [174] scélérate vient s'emparer des administrateurs, et jusqu'aux premiers magistrats. Ils ont vendu des passeports pour sortir nos blés; ces passeports plus chers, quand la défense en devroit être plus précieuse. Ils ont cru faussement devoir faire entrer quelque argent dans certaines provinces qui ont plus de blé que d'argent, mais qui manquent bientôt de l'un et de l'autre. Ils laissent gâter les blés enmagasinés, ne donnant les emplois de gardes qu'à des misérables, comme il arrive dans les monarchies. Il faut donc vendre de mauvais pain, qui cause des maladies, etc.

Détail de la fourniture de Paris en blé.

M. de Marville m'a dit qu'il y avoit présentement (1740) 900,000 bouches à Paris.
Le muids de blé contient 244 boisseaux.
Le muids produit 2,161 livres de pain.
Il faut par jour, pour nourrir Paris, 450 muids ; par semaine, 3,150 ; par mois, 13,150 ; par an, 405,000 muids.
Ce seroit pour six mois , comme je le propose, 202,500 muids.

618. De la supériorité qu'ont au conseil les hommes du Palais. De M. Gilbert de Voisins, conseiller d'État (1740).

Considérant M. Gilbert de Voisins, ancien avocat général et qui vient d'être nommé conseiller d'État, je trouve quels choix le roi promet de faire quand il s'en mêlera. Celui-ci est le meilleur qu'il y ait, et peut-être qu'il y ait jamais eu.

[175] C'est le roi qui l'a nommé , qui a tenu bon contre le cardinal, qui ne le vouloit pas. Jamais il n'y eut tant de difficultés qu'à celui-ci , il a été quatre mois à nommer. Le cardinal lui a opposé M. de Villeneuve. Il a fallu qu'il vaquât deux places pour qu'il en eût une.

C'est un homme nourri dans les principes du palais, et qui les a digérés avec esprit et analyse. Loin d'être diffus , il se dit à lui-même ce qu'il faut être, et devient concis de plus en plus, sachant distinguer le rôle de conseiller d'État qui opine de celui d'un avocat général qui péroroit.

De là j'en conclus autre chose. Voilà donc les bons conseillers d'État, ceux qui ont appris les affaires de jurisprudence et de procédure , qui ont appris de même ce qu'on appelle le droit public, et y ont apporté de l'esprit et des lumières.

Pourquoi déplacer les gens? Pourquoi faire des places de conseillers d'État des récompenses aux intendans, qui ne sont point du tout dans ce tracas ni dans ce métier ? Les meilleurs intendans de province, ceux de frontière et de guerre , les ambassadeurs et les intendans de finances, seront toujours de médiocres conseillers d'État. Ainsi c'est un défaut de notre constitution d'avoir ainsi arrangé les récompenses. L'on refuse souvent à un ancien intendant et qu'on a longtemps souffert, qui a servi longtemps, qui s'est découragé si l'on veut, on lui refuse sa légitime récompense, parce qu'il seroit un mauvais conseiller d'État. On a tort et on a raison.

Le conseil ressemble à la grand'chambre du parlement. Il faudroit les meilleurs officiers pour [176] cette chambre, une quintessence de quintessence, comme les grenadiers à cheval sont les meilleurs pris parmi les grenadiers à pied.

Mais est-ce une raison pour refuser une récompense légitime à qui la mérite, et pour le déshonorer gratuitement? Cela connu, que ne fixe-t-on d'autres récompenses aux intendans de province, des finances, aux ambassadeurs ?

Assurément il en faudroit imaginer, pour que les services fussent couronnés d'un côté, et que de l'autre le conseil fût bien meublé. D'abord les intendans des finances devroient être une récompense des intendans de province. Ensuite on devroit donner à chaque ministère des intendances subordonnées, de guerre, d'affaires étrangères, de marine, et de départemens de provinces, au lieu de vils commis.

Quelques-uns de ceux qui auroient le plus brillé étant maîtres de requêtes seroient susceptibles de places du conseil de justice, mais rarement pour le bien de la chose.

Autrement ce qui se passe aujourd'hui ressemble à la loterie domestique du cardinal de Mazarin , qui changeoit tous les mois les fonctions de ses valets, faisoit son intendant palfrenier et son cocher cuisinier. D'un pourvoyeur de province vous faites un juge, et d'un rapporteur d'instance un ambassadeur.

620. Des lois contre l'amour.

Les lois contre les désordres de l'amour doivent être plus radoucies à mesure que le monde devient plus raisonnable, plus poli et plus philosophe; [177] de même que la manutention des lois contre le duel est devenue moins rigoureuse à mesure que l'on est devenu plus civil et que les rixes et querelles ont été moins fréquentes.

Les amours sont moins opiniâtres et moins ardents qu'ils ne l'étoient , je le remarque chaque jour. Qui est-ce qui s'opiniâtre à la poursuite d'une beauté qui ne se donne pas ? Qui est-ce qui pousse la constance contre la résistance et les obstacles ? De quelle mauvaise compagnie n'est-on pas, si l'on se bat pour une femme ? Les belles sont juges des rivaux, et leur préférence décide. S'il arrive qu'un homme méchant enlève une maîtresse à son amant, on punit le procédé; mais la rixe n'est pas pour l'objet disputé. On ne voit partout que bons ménages, non pas à la vérité de maris et de femmes, 'mais d'amans. L'homme se livre à son penchant à la constance et à l'habitude, qui est plus grand qu'on ne croit, et qui régleroit encore la plupart des unions, quand même les choix seroient libres dans leur origine et leur durée.

621. De l'éducation.

J'adopte absolument le nouveau projet de l'abbé de Saint-Pierre, petit en apparence, mais très-grand par ses conséquences. Il observe que dans les colléges on ne donne de prix qu'à l'esprit et aux talens, et qu'on néglige absolument les vertus, comme patience, docilité, religion, bienfaisance, etc. Il voudroit donc que, dans les colléges, on donnât des prix et des places chaque mois au comportement des écoliers et à leurs [178] vertus. Je dirai que cela existe dans les colléges de jésuites, par leurs congrégations des écoliers grands et petits. Mais on n'y récompense que la dévotion et la sainteté ; et quoique les vertus doivent dériver de la pratique de l'Évangile, cependant on est obligé d'y faire quelques distinctions, la grande dévotion comme elle est entendue produisant moins de bien à la société que les vertus philosophiques. On ne voit donc, par la sainteté, récompenser souvent que des sots et de tristes gens, ce qui ne produit pas la véritable émulation. Il y auroit donc une autre carrière à courre pour y remporter ces prix.

Certes, voilà ce qui nous manque, d'inspirer de bonne heure aux jeunes gens l'Idée des vertus de société , et de les leur faire trouver bonnes ; autrement ils croient toujours qu'on leur surfait sur la vertu, en la leur prêchant. Ils ne trouvent que trop souvent le vice aimable, par exemple et par succès.

Mettant les vertus à la mode de la jeunesse, vous les mettriez à la mode pour toujours. Vous auriez des citoyens doués des vertus qu'ont eus ces honnêtes et grands payens Grecs et Romains. Ce mémoire de l'abbé de Saint-Pierre se trouve dans le Mercure de France en mars ou avril 1739.

634. Contre les arts, contre le luxe.

Je trouve un précieux argument contre les arts dans tout ce qui a été dit de Rome et de sa décadence, pour avoir pris le goût du luxe grec et asiatique en vainquant ces peuples.

[179] Graecia capta ferum victorem cepit, et ailes intulit agresti Latio

... Saevior armis

Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Cela commença quand Marcellus apporta à Rome les dépouilles des Syracusains. On devint connoisseur à Rome en statues, en sculpture, en marbres, en métaux, en ciselure, en peinture, et en tous autres colifichets qu'on appelle beaux-arts. De connoisseurs, on en devint furieux. Cela ne fit qu'augmenter après la conquête de la Grèce et enfin de l'Asie. Alors des Verrès volèrent ces curiosités aux peuples qu'ils étoient chargés de gouverner alors; l'avarice insatiable s'attribua tout le fruit des arts. Adieu la vertu; elle ne consiste que dans la simplicité qui se contente du nécessaire, et qui trouve la joie dans la société et dans la nature. Il faut voir tout ce que Caton, et Cicéron après lui, disent de tout cela.

Faisons-en l'application à nous-mêmes. Nos prétendus conducteurs du commerce vantent le siècle d'Auguste et celui de Louis XIV, où l'on a si fort relevé les beaux-arts, c'est-à-dire toutes curieuses bagatelles, comme poésie, peinture, architecture, musique et autres prétendues imitations de la nature, mais qui ont fait fuir la nature aussi bien que la vertu.

Ils nous ont excité à cette avarice insatiable qui veut posséder tout ce qu'elle croit connoître. On a mis l'honneur à être curieux brocanteur. On est deshonoré aujourd'hui quand on n'a pas un excellent cuisinier et les plus belles tabatières, ou quand nos lambris ne sont pas vernis par [180] Martin. Adieu la joie qui ne se trouve que dans les bonnes affaires et dans la satisfaction de ce qu'on a, dans la parfaite économie, qu'on ne veut pas distinguer aujourd'hui de l'avarice. Dites ceci à mon ami Voltaire, il vous arrachera les yeux, disant que tout est bagatelle, hormis les beaux-arts.

Nos conducteurs d'État et de commerce veulent nous traiter comme ces petits Etats républicains qui attirent les chalands comme à une foire par des bateleurs et des singes. Ils disent qu'il faut attirer ici les étrangers par les amusemens de notre cour, et leur argent par nos arts.

Et qu'avons-nous besoin de tout cela ? Que les étrangers viennent s'ils veulent admirer chez nous toute autre chose : une bonne police , un bon goût, notre bonheur et notre vertu. Nous ne sommes pas nés pour ce rôle d'opérateurs; nous sommes originairement un État agricole et militaire, vrais successeurs des Romains. C'est à nos forces à nous défendre, et à notre vertu à nous rendre heureux.

622. Du scandale. Éteindre l'espèce ridicule d'hommes du monde appelés abbés.

La religion se conservera principalement par la répression des scandales. Tout est scandale quand l'infraction est faite ouvertement à la règle, et il faut ajouter au scandale religieux celui e politique et de morale.

Je trouve cette accumulation dans le mauvais usage qui se fait si communément en France, comme en Italie, des biens de l'église et de l'habit [181] sacerdotal. Je voudrois qu'on éteignit de la société cette espèce d'hommes qu'on appelle des abbés, objet de tant de satires dans nos moeurs, et joués principalement sur le théâtre

comique. D'abord il n'y auroit rien de si aisé aux magistrats de la police, et surtout à Paris, que de les chasser des spectacles , leur en défendant l'entrée. Ensuite on s'informeroit davantage de chacun de ceux qui prennent cette forme, ce caractère et cet état. Leur faire la guerre à outrance; ne souffrir dans cet habit que ceux qui sont dans les ordres ou qui travaillent à y arriver; obliger ceux qui, par leurs moeurs et leur conduite, ont renoncé à cet état avant d'y être engagé, à quitter le petit collet.

On y souffriroit cependant ceux qui ont des bénéfices suffisans.
Mais plus que tout cela, l'on ne donneroit des bénéfices royaux qu'aux prétres. On obligerait les collateurs à n'y nommer que des diacres au moins, et l'on ne donneroit l'institution canonique qu'à ceux qui sont dans ce cas. Je sais qu'il faudroit pour cela loi de l'État et de l'Église. C'est à quoi l'on aviseroit prudemment, pour conserver les règles prescrites, et faites , comme celles pour les gradués, en vue d'encourager les études. Mais enfin voilà la vue qui est bonne, et que l'Église ne pourroit rejeter.

626. L'homme aime le mal de son semblable. Il préfère quelque bien au détriment d'autrui à plus de bien obtenu sans nuire. Quisque cuit in vetitum nefas.

Il faut bien que l'homme soit né méchant, [182] d'où dérive d'être envieux et malfaisant le regarde , en quantité de spéculations politiques, que l'on préfère ce qui peut aller à quelques profits pour une nation par la ruine d'une autre à des biens beaucoup plus grands, mais qui ne font de tort à personne. Telles sont les vues méditées des conquêtes, les priviléges de commerce, l'ambition d'un commerce exclusif, qui coûte plus à acquérir qu'il ne rapporte. Toute l'intrigue des particuliers est fondée sur ce malheureux penchant. On se casse le cou à nuire, et à agir par envie et par haine. Cette réflexion s'étend bien loin, et, plus étendue qu'elle ne l'est, elle démontreroit qu'on ne gagnera jamais tant qu'à rester tranquille et à bien faire, au lieu de nuire comme l'on fait.

629. Que tout grand commerce se réduit d l'usure.

Dans le commerce, tout grand progrès se réduit à l'usure. Certes, c'est un mal; l'usure est une mauvaise chose; notre religion ne l'a pas proscrite pour rien. Cependant l'esprit où Jésus-Christ le dit, dans son évangile, n'est pas une défense absolue ; il entend parler des pauvres ou des amis auxquels on prête de quoi se soutenir, et alors il dit : Prêtez sans intérêt.

L'usure en général n'est autre chose que le commerce de l'argent. Avec l'argent on fait toutes choses; c'est donc le prix de ce qui produit toutes choses. N'est•il pas juste qu'on en réserve les fruits annuels ? Ainsi l'évangile n'a pu faire sur cela qu'une exhortation du bon marché, ou de l'assistance des pauvres. C'est [183] comme s'il avoit dit aux médecins : Voyez les pauvres malades gratis, et prenez peu aux autres.

Sans l'aliénation de l'argent, il est défendu d'en recevoir les fruits annuels. Voilà ce que pratiquent des gens graves. Cependant il a bien fallu en lever la défense pour les négocians et les financiers. Ceux-ci reçoivent intérêts, et gros intérêts, sans aliénation, sinon à terme. Qu'arrive-t-il de là ? L'argent en est plus cher, puisque moins de gens viennent à cette foire où se balance le prix de l'argent. Cette balance reste à des gens avides de gain et qui en font métier. Ils cubaient, ils monopolisent, pour le faire monter le plus haut qu'ils peuvent.

Dès qu'un homme fait plus de commerce que son tems et son industrie ne le lui permettent, son travail ne tourne plus qu'à une usure excessive, et cette remarque n'est pas indifférente. J'en conclus que les gros commercans nuisent, tandis qu'une grande quantité de~ petits commerçans égaux et aisés font fleurir l'Etat.

Comparaison : une ruche d'abeilles. Si dans une ruche quelques mouches entreprenoient la fabrique et la tâche de plusieurs, qu'arriveroit-il ? Ces grosses mouches ne travailleroient point, mais elles feroient travailler d'autres mouches subalternes, soudoyées. Ces mouches mercenaires elles-mêmes travailleroient moins bien pour le compte d'autrui qu'elles n'eussent fait pour leur propre compte.

Je demande, selon la loi naturelle, pourquoi cette interception du travail d'autrui , pourquoi ces grosses sphères d'entreprises sans nécessité. [184] Que chacun ne travaille-t-il en droit soi, à cultiver son champ ? Pourquoi entreprend-il l'ouvrage de cent autres, pour faire travailler les autres comme des animaux subordonnés ?

La distribution inégale des talens fera bien que l'un s'appliquera aux ouvrages grossiers, et l'autre aux oeuvres intellectuelles, et parmi les égaux, les plus avisés, les plus laborieux, profiteront davantage. Mais je ne vois pas que cette inégalité doive opérer que , parmi les hommes, les uns ne soient qu'au rôle d'animaux ou de machines, et les autres au rôle d'intelligence. Et encore à ce rôle d'intelligence, quelle en est ordinairement la vocation? Ce n'est que l'amour des richesses qui reposent sur la tète d'un seul homme.

Qu'on observe donc davantage ces grands objets politiques. Les machines qui doivent être unes doivent se faire ainsi en gros, comme a été établie la première entreprise de la manufacture de glaces. Mais tout ce qui peut se séparer doit l'être. Les manufactures, une fois bien en train dans le royaume, peuvent se séparer par machines et par moulins. Tout débit, tout détail, toute traite même, tout assortiment est bien mieux confié à la multitude des marchands qu'aux riches monopoleurs, et souvent banqueroutiers.

Croit-on , par exemple , que le prix d'une boite d'allumettes fût jamais venu à un liard, si on s'en fût rapporté à un fabricant en gros exclusivement privilégié ? Il eût eu des commis, des registres, des magasins, etc. Que de conséquences à tirer de cette niaise comparaison ! Qu'on examine bien, et l'on trouvera que presque tout peut se morceler et se réduire à l'égalité, [185] ou à la presque égalité ; même la traite des marchandises les plus éloignées, qu'on peut rendre facile à tous petits batimens, dès que l'État aura pourvu aux comptoirs, factoreries, alliance et sûreté pour les sujets.

Voilà cependant ce qu'on croit ne pouvoir livrer qu'à une grosse compagnie, où qui seroit agent soi-même n'est plus qu'outil machinal, tel qu'un commis.

La règle que j'établirai pour connoître le point où il faudroit morceler, et où le marchand est trop gros, c'est là où les fonds ne profitent plus que par l'usure.

Je dis qu'un marchand trafique, achète, vende, cela est bon; mais de ses autres fonds, on lui en fait l'intérêt à gros deniers :. voilà ce qui montre là où la sphère devient trop vaste, où elle devroit être divisée, ubi auferendum est sceptrum. A quel point l'on se trompe ! Le ministère ne voit le commerce que par les yeux de ces gros commercans trop riches, et qui ne stipulent jamais que pour ôter le profit des autres.

J'ai vu depuis peu prêter par le roi cent mille écus à un gros négociant de Lisbonne, pour bonifiés le commerce dans ce pays-là. J'avois proposé moi-même, au lieu de cela, si j'avois exécuté ma destination à cette ambassade, j'avois proposé, dis-je, d'avoir cette somme en réserve pour la prêter. à divers petits marchands, que l aurois soutenus et encouragés par des avances bien appliquées, et il eût résulté de là un total de profits bien au-dessus de celui de ce gros prêt. J'ai controversé à ce sujet avec M. de Maurepas (ministre de la marine), qui me dit toujours qu'il [186] n'aime que les gros marchands. J'assure au contraire qu'il arrive que ces gros marchands nuisent aux petits, à la multitude, introduisent le monopole et l'usure. Enfin, lui dis-je, la question se réduit à savoir si le bien d'un étang demande qu'il y ait de gros brochets, qui grossissent de la perte de tous les petits et médiocres poissons:

Dans la finance encore davantage, tout s'est réduit à l'usure et aux plus grosses usures. Nuls travailleurs pour soi, sinon comme machines et automates, et c'est ce qui emporte les plus gros profits et revenus du rot.

631.Contre les moeurs des ecclésiastiques.

Nos ecclésiastiques bénéficiers sont toujours scélérats par la raison qui suit : Des convenances de famille les destinent de bonne heure à l'Église; arrivés à l'âge d'adolescence et de puberté, qui est-ce qui ne sent pas alors l'aiguillon de la chair et le penchant pour les femmes ? Plus on retient cette passion naturelle , plus on l'irrite et on l'aiguise. Voilà ce qui arrive aux jeunes clercs enfermés dans les séminaires, voyant le monde par intervalle : ils s'accoutument à l'hypocrisie, Que de gens religieux et de bonne foi ne conviendroient-ils pas qu'ils ne peuvent se sauver que dans l'état de mariage !

637. Des mariages, de la peuplade, etc.

J'ai beaucoup réfléchi sur les bons et mauvais effets du mariage.*[*1. Indissoluble, tel que dans les pays catholiques.] Le résumant, j'y trouve à distinguer.

[187] Êtes-vous pressé de peupler un État pour le défendre contre ses voisins, ou de le repeupler étant épuisé, comme chez nous après de longues guerres, alors favorisez les accouplemens indifférens , excitez la bâtardise. J'imaginerois de donner une pistole à quiconque présenteroit un enfant aux enfans trouvés. De ces enfans, on en chargeroit chaque paroisse de la campagne d'un certain nombre. On les marqueroit d'un fer au bras. Ils seroient classés comme soldats ou agriculteurs. Leur état seroit honorable. On puniroit les filles stériles ou non mariées. On encourageroit la fabrication des hommes.

Mais si vous n'avez qu'à soutenir l'État dans une situation heureuse, pour le bonheur des peuples, pour le commerce et l'agriculture, alors ne faites que ce qui se pratique dans les États protestans, lesquels sont si suffisamment peuplés. D'abord la première extirpation est celle de la malaisance, qui produit l'avarice. On y est plus commerçant et plus économe. L'Église n'absorbe pas tous les biens immeubles et meubles. Elle n'est pas là pour tanturn suadere malorum. L'avarice est bannie des mariages, qui produit chez nous le grand désordre des ménages.

Il n'y a point de moines, ni de couvens de religieuses, ni haut ni bas clergé, au moins en petit nombre, un ministre pour cinq cents personnes pour le moins; il n'y a point de voeu, ni de dévotion au célibat ni à la chasteté. Ainsi tout se peuple et est peuplé. On le voit sensiblement aux cantons suisses, en parcourant les protestans et les catholiques, et l'on remarque les différens effets que la communion fait sur la peuplade.

642. Quelles occupations et plaisirs resteroient à un peuple modéré, pacifique, vertueux et ingénieux.

[188] Qu'on ne croie pas que nous fussions sans occupations agréables entre nous autres citoyens, si nous bannissions les arts contraires à la société, tels que les guerres, et les qualités qui nous nuisent , comme l'ambition, le goût du bon air et de l'élégance qui cause le luxe, etc. Il nous resteroit tous les plaisirs, leur usage sans abus, et leur goût avec une plénitude qui n'est connue que des gens vertueux.

Remarquons d'abord sur cela que tout ce qui est recommandable aujourd'hui dans le monde est précisément ce qui nuit le plus à la société, comme l'héroïsme à la guerre, l'ambition, l'intrigue , le gros jeu, les procès, la magistrature de profession, le luxe, le bon air, la belle dépense, etc. Et au contraire ce qui y est le plus méprisé est ce qui y sert, comme l'économie sans avidité, la modération, la propreté, la sagesse , la vie philosophe. Mais voyez quels plaisirs charmans seroient substitués à ces débauches de l'âme!

L'amour, la galanterie, l'amitié et ses confidences, la société plus répandue que l'amitié, les repas gais et joyeux sans ivrognerie, la propreté, le bon ordre dans les affaires, la bonne conscience si joyeuse, la bienfaisance et ce qu'elle entraîne de reconnaissance, l'étude, la lecture de l'histoire, où l'on voit de si beaux tableaux, les recherches de la nature, ses beautés selon [189] les différentes saisons, une chasse modérée, les arts selon son goût, les spectacles, un jeu modéré et amusant, les voyages, ce qu'ils donnent à relater et à remarquer, la poésie, la philosophie, la musique, l'éducation des enfans sans les contraindre, etc.

649. Moyens de rétablir l'abondance et la peuplade dans le plat pays; comparaison d'un seigneur de terres.

Je me suis dit bien souvent que si j'avois des richesses par de là les besoins annuels d'une vie convenable à mon état, besoins que j'espère ne pas pousser au superflu, j'en ferois dans mes terres , qui sont grandes , le plus de bien que je pourrais. Ce que je vais dire peut s'appliquer par méthode et par principe à ce que le roi peut faire après la paix pour rétablir l'abondance et la peuplade dans les campagnes, vues qui sont pressantes et nécessaires à embrasser.

Je ne favoriserois point la noblesse ni les gens aisés. Je chercherois à éteindre leur ambition pour revenir à l'égalité. Je ne leur faciliterois que la première entrée au service. Je ne m'embarrasserois pas de leurs dettes et de leur arrangement, bien assuré que, quand leur ambition et leur luxe seront diminués, ils trouveront dans eux-mêmes toute la ressource suffisante pour arranger leurs affaires.

Je commencerois mon assistance par les plus pauvres, par les mendians, à qui je fournirois sommes suffisantes pour concevoir d'autres desseins que celui de continuer la mendicité et la [190] fainéantise : car c'est par où pèche toute aumône en argent ou en denrées.

Toutes mes aumônes seroient en argent, non en nature, comme riz, blé, étoffes, en quoi la bienfaisance est trompée : la lésine se déguise en entendement pour épargner l'argent.

J'aurois de bons rôles de mes habitans, de leurs familles , caractères, etc.

J'engagerois au mariage et à la peuplade, donnant tant par mariage de pauvres , tant par naissance d'enfant.

Quelque chose, mais moins , aux gens moins pauvres. Aux gens plus aisés, je prêterois par billet sans intérêt, mais seulement pour les rédimer d'accidens.

Par ceci, l'on voit que le principe est de se rapprocher de l'égalité, qui est la perfection politique. Et qu'on ne s'embarrasse pas de trouver des valets et des ouvriers pour les oeuvres pénibles : l'inégalité des talens en fera toujours trouver de reste. Tous les puînés et les gens forts de corps et foibles d'esprit ne pourroient devenir pères de famille.

Mon système de démocratie étant embrassé, les syndics et autorités municipales feroient 1'oeuvre d'ouvrages publics, comme chemins, canaux, églises, maisons communes et législation pour les moeurs, exciteroient aux arbitrages, au lieu de procès, et l'autorité supérieure protégeroit les foibles contre les tyrans qui se trouvent dans la noblesse et les villes.

Qu'on ne regrette plus la guerre, qui tire la noblesse et le peuple des provinces, pour en faire, si l'on veut, quelques héros. Les talens et la vocation [191] au métier des armes ne tiennent qu'à nos vieux vices, à la brutalité, à la force du corps mal employée, et à nos injustices et violences.

652. Des récompenses (1743).

Il vaudroit beaucoup mieux ne rien distribuer pour récompenses que de les mal distribuer : ce seroit autant d'épargné à l'État. Remarque qui s'applique à tous momens dans notre cour de France. Il y a, par exemple, une place de premier peintre du roi : on la donne par faveur à un peintre médiocre absolument, ou relativement aux autres. Cela décourage les bons, cela rebute jusqu'aux élèves, cela éteint toute bonne émulation.

Dans les guerres tout est perdu par là. Les sollicitations nécessaires aux places , l'abandon des gens appliqués, les courtisans élevés à tout, toutes ces causes ont rendu nos armées vaincues de toutes parts, et se détériorant chaque jour.

J'ai rapporté ailleurs ce que Law me disoit du choix de nos intendans de provinces. Il vaudroit mieux ne point naître, il vaudroit mieux qu'il n'y eût ni places ni récompenses, plutôt que de les distribuer comme elles le sont à présent : melius esset si non exstitisset.

658. Les lois bien faites devroient rapprocher du droit naturel, au lieu d'en éloigner.

Nos lois doivent toujours tendre au droit naturel, à le rappeler, et par conséquent à l'égalité. On y fera un grand pas quand on voudra, d'un [192] trait de plume et sans faire tort ni injure à personne. Il n'y a qu'à permettre à chaque vassal de se racheter du cens général et coutumier, et de la vassalité. - Que le roi affranchisse ses vassaux, tende , en un mot, à rendre toutes les terres de franc alleu roturier, ce qui est le droit national. Abroger, détester la maxime de Nulle terre sans seigneur; ôter la nobilité des terres, le droit de chasse, etc.

660. Qu'en peu d'années nous avons vu dégénérer tous les établissemens de bien public.

Je ne suis pas vieux, et depuis que je vis j'ai toujours vu, et dans la révolution de peu d'années, les établissemens pour le bien public se tourner promptement à son mal, et à son plus grand mal, tant sont mauvais les ressorts de notre gouvernement.

Dîme. Telle j'ai vu la dîme sur les biens , imaginée par M. de Vauban à dessein de supprimer tous les autres impôts, être prise depuis en surcroît de tout le reste, et ruiner ce beau royaume par trois fois jusqu'à cette heure.

Corvées pour les chemins. Telles les corvées pour les chemins. En pays libre, on fait de beaux chemins sans dépense, en prenant quelques journées d'hommes qui vont librement, gaiement, volontairement. Or, cela s'est tourné en tyrannie et en calamité affreuse par la façon dont les officiers royaux ont exécuté cette opération.

Milice. La milice fut établie pour diminuer le nombre des troupes réglées en terris de paix.

[193] Par là, on avoit des troupes prêtes à assembler d'un moment à l'autre, comme dans les républiques, en Suisse, comme sont nos gardes-côtes. Qu'en est-il arrivé cependant ? C'est la méthode de la tyrannie pour faire tuer à la guerre jusqu'au dernier de nos habitans.

Commerce. Le commerce est tombé en désuètude et en ruine par la stipulation de gens trop riches, qui ont indiqué des lois, et par conséquent des gênes, des vices et des contraintes. Ah ! qu'il en seroit autrement si on laissoit faire la fourmilière! On travaille trop, on gêne trop; on devroit se reposer davantage, et tout iroit mieux.

664. Comment soutenir les grands noms dans les provinces ?

Pour soutenir l'ancienne noblesse, il ne s'agit point de lui procurer de grands biens acquis injustement, déjà dépensés follement, et conservés à l'abri des substitutions contre de pauvres créanciers. Chacun doit être fils de ses oeuvres quant à la fortune; mais les noms et les origines doivent être conservés.

Pour cela je voudrois que, dans chaque province, il fût fait un rôle de ces grands noms, de la noblesse d'extraction, et qu'on le conservât dans la province. Je ne voudrois permettre de substituer que le principal manoir, le chef-lieu, le principal fief, avec le vol

du chapon seulement, et que ce château portât le vrai nom de la famille;

Que cet honneur fût donné à peu, et seulement [194] à l'ancienne noblesse, que ce fût une marque de distinction, que les aînés seuls en jouissent;

Que cela formât alors une substitution, et que rien ne pût en permettre l'aliénation.

Ainsi, biens, honneurs, et cependant émulation; ordre sur tout.

666. Meurs des monarchies et des républiques.

Les hommes n'obtiennent le bonheur qu'en se procurant l'aisance dans leur fortune, au lieu d'aller à la fortune par l'élévation. Le champ est trop ouvert à cette grande carrière dans les monarchies. C'est ce qui fait que l'on est plus généralement heureux dans les républiques. Dans celles-ci, les paisibles citoyens doivent se dire : Si nos plaisirs ne sont pas vifs, du moins nos peines sont-elles légères.

Dans les monarchies, la fortune est une loterie; tous les États, toutes les dispositions, tous les particuliers, visent également à tous les lots. L'homme de robe vise aux grandeurs de la cour, le courtisan vise à l'administration. On y met plus de billets qu'il n'en faut, pour avoir part à plus de chances. Par là chacun s'incommode et dérange sa fortune, obtenant peu de billets gagnans.

Combien seroit-il difficile que le roi fût assez juste et assez juge pour ne donner les places qu'au mérite, et pour les faire gouverner dans les seules vues du bien commun! C'est de ces difficultés, rarement surmontées, qu'est venu le pouvoir de l'intrigue.

[195] De cette ambition des particuliers, de ce droit d'élévation subite, proviennent la corruption des moeurs le malheur et la ruine des particuliers.

On dira qu'il en vient des vertus extraordinaires. Mais est-ce là l'héroïsme que nous admirons chez les anciens Grecs et Romains? Prend-on seulement pour vertus un travail extraordinaire, faire face avec insuffisance à une multitude innombrable d'affaires, commander des ouvriers tant bien que mal, exposer inutilement sa vie, étaler des grâces dans le discours et le bon air ? Non, les vertus sont le désintéressement, l'amour de la patrie, la modestie, la pauvreté, la bienfaisance. C'est là ce que l'ambition écarte, et dont elle éloigne de plus en plus.

668. Finances; douanes; droits intérieurs.

M. de Beiz, grand fermier général, m'a dit que tout le produit des douanes en France alloit de 11 à 12 millions; que les seuls ports de Bardeaux et de Rouen en emportoient les trois quarts, pour la traite de nos vins, de nos sels, etc. ; que les douanes de dedans étoient peu de choses. Or, pour cela, que de vexations et de tourmens pour les commergans ! Qu'il seroit bien plus aisé de rejeter tous ces droits sur autre chose pour l'intérêt des revenus du roi , et que les ports et traites fussent libres comme l'air d'y entrer et d'en sortir! Croit-on qu'à Carthage il y eût des douanes qui gênassent, non seulement par des droits pécuniaires , mais aussi par des règles de police, peut-être mal faites ? Y en a-t-il à Amsterdam?

Il faudroit rendre le sel marchand , mettre aux [196] salines de gros droits de sortie, puis ôter le sel d'impôt partout, et supprimer ces différences entre provinces qui coûtent tant à faire garder et occasionnent tant de vexations ; que Sa Majesté fasse bien garder les salines, les achète ou les surveille bien entre les mains des particuliers.

Tous droits sur la consommation sont bons; la vente du tabac avec gros profit; sur le café, le sucre, les boissons, le bois, etc.

Abonner tous les villages, tous les six ou sept ans, pour leurs impositions, en sorte que, payant bien, ils soient hors de la dépendance des receveurs des tailles.

Avec ces trois articles, le royaume changeroit de face promptement.

684. Le courage d'esprit éteint chez les François.

Le courage de coeur reste toujours à la nation françoise, il se retrouve du moins au bout de peu de tems, quand on laisse aller nos guerriers; mais le courage d'esprit est totalement éteint, et c'est ce que vous reconnoîtrez dans tous les arts, depuis la politique de la guerre jusqu'aux moindres métiers. La science s'est promptement tournée en pédanterie. On a augmenté de circonspection avec les connoissances, et l'on s'est impliqué de contradictions au lieu d'approfondir. La musique est sans goût depuis que l'on sait si bien l'harmonie; le militaire n'est plus que technique, subsistances et écritures; la jurisprudence est chicane et dédale de lois. Il semble que les esprits ne soient plus faits qu'en large, au lieu qu'ils étoient ci-devant en long. On n'ose plus [197] rien, on délibère toujours, et, comme a dit Molière, le raisonnement a banni la raison.

689. Quels sont la haine et le mépris des étrangers contre nous ?

Les étrangers ne nous méprisent que parce qu'ils nous envient, et ne nous haïssent que parce qu'ils nous craignent. Nous les devançons, nous les primons. Ils ont près de nous le désavantage de l'imitation, qui les humilie et les rend plus médiocres. Ils valent mieux originaux; copistes et imitateurs, ils sont moins que nos provinciaux.

685, 686. Cours abrégé de théologie.

La philosophie nous éclaire, et le progrès de la raison universelle, parmi un grand nombre de peuples policés, ramène chaque jour à la raison et à la simplicité , que l'ignorance et le préjugé avoient obscurcies. Essayons donc de distinguer quelques principes connus, démontrés à l'intelligence, à l'humanité, de ce qui est inintelligible et absurde.

Il y a un Dieu qui nous a créés, qui a formé le monde et tout ce grand mécanisme naturel, et le maintient en ordre. Certain.

Comment est ce Dieu? Quelle est sa nature, sa durée, sa substance ? Se taire.

Il y a une Providence, une justice, tout comme un ordre naturel. Elle punit le mal, elle récompense le bien. Certain.

Mais comment s'exerce-t-elle? De notre vivant, ou après notre mort? Dans nous, sur les nôtres ? Se taire.

[198] Nous existons, nous avons une âme. Certain. Comment est cette âme ? Se taire.

Les faits domestiques, les mystères théologiques, doivent être réduits dans la prédication au simple texte de livres saints; s'abstenir de vouloir les expliquer. Nuls commentaires, les brûler.

S'étendre sur la morale; que les prédicateurs la développent sans cesse , y excitent et q exhortent. Et en cela suivre les préceptes de l'abbé de Saint-Pierre, qui ont bien plus d'application qu'on ne croit.
La Providence ou justice de Dieu récompense et punit, selon qu'on a fait tort ou bien au prochain dans les proportions suivantes :

Procuré du bien,
un plus grand bien, à
Exempté de mal,
d'un plus grand mal, un plus ou moins
Causé du mal, grand nombre
un plus grand mal à de personnes.
Privé de bien,
d'un plus grand bien,

Appliquez tout ceci avec exactitude et sans préjugés, et vous serez étonné quel changement sera fait dans la morale religieuse et évangélique.

Quels péchés ne sont que peccadilles! quelles grandes oeuvres se réduisent peu à peu, et deviennent même nuisibles!

Poursuivre la réception de la très-sainte bulle Unigenitus, ou se faire martyriser pour la critique qu'on en fait, se trouve être grande sottise.

[199] Faire un choix par tendresse, rester en d'aimables noeuds, si cela ne nuit à personne, si cela ne trompe pas, si même on aide ce qu'on aime, loin d'être un mal, est peut-être au-dessus d'une action indifférente.

Se mettre dans l'Église sans vocation, par avarice, par orgueil, est chose très-coupable. Ne rien faire plutôt que faire mal est un bien. Et qui est-ce qui ne fait pas mal dans chaque ordre de l'État, où l'ambition le guide aujourd'hui?

On tariferoit ainsi chaque action de la vie, et, revenant au premier principe de se taire sur tout ce qui le mérite, de ne parler que de Dieu, de sa providence, de sa justice, et de ne jamais entrer dans la question quomodo, on seroit surpris du changement qui se fanait dans la bonne morale.

Mais taisons-nous nous-mêmes sur ces points, le siècle n'y est pas encore mûr.

Quant au culte extérieur de Dieu, conservons le tel qu'il est; augmentez-en même la magnificence et le spectacle. Mais qu'il soit silencieux et mystérieux; qu'on n'explique rien, ne discute rien. Uniformité de rit, voilà tout; laissons faire à la raison et au raisonnable sur la pratique du for intérieur.

Laissons aboyer les prêtres, ne leur donnons aucun crédit. Qu'ils n'aient que le nécessaire, afin qu'ils aient l'édifiant. Conformons-les, quant à cela, aux ministres de la religion prétendue réformée. Que toute la dépense aille aux temples et aux ornemens sacrés.

Remarquez que tout ce que je demande ici [200] s'achemine assez bien à ce que je souhaite depuis la mort de Louis XIV.

692. Des courtisans.

J'ai vu un livre de projets de finances. Il y avoit un chapitre pour prouver que ce qu'on appelle grands financiers étoit la vraie cause de la destruction de la finance en France. En pays étranger, ce talent est renvoyé à l'agio , et ne sert qu'à la banque, c'est-à-dire aux intérêts particuliers des banquiers. En France, on connoît si mal les intérêts du public, qu'on n'a admis que ceux qui sont bons à eux-mêmes pour administrer la chose publique, qu'ils perdent sans qu'elle en puisse jamais revenir, à moins d'une réformation générale, quasi impossible en France.

Par analogie, je dirai que ce que l'on nomme grands courtisans est la perte du roi, comme prince et comme homme, des moeurs, des finances, de la discipline, de tout gouvernement, tam in capite quam in membris.

A quoi donc sont-ils bons ? A eux-mêmes seuls, et aux dépens du chef et des membres. Loin de révérer le prince, ils le méprisent et le font mépriser. M. le duc d'Orléans disoit de feu M. d'Antin : “C'est un véritable courtisan, il n'a ni cour ni honneur.” Un fin courtisan est un homme d'une fourberie déliée, qui fait plus de mal à ceux dont il dit le plus de bien, qui poignarde ceux qu'il caresse, qui veut grand mal et en fait autant qu'il peut au prince qu'il semble adorer, qui fuit les dangers, qui recherche la mollesse, qui sacrifie tout à l'argent, et l'argent à un vain [201] luxe, qui irrite les modes, qui veut enchérir sur les financiers pour la dépense et sur les moyens pour en avoir, qui est haut avec les foibles et bas avec les plus puissans que lui, qui s'écarte chaque jour davantage de la vieille franchise gauloise. Jugez ce que cela devient dans un ministre qui a le pouvoir en mains, et quel abus il fait de son administration. A quoi donc sont bons les courtisans, et pourquoi les conserver et encourager même leur travail, comme on le fait aujourd'hui ? Cependant ce talent, cette pratique, sont devenus tellement en faveur, qu'on ignore le succès avec des qualités contraires, et qu'on se moque de ceux qui veulent se soutenir et s'avancer par la vertu.

674. Utilité des moines comme possesseurs de forêts.

Les couvents de moines sont plus utiles qu'on ne pense, non-seulement quant aux études, travaillant à oeuvres communes à de grandes entreprises qu'eux seuls peuvent achever. Mais je parlerai encore des communautés comme riches. On cherche à les appauvrir, et on a tort. Les abbés commendataires qu'on leur a donnés, les pensions, les oblats, etc., rien n'est plus contraire au bien général , rien ne diminue autant le bien qu'ils peuvent produire. C'est un paradoxe à avancer, mais je suis persuadé qu'au fond c'est une vérité.

On ne doit jamais raisonner de ces choses-là qu'au plus grand bien général, et pour le capital de l'État. Il est indifférent à l'État qui possede [202] ces biens, que ce soit Pierre ou Jacques.

Celui qui les fait le mieux valoir, celui qui en augmente l'abondance, est celui qui sert le mieux son pays. Or je trouve cela

dans les couvents de moines. Voyez comme leurs fermes sont bien réparées , leurs bois bien gardés et bien tenus ! Au lieu de cela, les laïques possèdent mal et entretiennent mal. Les grands seigneurs, les princes, la maison royale, possèdent le plus mal, en proportion de leur grandeur.

Observons que les grands bois sont possédés par le roi, les princes, et par les grands bénéficiers, qui aiment mieux garder ces revenus, plus faciles à réduire en argent que d'autres revenus. Tous ces possesseurs pillent, avancent les coupes malgré les règlemens, et sont très-mal servis pour leur conservation et leur vente. J'ai admiré ceci dans les affaires de M. le duc d'Orléans. Ses forêts deviennent des plaines, et ses bois des pâturages. Les officiers des bois, les gardes, sont devenus les plus grands malversateurs du royaume, et le remède y est impossible. Ce sont des régies, avec des inspecteurs d'inspecteurs , chargés de remédier à la corruption universelle qu'a produite l'intérêt, seul Dieu que l'on serve aujourd'hui. Que l'on revienne donc enfin de cette confiance aux règlemens, aux manutenteurs des lois, car c'est cette confiance qui a tout perdu. Il n'y a que l'intérêt seul qui puisse conserver les biens, et procurer l'abondance. Or cet intérêt se trouve chez les communautés de moines; l'amour du corps guide seul ces gens-là. La raison en est que toute porte leur est fermée à l'emploi personnel de leur argent. Ainsi ils [203] travaillent pour le corps, et se mettent à l'aimer.
Chacun a sa partie , l'un de recevoir, l'autre de dépenser et de bâtir. Chacun veut contribuer à l'honneur de faire venir l'eau au moulin, et en retire quelques petites délices qui ne coûtent rien à la communauté. Ainsi les bols du royaume ne peuvent être mieux qu'entre les mains des moines. On pourroit augmenter, si l'on vouloit, les réserves et les futaies. Ils ne seroient pas fâchés d'avoir cet or en barres. Au lieu que les laïques deviennent de plus en plus sujets au dérangement par l'ambition, les modes qui possèdent un chacun, et la négligence de leurs affaires. La ville de Paris détruit les bois à quarante lieues à la ronde. Il n'y a de remède à cela que de renvoyer davantage chacun en sa province; autrement on y en manquera bientôt. Je dis donc qu'on pourroit faire faire des échanges de biens de moines pour des forêts, de manière à en faire les grands forestiers du royaume.

756.

L'on devroit préparer un édit que je vais dire, et sur-le-champ le porter à régistrer aux parlemens. Cet édit porteroit que le roi ne veut pas souffrir d'ordres monastiques en France, à moins qu'ils n'aient un général françois et résidant en France, en quelque maison principale de cet ordre. Cela seroit approuvé de tout le monde, et il faudroit bien se garder de le communiquer à personne avant sa publication. Quant aux jésuites, ils cesseroient d'être jésuites comme ils sont, ou repasseroient les monts promptement: car j'oubliois de dire que le même édit ordonneroit que tous les ordres qui ne s'y conformeroient [204] pas dans six mois seroient obligés de vider le royaume. Cela fait, tous les ordres seroient des congrégations particulières françoises.

711. Silence et respect sur les doutes religieux.

Il n'y a de différence entre une religion raisonnable et une qui l'est moins sinon que la première se tait et respecte même des choses dont la négation lui paroîtroit plus évidente que l'affirmation. Elle doute des contradictions délicates, mais ne doute pas sur les choses qu'elle ignore, où elle se tait. Ainsi sont quantité de mystères , l'existence de choses immatérielles , leur immortalité, comment la Providence agit pour la justice de Dieu, la nature et les attributs de Dieu , la révélation par l'Écriture sainte. --Que de choses où un honnête homme doit se taire, respecter, s'abstenir d'approfondir, même de douter! Tout doit aller à la morale et au respect de la Divinité, et à faire du bien au prochain.

L'abbé de Saint-Pierre disoit bien dans sa morale, après avoir exposé les motifs du bien ; il disoit en deux mots : Et par là vous éviterez enfer et obtiendrez paradis. C'est peut-être là tout ce que devroit dire un prédicateur, et tout ce que nous devons nous dire à nous-mêmes en songeant à la religion.

716. Administration de la justice législative.

Le caractère de la législation doit être fierté et brièveté.

C'est bien le contraire quand on détaille les [205] dispositions des lois; c'est comme si l'on haranguoit ses valets en leur commandant. Songeons que les justiciers parlent toujours au nom de la puissance publique et du pouvoir législatif , qui est le premier de tous les pouvoirs politiques; pouvoir que les auteurs disputent même appartenir au roi seul. Comprenons l'insuffisance du chancelier d'Aguesseau et de ses enfans dans leur législation et administration de la justice , combien ils s'écartent de la fierté et brièveté. Tout magistrat doit se ressentir de ce même caractère dans sa conduite habituelle. Il y a des pays où le code général des lois est si concis, qu'on peut le lire en une matinée.

722. Presbytérianisme en France par la négligence des évêques.

Je connois des diocèses où l'on est tout à fait et plus presbytérien qu'en Écosse, sans aller plus loin que celui où mes terres sont situées. L'archevêque de Tours, Rastignac,*[*1. Jacques-Louis Chapt de Rastignac, archevéque de Tours de 1723 à 1750, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.] a fait son chemin par la cour. Il a éteint à Tours le jansénisme par des moyens fort adroits, et, après avoir été haï longtemps, il s'est fait aimer maintenant, par des grâces qu'il tire de la cour, par sa douceur, sa bonne table, homme du monde, prévenant, accommodant les procès, faisant des mariages, grand ami de la noblesse. Alors il faisoit des visites, puis ses grands vicaires en faisoient pour lui; mais, venu à son but, ayant

[206] de bonnes abbayes, ayant fait doter le siége de Tours par la réunion de l'abbaye de Marmoutiers, ayant obtenu l'ordre du Saint-Esprit, ayant manqué l'archevêché de Paris, ayant loué un hôtel à Paris , endetté par sa représentation à Tours, il est tombé dans un abandon total des soins de son troupeau, et à mon dernier voyage dans mes terres j'ai appris que depuis sept ans les curés y vivent à leur fantaisie; ils ne voient plus ni grands vicaires ni archidiacres. On envoie à ceux-ci la rétribution qu'ils recevoient à leurs visites. Il n'y a plus d'assemblées synodales, ni conférences; on n'y connoît pas le doyen rural des autres curés ; on n'y entend parler de la hiérarchie que par quelques mandemens de Te Deum,

et par la chambre syndicale qui demande les décimes. Les curés y ont des servantes au-dessous de trente ans, et les marient quand elles sont grosses. Ils boivent comme ils veulent, ils s'absentent, et de ce qu'on appelle désordres, ils ne se préservent que des plus grands, et qui les feroient reprendre par leur promoteur. Par où ils sont mieux retenus, c'est par la misère, ces gens-là étant fort pauvres, et les uns tenant les autres en respect. Cela va tout seul, pas trop mal, mais non bien, et cela pourroit avoir d'autres suites si cela continue. C'est donc un gouvernement fort doux et apathique, non anarchique de droit, mais de fait, par cet abandon absolu. Encore les presbytériens forment-ils des synodes réguliers, c'est une république. Chez nous, ce n'est rien. On y respecte un monarque absent, mais qui peut reparoître, voilà tout.

[207] 724. Contre la dévotion.

J'examine aujourd'hui quels sont les honnêtes gens, et qui ont devant le public la réputation bien avérée de probité et de vertu. Je n'y trouve aucun des dévots, mais au contraire d'honnêtes payens, des Socrate, des Scipion, des Caton, qui ne fréquentent nos églises que par le seul respect dû à la religion; d'ailleurs ayant des maîtresses, sans faire de tort à personne, quand ils n'ont pas dû se marier, ni aimer des femmes indignes d'amour et de leur attachement. Les dévots ont toujours chez eux du taquin et de l'anti-humanité, le triste joug des prêtres, de l'intrigue, de l'atrabilaire, du triste, et leur secte suppose nécessairement aujourd'hui de la petitesse d'esprit. C'est ce qui leur ôte, avec justice, toute réputation et toute confiance publique.

731. Phlegme nécessaire pour conduire les François.

Les François ne sont pas propres à conduire des François; trop d'excès, de dissipation, d'inconsistance. Il nous faut du phlegme pour nous conduire, des Hollandois ou des Allemands. Voyez Colbert et Sully : c'étoient des espèces de Hollandois ou de Flamands, gens idées correctes et suivies. Voyez comme nos généraux allemands nous conduisent bien, tandis que tout se forme ici pour imaginer le grand , mais rien pour l'exécuter. Nous avons de bons écrivains, mais peu de personnages. Il nous [208]

faut encore moins des Italiens que des François : car les Italiens pèchent, comme nous, par excès d'imagination, et de plus sont fiers et fourbes, ce qui nous gâte et nous déroute.

738. Religion.

Il y a des vérités fondamentales de notre religion sur lesquelles un homme de bon esprit est parfaitement convaincu, comme de l'existence d'un Dieu éternel et infini, de sa justice et de sa Providence, comme de son grand mécanisme physique; d'autres sur lesquelles il ne peut se convaincre, comme sur la grâce, les mystères, etc. Et sur cela il doit se taire et s'abstenir d'y penser, et respecter surtout la religion pratique dans laquelle il est né.

760. Ministres juges.

Il faut qu'il y ait un grand attrait, en France, à juger les particuliers, plutôt que de décider sur les affaires publiques : car je remarque que tout ministre, tout ministère, se ravale bientôt à juger les particuliers, et laisse son office de ministre public. C'est que l'on se raccourcit l'esprit, et que les gens de robe reviennent toujours à leur ancien métier de juges.

765. Mariage.

L'aiguillon de la chair vers l'union des deux sexes est un tourment agréable, qui distrait l'esprit des occupations suivies qu'il entreprendroit sans cette distraction. Il est à remarquer que la chair tourmente l'esprit, et vicissim l'esprit [209] tourmente la chair, dans cette distraction à nos occupations ordinaires. C'est pourquoi le mariage a été institué chez tous les peuples polis. Et certainement le mariage est suivant la loi naturelle , en ce que l'homme est un animal d'accouplement solitaire, comme les colombes, les tourterelles et les perdrix pendant la ponte de l'année. Les quadrupèdes, au contraire , ne s'unissent que pour le moment de la chaleur de la femelle, qui attire le mâle. Ces quadrupèdes n'ont rien dans le coeur qui les attendrisse et les

unisse pour longtemps. L'homme, au contraire, est encore plus attendri pour sa femelle que le volatile, et d'une manière plus durable. Quand il n'y a point de querelle ni de déplaisance victorieuse, l'homme tend à un accouplement aussi long que la vie avec la femelle qu'il s'est choisie ; il est presque contre nature qu'il lui soit infidèle; il se reproche des actions d'amour volage , revient à son accouplement ordinaire. Mais nos lois d'orgueil et d'avarice ont changé tout cela; elles ont voulu donner aux époux une propriété incommutable l'un sur l'autre, et sur leurs enfans. Delà le dépeuplement de la terre. On a craint de procréer trop, de peur que les enfans ne fussent assez riches ; et la loi n'a pas voulu permettre le divorce, de crainte que les biens n'échappassent aux familles. Sur cela on fait intervenir la religion, lui faisant mettre en règle et en loi austère nos passions d'avidité et d'orgueil. Au lieu de rendre le mariage heureux, on le rend malheureux. Pour peupler, on dépeuple; pour devenir trop riche, on devient pauvre et malaisé dans ses richesses.

769. Trois règlemens importans pour la salubrité de l'air à Paris, et dans les autres villes.

[210]Je voudrois que l'on ordonnât incessamment ces trois choses :

1. Oter les cimetières de Paris et autres villes du royaume. Donner aux paroisses un champ subdivisé par de petites murailles, dehors les villes et dans les terrains adjacens. Là, on brûleroit les corps morts avec de la chaux, de façon qu'il en restât les os. On les enterreroit, et ceux qui seroient curieux des reliques de famille les mettroient dans des coffrets, et dans leurs chapelles, s'ils en avoient.

2. On mettroit hors de la ville tous les hôpitaux, et surtout les hôtels-Dieu.

3. Idem pour les boucheries.

Ce qui contribueroit beaucoup à la salubrité de l'air, surtout dans les grandes villes comme Paris.

Moeurs de la cour.

Regis ad exemplum componitur orbis. Cet adage se dément tous les jours. Ce n'est pas le roi qui donne le ton à sa cour; mais il le reçoit. La ville se conforme à la cour, et la cour aux ministres, qui en sont les véritables princes. Et moi aussi j'ai donc été prince, et cherchois à ramener les moeurs douces et franches, l'amour pur de l'État et le parfait désintéressement de soi-même. Nos rois sont devenus francs et vertueux, tandis que leurs courtisans et leurs ministres sont restés dignes du temps de Catherine de Médicis et du cardinal de Mazarin : habiles joueurs de cartes, [211] ayant l'esprit du jeu, non cette haute politique qui est capable de grands coups d'État, mais cette petite finesse de joueur qui consiste à placer toujours bien sa carte, à donner le change, à mettre tous les ressorts de son âme à empêcher lue l'on ne devine son jeu; caressans et perfes, traîtres au premier degré et par la plus haute dissimulation; nulle hardiesse au dehors, toute témérité dans leurs desseins secrets, qu'ils travaillent sous terre comme des taupes. Enfin le fameux portrait de Catilina par Salluste, c'est celui de nos courtisans d'aujourd'hui.

On déchire les coeurs, au lieu des violences d'autrefois. Les proscriptions sont secrètes, mais elles n'en sont que plus violentes et plus injustes. Elles vont à la perte des plus honnêtes gens et à l'élévation des plus corrompus. Les vengeances ne diminuent à la cour que par une politique raffinée, qui fait céder les passions inférieures aux supérieures. Il y auroit plus de franchise à se venger ouvertement, ce seroit une espèce de vertu; et la retenue sur la vengeance d'éclat n'en profite que davantage à la haine implacable.

Les jésuites instruisent notre jeunesse dans ces habitudes scélérates , et depuis le collége ils lui servent d'exemple. Les connoissances. et l'étude ne sont plus des moyens pour parvenir aux places ; l'intrigue les a remplacées. Elle ordonne même de rejeter et de mépriser ces moyens légitimes ; on lui doit un culte plus pur.

Pour la recherche et l'amour du bien public, on en est venu à n'y croire pas plus qu'aux revenans. - Presque seul , M. le chancelier d'Aguesseau. était né vertueux, et se serait toujours [212] montré tel dans le ministère, sans la nécessité de famille, qui l'a retourné et séduit. A cela s'est joint l'exemple d'un de ses fils qui s'est formé sur des modèles de cour, par la fureur de la fortune. Je regarde à la cour ce premier et illustre magistrat comme un saint obsédé par des démons qui le forcent à maudire les vertus que son coeur adore.

Le roi n'a pas eu la force de convertir sa cour; il est à craindre au contraire que sa cour ne le pervertisse. Son penchant est à la douceur, à la franchise, à l'amour naïf; mais le faux goût le conduit à la finesse et au bon air de cour. Puisse-t-il revenir au goût vrai, et s'entourer d'amis dignes de lui!

De l'honneur, suivant le président de Montesquieu.

Nous sommes en peine de lire dans l'Esprit des lois du président de Montesquieu la définition de l'honneur, qu'il dit être l'âme et le ressort des citoyens dans les monarchies, comme la vertu dans les républiques, et la crainte dans les despoties.

Aujourd'hui, suivant nos moeurs et le temps, nous ne devons plus entendre par là que la crainte du qu'en dira-t-on, et cette crainte ne tombe que sur celle du ridicule, crainte de s'éloigner du bon air, de la mode, du bon ton : tous simulacres de vertu et de mérite , de sorte que l'on perd sa vie s'il le faut, et du moins son repos , son bonheur et son bien, par crainte du ridicule. Malheureusement nous avons placé aujourd'hui cet honneur à fuir la vertu et le véritable [213] mérite, lesquels donnent le ridicule à ceux qui les ont.

Il est ridicule aujourd'hui d'être pauvre, de vivre avec simplicité et économie. Il faut dépenser plus qu'on n'a, sous peine de passer pour avare. Il faut être fin, attraper les pauvres gens, tirer des paragointes;*[*1. Pots-de-vin.] n'être point fidèle en amitié, encore moins en amour; haïr les hommes vertueux, aimer les

fourbes, gens horribles et sans principes ; augmenter son air de grand seigneur sans l'être solidement; avoir de belles boites et des bijoux, de beaux logemens à la ville et à la campagne; ne point jouer ou jouer gros jeu; avoir beaucoup de domestiques et ne les point payer; avoir des dettes et de mauvais procédés avec ses créanciers; tirer beaucoup de grâces du prince par voies basses et sans les mériter ; être sans religion, ou en avoir avec partialité, intrigue et fanatisme.,En un mot, tous les vices du siècle sont aujourd'hui notre mode, nos bons airs et notre honneur! Il n'y a plus qu'un seul vice qui soit ridicule : c'est de fuir à la guerre. Dieu nous le conserve! Quelques-uns parlent encore de vertus et de vrai mérite avec ,estime, mais c'est du bout des lèvres et pour se donner à eux-mêmes le faux air d'admirateurs de la vertu. Le peuple y rend témoignage, mais il connoît toute son impuissance pour la faire prévaloir.

940. Pensées sur la vie et sur la mort.

Qu'est-ce que la vie ? Un petit songe bien joli [214] qui dure un instant. Nous en jugerions ainsi, si nous pouvions considérer notre vie après l'avoir finie , et de ce point de vue qu'on nomme éternité.

Rien ne se ressemble plus au monde que la vie et un joli songe, où nous nous voyons dans une situation qui nous flatte , monarques, riches, maîtres d'une jolie compagne , ou quand nous nous croyons oiseaux du printemps, habitans de Cythère, jouissant de l'objet de nos désirs, etc. Tout concourt donc à penser que notre vie doit être heureuse si nous sommes sages. Nous aimer, et notre prochain comme nous-même, voilà ce qui résume tous nos devoirs en cette vie ; nous rendre heureux sans causer aucun malheur aux autres, même leur procurer du bonheur. Mais, au contraire, quelle horrible idée que celle de passer ce petit songe dans la tristesse de dévotion, ou dans les procès! Quelle sottise que d'assouvir ce songe par l'ambition que satisfont les guerriers pour élever leur race avec leur personnel Je pense à ce moment de la mort sans effroi ,. mais avec douleur. J'ai beaucoup de plaisir dans la vie, et peu de peines. Je serai très-fâché de la quitter, et de voir finir un spectacle si amusant et si agréable. Ce moment aura été bien bref, quelque vieux que je vive.

955. En deux mots, on peut dire ceci contre les dévots :

La vie est si courte , l'éternité si longue ! Pourquoi prendre sur la partie trop courte, en faveur de la partie trop longue? Ne vaudroit-il pas mieux faire le contraire , si cela se pouvoit?

984. Bonheur de la jeunesse, se croire immortel.

[215] Ce qu'il y a de plus heureux, de plus grand, de plus à regretter de la jeunesse , c'est qu'on s'y croit immortel. Par conséquent on y jouit de l'immortalité dès l'instant présent, tout comme les dieux du paganisme. Quels projets de durée imaginés dans la jeunesse! Que de longues trames ! Que d'édifices construits ! Et à tout cela le temps n'y fait rien. Cette jouissance véritable de l'immortalité dure jusqu'à trente ou trente-cinq ans. Passé cet âge, elle s'évanouit.

984. Que les juges en politique deviennent bientôt souverains.

Le premier des pouvoirs en politique est celui de juger.

La république romaine importuna bientôt les rois en se mêlant de leurs affaires. Elle leur fit la guerre, les subjugua, et réduisit leurs États en provinces romaines. Voilà comment les hommes ne peuvent se retenir dans les bornes qu'ils se prescrivent à eux-mêmes. Les Romains ne vouloient être que les justiciers du monde; bientôt ils devinrent importuns pédagogues des rois, qui aimèrent autant se révolter et tomber.

J'ai dit souvent à l'abbé de Saint-Pierre que, si son système d'arbitrage européen s'établissoit, il en arriveroit de même. Ce tribunal deviendroit un sénat romain , puis un empire universel. (Écrit à propos des parlemens.)

962. Du découragement et de l'encouragement chez les François. Esprit minutieux des dévots.

[216] Je suis bon François, par l'esprit comme par le coeur. Voici ce qui m'en arrive : il n'y a rien où je n'allasse étant encouragé, rien dont je ne revinsse étant découragé , comme on l'est continuellement par l'esprit dévot et minutieux du duc d'Orléans. Je ne connois guère de plus grands vices du coeur et de l'esprit que ceux qui résultent de ce genre de dévotion et qui la causent. Je crois que j'eusse aimé mieux être employé sous Néron que sous un prince dévot.

971. Argument pour la religion.

La religion fait des sots, si l'on veut; mais l'irréligion fait des scélérats. Je n'y trouverois de réponse, sinon celle-ci : que les sots sont plus incommodes à la société que les scélérats.

985. S'intéresser à des choses peu intéressantes.

Le grand bonheur de la vie est de la passer à s'intéresser à des choses peu intéressantes. C'est ce qui fait le doux plaisir des spectacles, des séances curieuses, des arts , etc. Mais ce qui intéresse sérieusement notre honneur, notre vie, des amours sérieux, voilà ce qui détruit le bonheur et amortit l'âme. C'est pourquoi les occupations des grands sont si tristes, quoique de loin leur sort nous semble délicieux.

987. Mort de l'abbé de Saint-Pierre.

L'abbé de Saint-Pierre, en mourant, a rempli [217] ses devoirs de chrétien, ayant sa famille et ses valets autour de lui (mai 1743). Mais voici un trait singulier : Ayant fini ce devoir, il fit rappeler le curé, et lui dit qu'il n'avoit à se reprocher que cette dernière action; qu'il n'avait jamais trahi la vérité qu'en cette occasion, en feignant une certitude qu'il n'avoit pas, par vile complaisance pour sa famille et sa maison; qu'il vouloit être confesseur de la

vérité toute sa vie, etc. En un mot, il se confessa de s'être confessé. Je ne crois pas que cet aveu fût arrivé à personne avant lui.

Il ne parloit dans ses derniers jours que par monosyllabes; il disoit : Fin. On croyoit qu'il demandoit à manger, mais il répétoit : Finis. On lui disoit qu'il en reviendroit ; il répondoit : Ressource non, espérance oui. Il est mort âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

1011. Preuves de l'immortalité de lame et de la religion.

Grandeur disproportionnée de nos Antes et de nos corps. Il est vrai que nous sentons une âme gigantesque, et bien plus grande que notre corps. Chacun peut dire de soi.: ce n'est pas l'âme de ce corps, surtout quand on. est jeune et qu'on s'est modéré aux repas.

Ce composé de volonté, d'élévation, de conception, d'imagination, d'invention, de génie, le dédain de tant de choses, le mépris, les passions, etc., tout cela compose une âme trop forte pour le lieu et le temps. C'est une divinité renfermée dans une chatière.

[218] Voilà sans doute ce qui a accrédité la religion , d'autant plus que cela a flatté l'amour-propre des hommes, de trouver son âme un si grand morceau, la revanche en l'autre monde des dommages reçus en celui-ci. Ces dernières réflexions sembleroient une illusion ; convenons cependant que les apparences sont grandes qu'il y a quelque chose de caché sous cette disproportion réelle et sensible. Nous avons l'air de rois détrônés et emprisonnés.

978. Considérations sur l'humanité.

Que c'est peu de chose que la vie, et que le rôle qu'y joue chaque homme, quelque grand qu'il soit! C'est celui d'une bougie qui a servi à une grande illumination : tout s'éteint l'un après l'autre. Si vous voulez, l'on en retire quelques bouts après la fête, et cela sert encore à éclairer un laquais à son coucher. Voilà la retraite d'un homme sur ses vieux jours. Quelques hommes laissent des

monumens, laissent une mémoire; on parle d'eux en bien ou en mal. Ils vivent dans la généalogie de leur maison; ils laissent des écrits; les historiens parlent d'eux. Voilà la plus grande immortalité, cette mémoire, qui n'est rien pour eux.

Que suit-il de là ? Qu'Épicure avoit grande raison : vivre heureux, vivre longtemps, le peu que nous avons à vivre. J'approuve aussi cette chanson :

Plus inconstant que l'onde et le nuage,
Le temps s'enfuit; pourquoi le regretter?
Malgré la pente volage,
[219] Qui nous force à le quitter,
En faire usage, C'est l'arrêter.

Les plus sages sont ceux qui se pénètrent de meilleure heure de ces vérités. Et qu'on ne croie pas que ce principe entraîne des maux pour la patrie et la société; je soutiens que les plus paresseux sont plus utiles que les plus actifs. Que l'on vive tranquillement dans sa famille, que l'on se marie, que l'on procrée; que l'on cultive un champ pour s'amuser, ou que l'on exerce quelque autre métier de son goût, et cela tout doucement, en voilà assez pour mériter de vivre et d'être heureux. Il est vrai que, si la patrie étoit attaquée, chacun se devroit à sa défense. Mais voyez, au lieu de cela, ce que produisent l'inquiétude, l'ambition, et tout ce qui fait les rands hommes: se distinguer dans des guerres injustes, comme les Romains, se livrer à l'ambition, prêcher les vices par principes et par exemple.

Ces gens-là sont bons à leur famille , ils l'élèvent ; mais ils sont bien mauvais à la patrie et à la société en général.

985 . Du mot populaire : Une jeunesse.

Pourquoi avoir banni du beau langage cette expression populaire : une jeunesse, pour parler d'une jeune fille, ou de plusieurs jeunes gens ensemble? Rien ne supplée à cela, et la langue en étoit d'autant plus riche. Cela exprimoit à la fois un substantif chargé de son adjectif. On entendait en même temps de bonnes et admirables
[220] qualités avec quelques défauts. Enfin cela présentoit une image des plus agréables. C'est comme de dire : C'est une Hébé, c'est Hébé. Rien ne dit cela ; C'est une jeune personne, ne dit pas cela. Quand on dit : C'est une jeunesse qui se divertit, c'est comme si l'on disoit : Cela se divertit parce que c'est jeune.

1060.

J'ai couché avec mademoiselle *, me disoit N***quels mauvais lits nous avons eus! des grilles de parloir, des montées, des privés. Arlequin dit que la justice est mal meublée. Je dois le dire de l'amour ; mais la misère augmente ses voluptés.**

1061. On ne lit pas assez La Bruyère.

Il a fait la meilleure définition de l'esprit : "Celui-là a le plus d'esprit, dit-il, qui rapporte le plus tout à des maximes générales et des plus générales." Les princes sont tout le contraire; ennemis des généralités, ils rapportent tout à des minuties, et s'y arrêtent. Depuis Louis XIII, qui avoit cent vertus de valet et pas une de maître, il a donné ce ton à sa race. Ils aiment la chimie , ils haïssent la physique ; et le coeur s'est formé sur cela. J'y ai été trompé; mais pour réussir à la cour et au ministère, qu'on se guide sur cette connoissance.

1063. Sur un emprunteur.
On a dit de M* qu'il empruntoit noblement, comme les gens de cour : humble en empruntant, haut quand il falloit rendre. Il falloit toujours un procès.**

1066. Que les moeurs sont changées disoit un philosophe de notre temps.

L'inceste, qui faisoit [221] horreur autrefois, est maintenant un ragoût à la volupté.

928. Plans de finance; réduction des monnoies sous M. le Duc. Hérédité au trône de la branche d'Orléans.

(Le commencement de cet article manque au manuscrit.)

......Reste à prouver que les changemens de monnoies produisent les deux injustices sur lesquelles je fonde mon système. Et sur cela la question se réduit à savoir si l'on paye aussi aisément deux marcs qu'un. Cependant tous nos plats métaphysiciens politiques sont pour l'affirmative. Il faut toujours en revenir au prix des premières choses. Les premières marchandises ne pourront tôt ou tard valoir après les diminutions de monnoie comme avant. Les étrangers ont des bases fixes qui ramènent au vrai tôt ou tard.

J'ai déjà bien persuadé plusieurs personnes que les diminutions de M. le Duc ont été faites mal à propos. D'abord on convenoit qu'il les avoit faites trop précipitamment. Puis j'ai fait convenir que lui ni M. Desmarets ne devoient pas en faire du tout. Mais je n'ai pu encore faire passer la troisième proposition, qu'il fût à propos de les rehausser. Tant on est court et peu profond aujourd'hui dans la théorie politique.

Enfin j'alléguerois pour moyen palpable et évident sans théorie, qu'on examine l'état heureux des campagnes, du commerce et de la circulation sous les hautes espèces, en comparaison de l'horreur et de la misère sous les espèces basses.

[222] Une autre grande vérité politique à exposer est celle-ci :

Renonciations de France et d'Espagne par le traité d'Utrecht.

Est-il avantageux ou non pour le bien de l'Etat que l'on s'en tienne aux renonciations de la paix d'Utrecht, ou que l'on ait le dessein d'y contrevenir, comme l'a aujourd'hui le cardinal de Fleury, par principes et maximes de la cour du feu roi ?

D'abord la morale et la bonne foi, et par le contraire la morale et le serment blessés, décideroient sans doute pour la paix d'Utrecht; mais ne nous servons pour cette affirmation que de la raison et de la saine politique. Tout ce qu'on allègue contre, c'est le droit intact de succession en France. Mais que l'on considère que ce droit n'est qu'une méthode établie pour le bien public. Dès que celui-ci est contraire absolument, la méthode cesse , et vous en trouvez des exemples, comme à l'extinction de la seconde race.

Voici encore une dérogation jurée par toutes les formes possibles en France : serment réciproque, homologation au parlement, stipulation et homologation avec toute l'Europe.

Ça été le véritable instrument de pacification de 1713. A ce prix, on nous a laissé la couronne d'Espagne, et peut-être de France, qu'on alloit attaquer sans notre séparation avec l'Espagne.

Il entroit dans cet esprit de ne plus faire d'alliance de filles qui renouvellent la parenté (cependant nous y contrevenons journellement), de ne plus nous allier en guerres ni en traités de [223] commerce; enfin de renouveler au besoin ces renonciations , et au moins de n'y pas répugner.

Le faisons-nous? Nous faisons le contraire. Nous faisons même des conquêtes en commun. Pourquoi le roi hésite-t-il à reconnoîtrez M. le duc de Chartres comme duc d'Anjou, et de lui donner sa fille aînée comme marque de cette reconnoissance ? C'est encore y contrevenir.

Comment imagine-t-on que passeroit cette succession de Louis XV à la branche Espagnole, si le dauphin manquoit de postérité ?

Seroit-ce un bonheur pour le royaume d'attirer ici pour ses maîtres des Espagnols naturels , qui y amèneroient leurs moeurs étrangères, leurs favoris orgueilleux et ignorans, et, pour prix de cela, d'avoir à soutenir une guerre universelle contre toute l'Europe outragée et blessée ?

Imagine-t-on que la branche Espagnole viendroit aux Pyrénées renoncer à l'Espagne, et opter pour la France, comme fit Henri III à l'égard de la Pologne ?

Je réponds que cela est impossible à l'exécution. On auroit peur de rester, pour ainsi dire, entre deux selles le c., par terre. Voilà trop d'établissemens que cette branche a en Italie. Ils tiennent à l'Espagne par les racines. D'ailleurs nous y perdrions par là. Nous aimons mieux l'Espagne pour amie, et serions mal gouvernés par ces étrangers.

Mais on pense tout cela chez les esprits sains du conseil de France ; Louis XV le pense lui-même. Quelques vieillards prévenus y résistent encore; mais à quoi cela tient-il? A des intérêts de commerce mal entendus, parce qu'or, ne veut [224] voir le commerce que par les yeux de gros riches, déjà trop riches, et qui disent qu'il faut être bien en cour à Madrid pour obtenir les faveurs de Cadix.

On tient peut-être aussi à quelque crainte de voir la maison d'Orléans trop puissante en France. Mais supposons M. le duc d'Orléans duc d'Anjou, quel mal en arriveroit-il? Rien. Ce n'est que le combat et les moyens de parvenir qui rendent coupable.

Cependant abstenons-nous bien, nous autres partisans de la branche d'Orléans, d'entrer avec les étrangers dans ces réflexions. Laissons au roi à régler lui-même sa succession , et offrons-lui seulement nos conseils pour le mieux.

1022. Preuve de notre grandeur absolue.

Une preuve de notre supériorité absolue par rapport aux autres êtres, quoi qu'en dise l'auteur de Gulliver, qui nous montre très-petits en comparaison d'êtres plus grands que nous, c'est que nous ne sommes point sujets à des animaux capricieux, comme les fourmis et autres insectes le sont à nous, qui les écrasons d'un coup de pied. Où les fastes du monde parlent-ils de pareilles aventures arrivées aux hommes ? Le déluge n'a, été que dans un canton , et le surplus est une exagération poétique. Nous vivons paisibles; des élémens bien réglés et modérés sous des astres mus périodiquement. Il n'y a que nos passions qui fassent nos contretemps et nos malheurs.

1092. Bêtise prise pour sagesse.

[225] Combien de fois le mot sagesse veut-il dire bêtise aujourd'hui ? Tout homme qui en affaire n'entreprend rien, n'innove rien, laisse couler les abus, rejette les réformations, et avec cela paye d'un jargon dit avec confiance et lenteur, passe pour sage.

Tout pédant passe pour savant, et tout sot se fait une réputation de sagesse.

1116.
J'ai dans mon cabinet des tableaux représentant des scènes un peu libres, et qui ont scandalisé l'un de mes amis. Je lui ai dit : « Voyez ces scènes de bataille : des hommes massacrés, navrés.; on y tue, on y assassine à coups de pistolet et d'épée. Et vous ne voulez pas qu'on montre à côté comment se réparent de tels malheurs ! »

1130. Preuves de l'attraction de Newton.

La plus grande preuve de l'attraction qui fonde le système universel de Newton, c'est l'amour, loi universelle de la nature, que les poètes disent avoir débrouillé le chaos. Quelle autre cause physique donner à l'amour que l'amour même ? Pourquoi un sexe attire-t-il l'autre ? On peut donc. croire qu'il y a un amour

universel répandu dans les végétaux et les minéraux, comme nous le connoissons dans les animaux. Il y a probablement deux sexes. dans le reste des causes physiques.

1034. De l'amour et des jolies femmes.

[226] Voulez-vous savoir si un homme doit plaire aux femmes ? Voyez s'il est grand perdeur de temps. Tel est l'attribut essentiel pour les charmer. Tout homme appliqué, capable ou visant à l'être, non-seulement dans les affaires publiques, mais dans toute étude de cabinet, dans les arts, dans les sciences, leur devient par cela seul antipathique. Elles aiment qu'on ne s'applique à rien, qu'on babille de bagatelles, que fort traite sérieusement le frivole et légèrement l'essentiel. Elles ne haïssent pas les chasseurs, les mauvais joueurs de flûte, les cogne-fétu, les deviseurs oiseux et doucereux. Plus on est inutile au monde, plus on leur devient précieux. Famina infans perpetuus. Oh! les aimables enfans pourtant, et que ne feroit-on pas pour leur plaire!

Quelle dignité que celle d'une jolie femme à Paris! Et que ces êtres, passagèrement heureux et divins , se ressentent de leur élévation et la jouent ! Je n'en connois pas une qui manque l'extérieur de son rôle. Ce sont des souveraines, des déesses en terre; mais que cela dure peu! Ce qu'il faut faire pour accréditer le culte tourne précisément au détriment de l'idole : les veilles, la toilette, l'amour: Chaque jour voit perdre quelque chose du respect des sujets et de la vénération qu'exige la divinité. Quelle chute, bon Dieu ! la fuite de tant de charmes, la surannation des gentillesses, le ridicule, l'hors de mode, en même temps, la puanteur, qui commence de [227] bonne heure, l'haleine infecte, surtout à jeun, la mollesse des chairs, qui suit de près! Quel dégoût ! Quel ennui cause au monde une ci-devant jolie femme ! On oublie absolument ce qu'elle a été, et ceux qui osent soutenir l'avoir vue belle sont traités de radoteurs parmi la jeunesse. Ah ! que leur sort ressemble à celui des beaux chevaux, qui passent en peu d'années des princes aux fiacres!

1056. Où réside le goût.

J'ai un système sur le goût. Il vient uniquement des sens , et il y réside. La partie intellectuelle qu'on nomme l'âme n'y sert d'organe que pour aller aux sens, tandis que ce sont les sens qui servent ailleurs pour faire passer à l'âme les objets et les matières des idées.

Le goût doit se définir le jugement des sens. Ils saisissent, ils sont affectés. Ils ont rectitude ou brutalité, grossièreté ou finesse. Les femmes ont les sens plus déliés; leur goût s'en ressent, harmonieux ou discordant.

Le goût pour les ouvrages d'esprit paroît le lus difficile à expliquer par mon système, et je le trouve de la plus sensible application. Nous ne jugerons pas par le goût de la méthode et de la justesse de l'histoire, ni de la bonté d'un traité didactique; mais le style , l'aménité, la naïveté, ce qu'il a d'aimable ou de rebutant dans la poésie. En un mot, je sens que ce n'est que la partie d'un écrit qui va jusqu'aux sens, que nous jugeons, que nous sentons par le goût. Il y a des pièces qui me plaisent sans savoir pourquoi, [228] tout comme me plait le doux son d'une musette. J'y rapproche peut-être la pensée de la personne, de l'actrice, qui a joué le rôle principal. Bonheur à qui a des sens sensibles et justes! ils jouissent d'un goût excellent, arbitre des arts et de la nature. Malheur à qui est privé de cette belle faculté! c'est un aveugle en ce monde.

1076. Faux jugement sur les gens en plate.

Madame de Talmont a beaucoup d'esprit, mais elle se prend par les grâces et par le goût. Elle vouloit juger des généraux et des ministres : elle se trompoit sur ses amis, et sur ceux qui lui plaisoient par les grâces de la société et de la conversation. Quelqu'un lui dit : “Je juge mieux que vous. Je suis le jardinier; j'ai intérêt que mes plantes aillent bien.]e chasse les chenilles et les papillons, quelque aimables qu'ils soient, quelque belles que soient leurs couleurs.”

1077. Mépris de la vie à la guerre.

L'on ne doit point aller à la guerre qu'on ne se sente une très-grande résignation à perdre la vie, en la postposant à l'ambition et à la gloire.

Il est vrai que c'est une folie. De là vient que les philosophes ne sont point propres à la guerre; il n'y a que les gens à passions qui y soient propres.

Les jeunes gens, les sanguins, s'y dévouent légèrement et franchement ; mais tout philosophe qui réfléchit mûrement trouve que le plus grand bien est de vivre, et le plus grand mal du monde [229] est l'anéantissement. Les gens à passions trouvent, disent-ils , la vie plus mêlée de maux que de biens; les philosophes trouvent le contraire, la vie leur est délicieuse.

J'ai entendu le roi parler légèrement de la vertu qu'on nomme bravoure. On lui faisoit la description d'un de ses officiers qui n'avoit pas le sou , qui étoit brutal , stupide. “Enfin , dit le roi, c'est un brave homme, t'est tout dire.”

1046. Progrès des moeurs par la politesse.

Quoi qu'on dise, les moeurs sont aujourd'hui plus douces en ce qui nuit au prochain. Le fonds des passions est dans le coeur des hommes. Ils sont nuisibles, méchans, envieux; mais par la politesse, les causes. sont les mêmes, mais les effets sont plus doux, et croyez que les effets refluent sur les causes. Ce qui est aujourd'hui tracasserie eût été anthropophagie au temps des druides.

1047.

Nous avons tous des humeurs peccantes. Presque tous les hommes ont des vices. J'ai remarqué que, quand ils ne sont pas dans les sens, ils sont dans la tête ou dans le coeur. Qui n'est pas ami des plaisirs est ingrat ou tracassier. J'ai suivi cette observation à l'égard de mes domestiques : je préfère les libertins aux hypocrites; les premiers se corrigent, les autres vont en empirant.

1048.
Je reviens aux progrès des moeurs. Je disois que la politesse avoit fait des progrès, que les effets des vices sont peu de chose aujourd'hui, [230] comparés au temps de la barbarie. Mais en revanche j'observe un caractère effrayant de notre âge : l'amour s'éteint, on n'aime plus par le coeur. Certes les sens appètent la beauté; la débauche, le faux amour, règnent plus que jamais; les liaisons sont apparentes. Mais je ne vois plus, surtout parmi la jeunesse, qu'on fasse usage de son coeur; nuls amis, pas d'amour; dureté de coeur et simulation partout. Oui cela mène-t-il ? A pire que la barbarie. Chez les Hogres, on aimoit; on se dévoroit, mais on ne se nuisoit pas assidument ni continuellement les uns aux autres, comme de nos jours. Si vous détruisez l'amour, Eros, le monde retombera dans le chaos. Qu'on sente donc son coeur, qu'on l'écoute, ne fût-ce que quelques instans, ce sera toujours cela.

1081. De l'ambition.

On a bien raison de comparer le monde à une comédie. Voici une autre branche de ce parallèle, quant à l'ambition : Nous assistons à un spectacle fort varié et fort agréable, nous sommes dans des loges fort commodes. Mais il nous prend envie à tout moment de quitter ces loges et le doux rôle de spectateurs pour celui de comédiens; nous descendons au foyer, nous allons aux chandelles; apprendre par coeur, nous quereller, nous donner bien de la peine pour jouer, et pour nous faire siffler du public et excommunier par l'Église.

1084. Traits d'éloquence.

Voilà la différence de quelques traits d'éloquence [231] de la campagne, de la ville et de la cour. Une paysanne dit: "Finissez donc!" une bourgeoise : "Ah! mon Dieu, vous me perdez!" A la cour, on dit : "Mais en vérité, monsieur, vous êtes fort extraordinaire ce soir!"

1108. Source de mon goût pour les romans.

J'ai cherché pourquoi j'aimois Don Quichotte, et à le relire vingt fois dans ma vie, ainsi que plusieurs autres romans. C'est que j'aime les mœurs qu'ils dépeignent. Je vis avec de bonnes gens en les lisant, dès que ce sont des romans de moeurs; les auteurs y peignent les habitudes de leur teins, et non celles du tems où vivoit le héros. Ainsi Scudéry, dans Cyrus, peint les moeurs et les idées des hôtels de Longueville et de Rambouillet, lieux que j'affectionne, et où j'aurois voulu vivre. J'aime les alcôves et les balustrades; je recherche les dessins de Bercis*[*1. Bercy, graveur célèbre au commencement du mime siècle (Dict. de Hoefer). Claude Mellan, né à Abbeville, dol, mort en 1688.] et de Meulan. Dans Don Quichotte, je vois aussi des moeurs espagnoles du bon tems, du tems raisonnable de l'Espagne.

Les écrivains sont naturellement d'honnêtes gens, peu versés dans l'intrigue et dans la fourberie; ils écrivent pour se satisfaire; ifs ne montent pas à la tribune pour prêcher le mal : le mal est plus caché que cela. Les gens de lettres sont communément gens de bien.
Ainsi, dans les comédies, j'aime la peinture des moeurs, comme dans les estampes celle des [232] modes. Ce n'est point l'art ni la difficulté surmontée que je recherche et que j'admire. Mon esprit a peu de curiosité des autres esprits; mais mon imagination aime les images, et le bonheur coule de là chez moi par les sens.

734. Anglois cyniques; nous les surpassons.

Il n'y a pas encore eu de nation connue dans l'histoire qui ait osé approfondir jusqu'aux abîmes, aussi loin et aussi bien, des vérités jusqu'ici respectées. Leur prétendue philosophie n'a rien de sacré depuis un siècle en matière de religion, de moeurs, de législation ou de politique. Voyez comme ils vous traitent de sang-froid s'il est à propos de continuer ou de défendre le christianisme, s'il faut des passions et des crimes pour le bien de la société. Ils évaluent le bien et le mal dans la luxure. Ils détruisent l'inceste comme crime, et disent qu'Hippolyte eut grand tort de refuser la. belle Phèdre, que de sa faute il fut arrivé moins de mal que de son innocence.

Cependant ces exemples nous gagnent; nous les copions et bientôt nous les surpassons, suivant le génie françois. De là viennent quelques biens, mais beaucoup de maux, surtout si, comme je le dis, nous allons plus loin qu'eux.

1121. Livres anglois.

Pourquoi les livres traduits de l'anglois ont-ils tant d'attraits pour nous ? On n'y rencontre nulle méthode; tout y semble décousu, ex abrupto. Nos critiques placent leurs auteurs bien au-dessous des nôtres, et véritablement, à décliner les [233] choses par les règles, ils ont raison. Cependant j'y reconnois des découvertes qui frappent jusqu'à ma conception. De les bien saisir et d'y applaudir, je tire vanité. Je m'y plais, j'y reconnais un sens neuf et de grandes profondeurs. C'est que d'ordinaire les livres anglois sont exempts de ces lieux communs si fatigans, même chez nos auteurs les plus renommés. La Bruyère, presque seul de nos prosateurs, découvre et raisonne à neuf. Mais il est tels de nos pédans, voire même académiciens, qui nous enseignent doctement qu'il fait nuit lorsque le jour est disparu, que pour être sage il ne faut pas être fou. Le François découvre peu.

Lieux communs, lieux communs ! rien ne m'est odieux à ce point.

Je ne connois chez nous entièrement à l'abri de ce reproche que les gens de lettres qui ont fréquenté l'Angleterre: Voltaire et l'abbé Leblanc.*[*1. L'abbé Leblanc, auteur de lettres sur l'Angleterre, 1741, 3 volumes, et d'une tragédie d'Abensaîd, 1734. Sa naissance, étant fils d'un geôlier, mit obstacle à ce qu'il fût reçu de l'Académie françoise.] Tout se ressent chez les Anglois de la liberté de penser, et d'une profondeur de pensées qui s'exerce par la liberté.

1153.
Je trouve que, de mon siècle et de mon âge, les humains se défont chaque jour de cette belle partie de notre âme que l'on nomme la

sensibilité aimante. Ce besoin qu'a le coeur d'aimer, de s'attacher, de choisir avec douceur, avec passion, avec violence, cela disparoît de la terre :

Funerata est pars illa per quarn Achilles... Eramus.

[234] A peine en est-il échappé cette affection du moment, que l'on a jouée depuis peu sur notre théâtre; désir qui provient des sens, non de l'âme, et dont la trace se dissipe comme le sillon imprimé sur les eaux.

Seroit-ce que je suis fait autrement que les autres hommes, ou posséderois-je une faculté qui soit ignorée d'eux ? Les calculs de l'intérêt absorbent aujourd'hui tous les instans. Tout est voué au commerce d'intrigue, comme les villes de Hollande le sont au trafic de la banque et des marchandises. Le feu intérieur s'éteint, faute d'alimens. La paralysie gagne le coeur, comme les jambes s'engourdissent par défaut d'exercice.

II faut observer encore que le commerce d'intrigue et d'intérêt est diamétralement opposé â l'amour. C'est ce que je remarque sur les gens de mon âge , et sur de plus jeunes qui me sont très-proches. C'est en suivant les gradations de l'amour d'il y a trente ans à celui d'aujourd'hui, que je prophétise son extinction très-prochaine.

On désire trop de choses contraires à l'amour pour aimer.

- Ce qui me semble annoncer une grande dépravation au tems où nous vivons, c'est que l'on ne reconnoît aucune sorte d'esprit à ceux qui ne sont qu'honnêtes gens , ou plutôt on ne leur en attribue qu'autant qu'ils dévient des principes de justice et d'équité; tandis que l'on accorde toute finesse, toute habileté , je dirois presque toute estime, aux fripons subtils.

-Je n'approuve guètes le goût de notre siècle [235] que dans l'ennui qui a pris de l'éloquence longue et pédantesque. La

véritable éloquence, c'est l'heureux choix du mot propre. Molière le savoit à merveille, la Rochefoucault aussi, mais encore mieux Fontenelle dans ses jolis madrigaux.

Il est vrai que l'éloquence pathétique des Démosthènes et des Bourdaloue alloit plus au coeur, tandis que celle du mot propre ne va qu'à l'esprit. Mais le coeur est une qualité dont nous nous dépouillons chaque jour faute d'exercice, tandis que l'esprit s'aiguise et s'affile. Chacun court après l'esprit; nous devenons des êtres tout spirituels. L'esprit uni au coeur constitue l'héroïsme, le génie, le sublime; mais par l'extinction des qualités qui viennent du coeur, ce royaume-ci périra, je le prédis. On n'a plus d'amis, on n'aime plus sa maîtresse : comment aimeroit-on Sa patrie ?

1169. Lecture de Spinosa et d'auteurs de la même sorte.

La lecture des déistes, de Spinosa, de Bayle, des Pensées philosophiques, etc., qui nient la religion, l'autre vie, et qui réduisent tout au physique et à la religion naturelle, c'est-à-dire arbitraire, attriste le philosophe qui s'y applique. Elle nous inspire une indifférence supposée à Dieu pour sa créature, qui dégoûte de l'humanité. Adieu tout merveilleux! On n'espère plus rien, ou peu de chose. Que faire en ce monde, tout miracle devenu impossible, notre anéantissement étant total par notre mort pour nous? A peine veut-on agir ou s'animer à rien ? Jouir, dormir, [236] manger, quelques plaisirs des sens, et voilà tout. Mais on ne peut aspirer à aucune perfection sublime par la volonté du créateur. On aimeroit autant n'être pas. Ayez une mauvaise santé, que faites-vous en ce monde ? Ceci n'est plus qu'un opéra sans machines et sans décorations, où vous êtes souvent mal placé. Étoit-ce donc la peine d'y venir!

Le grand argument de Spinosa contre les miracles est que cela ne prouve pas plus la puissance de Dieu qu'à un horloger quand sa montre s'arrête et se détraque. Il a assez montré son habileté quand elle va bien, et de l'avoir fait bonne. Dieu a montré sa puissance pan la régularité des lois de la nature qu'il a créée. Que Josué eût arrêté le soleil, ce seroit un dérangement de la nature, ce seroit un désordre.

La liberté du gouvernement de Hollande a produit cette faculté de disserter sur la religion, qui ne mène qu'à la perversion de la société.

1170. Quel est le seul mérite aujourd'hui?

Le mérite aux jeunes gens d'aujourd'hui, et qui se suit avec l'âge, c'est d'être avisé. On est circonspect, sage en paroles, fin; on laisse venir les autres. On se désabuse des passions de bonne heure, on les rend internes, et l'habitude les émousse. Ainsi les qualités ne sont que négatives, mais le positif s'éteint. S'il reste encore quelque vertu, quelque génie, ils ont le sort des passions que je dis.

Un corps de fer réduit la taille. Les vices et les vertus par habitude forcée se contraignent [237] et s'amortissent. Mais ce qu'il y auroit de vertus sans ces contraintes ne va qu'à faire le moins possible contre l'humanité, contre la patrie. On leur laisse bien peu à faire pour elles-mêmes, et tout va aux bonnes actions négatives comme aux qualités négatives.

Le mérite même, les lumières, se détruisent par-là. Tout se raccourcit, rien n'étant livré à un essor par une heureuse hardiesse. C'est ce qui fait que vous ne voyez plus que des soldats; quelques officiers, mais nuls généraux; des juges dans l'état politique, et nul homme d'État; dans les gens de lettres, dans les écrivains, des gens soigneux et exacts, mais nul inventeur : car l'heureuse hardiesse et le courage d'esprit sont nécessairement proscrits de notre gouvernement. Il tient plus de l'inquisition que de la cour d'un grand monarque.

1175. Manière de travailler de l'auteur.

Voici ce que j'ai trouvé de mieux pour travailler à mon aise, et sans crainte d'être troublé : La commodité des carrosses où l'on se couche , où l'on lit et écrit, m'a donné l'idée de me faire faire un cabinet-sofa, qui puisse être placé dans tous nos grands appartemens. L'utilité en est de me tenir bien à l'abri des vents coulis, de l'air qui gèle lès bras et les mains, d'être en une jolie

retraite bien close; enfin de pouvoir tout renfermer sous clef, sans avoir la peine de ranger mes papiers ni mes livres, s'il me survient quelque interruption.

Il est vrai que l'on trouveroit les mêmes avantages [238] en un boudoir fermant à clef; mais outre qu'il ne seroit pas toujours disposé à ma guise, ni à mon jour, ce ne seroit pas une demeure portative cemme celle-ci. En effet, je puis rouler mon cabinet dans mon jardin, sur une terrasse o4 l'on jouit d'une belle vue; je le démonte et le transporte de la ville à la campagne, etc.

J'ai fait faire la cage par un menuisier de carrosse. Elle est sur roulettes, comme la demeure d'un berger; la fenêtre à gauche, la porte à droite, le toit comme une impériale de carrosse 'à l'allemande. Cela tient du vis-à-vis en diligence à une seule place. On peut y allonger les Iambes , les appuyer horizontalement, ou les poser à terre. Il y a des accoudoirs; le dos est rembourré, et je puis m'y tenir debout. La fenêtre de glace se lève et se baisse. Il y a un store. Le tout doublé en velours vert. En dedans, une table couverte en maroquin, avec quelques tablettes à livres bien ménagées, et un pupitre postiche. Le dehors vernis en laque rouge de Martin. J'y suis si chaudement que je m'y puis passer de feu presque tout l'hiver. Une bougie allumée suffit pour échauffer le dedans.

1203. Amour de la gloire.

A peine ai-je pensé quelques momens dans ma vie à ma gloire particulière. Je n'ai cependant jamais manqué de sentir combien elle réclame dans le coeur et dans les sens. J'ignorois ce que je sentois; mais cette voix se faisoit entendre à chaque occasion. Je sentois un ver rongeur quand j'avois un soupçon de honte, et je [239] ne me consolois pas quand je n'avoir rien de bon à répondre à ce soupçon. Il est donc arrivé que j'en ai eu trop peu de soin, m'occupant trop u gros de mes objets, qui sont toujours vertueux. Ainsi, je ne me suis pas trouvé aux dangers du combat de Fontenoy, et je n'arrivai que pour être témoin de la victoire, étant allé au camp à trois lieues du combat, dès la veille, pour travailler à mes dépêches, qui étoient en retard de dix jours. Mille autres

choses m'ont ainsi distrait à la cour. Il faut savoir mettre en valeur ce proverbe: Qu'on se passe de bien, mais pas de considération. Il faut être exempt du soupçon de reproche. Il faut aimer sa gloire et la rechercher, sans. pour cela être un glorieux, mot auquel nous avons attaché des idées bien différentes.

Octobre 1743. Le mépris est une passion très-utile à certaines gens, essentielle envers certaines gens. Par là, on bannit la timidité, on acquiert une supériorité qui tire des plus mauvais partis. On devient ce qu'on appelle avantageux, et si cela est fondé sur quelques qualités solides, on se fait valoir. On les met en lumières, et l'on réprime chez. les autres ce qui arrêteroit nos progrès. Pour moi, j'ai toujours manqué de cette qualité. Je n'ai jamais pu l'acquérir par méditation ni effort.

J'ai été mal élevé. On a réprimé en moi quelques saillies rares dans un caractère modeste; on m'a rendu timide. Trop estimateur des qualités des autres et trop lassé de moi-même , j'ai peu brillé, et j'ai cédé volontiers à tout ce qui [240] m'étoit supérieur. De là mille méchans succès à tout ce que j'ai entrepris.

Tandis que mon frère avec des vues moins justes, moins fortes et plus médiocres, a passé pour un aigle, et s'est élevé à proportion.

1246. Du péché d'impureté. (1748.)

Misson*[*1. Voyage d'Italie, La Haye , 1702. 3 vol. in-12. -] dit qu'on en est venu, à Venise, à ne plus aucunement considérer tout péché d'impureté comme faute qui intéresse la religion en elle-même. Pour les suites de ces fautes, les violences, l'injustice, l'homicide des autres et de soi-même, cela est toujours dans la catégorie des péchés et des crimes, mais non ce qui y donne lieu en fait d'irrégularités contre le mariage, la chasteté, la virginité. Je dis que nous en venons ici au même point, et que nous y sommes venus. La volupté est chez nous anoblie et divinisée comme chez les payens; les petites maisons, les ménages sans prêtres, l'éloignement du sacrement à cause des attaches constantes, l'adultère volontaire et qui ne fait aucun mal au mari, le

concubinage sans ruine, l'inceste, sauf le premier degré (et encore le tolère-t-on en se taisant), sont ordinaires et ne se font pas regarder avec horreur.

La religion n'y est plus une barrière aucunement, et bientôt on ira à confesse avec ces irrégularités sur son compte, et en taisant ces articles à un confesseur, comme d'aller au spectacle.

[241] On traitera de ridicules ceux qui s'en feront scrupule par raison de religion, comme un homme qui à un grand dîner gras, jour des quatre-temps, demande une omelette.

Il ne reste plus que la cause des femmes, leur intérêt de corps, qui soutient cette prohibition dans le monde, et y met des obstacles si majestueux; le tout pour faire valoir leurs coquilles.

De l'amour. 1087, 2307.

Il n'y a pas de plus grande ingratitude au monde que celle des hommes envers les femmes qu'ils ont aimées ; car, pour beaucoup de plaisir qu'elles leur ont donné , ils ne les payent que de mépris et de manque de considération. Un honnête homme ne doit pas agir ainsi. A celles qui ont eu pour lui des complaisances, même en passade, il doit garder sa reconnoissance, sinon son estime. Devant le monde, il leur témoignera égards et respect, et ces sentimens dont il fera preuve envers elles, il devra aussi les ressentir. Et pourquoi pas ?

-Il y a un fonds de maquerellage chez les vieilles femmes, qui, étant gêné par la dévotion, les porte à s'entremêler encore de mariages, à défaut de choses plus galantes. C'est toujours cela, et je l'ai remarqué cent fois.

-C'étoit bien assez que la putinerie se fit introduite en amour, sans se mêler comme elle fait en amitié. C'est pour cela qu'on n'en a

plus [242] aujourd'hui. Il n'y a plus d'amis que par intérêt; tout est commerce raisonné.

1743. Preuve de la méchanceté des hommes.

Une preuve de la méchanceté des hommes est que les gouvernemens, qui représentent le mieux le genre humain, n'ont pas plus tôt quelque argent qu'ils s'en servent pour faire la guerre. A peine Philippe II a-t-il l'or de l'Amérique qu'il s'en sert pour désoler les Etats voisins par une malheureuse politique. En France, nous profitons par le commerce : aussitôt nous voulons tourmenter nos voisins et conquérir sur eux. Les Anglois sont gros marchands; ils font de même. Il n'y a que la ruine qui nous ramène à la sagesse.

1781. Tout bien pesé, je trouve que l'homme est né ici principalement pour son propre bonheur. Y travaillant, l'entendant bien, il sert au prochain autant qu'il doit. N'y pas nuire, c'est beaucoup. Le mal ôté, le bien reste. Voyez les oiseaux du ciel, ils chantent leurs amours, leur bonheur; ils remercient Dieu et la nature. Ils font, élèvent des petits. Voilà leur devoir rempli en ce monde. Pour nous, qu'est-ce que ces corps publics, ces républiques que nous avons formées? Pourquoi y donner tant de soins? Mais pourquoi chacun y veut-il donner des soins? Est-ce par vertu ? Non, c'est par vice. L'homme de guerre dit qu'il se sacrifie pour la défense de la patrie : non , c'est à sa cruelle ambition ; il désire la continuation de la guerre, il y coopère [243] tant qu'il peut; il traverse la paix, s'il a du pouvoir.

L'homme de robe dit, et se fait accroire à lui-même, qu'il est la justice; mais il augmente la chicane, il rit à la vue d'un gros procès bien nourri. Le politique ambitieux détruit l'humanité et la justice, vantant ses veilles comme utiles au monde. Voyez, en général, la terre dépeuplée par la cupidité de la richesse et des grandeurs.

La volupté ne fait point ces maux; elle ne nuit qu'à l'individu seul qui en abuse. Mais chez les philosophes, elle fait d'heureux mortels qui ne nuisent à rien et servent à ce qui se présente.

1837.
On dit qu'il faut être utile au prochain, utile à la république. Mais l'est-on par une inquiétude laborieuse ? Non , tout au contraire. Celui-là est assez utile à l'État qui travaille à quelque métier une partie du jour, ou qui a quelque charge douce et conforme à son goût qui l'entretient; car il faut remplir le jour et occuper son intelligence. Un juge consul, un marchand sans avidité, un manufacturier non ivrogne, voilà des gens utiles. Chacun peut servir ainsi la société et sa fortune. Mais pour tous les autres si ambitieux, si laborieux, si malheureux, il faudroit compter avec eux, et vous trouveriez qu'ils sont infiniment nuisibles à la société, qu'ils la dévastent, qu'ils la minent , qu'ils la détruisent, en se faisant accroire qu'ils la servent.

1787. Méchanceté de ce siècle.

[244] Les hommes qui ne cultivent point leur esprit sont sauvages, ou le deviennent. Mais ceux qui ne cultivent point leur coeur, comme cela arrive aujourd'hui dans le grand monde, que deviendront-ils ? Des monstres, à cela près de l'éclat des passions qui est mieux contenu. Politesse sans sensibilité, voilà la définition de notre siècle. On n'aime plus par le coeur les femmes avec qui on couche. Les amans de ces beautés semblent ne les aimer que comme le bourreau qui dépucela la fille de Séjan avant de la supplicier. Oh! le maudit siècle!

1753.
Les tableaux se peignent en avançant en âge. C'est un axiome de peinture que j'ai été longtemps à croire, et que je me suis persuadé à la fin. Je l'ai bien observé, non-seulement aux bons dessins, mais encore aux miens qui sont au-dessous du médiocre. J'ai des dessins de moi à la gouache qui sont de 1713 et 1714; je les revois quelquefois , et véritablement ils me paroissent avoir monté de l'approuvable à l'estimable, puis à l'admirable.

Je l'ai observé encore mieux à des peintures à l'huile, à de médiocres copies, qui sont montées à la bonté des originaux. L'air, la fumée, ont confondu les défauts, ont uni, ont empâté les couleurs.

Or je dis que cela arrive aux ouvrages d'esprit et de composition, comme aux peintures. Je vois tous les jours relever corps saints des livres [245] abandonnés dans leur primeur; on les relit, et ils se font alors grande vogue. Le découvreur de ces livres négligés croit s'en attirer grand honneur; il se regarde comme le nouveau compositeur. L'envie a cessé contre le véritable père du livre, tout est pour lui. L'envie cède la place à celle qu'on prodigue aux contemporains d'alors. Oh ! que les passions des hommes sont bien les divinités de leurs jugemens ! Véritablement il se passe quelque chose sur les livres et tous ouvrages vieillis et renouvelés d'attention qui les embellit. Ce je ne sais quoi est inexprimable, et peut-être indécouvrable, et les causes n'en sont pas sensibles comme dans la peinture.

2304. Livrées de la nature.

La chimie par le feu reconnoît trois signes et trois objets dans la nature : animal, végétal et minéral. Chacun de ces signes a sa livrée ou couleur, dont la vivacité des esprits réjouit la vue et fait le grand brillant de la nature.

Pour les animaux, et surtout les hommes, le rouge; pour les végétaux, le vert; et pour les minéraux, le noir.

1770. Segrez.*
[*1. Segtez, paroisse de Saint-Sulpice de Favières, appartenoit à M. Haudry. Le marquis d'Argenson l'avoit loué pour toute sa vie.]

Rien ne ressemble aux Champs-Élysées , séjour des ombres heureuses , comme la maison de Segrez, près Arpajon, que je viens de louer. Il y a un jour doux, et non brillant comme celui [246] des vues étendues sur de grandes rivières. Cet

affoiblissement du jour vient de quantité de montagnes vertes, qui rendent ce séjour sauvage avec peu d'échappées de vue. Il y a des prairies, et surtout des eaux courantes. Derrière la maison, au bas du rocher, est une futaie d'arbres, avec des ruisseaux qui coulent en nappes, cascades et bouillons d'eau qui vont nuit et jour, et qui rendent ce séjour tout semblable aux Champs-Elysées. Avec cela on y vit heureux et sans bruit du monde.

1926. Religion.

Qu'il y a un Dieu, qu'il y a une Providence qui nous gouverne, qu'il y a une justice, que nous devons être bons, voilà des connoissances qui nous viennent de Dieu.

Mais comment est Dieu, comment agit-il, comment est notre âme, voilà des curiosités illicites, et peut-être impies. Les systèmes à ce sujet viennent de l'homme, et non de Dieu, qui nous l'auroit expliqué ouvertement s'il l'avoit voulu. Tenons-nous-en donc aux premiers articles, qui constituent la religion naturelle; évitons même de penser aux seconds, qui sont la religion prétendue révélée, probablement témérité et parjure. Je dis que c'est impiété que de soutenir qu'il y a une religion révélée; je soutiens et crois fermement que, suivant la justice de Dieu, la Providence et la perfection, il ne s'est rien passé dans ce monde contre l'ordre physique. Chaque secte appelée religion a ses prétentions aux miracles; chacune se moque des miracles de sa [247] rivale. Mais la vérité est que cette croyance est un reste de barbarie, dont la philosophie nous guérira peu à peu.

1951.
La Providence a certainement beaucoup d'esprit; on ne sauroit jamais la deviner, et l'on est toujours surpris des événemens et des dénouemens qu'elle ménage, du plan et des résultats de ses décrets. Ainsi, dans les pièces dramatiques bien faites, l'intérêt est conduit avec art, et il est rare que le vice ne soit pas puni et la vertu récompensée après plus ou moins d'actes et de révolutions.

2011.

Matérialisme. Telle est notre manière de juger, quand nous ne pouvons concevoir quelque chose de réel, de l'expliquer par une chose imaginaire que nous concevons encore moins. Trouvant la matière, au-dessous d'un être fort puissant et de l'âme productive de la pensée, nous les imaginons spirituels, c'est-à-dire exclus de toute étendue et même de toute existence, suivant notre compréhensibilité. Ainsi traitons-nous le fini et l'infini : ne comprenant pas comment le monde a été créé, ni comment il finit dans un temps ou après l'autre, nous nous le figurons créé de rien et infini; ce qui veut dire que nous jetons notre bonnet pardessus les moulins, convenant ainsi de ce dont nous ne voulions pas convenir.

1164.
La preuve de la Providence est fondée sur ce que la justice divine doit être aussi parfaite que le mécanisme par lequel Dieu a organisé l'univers.

[248] Les rouages qui échappent à notre vue doivent être aussi bien conçus que ceux qui nous frappent. Si la justice existe, elle est complète. Ainsi nous voyons des traits de justice; ceux que nous ne voyons pas existent de même, il ne s'agit que de les deviner ou de les attendre.

1132. Pensée de la mort.

Les dévots nous exhortent à la pensée de la mort; rien n'est plus horrible. Rien n'est plus triste au monde que de penser que l'on finira. Rien ne mérite davantage que' nous nous en distrayions. Nous sommes bien obligés au Créateur de nous avoir donné la raison et l'intelligence, à nous seuls de tous les animaux; mais ce présent nous donne aussi la pensée de la mort, la certitude que nous finirons. Nous sommes les seuls des animaux qui ayons l'idée de notre fin. Nous voudrions encore en savoir l'heure; nous tentons les astres et les démons pour que cela nous soit révélé. Hélas! c'est peut-être notre seule consolation, sachant que nous finirons, d'en ignorer l'heure et le moment. L'espérance de vivre encore nous donne une espèce d'immortalité, tant que nous l'ignorons. Les condamnés par des juges et des médecins sont si

tristes ! Ceux qui doivent mourir le lendemain de mort subite sont si gais !

1977. Des dévots.

Les dévots peuvent ainsi se définir par leurs attributs : gens qui interdisent sévèrement ce qu'il [249] y a de meilleur et de plus doux dans la nature, de même qu'ils commandent gravement et impérieusement ce qu'il y a de plus nuisible à la. nature et au bon ordre. Ils défendent l'amour, la parure, les spectacles, la joie; mais ils veulent la tristesse, le célibat, la tristesse dans le mariage, le détachement de toute amitié humaine, la dénigration, décélation, révélation, l'inutilité, la perte u temps; chagrins, ambitieux, atrabilaires, et plutôt enclins à la paillardise qu'à l'amour.

2000. De l'esprit du jeu.

On dit avec raison que la chasse est l'image de la guerre, et véritablement ceux qui aiment la chasse et qui s'y entendent sont de bons et habiles guerriers. J'ai remarqué aussi que le jeu est l'image de l'intrigue de cour et de celle du monde , et que ceux qui aiment le jeu et qui en ont l'esprit sont intrigans et d'une conduite suivie dans le ménage qui fait prospérer la fortune, mais non dans l'économie, qui est la plus louable conduite de nos affaires.

2155. Coquetterie.

J'appelle une coquette une jolie femme qui aime mieux la vanité que son plaisir; celle qui préfère la petite gloire des refus avec une réputation douteuse sur l'honneur, la considération trompeuse des amans qu'elle amuse, à la volupté de l'amour, aux délices des sens, et surtout à la satisfaction des sentimens et à la constance. Certes une coquette n'est qu'une intrigante, [250] tandis qu'une tendre amante est une-grande dame.

2109.

Voici un proverbe de grand sens, que j'ai entendu prononcer dernièrement à un paysan : Quoique l'on soit parent des chiens, il faut toujours porter un bâton.

Quoique l'on soit parent de ministre, il faut se prémunir contre l'insulte et la vexation.

Étude. Écouter avec les yeux , penser avec les doigts, qu'y a-t-il de plus contraire à la nature ? C'est cependant la vie d'un homme d'étude.

Égoïsme. César disoit qu'il n'étoit jamais moins seul que quand il étoit seul. Il avoit raison; mais je vais plus loin que lui. L'on n'est jamais moins occupé de soi que quand on est seul, ni si occupé et si embarrassé de soi-même que dans le monde.

2248.
Un parasite, à la table d'un grand seigneur, voyant que celui-ci parloit sans que personne l'écoutât, se mit à dire grossièrement : "Écoutez donc, Messieurs, M. le duc veut parler." On se tut enfin, et M. le duc n'avoit plus rien à dire. Il se tourna vers le parasite, et lui dit : "Vous êtes le suisse de mes pensées, et vous en avez assommé une d'un coup de hallebarde."

2255.Génie, esprit.
On n'a jamais aussi bien reconnu les différens effets du génie et de l'esprit qu'à l'occasion du feu maréchal de Saxe. Il n'avoit point l'esprit de la guerre, mais il en avoit le génie. Il discutoit peu et discutoit mal; [251] mais il saisissoit le bon et le grand ; foible de raison, fort de persuasion. Tels sont les grands artistes, ordinairement mauvais ou nuls sous des maîtres. Le génie est plus près de l'instinct que de l'esprit, et cependant il est fort supérieur M'esprit.

2362. Mensonge.

Qui disconviendra de mentir très-souvent? J'aime naturellement la vérité et je hais le mensonge. Je conviens aussi que c'est un peu paresse de forger, et de soutenir habilement un roman mensonger. Je me plais beaucoup à la franchise, tant avec moi qu'avec les autres. Cependant je mens souvent pour ne pas déplaire et vivre heureux en société. Je mens par mon approbation et ma complaisance pour cent choses par jour que j'approuve extérieurement quand je les improuve intérieurement. Ces mensonges sont au premier chef; car je mens au Saint-Esprit et contre ma conscience.

2271.
Je ne connois aujourd'hui qu'un bon roi en Europe et qu'un bon gouverneur en France : c'est le roi Stanislas comme souverain de la Lorraine , et mon ami et voisin M. de Verteillac,*[*1. Thibault Labrousse, marquis de Verteillac, grand-père du marquis de Verteillac, ancien chambellan de l'empereur, membre du conseil général de la Vienne , mort en son château du Fou, le 25 octobre 1854, à l'âge de plus de 8o ans. Le dernier marquis de Verteillac a été père de madame la duchesse de la Rochefoucault-Doudeauvitle.

En lisant cet article , on ne dira pas que l'auteur ne se plaît qu'au dénigrement. On peut en conclure qu'il étoit aussi affable dans ses relations privées que cassant et systématique en politique.] gouverneur de la petite ville de Dourdan.

Tous les deux ont les plus petits districts que [252] l'on puisse avoir et gouverner, chacun suivant leurs titres. Tous deux sont bienfaisans; ils donnent aux pauvres tout ce qu'ils peuvent donner, et avec grande intelligence. Ils Inspirent à leurs peuples les vertus par l'exemple. Ils réussissent à la police par ces soins; ils encouragent le travail, et avec cela sont très-honorables quand il faut.

2309. Du génie.

Le génie devient stérile et se couche sur le soir, quand le corps est las. La lassitude de l'esprit, quoique insensible, précède celle du corps. C'est le matin, après le sommeil, que paroît cette fécondité du génie inspirateur. C'est une fausse méthode d'attendre le mouvement de l'esprit de l'agitation des sens, quand on les a échauffés par les veilles.

Ce sont des amours sans fécondité , les voluptés de la débauche.

L'imagination rend davantage par cette chaleur abusive. Ce peintre qu'on nomme imagination présente alors divers tableaux à l'intelligence. Ils se succèdent promptement. Leurs couleurs sont vives, mais sans ordre ni netteté. C'est un jour de feu et de tonnerre, tandis que le matin est un jour de printemps pur et annoncé par une belle aurore.

L'imagination, ce peintre dont je parle, fait le fond de notre mémoire. Celle-ci est mise en ordre par un bon tapissier, qui arrange les tableaux d'après des relations raisonnées, et ces tableaux se rapportent les uns aux autres. Il en résulte une succession et un ordre qui rappellent [253] du magasin les articles sur lesquels nous avons à raisonner.

Le génie est l'ordonnateur; l'imagination et la mémoire sont les manoeuvres. Mais la mémoire n'est que le valet de chambre du peintre et du tapissier.

1091.
Que les gens de guerre se tiennent plus droits que d'autres. Un caractère distinctif extérieur des gens de guerre avec d'autres états, surtout de ceux de robe, c'est que les premiers se tiennent droit. La raison en est qu'à leurs troupes, aux marches, aux dangers, aux tranchées, il faut montrer ne se point soucier des balles et des boulets qui passent, il faut les braver, ainsi que l'ennemi ; il faut aller à la gloire en belle attitude.

2324. Du ministère (1755).

Comment peut-on vouloir des places du ministère? Qu'y cherche-t-on? La fortune? c'est pour nos héritiers, on n'en jouit pas. Les plaisirs! on n'y goûte que celui de la table, qui nous tue, faute de joie et de dissipation; ceux de Vénus sont diminués par les occupations laborieuses. L'honneur et le mérite près de nos citoyens? on ne peut que mal faire par la nécessité de conserver ces places par la brigue de cour ; il est démontré qu'un homme à lui seul ne peut faire bien ce que feroient des corps de magistrature. Des amis? on n'en a aucun. Enfin, il est encore prouvé qu'il y a beaucoup plus de refus à faire que de grâces à accorder.

2334. Prudence , génie.

[254] Je sais ce que je dis; je ne sais pas ce que j'ai dit. Qu'on ne me le cite pas, qu'on me laisse aller, et j'irai loin. Ne regardons point derrière nous.

Voilà ce que j'entends par le génie.

2021.
Duclos, détracteur de l'amour et de la constance en mariage, dit qu'une affaire entre vieilles gens ressemble plus à une gageure qu'à l'amour ou à l'affection durables. Duclos est quelquefois heureux en antithèses, mais il est rarement sublime et profond.

L'antithèse est le goût du jour. On ne fait plus comme autrefois des discours rimés sur tel ou tel sujet, sur la morale, sur l'éducation des princes, la Passion de Notre Seigneur rimée, etc. Non, l'on fait des discours, des poèmes antithésés.

-Un admirateur du grand Frédéric a dit : Heureux les peuples dont les rois n'ont point de maîtresses, pourvu qu'ils n'aient pas non plus de confesseur!

Moi qui ai servi le roi avec passion, je dirai que je préférerois vivre sous Néron plutôt que sous un prince dévot.

-Je tiens pour maxime que dans tout bon gouvernement il doit exister liberté absolue de conscience; j'entends de la totalité du mot, et de chacune des syllabes dont il se compose, et [255] comme d'une sorte de trinité renfermée dans ce seul mot.

2392.
Les étrangers se plaignent avec raison de la grande difficulté qu'il y a parler selon nos usages. ut pourroit se douter, par exemple, que voire femme est bonne compagnie, et madame votre épouse est bourgeois ? Il sembleroit tout le contraire.

2379.
Ce que j'entends par caractère jésuitique, en quoi tant de gens, et de mes plus proches, ont fait fortune, consiste dans la souplesse d'esprit et de manières et la dureté de coeur; ils sont doucereux, et nullement doux, complaisans de procédés, et contraires d'opinion. Pour tout dire en un mot, c'est une perfidie très polie.

-- Un homme vrai et impartial me disoit qu'il y avoit cette différence entre l'éducation des jésuites et celle de l'Université, que la première formoit des courtisans, et l'autre des citoyens; l'une enseigne de bonne heure la corruption de cour, l'autre s'efforce de conserver cette candeur, cette ingénuité, qui sied à la jeunesse. Qu'on choisisse maintenant quelle est la préférable.

-On m'a demandé une inscription pour le cabinet des livres d'un homme riche qui ne lit jamais; j'ai proposé celle-ci : Multi vocati, pauci lecti.

**- Ceci me rappelle l'épitaphe d'un tout jeune [256] homme, mort de la v.....à la fleur de son age et au début de sa carrière. On lui appliqua ces paroles de l'Écriture, prononcées par Jonathas,
fils de Saül : Gustavi, gustavi paululum mellis in summitate virgae, et ecce morior.**

-On disoit d'un ministre qui se soutenoit encore, quoique sur le point d'être renversé : “Il se soutient comme le pendu en l'air, confisqué et tournant à tous vents.”

2389. Finances.

Par l'impôt du tabac, le roi a grossi ses revenus et les nez de ses sujets.

1001.
Il y a encore des dames précieuses, presque comme au temps de Molière. Croyant dire des choses délicates et spirituelles, il leur en échappe d'inconvenantes. On parloit l'autre jour de la médisance. Il y a longtemps que l'on a dit pour la première fois que la moitié du monde se moquoit de l'autre. Une dame de ma connoissance voulut exprimer d'une manière neuve et spirituelle ce vieux proverbe; elle nous dit : “Vous savez bien, messieurs, ce que la moitié du monde fait à l'autre ? - Oui, madame, répondîmes-nous; nous sommes du monde et nous le faisons.”

- On a dit du gros président de C. qu'en descendant un escalier, il démontroit la chute des graves, et qu'en entrant dans un salon, il prouvoit contre l'attraction de Newton.

- M. de Louvois révoqua un commissaire des [257] guerres parce qu'il avoit laissé mourir ses chevaux de faim, dans un temps où les fourrages manquoient à l'armée, mais où il yen avoit encore pour quelques équipages privilégiés. Ce grand ministre pensoit avec raison que ce trait étoit d'un sot.

- M. de Nivernois rapportoit avoir visité je ne sais quel couvent de filles, qui étoient toutes aussi nobles que le roi et aussi laides que la reine.

2384. Crainte du ridicule. Ministère de l'auteur.

Cette crainte du ridicule qui constitue aujourd'hui l'honneur chez les gens dû monde est précisément celle de la critique qu'ont les auteurs quand ils publient un ouvrage. Elle les fait s'occuper des règles, et cela jusqu'à la pédanterie ; mais elle les prive de tout essor de génie, et anéantit ce génie qui nous avoit tant fait avancer regnante Ludovico magno. Ainsi un ministre débutant dans un département important a vu et s'est proposé mille choses salutaires et utiles ; mais, reconnoissant ses entours, il voit le ridicule attaché à celui qui desservira les gens de cour, et s'occupera du bien public. Ainsi voyons-nous les bonnes choses en morale et en prudence pour notre conduite; mais bientôt leur dissonnance avec la mode et les usages de ce qu'on nomme bonne compagnie nous font différer et rejeter les meilleurs projets.

Appliquons cela à la crainte que les auteurs ont de la critique. Jamais ils ne travaillent par courage et pour la gloire , mais pour le lucre et [258] par crainte. Cependant un ressort intérieur les poussé, quelque aiguillon de plaire les excite, et détermine en eux une vocation souvent fausse. Mais la petite circonspection exclut le génie. Telle est cette crainte du ridicule qui nous occupe trop, et étête tous nos personnages français.
HERE

[259] TROISIÈME SÉRIE.

PENSÉES SUR LA RÉFORMATION DE L'ÉTAT.

(A dater de 1735 et années suivantes.)

Premières idées du traité de la démocratie.

L'abbé de Saint-Pierre, mon maître, que je regarde comme un grand génie en politique, m'a conseillé d'écrire ce discours dans la méthode qu'il nomme Démonstration, c'est-à-dire par exposition, introduction, proposition, éclaircissemens, corollaires, conclusion, et enfin objections et réponses.

Mais pour moi, parmi divers avantages que je trouve du côté des lecteurs à n'en point user comme il dit, il me semble que je compose et persuade mieux en suivant le cours de mes idées qu'en m'assujettissant à une marche aussi pédantesque.

C'est un tort qu'ont ses ouvrages; on les lit [260] moins, et en vérité la démonstration n'en est pas plus évidente. Je sais nombre de dissertations ainsi faites qui ne sont pas du tout persuasives , faute de sincérité dans les objections et de suffisance dans les réponses.

La sorte de philosophie dont je me suis occupé est à peine connue de nos jours, elle est même méprisée. Il est vrai que ceux qui s'en sont mêlés jusqu'ici ne l'ont anoblie ni par leur vie, ni par leur style : car on rangeroit dans cette classe les donneurs d'avis, les pauvres écrivains qui logent à des cinquièmes étages, et fournissent au gouvernement des idées stupides et criminelles, n'ayant eux-mêmes en vue que de gagner quelques pistoles, d'obtenir quelque petit emploi. Sans instruction préalable, sans génie, ils se dégoûtent bien vite de cette profession, qui devroit être la première de toutes.

Mon ami l'abbé de Saint-Pierre, philosophe noble et magnanime, a donné à rire par son style négligé, et en prêtant à ses vues des formes scholastiques. De plus, ses idées sont peu praticables; il ne s'accommode pas aux défauts présens. Il faudroit gravir par degrés à la perfection anticipée qu'il enseigne. Aussi l'a-t-on ridiculisé tellement qu'on ne lit plus ses écrits, si ce n'est comme des capucinades, que nos sots recherchent afin de s'en moquer.

Toutefois cette science est la première de toutes, puisqu'elle tend à rendre un plus grand nombre d'hommes heureux, à bannir les

plus grands maux de la terre, à y introduire les plus grands biens, à procurer aux États une gloire véritable, à épurer la morale.

[261] Chez les Grecs, la science politique tenoit le premier rang; on 1'expliquoit publiquement dans les écoles. Platon en fit sa principale étude. Les académiciens commençoient par elle leurs enseignemens. Dion de Syracuse, héros et philosophe, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, s'en occupa toute sa vie. Ces philosophes ont découvert les vrais principes de la politique, pour la conduite des magistrats et des rois, pour la constitution des Etats, le mélange nécessaire d'aristocratie et de démocratie, etc.; quelles sont les mesures à prendre contre la tyrannie, comment maintenir l'égalité , comment rendre un État riche, heureux, honorable , etc. Il est vrai que Platon, dont l'abbé de Saint-Pierre s'efforce de suivre les traces , suppose ses républicains trop parfaits. Cependant que de découvertes à faire en cette carrière, en s'attachant à ces grands modèles?

Conduite à tenir pour faire adopter mon plan.

Je voudrois représenter à M. le cardinal (de Fleury) que l'agriculture est aujourd'hui le grand intérêt politique du royaume, et que l'institution que je propose est le seul moyen de la faire fleurir.

Engager le roi , qui aime les détails topographiques, à s'acquérir la gloire d'une nouvelle division de son royaume qui rentreroit dans mon système. Il dessineroit lui-même sur la carte ces départemens ou intendances, de cent à cent-vingt paroisses chacun. 11 pourroit y en avoir près de cinq cents dans le royaume.

[262] Représenter les abus qui résultent aujourd'hui des corvées, et que la fondation et l'entretien de grandes routes auroient lieu à moins de frais étant confiés aux communautés.

Ainsi, par succession de temps et d'affaires, on chargeroit, sans l'avoir annoncé, ces petits États de tous les détails de police,

finance, justice par arbitrage; ce royaume seroit gouverné admirablement, et l'autorité royale mieux affermie que jamais.

Il s'agiroit donc de ne pas faire voir où l'on va, mais d'amener le roi par la voix publique à souhaiter lui-même ces établissemens. La noblesse seroit la partie de la nation la plus aigrement opposante ; car elle sentiroit bientôt que ce plan conduit à la confondre dans la nation, et à réduire ses prérogatives.

Il faudroit la faire taire devant les voeux du public, qu'on gagneroit par le succès et les bienfaits évidens.

Il faudroit accumuler successivement sur la tête des communes toutes les attributions salutaires dont elles sont susceptibles, avant de leur en donner aucune qui portât ombrage à la noblesse et à ses priviléges.

Le premier prétexte seroit l'entretien des chemins, puis les collectes par quinze ou vingt paroisses, suivant le plan de taille tarifée de l'abbé de Saint-Pierre.

L'assistance de la mendicité, chargeant chaque village de retirer et sustenter ses pauvres. Ceux-ci seroient renvoyés dans leurs paroisses : car, si l'on n'a recours à cette voie plébéienne et municipale, on ne fera que de l'eau claire, comme [263] on a fait jusqu'ici en administration. Mais en suivant cette marche, tout le monde demanderoit et approuveroit bientôt l'exécution de mes idées. Les revenus du roi iroient aisément à 250 millions, clairs et nets.*[*1. A peine étoient-ils alors de 150 millions. Sous Louis XLV, ils ne dépassèrent jamais 100 millions.]

Si le roi vouloit franchement opérer la réformation que je propose, après en avoir bien préparé le travail et pesé toutes les conséquences, il convoqueroit les états-généraux pour lui donner une éternelle authenticité et le consentement national.

Sans doute il seroit nécessaire de les gagner secrètement, et d'intriguer pour le succès, bien plus que si l'on avoit à faire passer quelque chose de mauvais; car il faudroit combattre les préjugés et les intérêts particuliers, qui s'opposeroient vivement à tant de changemens; il faudroit,

Pour forcer les François à devenir heureux, Eire de ses sujets le vainqueur et le père.

Les états-généraux serment loués par la postérité pour avoir homologué ces lois nouvelles; mais ils seroient blâmés et contredits par les intéressés.

Le roi iroit à Rheims , au milieu de cette auguste assemblée, jurer l'éternelle observation de son établissement ; il jureroit sur sa couronne, sur la sainte ampoule, etc.

Qu'on ne craigne pas que de mauvais rois détruisissent ensuite, et par la même voie, ce qui [264] eût été consacré de la sorte; car ils craindroient autant l'assemblée des états-généraux qu'un bon roi doit la rechercher. Il en seroit pour eux comme des conciles généraux pour les papes.

Au risque d'être comparé à ce maître de danse qui trouve que tout va mal en ce bas monde parce qu'on ne sait pas danser, je soutiens que la décadence de l'Empire romain vient de ce que le peuple entendoit mal ma démocratie monarchique.

En effet les Romains s'agrandirent et conquirent toute la terre connue, tant qu'ils furent république , avec un juste mélange de puissance publique et de liberté particulière. Dès qu'ils tombèrent en monarchie absolue, sans aucun mélange de démocratie, la décadence se fit sentir. Quelques grands princes, tels que Trajan et les Antonins, essayèrent vainement de relever l'Empire; ils ne purent que suspendre son déclin.

Sous un monarque absolu, tout se rapporte au maître. Ses employés ne sont plus que des esclaves, et de vils gagistes. Ils négligent, ils abusent, ils ne songent qu'à eux seuls, non plus par honneur, mais par profit momentané, pour jouir des sensualités de cette vie. Le bien public, la patrie, ne sont plus que des termes ridicules, des mots vides de sens.

C'est ainsi que nous et nos collègues de pouvoir absolu, et sans mélange de démocratie, nous allons en nous dégradant nécessairement, et arrivons déjà au néant intérieur. Les puissances mixtes, au contraire, telles que l'Angleterre, le Corps germanique, la Hollande, vont en augmentant, et sont capables de grands efforts;
[265] il ne tient qu'à elles de vouloir pour tirer parti de notre foiblesse.

Dans mon système de démocratie poussée jusqu'où elle peut s'étendre dans une monarchie, la fonction véritable et essentielle du monarque seroit de conserver l'égalité, et d'empêcher la formation d'une aristocratie héréditaire. Tel est en effet le vice de toute démocratie. Le mérite personnel d'un citoyen illustre et enrichit sa race, et procure à ses descendans indignes de lui un pouvoir dangereux à la liberté commune. Ainsi périt la république romaine; ainsi nous venons de voir Genève prête à être subversée. Voilà comment s'établit le gouvernement aristocratique, que l'on ose pourtant soutenir philosophiquement. C'est un abus grossier et visible qu'on a voulu réduire en système; l'égalité complète est la perfection. L'aristocratie est à la démocratie ce que la pourriture est au fruit.

Mais le monarque, par lui-même et par ses officiers, préviendra ces abus; car il est fort au-dessus de l'intérêt qui y porte. C'est cette inspection salutaire que n'ont point les républiques, et c'est ce qui constitue le gouvernement que je regarde comme le seul parfait; voilà ce qui rendroit mes petites républiques plus heureuses que toutes celles qui ont jamais existé.

Difficultés à prévoir.

Je crois avoir démontré que les formes démocratiques pourroient être admises beaucoup plus au delà de ce qu'on avoit pensé jusqu'ici dans une monarchie, même absolue.

[266] Cependant les personnes qui ont lu mon traité m'ont reproché de préparer toutes choses à la république. Ces villes, m'a-t-on dit, ces communautés ainsi constituées et faisant corps , se diront : “Qu'avons-nous besoin d'un monarque ? Il ne nous sert à rien qu'à enfreindre nos lois, à attenter à notre liberté, s'il est déraisonnable et tyrannique. Substituons-lui plutôt une puissance publique générale , composée d'élus bien choisis, et qui ne déserteront jamais notre cause.” J'avoue qu'il est des exemples de ces comités nationaux qui ont conduit la chose publique avec constance et habileté; le conseil de Venise en est un modèle encore subsistant.

Cependant je doute qu'une machine aussi compliquée, composée de tant de membres, pût lamais se soutenir sans un monarque héréditaire. La promptitude de ses ordres, la force de sa voix, y sont bien nécessaires. Je donne à ce roi tant d'attraits pour le maintien de la démocratie dans sa pureté; richesse, grandeur, puissance, voluptés sans troubles, que lui faut-il de plus? Certes son intérêt est de s'en tenir là. Aussi n'est-ce pas lui que je redoute; ce sont bien plutôt les insinuations perfides , les sophismes, l'avidité de ses conseillers.

Levée des impôts.

Dans mon système de démocratie, voici à quoi je compare la levée des deniers royaux. Un général d'armée entre dans une ville ennemie. Il dit aux habitans : “Voulez-vous vous racheter du pillage? donnez-moi tant.” C'est l'affaire de [267] la communauté de s'imposer cette somme; elle la lève, et paye promptement.

Que si le général vouloit entrer par lui-même dans le détail de cette imposition, s'informer des ressources de chacun, fixer les quotes-parts, y commettre ses officiers, envoyer des garnisaires dans chaque maison, quelle source de désordres ? Les habitans

payeroient beaucoup plus, et le général recevroit moins. C'est pourtant ainsi que la taille s'exerce en France; des officiers royaux, des juges royaux., au lieu des élus du peuple; les subdélégués, les intendans, nomment des collecteurs , etc.

Et remarquez que c'est précisément ce même principe d'autorité militaire qui règne dans nos impositions, et qui sert à exercer impunément toutes les rigueurs financières. C'est la séparation des communautés qui fait la force de l'autorité monarchique. On tyrannise chacun en particulier; on leur demande ce que l'on veut; on arrache aux habitans leurs moyens de subsistance, et jusqu'à la dernière pièce de leur mobilier, sans qu'il puisse y avoir la moindre résistance, la moindre réclamation de leur part.

Laissez-leur au moins la liberté de répartir entre eux la somme à laquelle ils sont condamnés. L'autorité imperturbable du prince n'y perdra rien, et le soulagement des sujets y gagnera quelque chose.

Avouons que depuis Louis 'XI l'art de la tyrannie a été porté bien loin. Toute administration est passée entre les mains des valets du roi, valets trop fidèles au despotisme. Ils se sont occupés avec d'autant plus de zèle à perfectionner [268] l'autorité royale que cette autorité c'est eux-mêmes qui l'exercent. Elle augmente leurs richesses, elle satisfait leurs vengeances. Aussi veulent-ils la conserver dans toute sa plénitude, même l'accroître. Tout objet de bien public est par eux banni, méconnu, redouté : car tout ce qui mène au ,bien public est, diamétralement opposé aux intérêts de la tyrannie.

Espérons pourtant encore, et du temps et de l'évidence de ma cause.
Je sais que toutes réformations sont difficiles, et surtout les réformations politiques. En voici la raison : c'est que le réformateur est rarement désintéressé; l'homme perce toujours sous le masque du citoyen. Il en est de cela comme des fondations charitables, où l'orgueil dépare la charité : on veut laisser un monument éternel de ses bienfaits, lui faire porter son nom et ses

armes, illustrer soi et sa famille. Ainsi perd-on beaucoup du bien que l'on eût pu faire. Rien n'est durable, Dieu l'a voulu ainsi.

Cromwel prétendit réformer le gouvernement d'Angleterre. Il s'en réserva le protectorat, et le transmit à son fils. Ce n'étoit point ce qu'il eût dû faire. Il devoit établir une bonne république, une vraie démocratie, faire élire par le peuple des députés annuels, par ceux-ci des comités pour gouverner; introduire des lois sévères contre la brigue , et que leur manutention égalât leur sévérité; et quand il auroit eu mis les choses en bon train ; se retirer derrière la coulisse dans la condition privée , ne se réservant plus que la voix de persuasion par la raison, et une autorité de persuasion, qui souvent eût été [269] prépondérante , pour remédier aux abus qui se seroient glissés dans son ouvrage.

Ainsi ont fait les vrais réformateurs, Solon, Lycurgue, et même Luther dans sa fausse réformation ; car les moyens du mal se peuvent citer, quand c'est pour modeler ceux du bien.

Auguste eût été bien grand s'il eût ainsi pensé sur la fin de ses jours, au lieu de se choisir Tibère out successeur, croyant se faire regretter par les mauvaises qualités de son fils adoptif.

Est-il possible que, de tant de rois sans enfans, aucun n'ait imaginé de s'acquérir ce haut degré de gloire? Et ceux-là même qui ont des enfans leur eussent légué le plus bel héritage , en donnant la liberté à leur pays.

Aristide*

[*1. Voltaire connoissoit cette prédilection de l'auteur, quand il lui écrivoit: J'ai lu votre ouvrage d'Aristide, etc.] et l'abbé de Saint-Pierre.

Ce n'est pas seulement parmi nos gouvernans, c'est aussi parmi les simples citoyens qu'il nous manque des Aristide. Ce grand homme est presque le seul modèle parfait que l'on puisse se

proposer. Si je voulois connoître le mérite d'un homme d'État, je me bornerois à lui demander s'il admire Aristide, ou si cet exemple l'a peu frappé.
Aristide vécut et mourut pauvre. Il aimoit cette médiocrité qui seule rend heureux. Il eut longtemps le maniement des deniers publics, et il fallut que la république payât ses funérailles et mariât ses filles. Il étoit brave, aussi bon général [270] que son rival Thémistocle, et, de plus, grand négociateur. Ce fut lui qui réunit toutes les puissances grecques en une ligue définitive contre les Perses. Il étoit partisan des lois de Lycurgue ; il fut surnommé le juste par la voix du peuple, et pourtant il passa dix années dans l'exil.

Un seul de nos contemporains semble rappeler quelques-unes de ses vertus : c'est l'abbé de Saint-Pierre, et l'Académie françoise, en le bannissant de son sein, s'est chargé de lui donner une ressemblance de plus avec son modèle. On ne le connoît point assez, cet abbé de Saint-Pierre. Je le tiens pour un des sages de la Grèce né parmi nous, et prêchant au milieu de nous , comme une autre Cassandre. Malheureusement il n'est doué d'aucun goût pour l'éloquence. Il croit tellement l'utile au-dessus de l'agréable, qu'il s'est laissé aller au mépris de l'agréable. Son austérité empêche qu'il ne soit lu , du moins jusqu'au bout; il n'est ni écouté, ni entendu. On ne se prête point au langage qu'il s'est fait, composé de termes baroques. Quelques minuties qui le retiennent au milieu de ses grandes vues prêtent au ridicule, et le ridicule dégoûte de tout dans notre jolie patrie.

Mais ce philosophe a profondément médité et poussé très-loin une science, la plus grande et la plus utile de toutes, et que personne ne connoît aujourd'hui : c'est la science politique, non celle qui consiste à finasser sur tout, à tromper dans les négociations, mais celle de rendre les hommes heureux et la patrie solidement glorieuse. Je n'hésiterois pas à dire que ses projets sont tous bons. Au premier coup d'oeil on est [271] tenté de les rejeter, et en les approfondissant on voit qu'il n'en est aucun qui ne soit appuyé sur de vrais principes. Tel est son amour de l'humanité , que , ne s'en tenant pas aux limites de la patrie, il voudroit étendre ses bienfaits sur tous les habitans du globe. J'avoue que j'ai quelque peine à le suivre aussi loin; mais cela même prouve sa supériorité.

699, 705. Du livre de Sidney contre le gouvernement monarchique. Essai d'une réfutation.

C'est ce qui a été écrit de mieux contre le pouvoir d'un seul. En lisant ce livre, on devient républicain. M. le chancelier d'Aguesseau m'a dit qu'étant encore procureur général au parlement il avoit réuni des matériaux pour le réfuter; je regrette qu'il n'ait pas achevé. En attendant, voici pour ma part ce que j'aurois à dire :

Les progrès de la raison et de la politesse ont assoupi les fumées de la cruauté ; le fer et le poison sont bannis des intrigues, des vengeances et des intérêt particuliers. Ne craignons donc plus autant ces âmes noires que dépeint si bien Sidney : les Néron, les Louis XI, ne sont plus dans nos moeurs.

Le plus grand mal que nous font les mauvais rois, c'est leur négligence, c'est de manquer de bien faire;, les maux croupissent et augmentent. Mais aussi que de biens procure un bon roi, comme Henri IV? Un roi grand et glorieux, comme Louis XIV, fait prospérer les arts; un ministre pacifique, tel que le cardinal de Fleury,. nous donne quatorze années de paix sur dix-sept [272] de ministère , espace de temps qu'à sa place un homme plus habile eût mieux employé pour son pays.

Il est vrai qu'un roi foible, têtu, mal en ministres, dupe de ses favoris, séduit contre ceux qui l'aiment, peut entreprendre des guerres injustes, et exposer le royaume à de grandes pertes et de grands dangers.

II faudroit comparer ces dangers h ceux auxquels on ne laisse pas d'être en proie dans les républiques.

Ainsi Sidney tombe dans le sophisme lorsqu'il prétend que les troubles des Gracques, de Marius et de Sylla, de Pompée et de César, n'appartiennent point à la république, mais à la monarchie que ces factieux vouloient établir. Il est de l'essence du

gouvernement républicain qu'il y ait toujours des ambitieux qui aspirent au pouvoir; si bien que l'on ne sauroit avoir de bons généraux qu'aussitôt la république n'ait à craindre pour sa liberté. Aussi les Vénitiens n'ont-ils jamais qu'un général décrépit, et pour ainsi dire en peinture. Le danger de la tyrannie est inhérent aux républiques, comme aux monarchies la foiblesse, l'injustice, la négligence et les guerres ruineuses.

Je demanderois encore à Sidney pourquoi il reste si peu de républiques dans le monde. Il me répondra sans doute que c'est parce que les tyrans favorisent les tyrans, et que les rois se donnent la main pour faire disparoître les républiques, qui résisteroient mieux à leurs desseins de conquête. Mais du moins la conséquence en est-elle que ce sera toujours ou longtemps ainsi; [273] que le droit de monarchie invétéré dans tous les États y deviendra sacré, comme il l'est en France. Qui oseroit aujourd'hui parler aux François de se laisser conduire par une autre puissance que celle dévolue à un monarque i' C'est folie que de s'abandonner à une chimère. Les républiques étoient donc bien foibles, pour s'être laissé maîtriser et anéantir.

Mais ma véritable réfutation, la voici : je lui ferois lire mon traité de l'admission de la démocratie dans le gouvernement monarchique. Ce seroit là le seul bon et praticable gouvernement. Si une fois les rois en avoient tâté, ils ne voudroient plus autre chose; ils y trouveroient gloire et richesse tout à la fois. Leur passion de bâtir et de mener une vie voluptueuse et molle y seroit satisfaite. La gloire des conquêtes les tentera de moins en moins, par les obstacles qu'ils y rencontreront. Avec une telle forme de gouvernement, il seroit aisé de trouver des ministres suffisans; ayant peu à imaginer et à exécuter, la commune pourvoyant à tout et faisant en peu de temps changer de face le royaume.

Je n'ai pas vu, en lisant Sidney, qu'il établisse avec franchise. le point de la question. Que cela provienne de bonne ou mauvaise foi de sa part , c'est ce qui m'est indifférent ; je pencherois même à croire que c'est par préoccupation qu'il y a manqué , car d'ailleurs il se donne beaucoup de peine pour ne négliger aucune objection et répondre à toutes.

La discussion entre Filmer et Sidney se réduit donc à ceci : le choix des supplices pour le peuple, une tyrannie exercée par un seul ou par [274] plusieurs ? Les hommes ont bien souffert de toutes deux depuis que le monde s'est poli; et par lassitude ils en sont revenus à la domination d'un seul, comme étant la plus supportable de toutes.

Ces dissertateurs partiaux, comme le fut sans contredit Sidney, excellent à démontrer les défauts du système qu'ils combattent. Que d'horreurs ne dit-il pas, avec trop de vérité, de la monarchie absolue? Mais fournit-il quelques objections au gouvernement mixte, à la monarchie tempérée d'aristocratie, et surtout de démocratie . C'est ce qui manque totalement dans son livre.

Le gouvernement républicain est insoutenable dans sa pureté primitive : donc il est mauvais. Ce qui s'altère et se détruit de soi-même est mauvais, tandis que la monarchie est allée et ira se perfectionnant à tous égards. Les rois assouvis de pleins pouvoirs n'ont plus rien de mieux à faire que de bien gouverner leurs peuples. Le progrès de la raison et de la politesse universelle les a dégoûtés de la cruauté. Ils n'ont plus rien à souhaiter pour les plaisirs et les jouissances de leur personne. Ils n'ont plus d'autre gloire à rechercher que celle de bien gouverner leurs sujets. Aussi la cherchent-ils véritablement, cette gloire; et s'ils s'abusent encore quelquefois sur l'objet et sur les moyens, la faute en est à des conseillers qui les trompent avec grande subtilité. Voilà donc l'erreur reculée du chef aux causes secondes. C'est beaucoup. Il y aura du remède. Les vrais principes prévaudront; ils s'établiront comme par acclamation , et l'on ne [275] pourra plus y résister. On reconnoîtra que la guerre est moins glorieuse que la paix , que la meilleure finance se tire de l'abondance générale; que les financiers sont de mauvais conseillers pour ce qui est de la prospérité intérieure ; que le gouvernement municipal est meilleur pour les peuples que celui des officiers royaux ; que la vénalité des charges est la vraie cause de la corruption des officiers ; que l'agriculture est préférable aux manufactures, et les intérêts du commerce intérieur à ceux du commerce du dehors; que l'économie vaut mieux que le luxe pour accroître le capital de l'État; que la noblesse a été suffisamment attirée à la cour pour y fonder l'autorité, et qu'il est temps aujourd'hui d'en regarnir les

provinces; que les troubles dans la religion s'apaisent mieux par le silence que par la persécution, etc.

On est revenu de quantité d'erreurs du même genre. On s'est désabusé des guerres privées et des croisades. Pourquoi les vérités que je viens d'exposer ne se répandroient-elles pas quelque jour ? Il est vrai qu'en ce moment l'épreuve en est lamentable ; mais il se formera des principes fondamentaux qui s'établiront comme la loi Salique, et plus que ne devroit l'être celui de l'inaliénabilité du domaine royal.

J'en reviens à l'exposition naturelle de notre gouvernement présent; le voici, si je ne me trompe : une tyrannie douce et honnête quant à l'extérieur, mais allant • en réalité à l'injustice la plus violente, à la corruption la plus pernicieuse dans les moeurs des particuliers, ainsi qu'à l'appauvrissement de l'État.

[276] C'est pourtant d'un tel ordre de choses qu'il faudra que le bien sorte tôt ou tard, à mesure que le roi s'entourera de meilleurs conseillers, c'est-à-dire de plus honnêtes gens.

Remarquons, à l'honneur de la noblesse françoise , que ce n'est pas elle qui a concouru à la fondation de cette pure autorité monarchique, de ce despotisme que nous endurons.

La noblesse n'eût jamais vendu la liberté publique, comme l'ont fait les gens de robe. Quand la noblesse a eu le maniement des affaires, elle a usurpé avec hardiesse, elle a exercé des violences; elle a fait abus de sa force, mais elle n'a point travaillé ingénieusement à miner toute liberté, comme a fait la robe; tant de bassesse lui fut inconnue.

Mais j'entends : il y auroit ingratitude à la noblesse de se plaindre d'un gouvernement si prodigue envers elle de grâces, de bienfaits, d'emplois, de gros revenus. Eh bien! je dirai qu'elle y perd encore. Ces bienfaits, ces revenus, sur lesquels il faut déduire aujourd'hui bien des retenues, et qui à peine reçus sont déjà dissipés follement

à la cour; ces sommes, quelles qu'elles soient, peuvent-elles entrer, soit arithmétiquement, soit moralement, en compensation avec la perte de la liberté , avec la corruption des moeurs, avec l'irruption du luxe, les impôts, la ruine des terres, avec tous les frais enfin dont nous payons notre servitude? Sans ces charges dont on nous accable, sans ces besoins factices que l'on nous impose, n'aurions-nous pas de quoi vivre largement dans nos patrimoines, les accroître et les embellir ?

Sentimens divers que les Anglois et les François se forment de la royauté.

[277] Voici encore un grand argument en faveur de la monarchie, et contre la république. Celle-ci fait toujours haïr les personnes qui commandent, d'autant plus que l'égalité, qui rapproche d'eux, inspire la jalousie et l'envie de leur puissance.

Mais la personne du prince fait aimer le gouvernement monarchique, pour peu que cette personne soit aimable. C'est précisément l'idole qui fait comprendre et chérir la divinité. Pourquoi les hommes sont-ils si naturellement portés à l'idolâtrie ? Un prince se fait surtout aimer par ses bonnes intentions connues, et pour peu qu'il s'y livre il est adoré. Louis XII eut d'excellentes intentions, et en donna peu d'effets ; mais si l'esprit y manqua, le coeur y étoit : on l'adoroit. Léopold, dernier duc de Lorraine, sacrifioit tout à sa maîtresse et à la famille de cette dame; mais il aimoit son peuple, fit quelque bien à la noblesse, sans nuire au public ; il se bâtit des palais, construisit de belles routes, se montra tendre et populaire : le voilà chéri et regretté, comme l'est notre Henri IV. Cet Henri IV lui-même, quel étoit-il ? Un brave carabin, un bon vivant, libertin, aimant la table, le jeu et les femmes; sans M. de Sully, il n'eût point rétabli les finances , il les eût perdues plus qu'elles ne l'étoient. Louis XIV étoit adoré comme une belle et orgueilleuse divinité ; notre vanité nous faisoit admirer ce beau comédien dans son rôle de fier monarque, quoique au fond ce fût un [278] véritable tyran de ses peuples : guerres injustes, bâtimens énormes, luxe oriental, véritables causes de notre ruine présente; ruine par épuisement, ruine par injustice et vexation, ruine par vice de conseil et d'exécution. Louis XV a été surnommé le bien aimé; effectivement il possède

les qualités les plus aimables : il est sensible, il est bon, il est doux dans le particulier; mais de son gouvernement ne sortent que fautes destructives.

Des sénateurs qui gouverneroient ainsi une république seroient depuis longtemps honnis, insultés, lapidés, leurs corps jetés aux chiens; mais sous notre monarchie, il tient à peu de chose que notre monarque ne soit adoré comme son prédécesseur.

Les Anglois se sont formés une autre idée que nous de la royauté. Cette manière de penser a produit chez eux des livres excellens.

Car, s'étant élevés contre leurs rois, ils ont cru s'égaler, même s'identifier avec les Romains, qui poussèrent si loin la haine de la royauté, mais qui , s'y étant laissés trop emporter, tombèrent précisément dans les mêmes excès qu'ils abhorroient, et cela par une nécessité irrésistible : car il y a dans le gouvernement politique des choses qui peuvent se faire par la multitude ou la nation, d'autres qui ne peuvent se faire que par un seul, telles que le généralat des armées, les négociations secrètes et promptes. Ainsi , les Romains ayant voulu tout déférer au corps de la nation ou république , ils essuyèrent d'abord des discussions domestiques entre les ordres et classes de la nation, ensuite l'oppression [279] des généraux, gens nécessaires à tous les États, la guerre étant inévitable aux grandes puissances.

Voulant y remédier, les Anglois ont commencé par former deux classes parmi eux : les seigneurs avec l'Église, le peuple avec les communes ; à chacune son rôle est réglé , et la condition principale est que l'une ne puisse rien sans l'autre. La grande prérogative de la nation, représentée par le parlement, est la législation. Le roi aussi a la nécessité de son consentement en toutes choses ; mais son attribution est dans l'exécution des lois.

De là résulte un gouvernement fort ingénieux, fort politique, et ce qu'il y a de mieux, c'est que chaque écrivain, bien instruit, méditant beaucoup, et animé par ces deux passions de l'honneur et du bonheur national, traite à fond et souvent avec grande

justesse toutes questions politiques internes du royaume, ainsi que des autres États, rapportant tout au sien. Cette forme de gouvernement subsistera-t-elle ? c'est ce que l'avenir seul nous peut apprendre. Toujours peut-on assurer que cette liberté de tout dire, de tout écrire, et presque de tout faire, cette grande communication qui règne entre eux, sera jusqu'à un certain point un obstacle à toute déformation.

Avec. cela , la crainte ni l'amour ne les séduisent point pour leurs rois. Selon leurs principes, le roi n'est que leur homme d'affaires ; il doit tout faire pour la nation , et rien pour lui-même. C'est le procureur syndic de la terre ; c'est le père procureur du couvent, qui n'en est chargé que pour le bénéfice de la communauté. Dès qu'il
[280] a du linge plus blanc et des draps plus fins que les autres religieux, ceux-ci s'écrient: “Voilà un tyran.”

Nous autres François, nous regardons notre roi comme le propriétaire de la couronne, si ce n'est précisément de la nation. Nous voyons en lui le seigneur suzerain de la terre; il y peut faire bâtir des châteaux, avoir de grands domaines, de gros revenus dont il fait l'usage qu'il veut; il peut répandre ses armées sur nos terres, chasser partout. Nous nous taisons, nous le respectons, pous sommes des vassaux soumis et respectueux, lui regardons sa race comme celle des dieux ou es demi-dieux. Enfin nous lui savons gré de tout le mal qu'il ne nous fait pas, et l'aimons pour le bien qu'il daigne nous faire.

Telle est notre opinion, que nos ministres augmentent ingénieusement et assiduement par devoir, mais aussi par intérêt personnel. Ils répriment avec soin toute prévention contraire, veillant autant à la conservation de cette opinion que peu à la prospérité du royaume , qu'ils r sacrifient sans cesse, tant par leur diligence à l'un que par leur négligence à l'autre.

Mais les Anglois, au contraire, s'échauffent continuellement contre leur roi, afin de le retenir dans son rôle subordonné à la nation. Quand ils ont eu des rois despotiques ou maladroits, ils les ont chassés, emprisonnés, décapités. Alors et depuis, leurs écrits

ont plus tonné contre les rois que l'on n'eût fait à Rome après l'expulsion des Tarquin, si pour lors on eût su faire des livres. Leurs écrits actuels se ressentent encore de cette prévention. On prétend que, s'ils avoient un [281] roi à leur guise, un véritable père de la patrie, un surveillant fidèle et ingénieux, alarmé du mal et soucieux du bien de la nation; on prétend, dis-je, que même alors il n'y auroit pas moins un parti opposé à la cour. Je n'en doute pas; il y aura toujours des mécontens des meilleures choses. L'intérêt particulier portera constamment à cette. critique. L'une des parties se plaint toujours du juge. Néanmoins il pourroit y avoir plus de calme, et ce calme peut-être seroit l'état le plus dangereux à la liberté, en feroit perdre peu à peu l'idée. C'est ainsi que Hugues Capet et ses descendans enchaînèrent notre nation, en ne se .comportant d'abord que comme les premiers pairs du royaume. Ainsi Auguste, sans prendre le titre odieux de roi, n'ayant que celui de général, y joignant celui de prince du sénat, se faisant déférer la puissance tribunitienne , quelquefois consul, parfois censeur, gouvernant bien, donnant des spectacles, des vivres, écartant les guerres, embellissant Rome et perfectionnant les arts, Auguste s'attribua le véritable pouvoir arbitraire sans le montrer, et le transmit dans toute sa plénitude à un habile tyran qui fut Tibère.

La maison d'Hanovre est moins adroite; ses États d'Allemagne choquent la nation, et elle a contracté de grands engagemens en recevant la couronne; mais l'ambition de régner rend bien subtil.

Question politique (sous la date de juin 1750).

[282] Si la satrapie et l'aristocratie remédient mieux au despotisme que la démocratie subordonnée à la monarchie ?

Pour tempérer la monarchie, il s'agit d'élever et de soutenir une force qui contrebalance et qui arrête la puissance la plus forte de toutes, une puissance qui s'accroît chaque jour par la seule résistance, qui joint l'art d'augmenter son autorité à une nature essentiellement très-violente, qui culbute tous les obstacles plus violemment et plus artificiellement, selon que le siècle est ou barbare ou poli; à qui cependant on ne peut opposer de digues

solides, sans courir risque de se priver des bons effets qu'on en pourroit attendre.

N'est-ce point une pétition de principe, un cercle vicieux, une chimère, que ce devoir? Ainsi les rats tinrent-ils conseil pour conclure qu'il n'y avoit qu'à mettre un grelot au cou du chat. Mais celui qui en auroit eu l'adresse et la force eût été d'avance plus fort et plus hardi que le chat; il eût donc fallu que ces animaux changeassent auparavant de nature.

Il y a longtemps que les plus beaux esprits méditent sur un plan de gouvernement heureux au peuple, inaltérable, suffisant en autorité, et qui ne dégénère ni en anarchie, ni en tyrannie. On a fait plus, l'épreuve de tous les genres de gouvernemens s'est jointe à la théorie. Jeux de la fortune et des passions humaines , tout a été mis en pratique, rien n'a encore réussi; non par [283] quelques légers défauts, mais par des vices qui conduisent insensiblement ou soudainement à la destruction des lois, des législateurs et des sociétés.

Telle est la volonté de Dieu, rien de stable sous le soleil. Le moins mauvais est le meilleur.

On prétend que dans une monarchie qui arrive, ou qui même est arrivée au despotisme, il n'y a de frein contre le dernier degré de tyrannie que la satrapie (c'est-à-dire des grands seigneurs avec un pouvoir personnel et héréditaire), l'aristocratie (ou concours de la noblesse ayant part au crédit et au pouvoir), et des corps privilégiés qui aient droit de remontrances; qu'il est bon que ces corps maintiennent leurs priviléges par quelques craintes que le monarque conserve encore d'eux, qu'ils parlent au prince avec franchise et hardiesse; et qu'ainsi les priviléges doivent être observés soigneusement, quand bien même ils seroient injustes vis-à-vis des non-privilégiés, lesquels portent double fardeau, et deviennent d'autant plus misérables à proportion qu'il y a plus d'heureux qui vivent à leur dépens.

On ajoute que, si sous un monarque tout devenoit égal ou presque égal, ce serait un grand malheur, et qu'il serait mal d'y viser; car la monarchie est telle qu'on y abuse de tout, qu'on n'y soutient quelque justice principale que par quantité d'iniquités de détails, telles que des priviléges exorbitans ; que, pour un roi bon et auteur d'utiles réformes, il y en aura vingt mauvais qui tourneront l'ordre même au plus grand désordre; et qu'ainsi des citoyens égaux, multipliés et petits sous un grand monarque, ne seroient [284] plus sous ces vingt mauvais rois que des vers de terre, qu'ils écraseroient à plaisir et sans la moindre résistance, comme cela se voit dans les gouvernemens mahométans et idolâtres de notre siècle.

J'avoue que, si la monarchie ôte tellement au citoyen sa liberté, qu'il devienne absolument esclave aux fers, ou victime engraissée pour les appétits du prince, ce gouvernement est le pire de tous. Tout monarque en un tel état de choses est un tyran , soit parvenu, soit à parvenir. Je demande cependant pourquoi, les hommes étant devenus plus savans et plus polis à mesure du progrès de leur raison, les gouvernemens sont devenus plus tyranniques. A peine nous reste-t-il trois ou quatre républiques dans le monde; encore sont-ce les plus petites puissances, et en ce moment les plus exposées aux insultes de leurs voisins. Elles dégénèrent en aristocratie ou en monarchie (comme il arrive aux Provinces-Unies), et touchent à leur prochaine extinction totale.

La Pologne n'a proprement qu'un doge pour roi, et c'est une pure aristocratie : au lieu d'un tyran, les Polonois en ont autant que de seigneurs. Ce grand pays est sans force, sans justice, sans finances et sans troupes. Ses voisins en sont à peu près les maîtres, et le seroient totalement si leur concours venoit à cesser.

L'Angleterre est sans doute le point de mire que l'on considère pour la théorie et la pratique d'un gouvernement mixte. Elle semble tirer son bonheur et son abondance du contre-balancement de la puissance royale avec la liberté de tous. [285] Mais il faudroit pour cela que le gouvernement Anglois continuât dans cette heureuse situation sans altérations sensibles, que les rois ne gagnassent pas chaque jour un terrain qu'ils perdent quelquefois par des révolutions, que les dépenses effroyables en

paix et en guerre, que les dettes nationales menaçant la perte prochaine de tout crédit , que les moeurs intéressées et corrompues, et les suffrages vénaux, ne nous présentassent pas ce gouvernement comme plus vicieux que parfait, plus dangereux que solide.

A tout gouvernement il faut du calme: les vertus, les sciences, veulent du repos; la justice et la philosophie sont amies de la paix. Cette agitation violente au dedans , cet esprit fâcheux et jaloux de toute atteinte à la liberté, sont incompatibles avec le bonheur des habitans. Comment la confiance peut-elle s'accorder avec la défiance, et le crédit avec des sources continuelles de révolutions générales ? La puissance publique doit nous entraîner sans paroître, comme Dieu conduit l'ordre du monde. Malheur à qui s'étudie et s'efforce perpétuellement à lutter contre ses guides et ses conducteurs ! L'Angleterre deviendra, dans un certain nombre d'années, ou monarchie absolue, ou république, pour retomber ensuite la proie d'un despote comme Cromwel, puis d'un roi légitimé par la possession; et cela par les mêmes ressorts qui ont conduit ainsi toutes les souverainetés de l'Europe.

Le platonicisme est en politique ce que sont les systèmes généraux en physique. On y veut assujettir le monde à la perfection de ses idées. On réalise ses songes et ses plans chimériques; ils se [286] ressentent toujours du tempérament et des dispositions de leur auteur. D'un naturel bénin , celui-ci conçoit les hommes sincères et faciles à se rendre à la loi ou à s'adonner au bien de la société. Il croit aisé de leur démontrer que leurs intérêts gagneroient plus ainsi qu'aux mouvemens vicieux et aux actions criminelles. Défians et aigris, les auteurs politiques désespèrent facilement de la république, et ne voient dans le mieux que l'ennemi du bien. Paresseux et apathiques, ils veulent que le monde reste comme il est. S'ils étudient les détails dans leurs loisirs, c'est pour se fier plus aux faits qu'au raisonnement. lis croient tirer de l'histoire du droit public des vérités et des constitutions d'État, tandis qu'elle ne nous présente, la plupart du tems, que d'anciens abus, enfans de la violence, de la barbarie et du hasard.

Que faut-il à cet homme qui gouverne un grand peuple, quand il est assouvi de pouvoir et de délices ? Sa plus grande passion doit

être la gloire, et son plus grand bien le repos. La gloire des conquêtes commence à lui être interdite par la barrière qu'y oppose l'Europe, concertée pour prévenir les usurpations. Reste donc la gloire par la vérité, la justice et la bienfaisance.

Qu'on pèse bien ce qui nous manque principalement en France ; c'est le peuplement des provinces. Tous les habitans aisés se portent vers la capitale et la cour, excités par l'inquiétude, l'ambition et la mollesse. Ils y font affluer tout l'argent des provinces, et laissent celles-ci dans une pénurie qui entraîne le dépeuplement. On reconnoît ce mal, mais le ministère n'a encore [287] proposé aucun remède. il est cependant indispensable que tôt ou tard la nécessité d'y remédier soit aperçue du trône comme des spéculatifs.

Mais, pour un mal, que de biens sont arrivés au royaume depuis deux siècles! Les arts, l'industrie, la science, ont donné à la France tout l'air élégant de l'ancienne Grèce. Les moeurs sont plus douces, la violence est bannie, l'ivrognerie, le rapt, les combats particuliers, les empoisonnemens et le faux-monnoyage. Les seigneurs n'osent plus être des despotes dans leurs cantons, ni les magistrats des usurpateurs comme autrefois. Quelques restes de ces moeurs subsistent encore, mais fort déguisées, et ne doivent pas nous dérober tout ce qui en a été retranché.

Les ministres ne sont plus pris parmi les grands seigneurs, comme autrefois en France les Guise et les Montmorency. Nous n'avons donc plus à craindre la Satrapie persane. C'est un grand et visible mal de moins. La noblesse ne fait plus corps à part comme en Pologne, pour assujettir les roturiers et s'en servir en esclaves.
Pour repeupler les provinces, il faudrait en écouter les intérêts mieux qu'on ne fait aujourd'hui; nous avons trop d'officiers royaux et trop peu de chefs du peuple.

A quoi tient-il que les bons conseils ne soient embrassés pour la gloire du roi et le bonheur des sujets ? A un peu plus de clairvoyance, à la cessation de faux prétextes, à quelque intelligence de plus dans un prince. Le bon parti une fois embrassé

rendroit des fruits si doux , qu'on s'en écarteroit difficilement dans la suite, après
[288] les avoir goûtés quelque temps, l'épreuve se joignant alors à la théorie.

Que le roi voie l'intérêt de ses peuples par ses peuples mêmes; qu'il consulte leur députation, et non des magistrats vénaux et des financiers; qu'il charge ses peuples eux-mêmes de l'exécution de ses règlemens , et il trouvera ce qu'il cherche : car il ne peut chercher autre chose, dès qu'il n'a plus à s'occuper de renverser les obstacles à son pouvoir.

Elections des rois, droit héréditaire.

Ces élections sont vicieuses par deux causes : 1. parce qu'elles donnent supériorité aux électeurs sur les rois; 2. par l'attente où l'on est de ces élections prévues, qui affoiblissent la puissance publique.

Ainsi les cardinaux et les électeurs de l'Empire se font-ils craindre d'un pape ou d'un empereur qui ne sont pas grands par eux-mêmes; et les électeurs de l'Empire n'ont cessé d'être redoutables à l'empereur que depuis que l'élection n'a plus lieu que profond, la maison d'Autriche étant aussi prépondérante sur le reste de l'Allemagne que Jupiter l'étoit à lui seul sur tous les dieux de l'Olympe, qu'il soutenoit tous par une chaîne, comme le dit Homère.

A l'égard de l'élection prévue, on vient de voir combien le dernier roi de Suède, de la maison de Hesse, étoit foible, parce qu'il n'avoit point d'enfans, et que l'on prévoyoit une prochaine élection de son successeur. C'est alors aussi que les puissances étrangères s'y entremêlent, [289] et exercent une influence fâcheuse. Ainsi les rois de Pologne ne sont plus élus aujourd'hui que par la grâce des Russes.

Pourtant il importe beaucoup que la puissance publique soit ferme, durable et non entamée. Dès-lors, convenons qu'elle ne sauroit être déposée entre les mains d'un roi électif. Il faut au moins une méthode qui assure le successeur du vivant du prédécesseur. Celle du premier hennissement du cheval fut bonne pour choisir un roi écuyer comme Darius Hystaspes. Tirer au sort entre plusieurs éligibles vaudroit mieux , pour éviter les factions et les brigues. En un mot, il faut à une élection des règles fermes et invariables. La succession par naissance et hérédité n'a pas d'autre but, et n'est en réalité qu'une méthode d'élection. Son défaut est de ne pouvoir écarter des princes sans mérite , ou mime imbéciles, comme aussi d'attribuer aux femmes des droits qui, par leurs mariages, confondent, dispersent et anéantissent les États, 1à où la loi salique n'a pas été introduite comme en France.

Sur le droit de paix et de guerre (1752).

J'ai traité abondamment ailleurs du gouvernement monarchique, et j'ai trouvé qu'il seroit le meilleur, pourvu qu'il fût aidé de la démocratie, qu'il fût libre dans sa force, mais tempéré par la raison et par les moeurs.

Pourtant il me reste de grands scrupules en ce qui concerne la direction des affaires étrangères, non à la vérité pour la direction de détail que l'on nomme négociation, mais pour les [290] grands partis à prendre, comme de faire la guerre ou la paix, d'injurier un voisin, de se fâcher contre lui, de lui ourdir des trames, de viser à conquérir ou céder des provinces.

Comment! un prince extravagant, imbécile, furibond, fourbe, comme le fut Louis XI; perfide, imprudent, étourdi , colère, comme Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, ou même un bon roi, mais séduit par un conseil corrompu, engageroit une guerre inutile, et consommeroit ainsi la ruine d'une brave nation ! Puis il faudroit des miracles pour l'en retirer â moitié déchirée.

A ce danger, l'on n'a trouvé de remède que dans le Conseil des barons, ou l'aristocratie de nos anciens gouvernemens , et, en

Angleterre, dans la nécessité de recourir â la nation, représentée par le suffrage des communes, pour avoir de l'argent : car la guerre ne se fait pas sans argent.

Mais ces conseils, en devenant nécessaires, deviennent insupportables au souverain ; il fait si bien qu'il les élude, soit par corruption, soit par adresse. Alors les détours qu'il prend sont lus fâcheux que des infractions ouvertes aux rois nationales. Le roi d'Angleterre, ayant le détail des négociations , engage adroitement la paix ou la guerre, et trouve ensuite moyen de corrompre le concile national , lequel d'ailleurs est devenu tout Hanovrien, afin d'obtenir des grâces personnelles.

La démocratie, excellente pour les affaires du dedans et pour la prospérité intérieure, ne sauroit convenir aux relations du dehors, qui exigent de l'adresse et du mystère. Si l'on appelle l'aristocratie [291] au conseil, les nobles voudront toujours la guerre, pour y trouver leur avantage; leur humeur, leur intérêt, les y portent avec partialité. Vous renouvelez ainsi l'autorité des anciens barons, qui, grâces à leurs habitudes guerrières, étoient devenus les maîtres du royaume.

Les Anglois ont donc fait ce qu'ils pouvoient faire de mieux après bien des méditations; mais l'effet ne répond pas à l'attente. Le conseil est gagné ; le roi les entraîne à des subsides et des guerres inutiles et ruineuses. Tout leur argent passe à l'Autriche. La France s'est accrue en dépit de leur politique. La reine Anne nous a donné une paix inespérée. Ils ont conclu une neutralité honteuse pour le Hanovre. Ils sont la dupe des Espagnols. Ainsi , cette partie est mal menée chez eux.*[*1. Il faut convenir que la politique angloise s'est bien perfectionnée de nos jours. (Note de l'éditeur.)]

La multitude ne sauroit avoir ce tact fin qui saisit les occasions et en profite lestement; elle garde mal le secret.

Suivons cependant la comparaison des Anglois. Ils disent qu'un roi n'est que l'homme de la nation, le père procureur du couvent.

Tant qu'il mène bien les affaires et que les succès sont brillans, on lui remet tout pouvoir. C'est un véritable abandon; et delà seul provient cette propriété sur la nation que par le laps du temps ces intendans se sont attribuée : on les a laissés faire. Mais quand ils mènent mal les affaires, quand il y a des revers, on se révolte ; d'abord en esprit, comme aujourd'hui, puis enfin corporellement, [292] comme cela s'est passé sous Jacques II.

Il y a des sénats de républiques libres qui ont gouverné merveilleusement les affaires étrangères : tels ont été le sénat Romain, celui de Venise, celui de la Haye, tant qu'il n'y a pas eu de prince d'Orange pour soutenir les Anglais et opprimer la liberté des suffrages nationaux. Ces sénats républicains ont toujours su se préserver d'étourderie et de colère : Respublica non irascitur, disoit un ancien.

Il y a deux objets aux affaires du dehors : la défensive et l'offensive; garder bien ce qu'on a et l'augmenter. Les habiles monarques ont eu tous les talens nécessaires pour l'un et pour l'autre. De petits Etats, comme la Savoie, la Prusse, se sont élevés par la seule dextérité de leurs rois. Mais y a-t-il nécessité de s'accroître, et de faire de ces sauts périlleux? C'est ce que je ne pense pas, tant pour le bonheur des hommes que pour l'honneur des nations. Voyez les républiques : Genève se soutient avec son sénat, quoique convoitée par les États voisins ; Venise également, mais sans honneur; Gènes s'est relevée un instant de son abaissement, mais elle a beaucoup souffert, faute de direction fixe et diligente dans ses affaires publiques. On ne saurait éviter les guerres, et les guerres sont toujours funestes aux républiques, d'abord par les dépenses. qu'elles occasionnent; le zèle manque ensuite pour payer les dettes publiques; il faut accroître les impôts : elles demeurent sans nerf et sans forces. Mais de plus les généraux qui brillent par leurs victoires et leur crédit sur l'armée deviennent bientôt, comme à Rome, des [293] tyrans dangereux; l'égalité se déforme, la liberté est en péril.

Venise n'est occupée que de la conservation intérieure de son aristocratie. Des nobles, envieux les uns des autres, et jaloux du peuple, préservent au moins le gouvernement de toute altération,

avec l'appui de l'influence étrangère. De là pourtant ne résultent que circonspection, sagesse et prudence.

L'étourderie des États monarchiques n'y peut trouver place.

Un État puissant comme ta France, insulaire comme l'Angleterre, ne doit éprouver ni le besoin de s'agrandir, ni la crainte d'être envahi par ses voisins. Comme Mithridate , il peut avoir à redouter qu'il ne s'élève un empire romain visant à la monarchie universelle ; mais aujourd'hui nous n'avons rien à appréhender de semblable. Dès lors, le pouvoir du père procureur du couvent est sans danger, pourvu qu'il soit modéré. En tout cas, le refus d'argent pourroit l'arrêter, comme en Angleterre. N'avons-nous pas le parlement de Paris, qui s'intitule cour des Pairs, et qui suspend la volonté royale, et ces étourderies dont je viens de parler ?

Ce n'est encore là qu'un demi remède, et je conviens n'être content de rien de ce qui se propose. Mais à un grand Etat, la politique déliée, fine, mystérieuse, est moins nécessaire qu'à un petit; et ce cas est le n6tre. Soit pour la défensive ou sûreté de conservation , soit pour l'agression et la répulsion des tyrans d'Europe, un sénat composé de tous les ordres de l'État seroit ce qui nous conviendroit.

[294] J'ai toujours pensé qu'il devroit y avoir très-peu de mystère dans les affaires étrangères, pourvu qu'elles soient guidées par la justice, et conformément à cette maxime : Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis. Il y a seulement quelques ordres secrets, quelques détails, que l'on peut confier au père procureur; mais cela ne sauroit aller loin. Dans les grands partis et les affaires importantes, un sénat est ce qu'il y a de mieux : il a de la prudence, il est exempt de vivacité et de passions ; mais il faut pour cela que l'aristocratie en soit bannie, autant que possible.

Tout ce que je viens de dire convient assez bien au parlement de Paris , tel qu'il est aujourd'hui composé. La robe ne fraie guère avec l'aristocratie; elle ne se laisse pas dominer par la noblesse ni

par les grands. Dans les états-généraux, la robe se présente comme un quatrième ordre, intermédiaire entre la noblesse et le tiers-état. C'est bien la vénalité qui l'a créée ; mais la doctrine, la science des lois et la tradition des amilles ont consacré cette magistrature. Aussi cet ordre doit-il être plus impartial que tout autre : il a peu ou point d'intérêts particuliers. Les enfans des magistrats choisissent tel parti qu'ils veulent, et n'en affectent aucun spécialement; ils sont par état juristes ou magistrats, comme les lettrés d la Chine, gens graves de leur métier.

De nos jours, ils se sont corrigés de bien des défauts qu'on a pu leur reprocher autrefois. Ils se montrent prudens et circonspects dans leurs procédés. Ils ont formé un sénat perpétuel de l'assemblée des chambres. Ils se sont pénétrés des grandes maximes de la monarchie. Peu à peu ils [295] s'arrogeront entre eux l'agrément pour les charges; celles-ci deviendront datives et comme électives , et la vénalité ne devra plus être considérée que comme simples frais de réception.

En attendant, c'est un sénat national tout formé qui peut contrecarrer les passions que je redoute, et assurer le salut d'une nation contre le pouvoir absolu monarchique. Voilà donc à quoi je réduirois le meilleur gouvernement :

1°. Un monarque qui ne sera, bien entendu, que le père procureur du couvent, destiné à protéger seulement et à maintenir l'ordre du gouvernement ;

2°. Sous lui la démocratie, ou des républiques en chaque ville et bourgade, pour le gouvernement du dedans;

3°. L'ordre des magistrats, ou des lettrés et juristes consacrés à la magistrature, servant de conseil au monarque pour demander des finances au peuple, et pour se préserver d'étourderie et de passion à l'étranger.

Des emplois et fonctions publiques.

La Grèce libre et ses républiques furent perdues, nous disent les historiens, du jour où les citoyens employés crurent devoir vivre dans l'abondance par le revenu de leurs charges.

Où cet abus a-t-il été porté plus loin qu'aujourd'hui chez nous? Tout est emploi, chacun s'en honore et vit des deniers publics. Gens de finance et de robe, administrateurs, gens de cour, militaires , chacun prétend satisfaire son luxe par des emplois, et des emplois très-lucratifs. [296]Les jeunes gens ne savent que faire s'ils n'ont pas de charges. Il faut que tout le monde se mêle d'administration. Chacun veut dominer le public, rendre service, dit-il, au public, et personne ne veut être de ce public auquel tout le monde prétend se consacrer. Je ne trouve de raisonnable aujourd'hui que ceux qui vivent de leurs biens, et sont ce qu'on appelle oisifs, c'est-à-dire sages, ceux qui ne se mêlent de rien dans la chose publique , où tant de gens s'empressent pour tout gâter.

On ne sauvera notre pays qu'alors qu'un ministre sage et ferme abolira jusqu'à ce mot d'emploi et le supprimera de la langue française, en réformant tant d'officiers royaux, faisant conduire les affaires par des citoyens, et non par cette nuée d'agens de l'autorité.

677.
Je m'élève contre l'ambition, On m'objecte que c'est elle qui fournit les grands hommes. Mais les grands hommes sont-ils donc si nécessaires pour le bonheur, et même pour la grandeur d'un Etat? En Hollande, un marchand est aussi considéré qu'un stathoudre. Nous ne sommes qu'une fourmilière ou une ruche. C'est l'égalité, c'est le travail assidu , qui augmentent le capital de 1'Etat. Que chacun travaille en droit-soi, qu' s'enrichisse par les voies permises, c'est le plus grand bien qu'il puisse faire à son prochain. On dit qu'il faut être utile à la république; mais l'est-on réellement avec cette inquiétude laborieuse ? Un juge consul, un marchand sans avidité, un artisan non ivrogne, voilà, selon moi, des gens utiles ; chacun peut servir ainsi soi-même et sort [297] pays. Mais pour tant d'autres si ambitieux, si tourmentés, si malheureux, comptez avec eux, et vous trouverez qu'ils sont infiniment nuisibles à l'État, qu'ils le dévastent, qu'ils le ruinent, tout en prétendant le servir.

751. Ambition , Émulation.

On se trompe généralement : ce n'est pas l'ambition qui est louable, c'est l'émulation. Celle-ci seule produit les hommes de mérite et les bons artistes en tout genre; l'autre est une avidité sordide et passionnée, qui trouble le travail, qui nous pousse à sauter plusieurs échelons à la fois; à devancer les autres à la course, au risque de nous rompre le cou à nous-mêmes. Ainsi la débauche n'est pas l'amour. Les bons artistes y vont plus de sang-froid ; ils cheminent de découvertes en découvertes, des vérités connues aux inconnues; ayant la conscience de ce qu'ils savent, et de ce qu'ils valent, ils se jugent dignes d'aller plus loin.

Ainsi ont procédé nos savans, nos artistes, nos hommes de génie; eux-mêmes ont fait leur célébrité , et non l'intrigue , la protection, la faveur d'un ministre. Celui-ci donne acte du mérite seulement, mais il ne peut le faire; il le recule, au contraire, par un avancement exorbitant.

Je connois un d'Alembert qui s'est porté tout seul jusqu'à l'Académie,*[*1. En 1741, membre de l'Académie des sciences, et en 1754, de l'Académie françoise.] et passe avec raison pour le premier géomètre de l'Europe. Ainsi [298] dans le militaire en citerois-je plusieurs (et c'est là cependant que les exemples en sont plus rares, et trop fréquens ceux de l'avancement immérité).

Le gouvernement n'a d'autre devoir à remplir que de laisser faire de tels hommes , de les connoître, de les protéger; mais il n'y a que le roi qui puisse refuser sans danger.

L'impatience d'obtenir les places exclut nécessairement le talent qu'il faut pour les bien remplir. C'est aux lois à réprimer ces passions indiscrètes des hommes, et, avec les lois, à l'administration à travailler plus ingénieusement dans les mêmes vues. Les lois ne sont que des machines, des moulins à justice. Le ministère est la tête ou l'intelligence motrice. Il faut que l'intelligence soit d'accord avec la machine qu'elle conduit. Cependant aujourd'hui la machine

est si mal montée que nous ne voyons de carrières, de capacités bien courues, que celles qui ne sont pas administrées par nos mauvaises lois et nos mauvais directeurs. Les sciences, abandonnées à elles-mêmes, vont mieux que le militaire conduit, et le commerce, qu'on croit diriger. Partout l'on distribue mal les prix; l'on décourage l'émulation, en favorisant l'ambition d'avancement.

Quelqu'un disoit, et avec raison, qu'aujourd'hui les grands hommes de l'antiquité eussent paru peu de chose, ou ne fussent point sortis de l'obscurité ; que Démosthènes, avec tout son talent, eût été un avocat comme Lenormand, ayant un bon souper, un brelan, des pagodes, et une jolie maîtresse; que tout son courage eût été employé à se faufiler près des grands et à plaire aux gens de cour; que Marius ne fût jamais sorti [299] de la milice , et que Caton eût fini ses jours et pourri à Saint-Lazare.

On a bien raison de comparer ce monde à une comédie; mais voici le principal trait de ce parallèle nous assistons à un spectacle agréable et varié, nous sommes en des loges fort commodes, assis bien à notre aise; mais à tout instant il nous prend envie de quitter ce doux rôle de spectateurs pour celui de comédiens; nous envions la place du dernier figurant ; nous descendons au foyer, nous nous glissons dans les coulisses; nous nous tuons à apprendre par coeur, à débiter notre rôle. Et que nous en revient-il ? De nous faire siffler par le public et excommunier par l'Église.*[*1 . Si le lecteur se plaint de rencontrer quelques répétitions, il en trouveroit bien d'autres dans le manuscrit complet. Ainsi la plupart des idées éparses dans ces notes sont littéralement ou substantiellement reproduites au livre des Considérations sur le gouvernement de la France.]

De la Politique.

J'ai bien étudié la politique, et j'ai trouvé que toute cette science se réduisait aux simples règles de la morale, même la plus étroite : Ne faites A autrui que ce que vous voudriez qui fût fait A vous-même; faites à autrui tout ce que vous voudriez être fait pour vous . rien de plus. Cette politique est excellente ; cela me semble démontré pour les grands États comme la France.

Mais on auroit tort de croire que plus de ruse et d'adresse soient toujours avantageux aux petits gouvernemens : l'amitié de grands États est [300] leur plus sûr appui. Ainsi se maintiennent Genève et Lucques. Venise, au contraire, a voulu trancher de la puissante monarchie ; elle s'est fait détester, a été humiliée par la ligue de Cambrai, et depuis n'a plus eu d'autre parti à prendre que celui d'une neutralité inactive.

On m'objectera qu'on ne s'agrandit que par la voie d'une politique avide et adroite. J'en conviens; cependant ce ne sont pas les conquêtes rapides qui assurent la grandeur des nations : voyez les empires d'Alexandre, de Clovis, de Charlemagne. Ces grandes irruptions étoient possibles dans les temps de barbarie; aujourd'hui tout a pris consistance, tous les peuples sont sur leurs gardes.

Dans notre siècle , en voulant imiter ces modèles, on se tourmente beaucoup, comme l'a fait Louis XIV, pour peu de choses; on dépeuple ses États en pure perte, on écarte le bonheur et la véritable force , qui est la peuplade. Voyez ce qu'est devenue l'Espagne par la politique sombre et fourbe de Philippe II.

La France est réellement arrivée au point de n'avoir plus besoin de s'agrandir. Pourquoi donc tarder à prendre ce rôle de politique morale? Soyons toujours justes, et ne faisons que du bien à nos voisins.

Ce qu'on nomme aujourd'hui le grand art des négociations ressemble beaucoup à ce qu'est l'esprit d'intrigue dans les relations entre particuliers. Chacun pourroit vivre chez soi , ne s'occuper que de ses affaires et de son bien-être. Être bon et serviable avec ses voisins, voilà le vrai commerce des nations; mais s'occuper d'attaques,

[301] de vengeance , d'ambition , telle est la science des négociations, source de guerres et ruine des États que l'on prétend élever et agrandir.

Ce que la bonne foi et la candeur parfaite produisent d'effets surprenans dans l'administration politique est incroyable, et cependant ces bons effets ne persuadent pas d'y recourir; ils semblent au contraire en dissuader. Les souverains et leurs ministres prennent sans doute ces principes pour lieux communs , ou pour déclamations hypocrites. J'avois voulu réunir tous les exemples qu'en fournit l'histoire; mais j'ai reconnu que l'histoire entière le dépose et le prouve. Je l'ai remarqué plus encore de nos jours, et, lorsque j'ai manié les affaires de l'État, j'ai reconnu que tout réussit par la bonne foi, et manque par la marche contraire. J'ai trouvé bien plus, c'est que la bonne foi n'est jamais plus avantageuse qu'envers les princes fripons.

Pourquoi le roi de Prusse abandonna-t-il deux fois notre cause, en 1742 et en 1745? C'est que ce prince, sans religion et sans principes, nous prit pour des gens fins et capables de le tromper. Il crut devoir nous quitter promptement, afin que nous ne pussions lui jouer le même tour, le faire tomber dans un piége semblable. Avoit-il tort ou raison , c'est ce que je laisse à décider à l'histoire. Par l'événement de la guerre, nous avons peu manqué à. nos engagemens; mais on attribuera cette fidélité à foiblesse et malhabileté.

Si, au contraire, nous nous montrions d'une extrême candeur, si nous obtenions cette réputation [302] (et le plus sûr moyen de l'obtenir, c'est de la mériter), que de succès n'aurions-nous pas? La France régnerait sur l'Europe, seroit assurée de la paix sans troupes, et du commerce presque sans marine royale. J'appliquerois ces principes à mille démonstrations sur les intérêts de nos voisins; j'en ai même déjà composé un in-4.

Population.

Le gouvernement favorise les mariages; mais parmi quelle classe de citoyens ? Parmi les frelons de la ruche, et jamais parmi les abeilles. Les grands, les nobles, les riches, les publicains, voilà ces frelons dont je parle. Les roturiers, les agriculteurs, le peuple, voilà les véritables abeilles qui travaillent pour la ruche, qui accroissent le capital de l'État. On les laisse croupir dans la misère, mourir faute de subsistance. Songeront-ils à se marier, mal assurés eux-mêmes de leur propre nourriture? Ce sont eux dont le peu de biens qu'ils possèdent devroit être précieusement conservé à leurs enfans. Les gens riches entretiennent des sérails, suivant l'exubérance de leurs richesses; à peine cependant daignent-ils laisser quelques héritiers par orgueil , afin de soutenir la splendeur du nom et de la fortune. Les lois ne secourent que leurs desseins nuisibles à l'État, et rien ne favorise la propagation des habitans utiles.

682. De l'amour des roturiers dans un roi.

Jamais le royaume de France ne sera heureux que notre monarque n'aime les roturiers, au lieu [303] d'aimer la noblesse. Cet ordre-ci est bon pour la guerre ; encore n'y vaut-il pas mieux que l'ordre des soldats roturiers aujourd'hui : les pauvres habitans sont indéfendus. La noblesse a bien l'air de n'être que les frelons de la ruche, qui mangent le miel sans travailler.

Noblesse.

On parle toujours en France de soutenir la noblesse, par des grâces, des privilége et des bienfaits. Je me récrie contre ces dépenses ruineuses; je dis que ce sont les roturiers qu'il faudroit protéger, encourager, multiplier. On m'en blâme; voici ma réponse :

Je saurois un excellent moyen de soutenir la noblesse : ce seroit de la laisser jouir de son bien. Je ne parle pas des taxes qu'elle paye , mais des tentations qu'on lui procure. Cessons de l'attirer à la cour,

d'attiser son orgueil par la vénalité des emplois, par le luxe des armées, des capitales, par des espérances de fortune subite, etc., en un mot, de lui faire mettre tant de billets à la loterie. C'est ce qui la perd, c'est ce qui constitue ensuite l'État en obligation de lui restituer son enjeu, au moyen de gros lots qui nous ruinent.

Naturellement la noblesse est ce qu'il y a de plus riche dans les campagnes. Laissez-la chez elle : elle gouvernera son bien , l'augmentera et y vivra heureuse. Assez de nobles prendront le métier d'officiers subalternes, et parviendront aux grades supérieurs par le mérite et les actions d'éclat. Les cadets surtout iront à la guerre. C'est ce qui fait la force de nos armées , j'en [304] tends le nombre des officiers , car nous avons peine à trouver parmi eux des officiers généraux. 11 nous faut aujourd'hui prendre des étrangers pour le généralat, faute de talents suffisans parmi notre noblesse.

- Les gentilshommes qui se plaignent en cette qualité de n'être pas assez accommodés des biens de la fortune sont de pauvres brochets de l'étang qui n'ont plus de carpes a manger. Non, il ne faut plaindre que ceux qui manquent réellement selon la nature.

De l'Aristocratie héréditaire.

On n'a pas la moindre idée en France du mal que cause une noblesse héréditaire. On parle d'aristocratie ; je demande ce que c'est. On me répond : C'est le gouvernement par la noblesse. Si ce sont des magistrats à vie, qu'ils soient nobles, mais à vie seulement ou pendant la durée de leur magistrature : tout gouvernement démocratique tiendroit en cela de l'aristocratie. Mais si la magistrature est uniquement dévolue à la noblesse, si cette noblesse est héréditaire, innée, advenue sans mérite , alors le gouvernement est mauvais.

Quand je parle ainsi, l'on ne m'écoute plus; on me regarde en France comme un homme à idées singulières ; on bâille. Cependant on s'aperçoit tous les jours que rien n'est plus vicieux que de

donner les grandes charges en survivance, en hérédité. On s'est corrigé de cet abus pour les ministères, les intendances, les magistratures, les commandemens, les préfectures essentielles: [305] on y admet les roturiers comme les nobles. Ne doit-on pas en conclure que l'hérédité de la noblesse est un faux principe ? Puisque la pratique l'a fait reconnoîtrez avant le raisonnement, nous pouvons juger par là combien la science politique est encore arriérée parmi nous.

Je vois chez tous les auteurs politiques confusion et contradiction dans l'idée qu'ils se forment du gouvernement aristocratique. Les plus partisans des formes républicaines, les plus amateurs de liberté, les plus ennemis de la tyrannie, disent que la pure démocratie est impossible , et qu'il faut un régime mixte, entremêlé d'aristocratie et de démocratie.

Or je leur demande ce qu'ils entendent par cette aristocratie dont ils parlent tant. S'agit-il de nobles nés tels? C'est le point qu'il faudroit premièrement éclaircir. Certes le pire de tous les gouvernements est celui des nobles natifs. Les substituer à la monarchie, c'est troquer un tyran contre trois mille. Ils asservissent leurs vassaux ; ils se passent les uns aux autres les crimes les plus atroces. Et qu'en arrive-t-il ? Tôt ou tard , l'un d'eux devient tyran des autres; usurpateur et roi. Voyez la foiblesse de la Pologne, et les horreurs de notre gouvernement féodal, si vanté par M. de Boulainvilliers. On me répliquera que peut-être un tel gouvernement est encore préférable à celui des Néron pour la cruauté, et des Sardanapale pour l'abandon et la négligence. Mais quoi de plus cruel que de se voir primé par des gens qui n'ont d'autres talents que d'être nés nobles et riches ?
Un bon roi console de plusieurs mauvais, et [306] répare leurs dommages. Combien Henri IV répara-t-il de maux causés par ses prédécesseurs ?

L'État de Venise est pure aristocratie; ce peuple ne laisse pas que d'y être heureux. Cela provient de toutes les précautions mystérieuses et politiques prises par un gouvernement ombrageux pour sa propre sûreté. Ainsi, cette multitude de noblesse qui gouverne à Venise est contenue elle-même par des lois de sang; ses

crimes y sont punis, et de la jalousie mutuelle de ces petits souverains résulte une sorte d'ostracisme.

Mais il est une espèce d'aristocratie bien plus noble et plus élevée, selon moi : c'est chue chacun soit fils de ses oeuvres, et gouverne, s'il a du mérite. Qui peut prétendre à ce que la multitude du peuple gouverne? Mais que le peuple choisisse ses députés , que ceux-ci forment un comité, que ce comité soit renouvelé périodiquement, tous les ans ou tous les deux ans , telle sera la perfection. Que la noblesse soit à vie, et qu'un homme ainsi anobli revienne souvent aux emplois, s'il les mérite ; que ses enfans n'aient qu'une légère distinction native, qui dispose à les élire de préférence , lorsque du reste ils en sont dignes: voilà tout ce qu'on peut tolérer.

Enfin, se rapprocher de ce but d'égalité o a il n'y aura d'autre distinction entre les hommes que le mérite personnel.

La république romaine donna de bonne heure dans l'aristocratie native, et c'est ce qui la perdit.

On n'aura de repos que si l'on efface jusqu'au dernier vestige de cette division en patriciens [307] et plébéiens, en nobles et roturiers. La distinction des États et des ordres est excellente tant qu'elle ne dépasse point la durée de la vie; c'est l'hérédité qui la rend dangereuse.

Progrès de la raison universelle. (1750.)

C'est une grande vérité, selon moi, qu'a dite l'abbé de Saint-Pierre, et je ne sache pas qu'aucun écrivain, métaphysicien ou politique, s'en fût avisé avant lui. Notre espoir sera dans le progrès de la raison universelle. Le monde étoit enfant, il se sèvre, il se perfectionne. La barbarie se dissipe, et les vices qui en proviennent disparoissent. Tôt ou tard les vertus devront prendre leur place; car elles ne sont que la voix de la nature et de l'ordre. Déjà les crimes conseillés par la violence et le fanatisme nous font horreur.

Nous avons vu se perdre parmi nous, et presque de nos jours, l'ivrognerie, la sodomie, le rapt, les poisons , les assassinats ; les moeurs s'adoucissant. On est guidé par l'exemple; les pratiques extérieures se tournant en habitudes, le caractère même s'y conforme. Les hommes et leurs passions sont des atomes angulaires qui se broient et s'usent par le frottement continuel; à la fin ils deviennent ronds et doux, et forment un tout uni et paisible, comme l'Océan pendant un beau calme. Ainsi nous sommes-nous polis les uns par les autres dans nos sociétés qui se sont liées du particulier au général; de façon qu'une partie rude et aiguë devient un corps étranger, qui se remarque, et ne tarde pas à être expulsé, s'il ne se forme promptement au moule.

[308] Tel réprimera aujourd'hui la fougue de son caractère par la seule crainte de ne pas être de bonne compagnie, qui dans un autre siècle ne se fat amendé que par des supplices.

Ceci est donc une religion nouvelle , et propre à améliorer le monde par des voies plus sûres et plus durables qu'aucune qui ait jamais été. Et ce n'est pas assurément sans l'ordre de Dieu et la permission de sa Providence qu'elle s'est répandue : Dieu continue le cours de ses bienfaits sur ce monde, qu'il a créé.

Bien plus, cette loi nouvelle s'est assujettie jusqu'aux souverains. Qui donc les enchaîne ? Sont-ce des ordres ? Non , c'est l'exemple seul , le respect humain , le bien qui leur en revient à eux-mêmes. Qu'arriveroit-il au prince qui se remdroit coupable de violence ou d'indécence , selon nos moeurs présentes ? Il seroit étouffé dans une sédition. Nous ne reverrons plus de Saint-Barthélemy. Que si, laissant les corps en repos, on déchire les coeurs par des noirceurs, du moins est-ce un moindre mal : l'exil est plus doux que les proscriptions de Sylla , et la prison de M. Fouquet moins cruelle que le gibet d'Enguerrand.

Tels seront donc le rempart et les justes espérances de liberté et de justice : le progrès des moeurs et de la raison; et si les arts et les sciences vont se perfectionnant, devons-nous considérer la politique seule comme devant rester en arrière ?

Pourtant qu'arrive-t-il, de nos jours, dans la constitution des États ? Les républiques s'éclipsent; les gouvernements mixtes fermentent , s'altèrent ou s'affoiblissent au dehors. Le monarchique [309] absolu s'étend de tous côtés, mais encore inondé de mauvais conseils. Quelques royaumes seulement, sous des princes intelligens, devancent les moeurs à venir, et font de grands et subits progrès de législation et de bonheur : tels sont aujourd'hui ceux de Prusse, Sardaigne, Danemarck ; tel fut quelque temps celui de France sous Henri le Grand. Seulement il y manque une méthode plus sûre et plus universellement reconnue. A présent que l'on est délivré de la satrapie des grands seigneurs; que les rois consultent les corps municipaux sur leurs intérêts et leur laissent l'exécution des lois , ces petites démocraties subordonnées et précaires trouveront seules l'équation du bonheur des peuples et de la gloire des princes , de la liberté et du pouvoir. La seule fonction du monarque sera de les soutenir, de les unir et de les uniformiser. Mais elles ne doivent avoir qu'un suffrage consultatif, parce qu'elles ne peuvent en avoir d'autre. Donnez-leur 'un pouvoir d'essence , tout tombe dans la confusion et l'anarchie, qui est bien pire que la tyrannie. Les moeurs tempèrent la monarchie, au lieu que les passions les plus effrénées et les plus multipliées président seules à la fermentation des gouvernemens.

Droit d'aînesse.

Quoique je sois aîné de ma maison , je déclare ici que, si j'étois chargé de la réforme de nos lois, j'abolirois presque totalement le droit d'aînesse, ne laissant que le fief, le château, les titres, et tout au plus le vol du chapon, comme [310] en plusieurs coutumes. Mon principe est de parvenir autant que possible à l'égalité des fortunes entre sujets, de quoi j'ai établi ailleurs les avantages, et le pernicieux de l'inégalité. Il faut surtout déshabituer les hommes de cette idée, qu'ils peuvent rapprocher leurs lois particulières de celles du trône et de la succession à la couronne. La raison d'État exige que le royaume ne soit plus morcelé, comme sous la première race; c'est une petite injustice destinée à prévenir de grands maux, des brigues et des guerres civiles. D'ailleurs le principe du droit successif de la royauté est que l'État appartient plus à l'État lui-

même qu'au roi , et ce motif n'existe point pour les héritages particuliers.

- Lisez bien , pesez bien nos lois françoises, et vous les trouverez toujours plus irritées contre ce qui peut nuire aux riches que contre ce qui offense le public et la généralité des citoyens. Celles des anciens étoffent dans un autre esprit; celles des Chinois sont pleines de philosophie pratique : aussi ce vaste empire prospère-t-il, à l'encontre de tous les autres États absolus.

726.

Si la meilleure espèce de gouvernement est le monarchisme, à ce gouvernement il faut un monarque. Mais si celui-ci est insuffisant, il lui faudra un principal officier (ce que l'abbé de Saint-Pierre appelle le visirat) , et non une république de tyrans sous un monarque, qui par là devient lui-même tyran.

Dieu a créé nos individus des monarchies : la tête commande à tout le corps, et nos membres ne sont pas égaux de fonctions entre eux. Dieu [311] lui-même est monarque; les payens avoient fait mal à propos la divinité république de plusieurs.

Monarchie, République.

Les hommes ont commencé par préférer le gouvernement républicain. Voici la preuve que j'en donne, et je ne sache pas qu'elle ait encore été alléguée. Le genre humain crut longtemps au polythéisme, au gouvernement de l'Univers par plusieurs dieux, ayant chacun leur département, avec des pouvoirs inégaux à la vérité. C'étoit une république, et Jupiter n'étoit que primus inter pares. Depuis, nous nous sommes persuadés qu'il n'existe qu'un seul Dieu. Les Hébreux reçurent cette croyance par révélation; les Chrétiens et les Mahométans l'adoptèrent : le polythéisme fut banni. Ainsi la monarchie devint à la mode.

Mais le gouvernement invisible de Dieu laisse agir les causes secondes. Les rois doivent les laisser agir de même, ne point gêner notre liberté. Sous le monarque, il faut des corporations, des républiques petites et morcelées. Toute autorité à un seul homme, toute action à plusieurs, la démocratie dans la monarchie; tout pouvoir électif, momentané, jamais à vie, encore moins héréditaire : c'est ainsi que je conçois le seul bon gouvernement, duquel j'ai composé un traité.

- On peut dire, et même on doit dire, que les rois, à l'égard de chacun de leurs sujets, sont des dieux, et, à l'égard de la généralité de la nation prise collectivement, ne sont que ses valets, [312] c'est-à-dire ses gens d'affaires, suivant leur devoir, obligation et contrat passé avec la nation, quand elle s'est donné cette espèce de maître, qui n'est à proprement parler qu'un premier magistrat.

La grande utilité de la royauté, c'est de maintenir les citoyens en paix et en égalité entre eux, tandis que les républiques sont constamment agitées par les factions , les cabales, la rivalité des nobles et plébéiens; et des nobles entre eux.

Ainsi, à Venise, le sévère conseil des Dix n'est occupé qu'à pacifier le dedans, mais il ne peut songer à la politique extérieure. Cette république n'a pas plus d'influence sur ses voisins que celle de Lucques. De même, nos rois ont maintenu leurs sujets soumis et tranquilles; mais ensuite ils ont reporté leurs vues au dehors , mal conseillés et séduits par l'artifice des grands, ou emportés par leurs propres passions.

Plusieurs de nos rois sont devenus des tyrans. Louis XIV, craint et respecté, n'a laissé que misère à ses peuples ; qui plus que lui a mérité le nom de despote ?

Observez aujourd'hui la Perse, la Turquie, l'Espagne : c'est l'ambition, c'est l'imprudence des princes, gui ont désolé ces beaux pays, qui ont anéanti les fruits de tous les travaux du peuple.

Quel bonheur que celui qu'on rencontre dans les républiques! Chacun y jouit de son bien; on y voit fructifier les arts utiles. Il est vrai qu'il n'y a pas là de cour pour exciter à la perfection des beaux arts; mais cette perfection est-elle si nécessaire [313] au bonheur ? C'est ce dont je doute fort. Pour un bienfait qu'elles répandent, les cours inspirent aux particuliers l'ambition sans bornes , source de tous vices et de tous désordres. De ces réflexions il suit qu'il seroit à désirer que tous les États se missent aujourd'hui en républiques, en démocraties : car nous sommes présentement assez préservés de l'invasion des barbares; nous sommes nous-mêmes suffisamment sortis de la grossièreté. La politique et l'art militaire font chaque jour de nouveaux progrès; nous sommes policés : que nous manque-t-il encore? L'égalité, le bonheur, la jouissance paisible des arts, de la vie, de la liberté. Rapprochons-nous autant que possible du régime républicain. Jamais les républiques nouvelles ne seront guerrières, et, sans contredit, leurs troubles intérieurs n'iront pas aux mêmes désordres que les dispendieuses folies des monarques.

Égalité entre citoyens.

Rétablissez les vrais principes sur le gouvernement et le bonheur des peuples , traitez la politique aussi philosophiquement que la morale et la physique, et alors vous vous rapprocherez des objets désirables, autant que le permettent l'humanité et le temps.

Un de ces principes est l'égalité entre citoyens.*[*1 . 1. On a vu que M. d'Argenson concourut en 1755 pour le prix proposé par l'académie de Dijon sur l'origine de l'inégalité des conditions entre les hommes. C'est à cette occasion que Rousseau composa sur le même sujet son éloquent traité. L'académie rejeta du concours l'un et l'autre mémoire, déclarant en séance publique qu'elle n'admettoit point l'égalité de naissance entre les hommes, principe sur lequel ils étoient fondés tous les deux.] On débat fréquemment cette question , et rarement [314] convient-on que l'égalité puisse, même qu'elle doive exister. On confond toujours le souhaitable avec le difficile. C'est comme si l'on confondoit la convenance de faire cesser les crimes avec la possibilité de les bannir de la terre. Pourtant, est-il douteux que les crimes ne soient mauvais , que leur

extinction ne fût heureuse, et qu'il faut y parvenir autant qu'on le peut ?

Je parle d'égalité en pouvoir inné, que l'un ne naisse pas plus puissant que l'autre, que le mérite et les services donnent tout, que toute grandeur soit personnelle, que ce qu'on appelle naissance et noblesse ne soit qu'une disposition à mieux faire, comme à un chien d'être de bonne race et de bon ordre , mais non une raison pour être promu nécessairement; que les fonds de terre surtout soient partagés aussi également que faire se pourra, pour être mieux cultivés. C'est ainsi que Lycurgue commença sa législation en refondant tous les partages des terres ; c'est ce qu'on vouloit faire à Rome par la loi agraire.

Quand on suivra avec quelque justesse et raison cette proposition, on en verra les heureux résultats. Je l'ai prouvé ailleurs, dans mon Traité de la démocratie. Pour procurer l'abondance dans le royaume, il faudroit que les terres ne fussent possédées que par ceux qui les cultivent. Ceux-ci ne devroient avoir à cultiver que ce que comporte l'étendue de leurs soins. Par là les terres rendroient [315] le triple, le décuple, en fruits, en bestiaux, etc. Presque toutes les autres natures de biens ne sont que des actions sur les fonds et sur l'industrie, et ces actions gênent d'autant le colon et l'industrieux. Ce sont là des principes certains sur l'égalité. Mais il arrivera toujours qu'il y aura inégalité de talens et de bonheur, ce qui produira inégalité de fortune. Mais ces fortunes seront transmises à des héritiers du sang. Mais il faudra des magistrats et des chefs militaires. Mais il faut à l'émulation et au travail ce ressort de profiter à ses enfans et à sa famille.

J'en conviens, mais tout est aussi mêlé de pour et de contre. Les lois et les privilége se combattent; c'est au législateur à les subordonner pour le mieux, et à donner la préférence aux Institutions les moins vicieuses. C'est là que j'en veux venir. Qu'on soit convaincu des raisonnemens ci-dessus, et alors on sera effrayé des conséquences de quantité de nos lois; on ne verra partout que contradiction , que faux principes, que stupidité dans l'administration.

Tout doit tendre autant que possible à l'égalité.

Les substitutions y sont contraires; elles perpétuent dans les maisons ces accumulations de biens qu'il faudroit éviter. On ne devroit conserver que les vertus dans les races, et on y conserve les richesses, qui sont contraires à la vertu.

L'existence des grands fiefs est contraire à l'égalité.

Les préciputs d'aînesse également.

La conservation des propres de même.

La nobilité des terres, les droits honorifiques dans l'administration, les survivances, les dignités [316] héréditaires, les faveurs continuelles, les préférences pour l'agrément des charges et des régimens, etc.

Ces abus seroient bien longs à déraciner, cela est vrai; mais, les principes une fois posés, nos lois pourroient avancer l'édifice de règne en règne, comme plusieurs pontificats ont achevé l'église de Saint-Pierre de Rome.

Au lieu de cela, il arrive que par la pratique les inconvéniens s'aggravent, et leur excès seul y amène quelques remèdes insuffisans, tandis que la philosophie préviendroit de nouveaux malheurs et accélèreroit la perfection.

On corrigeroit les lois par l'abrogation des plus nuisibles. On réduiroit ces substitutions, ces préciputs, ces droits territoriaux et pernicieux.

On favoriseroit la culture des terres par les propriétaires , moyennant des priviléges et des décharges , au lieu d'en détourner par des droits de franc fief, etc.

On encourageroit à se rédimer de la servitude des terres, comme déshonorante; on forceroit à l'acceptation du prix de rachat. Le roi affranchiroit lui-même ses vassaux. En un mot, on viseroit à rendre toutes les terres de franc alleu roturier, ce qui est le droit naturel. On abrogeroit surtout cette funeste maxime de Nulle terre sans seigneur.

On chargeroit de droits l'excédant de possession de terres au delà d'une centaine d'arpens.

Dans l'administration, on rechercheroit plus le mérite, et moins la naissance et la recommandation. On rétabliroit les élections pour un grand nombre de magistratures.

[317] Qu'on essaye cette marche, et l'on sera étonné des bons effets qu'elle produira.

719. Législation Françoise.

Remarquez bien que nos lois ne s'irritent, ne pourvoyent qu'à l'avantage des particuliers, et presque jamais à l'intérêt de la généralité. Grandes précautions de nos lois pour conserver le préciput des aînés, pour soutenir cette grandeur vicieuse des maisons , et pour augmenter par là les richesses des gens riches; mais jamais elles ne songent à l'égalité, qui seroit le plus grand bien des États, qui ne sera jamais parfaitement, mais à laquelle la législation et l'administration doivent tendre autant qu'elles peuvent.

Vous ne voyez dans nos lois que l'enrichissement des femmes, qui les rend plus mauvaises femmes et mauvaises mères. Sous prétexte du soin si louable des orphelins , on les conserve très-riches ; on augmente leurs richesses par les épargnes d'une minorité. Par là,

on les rend de mauvais sujets, des fainéans au moins, et l'on corrompt les moeurs des François par le luxe et le mauvais ménage , dont l'exemple passe de la cour à la ville, de la ville aux campagnes.

Presque toutes nos lois vont aux successions, aux contrats de mariage , à la conservation du crédit de la noblesse. On croit ainsi approcher des Romains, dont les lois tendoient au moins à maintenir l'autorité paternelle dans les familles, et enfin à prononcer par des testamens telle loi arbitraire qu'ils vouloient pour conserver la collection des gros biens.

[318] On conserve aussi par les nôtres la tyrannie de la noblesse dans ses terres par les règles tyranniques des fiefs, ce qui ne va qu'à dépeupler les campagnes, et à en chasser la culture et l'abondance.

Ah ! que les lois de la Chine sont bien meilleures ! Tout y tend à lisser, à perfectionner les moeurs, à donner de meilleurs juges au peuple, et à rendre meilleurs serviteurs, meilleurs administrateurs, ceux qui conduisent l'exercice de l'autorité impériale sous les ordres de l'empereur. L'histoire de la Chine n'est que celle des bons monarques domestiques du pays. Aussi ce pays est-il très-peuplé, très-abondant, et augmente chaque jour en ces deux choses. Les lois n'y tendent qu'à récompenser la vertu et punir les vices.

Notre justice criminelle est meilleure que notre civile; mais il n'y a que la violence ouverte qui soit punie : les crimes de cour, l'injustice, l'ingratitude, y sont canonisés et triomphent.

De sorte que, si jamais je travaille sur nos lois, comme je me le propose, le titre sera : Examen pour prouver que nos lois ne s'irritent que pour l'intérêt particulier, et tendent au mal général au lieu de le détruire.

Aspect de nos campagnes.

J'ai fait particulièrement deux remarques dans nos campagnes : l'extrême malpropreté des particuliers, et la négligence avec laquelle on entretient les choses à l'usage du public. De cela on ,en pâtit, soi, tout le premier. Comment en effet [319] un bourgeois ne s'avise-t-il pas de rétablir un pavé devant sa porte, au lieu d'une mare où il se noie ? Comment ne débarrasse-t-il pas la rue des épines et des ordures ? Comment cinq ou six manans ne se disent-ils pas : Accommodons proprement, à nos heures perdues, cette place, ce passage, ce petit pont ?*[*1 . Ce passage et divers autres tirés de ces fragments inédits ont été cités dés 182 par l'honorable ami de mon père, M. Dunoyer, dans son Cours d'économie politique.

De la liberté du travail, par Charles Dunoyer, édition de IS54, t. 2, P. 433.

On remarquera d'ailleurs à quel point les idées de notre auteur se rapprochent de celles qui avoient cours sous la Restauration. Heureux temps où l'on se combattoit sans cesser de s'estimer, où des bases certaines, des principes assurés, formoient un terrain commun sur lequel les partis pouvoient s'agiter sans péril pour l'humanité! Heureux aussi les gouvernemens qui n'avaient pas d'ennemis plus dangereux que ne le furent les membres éclairés de la grande opposition d'alors !]

Et sur le fait de la propreté, il est à naître que, dans quelque bourg que ce soit, vous voyiez une seule maison que l'habitant se soit avisé de tenir nette, où il mette en ordre et approprie chaque ustensile, comme cela se pratique en Hollande. En nos pays taillables , je n'en ai pas vu une seule ; tout a un air déguenillé ; il semble que ce soit une chose bien abstraite que l'ordre et la netteté.

L'excuse banale est de dire que vous vous donneriez ainsi un air d'aisance qui vous feroit bientôt doubler à la taille. On peut avoir raison. Mais pour ce qui est de l'indifférence envers la chose publique, à laquelle on est soi-même si fort intéressé, c'est encore

un plus grand sujet [320] de surprise; cela va jusqu'à haïr le bien général.

La taille arbitraire y fournit encore réponse. Elle ôte toute idée de propriété, elle décourage, elle rend odieux l'intérêt public, livré à tant de vices, d'ingratitudes, d'injustices. A peine soigne-t-on ce qu'on possède. On est assuré tout au plus du jour où l'on vit; on est trop passager sur la terre : on est dégoûté de toutes choses.

Il faudroit donc supprimer l'arbitraire des tailles, afin que chacun fût propriétaire de ce qu'il améliore. Il faudroit moins de locataires pour les biens de la campagne, plus de propriétaires exploitons eux-mêmes. Et puis quelques exemples de propreté, que produiroit bientôt l'émulation. Le François est très-moutonnier; il ne fait que ce qu'il voit faire aux autres. A l'égard du bien public, il y faut encore une sorte de propriété de la part de ceux qui l'administrent, pour qu'ils y prennent goût. Il faut que les améliorations qu'ils y font leur restent, leur fassent honneur et leur profitent. C'est ce qui aura lieu en confiant cette police à des roturiers, à des corps d'échevinage du lieu même.

Car de dire que le François n'est pas naturellement propre comme le Hollandois, c'est, selon moi, une explication bien insuffisante; cela sent trop les qualités occultes d'Aristote. Ce qu'il peut y avoir de vrai, c'est que le François est vif et Impatient; qu'il prend bien vite en aversion tout ce qui ne lui rapporte pas un profit prompt et direct; que la brusquerie de ses dégoûts, sa lenteur à reprendre, la difficulté de se rien imposer à soi-même, sont unies chez notre nation [321] à une prodigieuse facilité de pousser très-loin et très-promptement toutes bonnes choses.

Misère des pays d'élection (juin 1751).

Dans la province que j'habite (la Touraine), j'entends dire universellement que la peuplade dépérit et qu'on ne se marie plus, et dans ma seule paroisse, où il y a peu de feux, il y a plus de trente garçons et filles parvenus à un âge plus que nubile. II ne se fait pas un mariage; il n'en est pas même question. On les y engage. Ils répondent tous que ce n'est pas la peine de faire des malheureux comme eux. Moi-même j'ai essayé de marier quelques filles en les assistant; toujours même réponse, comme si l'on se fût donné le mot.

Un gentilhomme de mes voisins m'a dit qu'il connoissoit dans le canton près de cent gentils-hommes à marier, et encore plus de demoiselles, qui renoncent au mariage par défaut de fortune.

Les curés et principaux habitans sont convenus avec moi que les paroisses avoient diminué à peu près d'un cinquième en dix ans ; que là où il y avoit 300 communians, il n'y en a plus que 250. La guerre, m'ont-ils dit, y faisoit peu de chose ; les habitans partoient même assez volontiers, et ne regrettoient point leurs foyers.

On ne voit que villages ruinés et abattus; nulle maison ne s'édifie, ni ne s'augmente. Je sais des villages dont tous les habitans ont pris [322] le parti de déserter et de se réfugier dans les petites villes voisines , parce que la misère y est moins grande.

16 juin 1751. Je recueille de nos provinces ce chue j'entends dire d'impartial sur l'état des habitans. Il en résulte que la misère augmente, et augmentera de plus en plus, par suite des faux principes en administration de notre ministère et des intendans.

Je dis faux principes, car on se donne beaucoup de peine pour faire au plus mal.

Qu'est-ce que ces encouragemens accordés aux manufactures de luxe, qui ne servent qu'à rebuter les arts qui devroient être cultivés par préférence ! On veut, par exemple, que la ville de Tours, qui est

pauvre , fasse des damas et des velours aussi beaux que Gênes, qui est riche, et que Lyon, qui est aussi très-riche. C'est qu'on ne songe, à la cour, qu'à ce qui est utile à la cour. Il faut laisser à chaque lieu le choix des manufactures qui lui sont propres. Liberté! liberté! surtout dans les communautés, et aux particuliers, lorsqu'on les a tournés aux bonnes choses et détournés des mauvaises.

Si on laissoit faire, on ne détourneroit pas les bras de l'agriculture pour les porter à des arts inutiles; on ne feroit pas de la campagne un séjour affreux, comme elle est aujourd'hui : car aujourd'hui la campagne se dépeuple, ce qui devient chaque jour plus sensible.

Les grands chemins et les belles routes sont de bonnes choses; mais ceux qui les dirigent ont impatience d'avancer, et précipitent ce travail [323] par des corvées qui achèvent d'écraser les villages voisins, à quatre lieues à la ronde. Je vois ces pauvres gens y périr de misère. On leur paye quinze sous pour leurs voitures, ce qui vaut un écu. Ainsi en a-t-on encore long-temps chez moi à faire des vingt voitures de huit lieues chacune, ce qui met les habitans à l'aumône.

Les receveurs des tailles et des sels font chaque année des frais pour la moitié en sus de l'imposition. Plusieurs paroisses sont arriérées de trois années à la taille. Les pauvres sont en retard de payer, par impuissance, et supportent encore cet excédant de frais. On tire sur eux comme sur des gens très-riches, et les receveurs font assez promptement de grosses fortunes. Les riches n'osent pas payer mieux les receveurs, de peur d'être surimposés. Toute la communauté craint le surhaussement pour l'année suivante, et paye mal exprès. Ainsi la misère s'accroît.

Tout l'argent du revenu des terres va à Paris. Il ne revient au plat pays que quelque argent des étrangers pour le blé qu'on leur envoie, et dont l'exportation a été permise. Mais gare une mauvaise récolte ! tout périroit.

17 juin 1751. L’on devient sauvage de plus en plus dans la province que j'habite. Depuis deux ans que je n'y étois venu, j'y ai trouvé beaucoup plus d'indifférence pour la cour, et pour ce qui se passe, tant dans le gouvernement qu'au dehors de la patrie. Rien ne les pique aujourd'hui des nouvelles de la cour; ils ignorent [324] sous quel règne ils vivent. N'en cherchons pas la cause dans l'estime ou l'indifférence, dans l'amour ni dans l'aversion ; c'est un état de choses qui ne provient d'aucun de ces sentimens. La distance devient plus grande de jour en jour de la capitale à la province. Tout va à la première, rien ne retourne à la seconde. Je remarque qu'on ignore lés événemens les plus marquans qui nous ont frappés à Paris.

Que suit-il de là? Moins d'intérêt pour la puissance publique, plus de sensibilité aux maux que l'on ressent chez soi, et que l'on soupçonne venir de la faute des ministres. Le peu que l'on a de bien en province dépend des récoltes, des saisons, des vents, du soleil, ce qui est donc fort casuel. Ainsi le mal y surpasse le bien. Les habitans ne sont plus que de pauvres esclaves, des bêtes de trait attachées à un joug, qui marchent comme on les fouette, et ne s'embarrassent de rien , pourvu qu'ils mangent et dorment à leurs heures.

De cette façon de penser s'ensuivra par tout le royaume plus de foiblesse que ci-devant. On va devenir, dans les provinces, plus barbares et plus grossiers; les vices y seront plus violens, l'industrie moins active; nulle émulation, nulle politesse; les arts y dépériront, la vertu ne sera soutenue, ni par la raison, ni encore moins par la philosophie. Mais je conviens que par cela même le despotisme se fortifie; c'est ce que désirent notre cour et nos ministres.

De nos jours, la France s'est métamorphosée de femme en araignée. Jadis c'étoit une belle [325] femme, d'un riche embonpoint et proportionné à sa taille ; peu à peu elle a pris la ressemblance d'une araignée : grosse tète et longs bras maigres. Cela ira enfin jusqu'à celle de faucheux. Que si j'entends dire que tout va bien, que l'argent est, à Paris, à quatre du cent, je répondrai que c'est précisément là que gît le grand mal. Toute graisse, toute substance , s'est portée à Paris, aux dépens des provinces amaigries et exténuées.

Noblesse de province.

Qui considérera la noblesse de province comme je le fais chaque jour, trouvera que, sous ce rapport du moins, nous sommes heureux en France des progrès de l'autorité royale, dont nous avons à nous plaindre à tant d'autres égards. Hélas ! dans l'humanité, nous n'avons à choisir que les moindres maux !

A cette hauteur où est parvenue l'autorité, on ne prépose plus aux provinces que de pauvres poëlons d'intendans, que l'on chasse comme des laquais, et sous eux des gens encore moindres partagent et distribuent l'autorité. Quelle distance entre ceux-ci et ces grands seigneurs, commandans et gouverneurs d'autrefois, les d'1ipernon, les Lesdiguières, tyrans violens, et sans autres mobiles que leurs passions ! Rappelons-nous cet ancien gouvernement féodal, quelle image de crimes il présentoit ! Nous pouvons encore juger par quelques légers échantillons de ce que seroient les grands seigneurs , s'ils habitoient constamment leurs terres, par le peu qu'il [326] y en a encore parfois, par certains petits gentilshommes de province qui ne sortent jamais de leurs domaines. Oui, les nobles sont la rouille du gouvernement. Cette grandeur innée , sans mérite, l'excluant même par le défaut d'éducation, cette haine de tout travail utile, cette bravoure pour unique vertu; et cette bravoure même , qu'a-t-elle de supérieur à celle du roturier, réduit pour toujours à l'état de simple soldat!

Cet obstacle infranchissable à l'égalité, seul bien légitime en politique, cette fainéantise de condition, cette humeur hautaine, ce besoin d'argent pour satisfaire sa vanité, cette nécessité de s'élever et de s'enrichir à tout prix, pour soutenir ce qu'on appelle son rang dans le monde, cette accumulation en un petit nombre de mains de biens mal cultivés, les droits féodaux, la chasse, tout conspire à attribuer à la noblesse une tyrannie funeste. Et pourtant personne n'y prend garde. Partout, au contraire, on loue, on flatte la noblesse, comme une institution bonne en soi, tandis qu'elle est la pire de toutes.

Eh bien! c'est la royauté qui nous préserve de tous ses excès, et qui l'humilie avec tant de justice. C'est à la royauté que nous devons la paix intérieure dont nous jouissons. Pour un noble charitable, il en est mille violens et tyranniques. Mieux vaut un seul tyran que dix mille. Il ne manque à notre gouvernement que de laisser plus de liberté dans le mode de s'imposer, de laisser agir davantage les causes secondes. Ce sont les financiers qui persuadent encore cette [327] mauvaise pratique, parce qu'elle tourne à leur profit. Espérons que quelque ministre 'éclairé démontrera enfin les vrais principes, et que l'on n'en déviera plus.

Que le roi n'aime-t-il ses roturiers comme il aime tant sa noblesse ! Pauvres gens opprimés, accablés, indéfendus! Et ce sont eux qui nous nourrissent!

Mouvances féodales.

J'admire en province combien la noblesse féodale fait cas des petits fiefs : l'orgueil humain se repaît des moindres choses qui le nourrissent. Il s'agit souvent de deux sous. On travaille à les faire revivre , maintenir et étendre ; et cela avec plus de vivacité et de passion qu'à tout autre bien réel. Les nobles négligent l'agriculture , comme indigne d'eux; ils négligent les bâtimens et leur réparation. Ils aiment seulement la juiverie, pour monopoler les blés; ils aiment l'injustice, et haïssent la charité. Les procès sont leurs guerres, et ces procès ont pour objet les mouvances féodales.

Un noble croit posséder une véritable supériorité sur celui qui a un petit fief mouvant de lui, quelque grand seigneur qu'il soit. II le voit par opinion dépendant de lui, comme le duc de Lorraine était suzerain du roi pour le duché de Bar. Pour moi , je leur dis dans mes terres : J'aime mieux un bon noyer qui rapporte qu'un fief qui n'est que sottise. Cela était bon autrefois , quand le seigneur se faisait suivre par son [328] vassal et le menoit à la guerre , quand l'hommage étoit sérieux, et non comme aujourd'hui un carré de papier. Le droit de chasse est quelque chose, mais c'est peu de chose; c'est une source d'injustice; il est contre le droit naturel.

Tout cela ne sont que restes de barbarie et de tyrannie, que l'autorité royale a bien voulu tolérer et mettre en règle. Que les hommes sont sots !
Religion.

Il y a un endroit bien remarquable dans les mémoires du président Jeannin : c'est un conseil qu'il donne à Henri IV pour venir à bout des réformés. Il expose que Henri Ill tint pendant plusieurs années une marche analogue avec le plus grand succès, mais que de mauvais conseils la lui firent quitter ensuite. Elle consistoit en une complète liberté de conscience ; on n'inquiétoit personne. Par là, tout noeud d'association étoit dissous, tout zèle de parti étoit refroidi. Mais le toi, comme par un choix libre, n'admettait aucun huguenot aux grâces ni aux emplois. Ainsi l'on sentoit, même sans que cela fût dit, que cette secte n'étoit pas le chemin de la fortune, et on la quittoit. Il est vrai qu'il eût fallu du temps, mais on fût ainsi venu à bout de prévenir la propagation de l'hérésie; et si Henri III avoit su continuer à tenir cette conduite, il auroit régné longtemps et paisiblement.

Pourquoi ne suivroit-on pas le conseil du président Jeannin? Pourquoi n'en agit-on pas ainsi de nos jours à l'égard du jansénisme? Le voici : [329] les prêtres aujourd'hui, aussi avares et ambitieux qu'ils ont été sanguinaires il n'y a pas longtemps, sont intéressés à ce qu'il existe toujours dans le royaume quelque secte dangereuse, ne fût-ce qu'un fantôme; les prêtres veulent conserver des motifs de persécution, afin de perpétuer leur autorité d'inquisition, d'exclusion et de collation aux emplois. C'est une branche d'intrigue très-productive, et à laquelle ils se garderoient bien de renoncer.

Aussi sont-ils bien plus ennemis de ceux qui parlent de tolérance, à l'exemple du président Jeannin, que des véritables jansénistes.

Je n'oserois pas conseiller aujourd'hui de rétablir l'édit de Nantes, tant à cause des clameurs horribles des prêtres, et du danger que leur rage feroit courir à la vie du roi, qu'à cause des priviléges que les huguenots viendroient réclamer; mais, moyennant une sage

tolérance, on pourroit s'attacher à éviter, de la part des protestans, toutes réunions et tout syndicat. On permettroit l'exercice de leur culte, mais en secret seulement, comme celui des catholiques l'est en Hollande. On se relâcheroit de toute poursuite des édits rigoureux, en liant les mains aux tribunaux.

Ainsi l'on feroit ce grand bien à la France :

1. D'ôter tout crédit politique à ces prêtres fanatiques, sanguinaires et ambitieux;

2. De procurer du repos à l'État, tant sur le protestantisme que sur le jansénisme. Chacun ne songeroit qu'à ses affaires, et contribueroit à la prospérité du royaume.

3. On verroit revenir en France une foule de [330] pauvres réfugiés, qui, charmés de revoir leur patrie, y rapporteroient leur industrie et leurs richesses, et dont les familles rentreroient peu à peu dans le sein de l'Église : car les jeunes gens surtout sont ambitieux ; ils s'ennuieroient de l'obstacle qui les écarteroit des charges publiques. En tout cas, si cela n'avoit pas lieu, ils resteroient dans la profession de leurs pères, qui est le commerce; et si la porte des honneurs leur étoit fermée, ils n'en seroient pas moins utiles à l'État par leur activité et leur crédit.

De mauvais prêtres déshonoreront-ils toujours notre belle religion, qui seroit si propre à ramener l'âge d'or parmi les hommes? Leur avarice et leur tristesse sont le fléau de l'humanité. Quoi de pire qu'un roi dévot, tel que fut Louis XIV sur la fin de ses jours, ou saint Louis dans ses folies appelées Croisades, ou le roi de Portugal actuel avec ses minuties et ses scrupules ?

Vous ne trouverez, dis-je, sous de tels règnes, que superstitions, pratiques extérieures, donations aux églises , inquisition et tristesse partout, interdiction des plaisirs et des spectacles.

Les ministres de notre religion font autant de mal que la morale évangélique a fait de bien. Lorsque celle-ci parut, elle étonna

l'univers par la vie sobre, désintéressée, courageuse, des chrétiens, et l'héroïsme de leurs martyrs.

Chez les chrétiens, les moeurs sont innocentes , Les vices détestés, les vertus florissantes. lamais un adultère, un traître, un assassin; Jamais d'ivrognerie et jamais de larcin.

[331] Ce n'est qu'amour entre eux, que charité sincère;

Chacun y chérit l'autre et le secourt en frère, etc.

On fut bien surpris de voir tout à coup, lors de l'introduction du christianisme, six mille religieuses consacrer pour toujours leur virginité, tandis qu'on ne pouvoit trouver à Rome huit vestales qui fissent un voeu de trente ans, et qu'il avoit fallu , pour compléter leur nombre, y admettre des filles d'affranchis.

C'est en donnant ces exemples de vertu que le christianisme fit la conquête du monde, malgré les persécutions et l'opposition de toutes les puissances de la terre. Cependant nos prêtres ont perverti une religion si pure et si belle. Leur sordide avarice, leur soif de tout gouverner, leur tristesse, qui n'a pour but que de satisfaire de noires passions, et qui a transformé un culte joyeux en un antre de hiboux, voilà ce qui éloigne aujourd'hui de la dévotion. Voyez que de biens donnés aux églises , que de seigneuries , que de souverainetés, et tous les désordres que causent dans les familles les directeurs de conscience ! Certes, si l'on a exagéré les vices de notre clergé, jamais exagération ne fut mieux établie sur un fond de vérité.

Je me demande pourquoi les autres religions, païenne, juive, mahométane, n'ont pas été corrompues de même par leurs ministres. Je crois que cela provient de ce qu'elles ignoroient notre confession auriculaire.

Dès qu'on a voulu réformer quelqu'un des abus dont je me plains, l'on a vu nos prêtres plus alertes, plus irréconciliables sur ce qui porteroit [332] atteinte à leur pouvoir que sur l'essentiel du culte divin.

Cet essentiel assurément, c'est la morale évangélique, morale excellente. Le doigt de Dieu y est visible. Elle nous lie par récompenses et peines de l'autre vie ; mais sans approfondir davantage ces mystères, on devrait se borner à inspirer une haute idée de la divinité, à se nourrir de reconnaissance et d'amour pour le Créateur. L'explication des mystères n'est que pur charlatanisme; on les rend ridicules à force de les commenter. On détruit la foi par des absurdités sans nombre. On sape toute morale. La discipline ecclésiastique entraîne chez nous aux plus grands désordres.

Le remède sera de persuader de plus en plus aux chrétiens ce principe parlementaire, que l'Église est dans l'État; et par là le prince devient en quelque sorte le chef de l'Église. L'abbé de Saint-Pierre voudroit aussi qu'il fût défendu de prêcher autre chose que la morale, sans jamais recourir au dogme des mystères; qu'il soit interdit d'expliquer et d'interpréter ces dogmes, même dans les écoles, sous les peines les plus sévères.

N'y a-t-il pas de vilains curés qui ont été jusqu'à défendre les danses dans les villages, sous prétexte de piété ? Interdire les chalumeaux, les musettes, la joie des hameaux, les rondes sous l'ormeau ! N'est-ce pas le plus bel ornement qu'un peu d'art puisse donner à la nature?? Et tel devroit être le véritable objet de toute bonne politique, de donner ce spectacle de bonheur par tout le royaume.

[333] Que seroit-ce qu'un royaume de dévots, tel que feu M. le duc de Bourgogne eût voulu rendre le sien? Nulle gaieté, nul plaisir dans les campagnes; ni bals, ni danses, ni spectacles, ni festins, ni carnaval dans les villes ; point de rire, point d'amour ! L'amour banni de la terre ! Tout assujetti au devoir et au joug austère. La petite pointe de médisance qui dévoile la vérité, qui saisit le ridicule, qui s'exerce entre amis sans nuire réellement à personne;

les chansons, la gaieté, tout cela seroit éteint. Imaginez-vous un peuple de capucins rigides, de sacristains ignorant tous les arts, excepté celui de parer lés autels et de servir la messe; des directeurs se mêlant de toutes les affaires, seuls juges, seuls arbitres de tout. Tel est le temps qu'on voudroit faire revenir ! !

Concluez de tout ceci que la religion est mal entendue , lorsqu'on veut tout rapporter à la grande affaire du salut; que c'est là une hérésie véritable; que, dans le vrai, la vue du salut ne doit être qu'un moyen pour se bien comporter en ce monde, et que la grande affaire ici bas est, comme a dit le bon abbé de Saint-Pierre, d'exercer la bienfaisance, pour avoir paradis et éviter enfer. Ceux qui disent que nous ne devons jamais penser qu'à l'affaire du salut ressemblent aux avares qui disent que tout travail doit avoir pour but de gagner de l'argent, tandis que l'argent n'est réellement qu'un moyen de se procurer ce qu'on désire.

Si le monde était gouverné par ces tristes dévots et ces prêtres tyranniques, il n'y aurait donc plus de printemps, plus de chant des oiseaux, [334] plus de fleurs, ni plus de verdure : car c'est ainsi que la nature nous témoigne sa joie et son ivresse.

Écrits politiques des huguenots françois.

On peut puiser d'excellens matériaux pour la science que je traite dans les écrits politiques, discours, mémoires de nos huguenots françois, depuis l'édit de Nantes, tels que les écrits du grand duc de Rohan, de Duplessis-Mornay, Sully, Bouillon, d'Aubigné. Ces gens là avoient à éviter à la fois l'esprit de rébellion et le dévouement honteux des flatteurs, qui sacrifient religion et conscience au despotisme, par lâcheté et intérêt sordide.

Ils étudioient le véritable intérêt public, sous un monarque qu'ils servoient avec zèle. On leur doit d'avoir conservé Henri IV, de l'avoir fait régner, d'avoir réprimé l'Espagne; on leur doit aussi toute la gloire que le règne du grand Henri procura au royaume, par l'union de ses membres et la force qui en fut la suite. Leurs

maximes de bien public se reconnoissent dans la conduite de Henri IV et les travaux de Sully. L'on voit par l'exemple de ce règne qu'une monarchie peut s'approprier en grande partie les biens de détail et le bonheur d'une république, dès que les prêtres et les flatteurs n'entretiennent pas les passions du prince par le charlatanisme de l'autorité absolue.

Les huguenots n'étoient point rebelles , ils étoient persécutés; leur persécution fut différente de celle des premiers chrétiens, en ce que [335] ceux-ci souffroient un martyre personnel, et la question restoit toujours individuelle. Mais les huguenots furent dès l'origine un parti formé par la fausse politique de Catherine de Médicis. Ils avoient de grands seigneurs à leur tête; ils durent songer à profiter de tels avantages. Et peut-être nos premiers chrétiens fussent-ils sortis de leur patiente humilité, s'ils avoient possédé les mêmes ressources. Mais les huguenots se tinrent en garde contre l'esprit de rébellion, dont leurs ennemis les accusoient, et, quand on les laissoit en paix, on pouvoit dire d'eux comme dans Polyeucte :

Nos empereurs ont-ils des soldats plus fidèles?

Je n'entre point dans les questions théologiques, où ils avoient grand tort devant Dieu. Mais, devant Dieu et les hommes, les prêtres catholiques avoient bien plus grand tort de vouloir violenter les consciences, et d'introduire la politique dans des questions auxquelles elle doit rester étrangère. De là vinrent les guerres civiles et les malheurs du royaume.

J'affirme donc que dans leur situation , évitant les écueils de la révolte, se soutenant par leur fidélité et leurs services, incapables de prendre les armes si l'on n'eût inquiété leurs consciences, ils se trouvèrent placés sous le véritable point de vue d'où l'on découvre les intérêts publics , sans manquer à l'obéissance qui est due au monarque. Aussi reconnoît-on dans leurs écrits toute une autre saveur que dans ceux de nos chers et plats catholiques.

Éloge de la religion prétendue réformée selon la politique.

[336] Avec quelle douleur devons-nous avouer que la religion réformée fait, dans les États où elle domine, tout le bon effet que la politique et les moeurs peuvent désirer, tandis que la nôtre y nuit, ou n'y profite en rien! Que l'on considère cette religion hérétique, si rejetée, et avec tant d'effusion de sang !

Qui est-ce qui nous y poussoit? Les prétres, ces prêtres, le ver rongeur de notre religion, depuis la mort des apôtres. Chez nous, la religion romaine produit des disputes destructives des moeurs , ruine, perdition de la bonne cumulation de peuplade, et partout. Il est donc vrai de dire que ce sont nos prêtres qui ont perverti la meilleure religion qui ait jamais existé.

Chez nos voisins séparés de l'Église romaine, quelle différence! Le pays est peuplé, on y est commerçant et économe, moins de luxe et moins de misère, l'Église y absorbe moins de biens meubles et immeubles. Là, ni moines, ni moniales 1, ni voeu de célibat, ni haut ni bas clergé, du moins en petit nombre, un ministre pour cinq cents personnes; nulle confession auriculaire ; nul scandale quand on ne peut être dévot. Mais quand l'âme est tendre, timorée et ardente pour l'avenir, on y voit des personnes pieuses, comme Clarisse. N'est dévot qui ne veut, l'est qui le veut; le bien apporte édification, et le*[*1. Couvens de femmes.] mal amène scandale.

[337] A la cour de Prusse , les princesses sont dévotes; il y a une petite chapelle domestique, où elles passent leur vie , s'il leur plaît. Quant au roi, il ne songe pas à tout cela; à peine s'aperçoit-on à sa cour qu'il y ait un culte divin. Depuis la mort de son père, il n'a paru qu'une seule fois à la chapelle; c'étoit pour entendre un prédicateur dont on lui avoit dit du bien.

Mais c'est surtout en parcourant les cantons suisses que l'on aperçoit les divers effets de la communion sur la peuplade. Les cantons protestans sont florissans, et les catholiques incultes et déserts.

Quantum religio potuit suadere malorum !

Voilà ce qui a perdu et perdra toujours notre religion catholique : les prétres, leur hiérarchie, leur orgueil, leur avarice, leurs désordres, surtout leur cruauté.

Chez les païens, lorsque toutes les nations étoient plongées dans la barbarie, la religion a pu autoriser des sacrifices humains. C'étoit alors la croyance des laïques comme celle des prêtres. Mais depuis, en des temps de politesse, chez des nations savantes, raisonnables et douces, les prêtres ont ordonné des massacres qui font horreur, des cruautés bien autrement atroces que de sacrifier quelques victimes choisies aux idoles.

Ces massacres avoient encore cela de plus odieux, que leur motif étoit l'intérêt particulier du clergé. On connoît assez la Saint-Barthélemy et les rigueurs de l'Inquisition. Mais ce qui n'est pas moins horrible, c'est le massacre de Stockholm, [338] ordonné par Christiern , roi de Danemarck. Ce prince, surnommé le Néron du nord, commanda cette boucherie pour venger l'archevêque d'Upsal, et obéir aux excommunications de Rome. Ce fut le pape qui l'y poussa par le moyen de son nonce, et les évêques suédois l'approuvèrent.

Quelque chose qu'on réponde à ce reproche, il y a toujours à répliquer que Rome devoit désavouer hautement cette atrocité, et crier son désaveu sur les toits; mais il n'en fut rien, non plus que lors de la Saint-Barthélemy.

Voyez quelle a été la marche suivie par Rome, et par notre hiérarchie catholique, cet esprit d'intérêt, d'orgueil, de trahison, de persécution en tout! Voyez l'égoïsme et l'ambition de nos jésuites, de nos moines, de nos prélats ! Après y avoir bien réfléchi , vous étonnerez-vous de la façon de penser et d'agir des protestans?

Qui persécute encore en Allemagne? Le parti catholique. Qui se plaint, et non sans motifs, des injustices et des vexations ? Les pauvres réformés. Qui nous a valu en France la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, les guerres civiles ? Ce sont les ministres romains.

Faut-il donc nous étonner si les adversaires de notre communion nous accusent, s'il y a plus de perversions que de conversions? En effet, si l'on exagère les vices de nos prêtres, jamais exagération n'a été mieux établie sur un fonds de vérité que celle-ci. De là est provenue cette hérésie janséniste, qui n'étoit en elle-même que fumée. Mais ce sont gens que l'on pousse à bout mal à propos, et qui ne sont pas loin de se ranger [339] du c6té des protestans, étant déjà tous antipapistes. II semble que la promesse de Jésus-Christ de n'abandonner jamais son Église soit aujourd'hui suspendue, et Dieu sait pour combien de temps.

-L'intervention de l'autorité dans les querelles théologiques est le vrai moyen de susciter les schismes et les hérésies. Ainsi la dispute des anciens et des modernes qui fut agitée avec chaleur en 1714, à l'occasion de la traduction d'Homère , n'intéresse guère que les savans. Si l'autorité royale y avoit pris part, et eût voulu frapper ses grands coups, elle fût parvenue à y intéresser vivement le public, et il en fût résulté dans l'État une division fatale, peut-être une guerre civile.

C'est ce que le docteur Swift auroit pu ajouter à son ingénieuse fiction de la querelle entre ceux qui prétendent que l'on doit ouvrir l'oeuf par le petit bout et ceux qui le veulent casser par le gros bout, entre les gros boutiers et les petits boutiers. Si le gouvernement se mêloit d'une question aussi oiseuse, il parviendroit bien vite à ameuter le public en faveur des opprimés.

-La religion ayant pour première destination d'améliorer les moeurs, observons quels sont les effets des sectes sur la morale publique. Or, je vois que les sectaires, vivant plus retirés, pratiquent mieux les préceptes divins ; qu'ils sont bons,

charitables, humains, qu'ils se rapprochent de la primitive Église. Je ne voudrois donc pas les répudier, comme on le fait. Ce sont de bons exemples à laisser au peuple. Il suffiroit d'aiguillonner leur vertu par une poursuite très-modérée, [340] de ne leur permettre de s'assembler u'en silence. Pourvu que le rit extérieur n'en fût point troublé, leur présence, loin d'être nuisible , serviroit d'encouragement aux bonnes moeurs.

Notre époque est féconde en écrits judicieux de tous genres. Les Anglois nous ont donné l'exemple ; nous les suivons de près , et les surpassons. Métaphysiciens, moralistes, amis de Dieu et de leur pays, ennemis jurés de ce qui choque et de ce qui contredit la raison, philosophes honnêtes gens, d'un esprit juste, d'un raisonnement profond, de moeurs pures. Je conviens que quelques-uns ont été trop loin, en attaquant la religion révélée; en cela je les désapprouve: on doit plus de respect au culte de son pays; mais, pris en chasse, ils font et feront beaucoup de bien.

A cela que disent nos législateurs, vrais pédagogues de trop grands écoliers? Ils voient faire, contredisent quelquefois, le plus souvent sont contraints à se taire , à laisser couler le torrent. Leur prévoyance ne sauroit jamais aller aussi loin que le bon sens universel.

Désordre des finances (avril 1712).

Convenons que notre gouvernement présente sous un plus grand jour qu'aucun autre les abus de la royauté,' si bien prédits par Saül au peuple juif :l'homme unique, qui attribue tout à sa personne, et sacrifie la nation afin de satisfaire à ses appétits. Il faut être juste, en d'autres États monarchiques, ces abus n'ont point été poussés jusqu1à ce degré de science; mais en France, [341] depuis la majorité de Louis XIV, les bornes ont été de beaucoup dépassées, et l'État y succombe. Le pouvoir royal est devenu plus despotique que celui de Turquie, à la violence près. Nulle limite semblable à celle que les Anglois fixent à leur roi sous le nom de liste civile. Le vaniteux Louis XIV se compose une cour, bâtit une capitale exprès pour elle, et y réunit tout ce qui a besoin de la puissance publique. Ci-devant le cardinal de Richelieu y

avoit appelé la noblesse par contrainte; depuis on y a attiré tous les ordres de l'État par devoir. C'est une loterie de fortune où chacun doit mettre des billets, sous peine de tout perdre, honneur, repos et biens. Louis XIV fit de grands palais; Louis XV en bûtimens petits et mesquins, en vrais nids à rats, n'a pas dépensé moins que son prédécesseur. Grandes récompenses aux courtisans et aux femmes; dons, vols, paragointes,*[*1. Mot espagnol qui signifie les dons faits aux grands seigneurs et aux ministres pour obtenir certaines faveurs. Voyez l'Encyclopédie à ce mot.] nécessité aux ministres et à tous gens en place de fléchir sous la volonté de la cour. Le cardinal de Richelieu institua ces mauvaises pratiques par calcul; Louis XIV les a suivies par orgueil; Louis XV s'y est laissé aller par mollesse.

Les arts et le travail de la campagne, les opérations politiques et militaires, n'ont plus d'autre but que le luxe du roi et de sa suite. Le royaume entier a pour destination l'homme unique, tandis
lue cet homme ne devroit être que le serviteur e l'État, et devroit se consacrer tout entier à ce service, moyennant une légère représentation [342] qui le fit respecter, et pour salaire quelques délices humains qui ne fussent pas trop coûteux. Oui, la foiblesse et l'abandon à des impulsions mal dirigées nuisent à la société bien plus ingénieusement que la malice la plus raffinée. Ce règne-ci en est une preuve ; car avec ces défauts il a plus empiré le mal que les règnes bien plus tyranniques qui l'ont précédé.

Finances. Dettes nationales. 1756.

C'est une bien fausse idée, que je retrouve partout dans nos spéculateurs politiques, que les dettes et charges nationales assurent à un gouvernement sa consistance, par la raison, disent-ils, que les créanciers de l'État craignent d'être mal payés, et même de perdre leur dû, sous un nouveau régime.

Les exemples historiques y sont tous contraires. Je ne les citerai pas, de peur d'être trop long; mais j'en ai conclu, depuis longtemps, que les créanciers ont plus à craindre la banqueroute du fils aux dettes du père que celle tout autre gouvernement qui

remplaceroit l'actueI par une révolution. Le fils, ou autre successeur par hérédité, se pique d'ordinaire de faire mieux que son prédécesseur; il le blâme, il le critique en tout; il dit que les promesses de son père ne sont pas les siennes, que les rois sont toujours mineurs, qu'il ne doit point souffrir des imprudences et des folies de son vieux père, etc., et, raisonnant ainsi, il se déclare quitte ou paye mal. Tandis qu'un gouvernement [343] nouveau, établi par une nation pour redresser ses griefs et remettre en honneur ses lois, priviléges et libertés, commencera par stipuler un bon arrangement pour ses dettes.

Cependant j'avoue que la fausse opinion que je combats subsiste dans les esprits, par terreur panique, illusion ou préjugé accrédité. De là vient qu'aujourd'hui en Angleterre le roi, qui affecte la tyrannie et accroît son pouvoir chaque année sur les débris de la constitution fondamentale , n'acquitte point les dettes nationales, et les augmente même en cette vue; et la nation, abusée, le laisse faire, et redoute jusqu'à l'ombre de ce qui pourroit amener un changement dans la maison royale et favoriser le retour des princes exilés : tant il est vrai qu'une fausse terreur produit toujours plus d'effet qu'une crainte fondée.

Les pauvres esprits qui croient aux revenans craignent plus un vain fantôme qu'un homme robuste et réel.

Règle générale en politique, craignez les rois économes , car ils se fortifient et peuvent devenir dangereux à leurs voisins ; mais, pour ceux qui ont des cours magnifiques, moquez-vous-en.

Qu'on examine bien toutes les vertus qu'il faut aux rois, et l'on reconnoîtra que la première de toutes, c'est l'économie.

Les règnes économes ont été les plus grands que présente l'histoire. Les règnes fastueux et prodigues perdent les États : tel a été celui de Louis le Grand, qui ne méritoit pas, à beaucoup près, les éloges qui lui ont été prodigués.

[344] Tout au contraire, Charles V, Louis XI (qui fut un méchant homme et pourtant un grand prince), Henri IV, furent économes.

La grandeur de la Prusse est due presque uniquement à l'économie, des deux derniers règnes. Considérons enfin quel avenir nous promet la fatale complaisance de Louis XV, dont le coeur est excellent, mais qui s'abandonne aux mauvais conseils de l'orgueil et de la profusion.

Les particuliers peuvent être prodigues impunément; ils ont des ressources qui rétablissent parfois leurs affaires: le jeu , la loterie, les successions, des spéculations heureuses, etc. Mais les souverains ne peuvent avoir cet espoir; ils n'ont de ressources à espérer que dans les revenus de leur royaume : c'est l'économie seule qui les rendra puissans et fermes sur leur trône.

Voici comment je définirois, en deux mots, notre gouvernement : une anarchie dépensière, et par suite de ces deux principes contradictoires l'autorité chemine vers sa propre destruction. Il faut du pouvoir pour gouverner, pour tirer de grosses sommes d'une nation, pour satisfaire à de grandes dépenses. Or, si l'autorité vient à mollir, elle ne sera plus payée. Plus on poursuit cette triste carrière, et moins les peuples, déjà pressurés d'imp8ts, peuvent y satisfaire. La prodigalité, chez nous, est d'institution, d'habitude et de mollesse. Louis XV a trouvé l'étiquette et la magnificence instituées par Louis XIV. Il eût cru déroger s'il en eût retranché le moindre article. Les intéressés le lui ont ainsi persuadé.

[345] Qui oseroit aujourd'hui conseiller le contraire ? A cela se sont joints l'apathie, l'indolence, le laisser-aller; puis une maîtresse, une courtisane, véritable fille entretenue, de celles qui exaltent la gloire d'un homme qui dépense beaucoup auprès des femmes : car, de son naturel , le roi n'est ni prodigue , ni magnifique , ni dénué de sagesse; mais il est facile et léger. Sa personne est aimée, parce qu'il est bon; mais sa réputation est

détestée, en raison de son entourage. Ce sont pourtant ses qualités aimables, comme ses vices, qui nous ont conduits où nous sommes. Jamais le fisc, en France, ne fut obéré comme il l'est à présent. Une telle conduite mène droit à l'anarchie. Nulle fermeté, nulle résolution, nulle décision quelconque; c'est la girouette sur laquelle soufflent, tour à tour, chacun des courtisans qui l'environnent. Chaque ministre souffle l'intérêt de sa charge, et si plusieurs soufflent en sens contraire, tout s'arrête. L'on passe subitement d'une détermination à celle opposée, suivant la véhémence ou le nombre de suffrages. Ainsi, les plus grandes fautes restent impunies; aucun vice, aucun abus, ne peut se corriger. Les plaintes réitérées contre les meilleures institutions ont amené leur chute, et la protection royale s'est étendue sur ce qu'il y avoit de plus mauvais, mais mieux recommandé.

Un tel monarque auroit le plus extrême besoin d'un premier ministre, pour uniformiser les suffrages et les ramener du moins à quelque chose de simple et de juste; mai§ jamais il ne s'y décidera. Le même prince qui a passé seize [346] années de sa vie à suivre les lois d'un premier ministre, le plus absolu peut-être qu'il se fat jamais vu dans notre monarchie (le cardinal de Fleury), ce prince est parvenu maintenant à une extrémité contraire; il n'écoute que des voix intéressées à s'y opposer, et ce seroit l'offenser que d'en suggérer seulement la pensée.

La favorite, devenue intendante de ses amusemens, de sa société , a le premier suffrage et décide le plus fréquemment, mais non toujours; car souvent aussi d'autres conseillers la contre-disent, et la moindre trombe de vent fait pirouetter la girouette, tant elle est flexible, tant notre monarque a peu de fermeté dans le caractère, ou, pour mieux dire, il n'en a précisément aucune. On croiroit que la favorite est son premier ministre, les apparences y sont; pourtant ce n'est pas exactement vrai.

L'anarchie marche à grands pas; bientôt le roi ne sera plus que le soliveau de la fable. Si cela dure, on se hasardera à sauter sur lui, à ne faire aucun cas de ses ordres, qui ne sont que des volontés empruntées. Cependant il souffle d'Angleterre un vent philosophique; on entend murmurer ces mots de liberté, de républicanisme; déjà les esprits en sont pénétrés, et l'on sait à quel

point l'opinion gouverne le monde. Le temps de l'adoration est passé ; ce nom de maître, si doux à nos aïeux, sonne mal à nos oreilles. Il se peut qu'une nouvelle forme de gouvernement soit déjà conçue en de certaines tètes, pour en sortir, à la première occasion, armée de toutes pièces. Peut-être la révolution s'opérera-t-elle avec moins de contestation [347] que l'on ne pense ; il n'y faudra ni prince du sang, ni seigneurs, ni fanatisme religieux; tout se fera par acclamation, comme les papes s'élisent quelquefois. Aujourd'hui tous les ordres sont à la fois mécontens : le militaire, congédié depuis la paix; le clergé, offensé dans ses priviléges; les parlemens, les corporations, les pays d'État, avilis; le bas peuple accablé d'impôts, rongé de misère; les financiers seuls triomphans et faisant revivre le règne des juifs. Partout des matières combustibles. D'une émeute on peut passer à la révolte, de la révolte à une totale révolution; élire de vrais tribuns du peuple, des consuls, des comices ; priver le roi et ses ministres de leur excessif pouvoir de nuire. Et, dans le fait, n'a-t-on pas raison de dire que, si le pouvoir monarchique absolu est excellent sous un bon roi, rien ne nous garantit que nous aurons toujours des Henri IV? L'expérience et la nature ne nous présentent-elles pas dix méchans rois pour un bon?

Nous avons vu le clergé suspendre la marche du gouvernement et l'obliger à reculer.*[*1. M. de Machault ayant voulu soumettre les biens du clergé à l'imposition du vingtième, l'assemblée du clergé s'y refusa. Elle fut dissoute; mais, en définitif, la cour se vit Contrainte de céder.] Le roi n'ose exécuter les menaces qui devoient s'effectuer dès l'année dernière. Le parlement de Paris s'enhardit, hausse de ton. Ce corps est avantageux; il a la règle pour lui en tout ce qu'il fait. Considérons que le parlement de Paris est composé de magistrats plus difficiles à corrompre que celui d'Angleterre.

L'autorité peut [348] les frapper, mais non les intimider, ni les séduire. Ils s'opposent à tout nouvel impôt, refusent obstinément d'enregistrer un emprunt, et osent prescrire au roi de payer ses dettes avec les fonds qui y ont été alloués, avant d'entre-prendre de nouvelles dépenses.

Cependant, nulle réforme ne se faisant à la cour, le roi ayant l'économie en horreur, les revenus actuels ne suffisent plus.

Qu'opposer à cette résistance? Un premier ministre haut et entreprenant, tel que le fut le cardinal de Richelieu. Où le trouver? Mais, supposez même que l'on fût assez heureux pour en rencontrer un, que fera-t-il? Il voudra perfectionner l'autorité royale, supprimer toute corporation, comme l'a déjà si bien entrepris M. de Machault. Tant fera-t-il, que toute la nation se soulèvera contre lui, comme cela s'est vu en Suisse, en Hollande, et tout récemment en Corse. Non, nous n'avons point aujourd'hui, en France, de tète assez forte, ni assez habile, pour mener à fin une semblable entreprise.]e sais que déjà toutes les corporations ont été attaquées, leurs priviléges retirés.; les officiers municipaux des villes supprimés; les pays d'État imposés arbitrairement, tels que Dauphiné, depuis peu Languedoc, et bientôt Bretagne; les assemblées du clergé dissoutes; la Bourgogne attribuée à un secrétaire d'État; les parlemens fort dégradés.

Mais voilà que le parlement de Paris reparoît en scène, et tout en lui dénote l'esprit républicain. On le craint, on lui défère; il peut ranimer les autres corps. Cependant le gouvernement [349] temporise, se radoucit de temps à autre, laisse refroidir et calmer les esprits; puis il reprend le cours de ses injustices, et parfois il arrive à son but. Cela peut-il mener loin?

Tout bien pesé et considéré, l'autorité royale ne feroit-elle pas mieux de s'en tenir à ce qui est aujourd'hui, plutôt que de mécontenter le public par une ambition sans mesure?

De petits parlemens subdivisés par provinces, formés de bourgeois, de clercs, de poëlons,*[*1. Roturiers.] des charges vénales à robe longue, y a-t-il là de quoi tant s'inquiéter? Oh! si jamais la nation prétendoit faire revivre ses anciens droits, elle ne manqueroit pas d'établir une assemblée universelle bien autrement redoutable à la royauté. On la rendroit nécessaire et toujours subsistante; on y introduiroit des grands seigneurs, des députés des provinces et des villes; on imiteroit enfin la composition du parlement anglois. La nation s'arrogeroit le

pouvoir de faire les lois, et ne laisseroit au roi qu'une exécution provisoire.

Voilà ce qu'on risque à vouloir renverser une barrière qui ne présente aucune inquiétude sérieuse à l'autorité.

Décembre 1750. - La cour ! la pour ! Dans ce seul mot réside tout le mal de la nation. La cour est devenue le sénat national. Le moindre valet de chambre de Versailles est sénateur; les femmes de chambre ont part au gouvernement. Si ce n'est pour ordonner, c'est du moins pour [350] empêcher l'exécution des lois et des règles, et, à force d'exceptions partielles, il n'y a plus ni lois, ni règles, ni ordonnateurs. A plus forte raison quand il s'agiroit de réformations dans l'État, quand la réforme seroit si nécessaire. Tout ministre tremble devant un valet; et combien cela est-il plus vrai quand une favorite a grand crédit, quand le maître est trop bon et trop foible pour ce qui l'entoure ?

La cour est le sénat, et la cause destructive de la nation.

Il faut à un roi et à sa famille des domestiques pour les servir, et une société pour vivre et se familiariser. Voilà ce qui cause une cour, et quand un roi est bon et humain , quand il se laisse aller à ce qui l'entoure, cette cour devient plus nombreuse et plus considérable. Elle s'oppose au bien de son État; elle l'engage à la dépense, et abat l'autorité de ses valets.

L'orgueil y pousse sous le nom d'honorable; toutes les passions humaines engagent le roi à la dépense ; la cour y prêche. Plus la législation et l'exécution des lois a été attribuée aux ministres en France , plus le bien s'est tourné en mal par la corruption que la cour a introduite.

Observons que le mal milite aujourd'hui en France plus que jamais. Les ministres sont devenus nécessairement courtisans, et, s'ils ne le sont pas, ils sont promptement disgraciés, comme corps

étrangers et hétérogènes. Ainsi les voilà participans à toutes les volontés des courtisans.

Que veut-on à la cour? Dépenser beaucoup [351] pour le luxe, mépriser l'économie et la vertu, vendre les grâces, dispenser de la loi , porter le prince aux foiblesses, s'opposer à toutes les réformations de l'État. Ainsi, plus il y auroit de besoin de cette réforme, plus elle est écartée par la cour.

C'est la cour qui corrompt les moeurs de la nation, par son luxe, sa dépense, ses faux airs, son ignorance et son intrigue, au lieu d'émulation. Toutes les places et emplois et grades du militaire vont aux courtisans par préférence : de là ,il n'y a plus d'émulation d'avancer par le mérite.

Tout se vend en finances ; tout l'argent des provinces vient à Paris , pour ne plus retourner en province; tout le monde y vient chercher fortune par intrigues.

Les jeunes gens savent, en entrant dans le monde , qu'on ne s'avance que par l'intrigue de cour, et négligent d'acquérir aucun mérite. On ne croit pas plus à la vertu qu'aux revenans. On s'accommode à la petite finesse jésuitique. Ces défauts augmentent à la cour et par la cour.

On y pervertit le caractère du prince même; la religion y devient chaque jour hypocrisie, et la philosophie athéisme.

La justice ne peut s'administrer avec aucune pureté ; les juges y craignent les grands , et n'espèrent que dans la faveur. Enfin le roi ne règne plus, et méconnoît même les vertus qu'il a.

Voilà les fruits de l'établissement qu'a fait Louis XIV d'une capitale à Versailles exprès pour la cour. Encore étoit-il ferme, et autorisoit-il ses ministres. Mais ceux-ci n'étant pas soutenus sous

Louis XV, qui se méfie d'eux, et leur préfere [352] ses courtisans et sa favorite, il s'ensuit l'anarchie d'autorité et l'oligarchie des satrapes. La seule faveur donne le suffrage, et le fait de faveur l'emporte sur le droit d'autorité.

Un des plus grands traits de prodigalité de la cour, ce sont ces récompenses donnés en argent sec à la noblesse militaire. Que de gages annuels et sans nul retour de service ! gouvernemens, commandemens, pensions, charges, compagnies, régimens! Et quel avantage en retire le public Aucun. L'on fait cas de la noblesse; pourquoi plus de cet ordre que du reste de la nation ? Tout le bien qu'on me dira de la noblesse , je le dirai de la roture et des autres habitans du royaume. Encore y a-t-il cent défauts à reprocher à la noblesse en particulier, auxquels la roture ne participe point.

Projet d'une lettre au roi. Décembre 1751.

En vérité, lorsque je considère aujourd'hui le gaspillage de nos finances, je suis tenté de prendre la plume et d'écrire cette lettre au roi, qui a daigné conserver quelque confiance dans ma fidélité et mes lumières.

Sire ,

Plus vous serez économe, plus vous serez grand. Aujourd'hui il n'y a pas plus de borne à l'une qu'à l'autre de ces propositions, qui sont mesure, cause et effet l'une de l'autre. Les effets de la prodigalité sont parvenus à un point extrême, pour le monarque, pour la cour et pour [353] les particuliers. De 1à naît l'affoiblissement excessif de la nation et de la couronne, et, comme les contraires ne se guérissent que par les contraires, le seul remède est l'économie, même avec excès. Il sera temps un jour de revenir à un juste milieu; mais il faut, en attendant, rappeler la confiance, le crédit, l'équilibre des richesses entre la capitale et les provinces, et la crainte des ennemis, qui sont à la veille d'insulter le royaume, faute d'en estimer assez le gouvernement. Les gouvernemens voisins ont rivalisé d'économie depuis la dernière

paix; nous seuls avons accru nos dépenses. Le roi de Prusse , le roi de Sardaigne, ne se sont élevés que par l'économie. Nos grands règnes en France ont été économes, Charles V, Henri IV et plusieurs autres. Louis XIV a monté sa cour sur le pied d'un luxe asiatique qui ne se peut soutenir. Laissant les choses sur ce pied, elles empireront forcément. Le manque de réformation nécessaire est le seul reproche à faire au gouvernement de Votre Majesté. Ses inclinations ne la portent qu'aux actions d'honneur et aux bienfaits; mais ses conseillers lui en indiquent mal les moyens. La magnificence de la représentation extérieure n'est bonne qu'à paroître , l'économie à être. Quand on en sera aux moyens d'économie, on les trouvera aisément, et Votre Majesté ne vivra que plus heureuse.

Résider à Paris; aller chaque semaine, avec quelques amis , aux palais de campagne de Votre Majesté. De même pour la reine et la famille royale. Renvoyer les courtisans chez eux. Avoir pour cour la noblesse qui réside à Paris. Réduire [354] les officiers et le service à la juste convenance extérieure. Supprimer les maisons inutiles des princesses. Réduire la bouche et l'écurie au strict nécessaire.

Supprimer les pensions qui s'éteignent par décès, les charges, gouvernemens et récompenses militaires, à mesure des extinctions.

Réduire les troupes en état de paix à quatre-vingt mille hommes; peu d'officiers : on en retrouvera assez en temps de guerre par l'ardeur de la noblesse française. Mettre la cavalerie à pied. Avoir des réserves de chevaux arrhés dans chaque province, afin de remonter la cavalerie à la première guerre. S'y confier pour les cas à venir, comme à la ressource des milices pour l'infanterie.

Renvoyer dans les provinces tout ce qui est inutile à Paris, surtout les financiers et traitans, qui régiroient mieux leurs fermes en résidant dans chaque province.

Des lois somptuaires contre les dépenses excessives ; que chacun vive avec ordre et frugalité. Punir lés dépensiers, récompenser les économes. Que surtout le roi, ses ministres et ses officiers, donnent l'exemple de l'économie. Suspendre les constructions de bâtimens , et s'en tenir au sage entretien des maisons royales.

Avant Louis XIV, avant ce fameux siècle des beaux-arts, comparable et même supérieur à celui d'Auguste, tout ce que l'on propose ici s'exécutoire de soi-même ; le désordre n'étoit point connu. Cependant nos rois étoient assez grands aux yeux de leurs peuples et de leurs voisins. Pour vouloir le paraître davantage, ils [355] ont sacrifié leurs forces réelles et leur justice. Je suis, etc.

Projet pour la demeure du roi à Paris, 1750.

J'ai traité, dans un mémoire en forme de lettre au roi, ce projet, qui épargneroit à l'État plus de 20 millions annuels.

On m'objectera que la cour seroit mal logée aux Tuileries , dans l'état où ce palais est aujourd'hui. Mais qu'on s'anime à surmonter ces difficultés, en vue de l'économie, qui est l'âme des grands empires. Nos pères étoffent-ils si curieux de beaux logemens que nous le sommes aujourd'hui, et les regardoient-ils comme si essentiels ? Louis XIII, Henri IV, et leur prédécesseurs, s'accommodoient fort bien de ce qui rebute aujourd'hui notre noblesse.

Il ne faut que de l'espace, de grands espaces. Dans les appartemens des Tuileries, il est facile d'en trouver. On peut augmenter l'appartement de la reine de quelques pièces adjacentes. Celui du roi a une grande galerie, où il tient bien du monde. Mais on peut laisser les lieux tels qu'ils sont, et renvoyer seulement quantité de gens étrangers au service, tels que des, artistes et des gens favorisés par Messieurs des bâtimens.

Mesdames ou M. le Dauphin seroient très-bien au Luxembourg. Dans ces palais, il ne faudroit loger précisément que le service actuel, et encore ne donner aux officiers que des cabinets de retraite pour y passer la journée, presque tous pouvant aller loger en ville, chacun chez soi.

Les tables du roi ne subsisteroient que pour le [356] service et pour ceux qui ne pourroient aller dîner chez eux, demeurant trop loin ; cela se réduiroit à peu de tables. Les dames de compagnie de semaine mangeroient à ces tables, comme chez la dame d'honneur le premier maître d'hôtel, et auroient des cabinets de retraite pour se reposer et changer d'habits.

Il n'y auroit plus qu'une seule maison pour le roi, la reine et la famille royale, comme on vient de faire à la cour d'Espagne.

Les ministres auroient tous leurs logemens sur la place Vendôme , où ils seroient rangés près à près. Pour cet effet, le roi acquerroit cinq autres hôtels sur cette place, outre la Chancellerie, qu'il a déjà, ou bien on les loueroit aux propriétaires. Chaque ministre auroit de plus un cabinet aux Tuileries. Dans leurs hôtels , ils logeroient leurs bureaux préférablement à leurs familles. Ils seroient à portée d'aller en carrosse ou en chaise à porteurs, comme cela se pratiquoit du temps de Henri IV, travailler avec le roi aux Tuileries. Ils séjourneroient toute l'année à Paris, eux et leurs bureaux, et n'iroient passer que vingt-quatre heures au plus aux maisons de campagne du roi; ou bien le roi viendroit à moitié chemin tenir ses conseils, comme à Chantilly, entre Paris et Compiègne, ou à Choisy, entre Paris et Fontainebleau; autrement ils écriroient à Sa Majesté pour demander sa décision à mi-marge. Cet arrangement conviendroit fort au travail et aux affaires, quoique peu à l'intrigue.

Ordinairement le roi iroit à la campagne du lundi soir au samedi soir, et pendant les deux [357] journées du dimanche et du lundi Sa Majesté expédieroit à Paris les conseils, travaux et audiences. Sa Majesté passeroit le reste de la semaine à l'une de ses maisons de campagne, dont elle a grand nombre : Bellevue , La Muette, Versailles, Trianon, Marly, Choisy, Meudon, Compiègne,

Fontainebleau. Elle iroit seule ou avec quelques courtisans, en chasseur, en bon bourgeois.

Il faudroit à la reine une maison de campagne, pour s'absenter de Paris les mêmes jours; ce pourroit être Meudon, Versailles ou Marly.

Ainsi les dépenses de la maison du roi seroient fort réduites; il n'y auroit précisément que le train nécessaire, chacun demeureroit chez soi à Paris. Les courtisans auroient moins d'accès et moins de crédit; les ministres ne s'occuperoient que de leur besogne, et, s'ils alloient à leurs campagnes ce seroit près de Paris. Les premiers commis resteroient à leurs bureaux à l'hôtel du ministère. Les indemnités de voyages, frais extraordinaires, déplacemens, tables multipliées, chevaux, équipages, tout cela seroit réduit de plus des trois quarts; car ce qui ne se paye pas formellement retombe toujours aux frais de l'État par voies détournées.

Réduire la liste civile ou dépense du roi. Maisons de campagne.

Si jamais une heureuse révolution en France faisoit concevoir à nos rois qu'ils ne sont que nos magistrats , nos hommes, et non pas nous les leurs, alors il faudroit réduire leur dépense [358] au plus petit pied et à la simple décence. Oh! que ce seroient de grands rois que ceux qui se réduiroient ainsi d'eux-mêmes, par économie!

Le roi demeureroit à Paris, et auroit La Muette et le bois de Boulogne pour campagne; ce seroit assez, comme le roi de Prusse a assez de Potsdam pour toute maison de campagne. Il n'y va qu'avec un petit nombre d'amis ; il vit heureux comme homme et de 1à règne en grand roi. Quant aux autres maisons de campagne royales, comme Versailles, Trianon, Meudon, Marly, Fontainebleau, Choisy, Compiègne, je les louerois à vie à quantité de gens riches, par appartement, et ils donneroient chacun un loyer qui serviroit annuellement au bon entretien de ces maisons. Ainsi de ces palais, je ne tarderois pas à faire des villes.

Du crédit et du discrédit en finances (juin 1740).

Le discrédit est un mal dans un État; mais je ne sais si le crédit public est un aussi grand bien qu'on le croit. Nos politiques métaphysiciens font aujourd'hui tout consister à pouvoir emprunter beaucoup ; on croit que c'est tout le bien des républiques, et ce qui les fait essentiellement fleurir. Nos monarchies le leur envient.

Law disoit qu'il feroit trembler les places de Londres et d'Amsterdam. Stupide charlatanisme ! Et qu'en est-il résulté ?

La richesse d'un grand seigneur consiste-t-elle simplement à pouvoir emprunter beaucoup, et à user de son crédit? Assurément si ses affaires sont en bon état il aura du crédit, si l'on sait [359] que chez lui la recette marche toujours avant la dépense. Dans une occasion pressante, quantité d'amis lui offrent leurs bourses, et les marchands lui livrent leurs marchandises sans qu'il lui faille débourser; mais s'il accepte leurs offres, il a le payement tout prêt après un court délai, autrement il sera bientôt à bout de son crédit. Le crédit est une bisque où l'on a toujours à prendre, mais où l'on ne prend que rarement et pour peu de temps.

Le crédit de confiance, la circulation, ne sont que les effets de la prospérité ; on se trompe grandement lorsque l'on veut en reconnoîtrez les causes.

La liberté est la mère de tous biens, quand elle est alliée à la justice.

Équilibre de l'Europe.

On parle de la fureur des croisades; les auteurs protestans, et des catholiques mêmes, tels que l'abbé Fleury, ont dit qu'elles ont

dépeuplé le monde chrétien sans nul profit; on compte environ deux millions d'hommes que nous ont coûté ces voyages Asiatiques. Chaque siècle a ses folies ; ce n'est pas dans les temps les plus barbares qu'elles ont été le plus préjudiciables. La demi-science est plus pernicieuse que l'ignorance entière. La demi - politesse a aussi de grands dangers. La chevalerie et les tournois provenoient de galanterie, d'héroïsme, et d'un commencement de discipline.

Ne pourroit-on comparer ceci à nos grands travaux pour l'équilibre et pour le commerce, [360] qui viennent d'une demi-science dans la politique générale et particulière? Nous avons la fureur de croire que nous réglerons l'Europe, et nous la troublons. Nous sommes de bonne foi dans notre mauvaise foi. Toujours en garde contre la monarchie universelle de nos rivaux, de peur qu'on ne trouble l'Europe quelque jour, nous y mettrons le feu de toutes parts. Nous prenons des engagemens, et ne nous faisons aucun scrupule d'y manquer. Depuis le règne de Charles-Quint, on ne parle tant d'équilibre europaean que pour sacrifier à cette chimère beaucoup plus d'hommes qu'il n'en a péri par les croisades.

Il en est de même du commerce : nous n'en voyons les intérêts que par les yeux des gros riches, qui voudroient l'être encore davantage. Ils font accroire au gouvernement qu'il faut acquérir des droits lucratifs, par la force et la ruine de e nos voisins; qu'il faut anéantir les petits marchands, qui Oient, dit-on, le commerce. On ne voit pas que la prospérité ne vient que de l'abondance et de la liberté universelle, où celui qui fera le mieux gagnera le plus. C'est ce qu'on appelle en Flandre ouvrir un métier, seul moyen de réduire le prix des marchandises.

J'entends dire qu'il faudroit que les grands seigneurs s'occupassent du commerce en France, comme en Angleterre. Réfléchit-on aux maux qui s'ensuivroient? Ce seroit bien pis encore qu'à présent. Les courtisans s'attribueroient des priviléges exclusifs, interdiroient tout négoce au public ; il n'y auroit de profit que pour eux, et
[361] le roturier, seul soutien des arts et de l'abondance, seroit plus que jamais opprimé.

Commerce.

On en peut dire autant de nos fabriques : la vraie cause de leur déclin, c'est la protection outrée qu'on leur accorde. Le roi fonde une nouvelle manufacture et la protége : les sens de sa maison s'y intéressent; on la favorise aux dépens du public ; on fait vendre de préférence ce qui en sort.

Du moins l'opinion générale est-elle qu'il en sera ainsi. Les autres fabricans craignent que bientôt on ne leur interdise tout débit; ils se découragent, ils cessent leurs travaux. Ainsi ai-je vu la verrerie royale de Sèves faire tomber quantité de verreries dans le royaume. J'attribue à la même cause les famines , devenues si fréquentes de nos jours. Qu'on laisse le champ libre aux marchands de blé, à peine verra-t-on quelque diminution dans l'abondance des grains qu'ils s'empresseront d'apporter aux marchés par l'appât du gain. Mais non, le gouvernement prend des mesures, il fait venir des blés étrangers aux frais du roi. Un désir secret d'y gagner quelque chose s'empare de ceux qui en sont chargés. On craint de trop perdre; on ne seroit pas fâché de bien vendre. Le subalterne s'arroge un monopole odieux et destructif. Dès lors, les marchands n'ont garde de se mêler de ce trafic : toute liberté en est bannie ; ils sentent bien que l'autorité fera en sorte que le débit de leurs grains ne passe qu'après celui des grains royaux [362] puis on se jette dans un système de taxations et de contraintes, véritable et peut-être unique -cause des grandes calamités, surtout dans les capitales.

- Un souverain, amateur de chevaux, fit venir de France et d'Angleterre les meilleurs traités sur cette matière. Il fut particulièrement touché de notre livre intitulé : le Parfait Maréchal. II voulut lui donner force de loi; et comme il n'y a jamais eu de loi sans peine prononcée, il y eut des peines contre ceux qui maltraiteroient leurs chevaux. Des ministres paresseux et hautains persécutèrent tout le monde, sous prétexte d'infraction à la loi. Qu'en arriva-t-il? Le peuple renonça à l'usage des chevaux, et l'on ne se servit plus que d'ânes.

On gâte tout en s'en mêlant trop. Notre gouvernement est par trop soucieux de nos besoins.

Je le soutiens, les Anglois ne sont pas plus contraires à notre commerce que cette direction générale où l'on prétend le faire tomber.

Il y a longtemps que j'ai voulu développer toutes ces idées dans un traité auquel j'aurois donné pour titre :

Pour gouverner mieux, il faudroit gouverner moins.

Commerce étranger; son danger.

Les demoiselles du Chappe gagnaient beaucoup à fabriquer des parures pour les dames. Par avarice, ou plutôt par inquiétude d'esprit, ce qui est un défaut de caractère, elles envièrent [363] aux courtiers et aux revendeurs, leurs voisins, la petite portion de profits que ces pauvres gens glanoient après elles. Les voilà qui envoient dans les maisons leurs ouvrages, pour épargner encore le voiturage. Elles préviennent les besoins et avilissent leurs marchandises. Elles courent les pratiques, intriguent, et usent de la protection des gens puissans qui s'intéressent à elles pour tyranniser ce commerce. Elles perdent leur temps, ne travaillent plus, et mécontentent leurs pratiques, qui les quittent.

C'est ainsi que nous avons porté envie au petit profit que faisoient les Anglois et les Hollandois à colporter nos denrées. Nous avons établi des douanes, des prohibitions de tous genres, sources de vexations, de guerres et de ruines. Que ne restions-nous chez nous, comme de bons marchands, à attendre les chalands, à recueillir du blé, du vin, du sel, à fabriquer les étoffes que l'on nous demande ? Nous y gagnerions, et nos voisins y gagneroient. Tels sont les hommes! ils préfèrent quelque profit acquis au détriment des autres à des richesses plus grandes qui ne feroient tort à personne.

Plus les districts de l'autorité royale ont été multipliés, plus il est advenu en France que l'intérêt particulier l'a emporté sur le général; et aujourd'hui cette mode a tellement prévalu qu'il semble extravagant et presque ridicule de parler du contraire, et de nommer seulement l'intérêt public, l'intérêt de la patrie. Quand on en prononce le nom , il semble qu'il soit question de revenans, du loup garou, du juif errant.

Voilà donc où l'on en est venu en faisant intervenir [364] l'autorité royale là où elle n'avoit que faire. Convenons-en, dévouée aux intérêts particuliers, cette autorité infecte de corruption et d'abus tout ce qu'elle touche.

- Laisser faire, telle devroit être la devise de toute puissance publique, depuis que le monde est civilisé. Les hommes sont sortis de la barbarie; ils cultivent très-bien les arts; ils ont des lois, des modèles, des essais en tous genre pour connoître où sont les bonnes pratiques. Laissez-les faire, et vous observerez que là où l'on suit le mieux cette maxime tout s'en ressent. Dans les républiques, les patrimoines particuliers engraissent et fleurissent; chacun y jouit de son bien ; on y voit prospérer les arts utiles. II en est de même en nos pays d'État : tout ce qui échappe à l'autorité et laisse l'action de l'homme plus libre prend son essor et fructifie. Mais dans les monarchies, et surtout plus elles sont absolues, plus la puissance publique culbute tout, ruine, énerve, dépeuple, anéantit. Elle s'approprie tout, n'écoute que ses passions, tyrannise, extravague. Voyez quelle désolation règne en Perse, en Turquie, en Espagne, suites de l'imprudence et des ruineuses folies des monarques.

Dans les républiques aussi, plus on a accordé à la puissance publique, et plus elle a entraîné de cabales, d'inquiétudes, de passions.

Oui, depuis qu'en Europe les hommes sont sortis de la barbarie, l'autorité, telle qu'elle est exercée, leur nuit plus qu'elle ne leur sert.

- Qu'en conclure ? Swift a mis plaisamment [365] en question si le temps ne seroit pas déjà venu d'abolir le christianisme en Angleterre. A son exemple, on pourroit se demander s'il ne seroit pas bientôt temps d'abolir toute puissance publique dans le monde. Elle a été instituée pour le bien de la société, surtout pour tirer les hommes de la barbarie; maintenant qu'ils en sont sortis, il ne reste plus qu'à les laisser jouir en paix de leurs biens et de leurs travaux. Ayez de bons tribunaux pour juger les crimes et les infractions aux lois, et par chaque douzaine de paroisses un bourreau pour exécuter leurs sentences!

Voilà bien un paradoxe digne des Anglois.

Laissons-leur plutôt cette manière de raisonner. Respectons l'autorité sous laquelle nous sommes nés, mais gémissons de la voir avilie par des agens indignes d'elle.

Contre le commerce en général.

J'ai commencé un traité sur le commerce; il est intitulé ainsi : Contre le commerce. Il commence par ces mots : “On se souviendra long-temps que pendant deux siècles toute l'Europe a été possédée de la grande sottise du commerce, et de croire que la richesse d'un État ne consiste que dans le commerce, moyennant quoi l'on oublioit son abondance, son agriculture , ses mœurs, sa pacification; en un mot ce qui constitue essentiellement et sa grandeur et son bonheur.”

Je comparois cette illusion à celle d'un grand seigneur bien servi , qui , avec de grosses rentes, de grandes terres bien cultivées, un beau parc, [366] de beaux bois, etc., si, dis-je, ce grand seigneur allait un beau matin envier la fortune des merciers et des

colporteurs, et quittoit tous ses meilleurs soins pour ces jolis petits profits que font les détaillistes, courtiers, usuriers, et tous ces autres industrieux personnages; s'il allait se ruer sur eux pour leur enlever leurs pratiques, les dévaliser, obliger les acheteurs à venir à sa boutique forcément, et au prix de cette petite ambition laissât tomber ses châteaux, engageât ses rentes et déshonorât ses biens.

Nous sommes ce grand seigneur; l'Espagne l'était avant sa maudite conquête des Indes occidentales, qui l'ont si fort dépeuplée. Mais de pauvres petites gens comme Hollande, Angleterre, Gênes, Venise, jadis la ville d'Anvers, ces petites républiques, ces habitans malheureux, situés sur des rochers, dans des marais, dans des lacs, ou sur des terres maigres et marâtres à leur égard , ayant tout au plus des pâturages verts propres à nourrir quelques bestiaux , des mines d'alun et d'étain, ces enfans malheureux de la terre avoient de tout temps besoin de l'industrie commercante, et de se replier sur tout ce qui apporte profit.

Pourquoi les leur envier, ces petits profits multipliés ? Contentons-nous de nos mines qui sont si belles. Peuplons notre terre d'hommes et de bestiaux , elle suffira à nourrir cinquante fois plus de ses habitans qu'il n'y en a aujourd'hui. Avant ces malheureux systèmes d'envie, nos terres étaient bien autrement habitées et cultivées; il n'y a qu'à en voir les témoignages dans les anciens bâtimens détruits.

[367] Appelons de tout au succès ; comparons l'ancien état au présent, et jugeons. Voyons ce que produisent ces beaux raffinemens politiques, qui font courir après l'ombre et laissent le corps.

Quoi ! dira-t-on , ne pas manufacturer nos matières premières ?

Quoi ! ne pas voiturer nous-mêmes nos marchandises et celles des autres ? Quoi ! enfin, laisser sortir notre argent hors du royaume ?

C'est cette dernière maxime qui a le plus trompé en politique. Je soutiens que de tout ce qui sort du royaume, c'est l'or et l'argent dont la sortie est la moins pernicieuse. J'en préférerois bien la sortie à celle du fruit de notre adresse, de nos forces, de nos denrées, et surtout de nos habitans, de nos chers habitans, qui enrichissent l'État par leur résidence, leur travail, et surtout leur génération. Et la sortie de notre bois pour la marine, quelle perte !

Laissez les étrangers venir chercher vos marchandises; laissez-les jouir du métier de crocheteurs, de voituriers, de fiacres. Que craignez-vous? Un marchand ne viendra pas seul. Ainsi ils mettent au rabais, et vous vendez à juste prix.

On ne sait pas assez, on n'a pas assez réfléchi sur un mémoire donné par M. de Sully contre la manufacture de glaces et contre la plantation de mûriers blancs pour avoir des vers à soie. On y démontre que l'on devroit calculer ce qu'il en coûte à l'État pour quelque argent qui sort du royaume afin de satisfaire le goût des plus riches en soieries et en glaces, alors fort rares; avec ce qu'il en coûtera par le luxe où la facilité d'avoir ces choses-là va plonger le royaume. Ah! [368] qu'il avoit raison, et que nous pouvons bien juger à présent sur ces deux points ! Voyez que Es femmes du peuple portent des habits de soie, et qu'il n'y a plus de maisons neuves sans de grands trumeaux de glace.

Nous sommes comme cela sur tout : l'esprit et l'amour-propre ont supplanté partout le bon sens. Celui-ci nous disoit de vivre comme le grand seigneur par où j'ai commencé ceci , de bien faire cultiver nos terres, et de laisser à quelques sujets sans terre cette industrie, d'où ils s'aviseront naturellement, mais de ne pas envier tous les profits des pauvres habitans des rochers et des marais.

Que nous disent l'esprit et l'amour-propre ? Qu'il n'y a de bon que ce que donnent l'art,1'intrigue, la subtilité et le raffinement machiavélique. C'est ainsi que l'on ne s'applaudit au jeu que de ce qu'on a gagné par adresse , mais non de ce que le bonheur seul

amène. C'est ainsi que, dans l'éducation des enfans, on ne sait gré de rien à la belle nature, mais on attribue tout à la charlatanerie , qu'on nomme éducation. L'art étouffe partout la nature chez un peuple spirituel comme le nôtre.

Nous ne faisons la guerre que pour le commerce ; nous ruinons le dedans pour ces vues fausses de dehors, et le pis encore de cette conduite est que nous ne voyons ce commerce que par les yeux de quelques gros richards, ennemis des petits, qui ne stipulent que pour eux , et contre le bien général du commerce, et surtout de l'État.

Sur le commerce étranger; qu'il est nuisible de le chercher quand l'État est pauvre.

[369] Dans la situation où nous sommes en France, et surtout aujourd'hui , cette pensée doit naître, que c'est une grande sottise que de tant s'embarrasser du commerce étranger. Quelle stupidité, selon moi, pauvre Cassandre, qui ai beau crier contre ce que j'ai d'amis, en hasardant d'abord mes premières propositions , sur lesquelles on me traite d'ignorant ! On a été ébloui de voir Philippe II s'enrichir par la découverte du Nouveau-Monde, et en faire un si mauvais usage; d'avoir vu le commerce d'Anvers, celui des trois républiques de Gênes, Venise et Hollande, de voir Hambourg et Dantzig, et voilà les modèles que de grandes monarchies veulent copier. Que l'Angleterre y réussisse encore, à la bonne heure ! cette île ne peut avoir que des murailles de bois, comme les Athéniens. Que nous autres Francs, sous M. Colbert, y ayons fait quelque profit, par quelques particuliers plus industrieux que les autres, je veux bien le souffrir, mais je ne l'irois pas chercher; je me garderai bien de regarder ces accidens comme nécessaires.

Notre richesse consiste à être fort peuplés, à être inexpugnables par nos places, nos ports et nos armées, nos arsenaux, et de bonnes troupes qui appuient adroitement nos négociations, et non pas grossièrement, comme M. de Belle-Isle a fait pour l'élévation de l'empereur.

Notre richesse consiste en une bonne et universelle [370] agriculture , aux manufactures pour les habitans oui ne peuvent vaquer à l'agriculture, à la circulation intérieure, non de l'argent et des biens fonds, mais de toutes marchandises mobilières, à faciliter toute cette circulation réelle.

Après cela, laissez faire, laissez les étrangers venir prendre nos marchandises : vous serez comme de bons marchands, le cul dans votre tonneau, et dans votre boutique , qui laisseront venir les chalands; ils viendront abondamment à l'envi les uns des autres; ils mettront à chaque chose le prix qui leur convient; ils augmenteront vos fabriques par l'appât du débit. Pourquoi donc leur envier tout ce dont il s'agit dans votre commerce étranger : 1 . le courtage, 2. l'industrie de la vente et revente hors de chez vous, 3. le voiturage ?

Laissez à ces petites républiques à être voituriers et courtiers : c'est le métier des pauvres petites gens; mais nous, état riche et abondant, demeurons chez nous. Non que je dise par là qu'il faut défendre tout commerce étranger ; car, si quelques-uns de nos habitans y ont plus de goût, laissez-les faire. Après toutes autres perfections remplies et épuisées, qu'on s'adonne à celle-là, à la bonne heure; mais n'y songez pas, n'y poussez pas.

Autrefois pourquoi tout alloit-il mieux ? pourquoi les terres valoient-elles le double , les campagnes plus peuplées, des maisons, des métairies partout, que l'on détruit aujourd'hui?

C'est que le gouvernement ne songeoit aucunement alors à ce commerce étranger, auquel tout tend aujourd'hui. Depuis cette pestilentielle [371] invention du Nouveau-Monde , le délire du commerce étranger s'est emparé de tous les gouvernemens, et, l'art étouffant la nature, on s'est nui à plaisir par faux raisonnemens. Les législateurs s'y sont creusé le cerveau, et à nous des tombeaux.

- Il s'ensuit de ceci : 1 . Que nous avons des colonies que je troquerois contre une épingle, si j'étais roi de France; j'en ferois des républiques sous ma protection, afin que nos marchands y allassent chercher quelque chose , et qu'elles donnassent quelque préférence d'affection à nos denrées.

2. J'en ferois de même pour les colonies que notre Compagnie des Indes a plantées en Afrique et en Asie.

3. Je laisserois commercer les particuliers qui le voudraient; mais je n'y engagerois personne, et je ne les protégerois que comme nos sujets, mais non comme sujets commerçons.

4. Je me considérerais comme Rome, et l'Angleterre et la Hollande comme Carthage. Rome Fut heureuse malgré ses guerres civiles, grande, puissante, et ne commerça jamais; elle vainquit Carthage, qui commerçait beaucoup.

5. Je n'aurais de marine que royale, et par escadre, pour protéger nos marchands dans l'occasion , nos côtes et nos alliés.

6. Par cette conduite, je retiendrais beaucoup de mes sujets qui vont se perdre en pays étranger.

7. Je concentrerais toutes mes lois de commerce [372] au dedans pour l'agriculture, la paix, les manufactures, les moeurs, et je donnerois tous les soins des lois et règlemens sur ce commerce aux officiers municipaux.

Il est temps de prendre ce parti. Toutes les autres nations nous haïssent et nous envient. Et nous, ne les envions point si elles s'enrichissent : tant mieux pour elles et aussi pour nous ; elles nous prendront davantage de nos denrées, elles nous apporteront davantage des leurs et de leur argent. Détestable principe que

celui de ne vouloir notre grandeur que par l'abaissement de nos voisins ! Il n'y a que la méchanceté et la malignité du coeur de satisfaites dans ce principe, et l'intérêt y est opposé.

Laissez faire, morbleu! laissez faire!

Ce fut M. Colbert qui le premier porta un coup funeste à la France , en lui faisant déserter l'agriculture pour les manufactures de luxe, voulant ainsi favoriser la profusion et l'éclat de la cour.

Flatteur ingénieux d'un roi bouffi d'orgueil!

Du luxe et du commerce.

Je n'en veux pas tant au luxe qu'à cette sorte d'ambition gasconne qui l'alimente et le soutient. Le luxe est père des arts et des commodités dans la vie; il est utile surtout qu'il se répande graduellement, et suivant la richesse de chaque ordre. Mais lorsque l'ambition dépasse les limites de l'émulation légitime, quand on veut
[373] paroître avant que d'être, comme dit Feneste,*[*1. Le baron de Feneste, livre si fort à la mode du temps de Louis XIV, et trop négligé depuis. Le prince de Condé le portoit avec lui dans ses campagnes, comme Alexandre les poésies d'Homère.] alors chacun se ruine et se dérange , et le dérangement de l'État procède de celui des particuliers.

Le meilleur remède, selon moi , seroit d'ôter la vénalité des charges , de bien régler les ordres de l'État, et de supprimer les moyens trop faciles d'en sortir et de changer sa condition.

Sait-on que ce sont aujourd'hui (1752) les dettes nationales, le manque d'économie et d'argent des princes, qui fondent l'unique garantie de la a paix générale dont nous jouissons? Sans ce frein,

la guerre seroit depuis longtemps rallumée, par l'ambition et la jalousie des puissances.

Les communautés aussi , hôtels de ville, clergé, pays d'État, sont obérées et en tirent avantage ; elles se refusent à payer leurs dettes , dans la crainte qu'on ne leur adresse des demandes nouvelles et exorbitantes. Chez les particuliers enfin, la seule ruine corrige de quantité de vices auxquels la richesse entraîne lorsque l'on ne doit rien.

Belle matière à un éloge du dérangement en finances, de même qu'Erasme a fait celui de la folie !

Esprit de nos diverses provinces d'état.

Le Languedoc est la seule province du royaume où les évêques soient restés maîtres des affaires [374] temporelles et politiques, surtout de celles des finances. Chaque évêque, dans son diocèse, est comme le délégué des États de la province, et cela par une conséquence de ce principe, qu'aux États le clergé a le pas sur les autres ordres. C'est pourquoi il préside, il dirige, et, en l'absence des États , la même préséance étant observée, c'est le haut clergé qui gouverne, se faisant assister seulement par la noblesse et le tiers état, c'est-à-dire les consuls et magistrats populaires.

Cependant les évêques n'abusent pas de cette autorité, car ils n'en sont pas investis comme prêtres ; ils n'en tirent aucun avantage ni préférence pour leurs églises. Ils se conduisent en bons et dignes magistrats.

Ces usages ne s'altèrent point, quand leur stabilité est assurée par un monarque puissant. Le roi a soin d'envoyer toujours en Languedoc ce qu'il y a de meilleur en intendans ; ce sont de vrais ministres.

Cependant cet exemple est délicat et dangereux à suivre; en d'autres provinces on pourroit jouer de malheur, et les évêques faire abus de la puissance temporelle qui leur seroit conférée.

Le pouvoir des prêtres date de ces temps d'ignorance où eux seuls savaient lire , écrire et chiffrer. Il fallut avoir recours à eux pour les affaires publiques , comme pour les intérêts privés. Mais depuis que les connoissances ont été plus généralement répandues, les évêques du Languedoc ont eu le bon esprit de devenir citoyens, et n'ont rien perdu de leur crédit.

Ils y joignent la sainteté des moeurs, la fortune, [375] la naissance et les lumières. Ils aiment le public et recherchent ses éloges.

De toutes nos provinces d'État, aucune ne se ressemble pour l'esprit et le caractère. Les États de Languedoc sont épiscopaux ; ce sont eux qui ont la meilleure tenue , et sont en même temps les plus soigneux du bien public. Ceux de Bretagne sont conduits d'une noblesse mutine et jalouse; ceux de Bourgogne, asservis à un gouverneur despote; ceux d'Arras, formés d'une noblesse fière et bornée ; ceux de Provence, tout populaires, mais communautés pauvres et dépourvues d'émulation et d'industrie : aussi sont-ils presque sans crédit.

Justices de paix.

Il y a en Hollande un usage excellent, à ce que m'apprend une lettre de Voltaire : quand deux hommes veulent plaider, un magistrat, nommé faiseur de paix, les fait comparoître devant lui, pour connoître avant tout de quoi il s'agit; il les entend eux-mêmes, sans avocat ni procureur, puis il leur propose un accommodement. Si ces gens-là s'obstinent, il les renvoie au lendemain ; enfin , s'ils veulent plaider à toute force , il les livre à la chicane , qui est excessivement coûteuse et longue en ce pays : c'est comme s'il les livroit à Satan.

De l'Éducation.

On ne sauroit trop imiter les gouvernemens démocratiques bien réglés. Tel est celui de Genève. [376] Dans cette république, il n'y a pas un citoyen, quelque pauvre qu'il soit, qui ne puisse s'adonner à quelque genre d'études et recevoir cette institution gratis. Aussi y rencontre-t-on d'excellens sujets en tous genres. Nulle gène dans le choix des professions ; on n'a pas honte de quitter celle de son père pour une moindre où l'on croit pouvoir mieux exceller; on n'hésite point à s'élever à une supérieure par manque de fortune. Tels sont les avantages des gouvernement républicains. Qui nous empêcheroit d'en faire notre profit ?

Des Jésuites.

Les jésuites font profession d'attaquer les novateurs, et eux-mêmes ne respirent que la novation ; ils la portent jusque dans la religion. Ils cherchent à plaire , à s'accommoder aux temps et aux lieux. Ils ne se cachent pas de vouloir prudemment, comme on dit, tirer d'une mauvaise paye ce qu'on peut. C'est une maxime capitale de leur ordre. Ainsi , en rhétorique il font composer en françois ceux de leurs écoliers gui ont peu de dispositions pour le latin; par là ils leur donnent toujours quelque goût, à la vérité bien moindre que s'il était fondé sur les humanités latines.

De là vient aussi que, ne leur convenant point de fréquenter les femmes, ce qui scandaliseroit et les distrairoit de leurs études, les jésuites ont adopté un moyen de s'en passer, qui n'exige ni la même assiduité ni la même perte de temps. Que l'on ne croie point que ce soit un vice passager [377] de quelques individus, c'est un goût général dans leur société.

Du même principe sont provenus leurs coupables accommodemens en fait de culte à la Chine, leur tolérance de l'idolâtrie.

Delà leurs restrictions mentales, leur casuisme, leur complaisance pour les grands; de là enfin le livre du père Berruyer,*[*1. Histoire du peuple de Dieu, 10 vol. in-12. Cet ouvrage encourut la censure du parlement, de l'Église de France, et même du pape Benoît XIV.] qui a su faire de l'Ancien Testament un roman agréable et fort amusant.

Quelqu'un disoit l'autre jour qu'il falloit regarder les jésuites comme des missionnaires destinés à faire perdre à nos François toute l'ancienne franchise gauloise, ce qui réussissoit à merveille, en sorte que tous nos jeunes et vieux courtisans ne sont plus aujourd'hui que de petits jésuites.

Cette société n'a point porté une moindre atteinte à la morale qu'à la religion. Elle inculque de bonne heure à la jeunesse qu'elle élève le désir d'une fortune injuste et une ambition qui ne connoît aucun frein. Enfin , ce sont les jésuites qui ont imaginé cette sorte de gouvernement qui s'est introduite de nos jours dans les monarchies, et même dans les républiques catholiques, et que j'appellerai une tyrannie doucereuse.

Des Troupes suisses.

Un grand abus à déraciner est l'opinion qu'il faut en France entretenir à grand frais des troupes [378] étrangères. D'abord c'est une dépense en pure perte, puisque le profit n'en va pas aux sujets du roi. Je dis le profit, car tel doit être la manière de raisonner; il ne faut pas dire : L'argent sort du royaume , mais : Le profit sort du royaume. Un Suisse ou un Allemand , tous frais faits et lui nourri, a du profit et il l'emporte dans son pays.

L'entretien des troupes étrangères a son origine et sa source dans la tyrannie. Les rois se sont défiés de leurs sujets, et se sont fait garder par des étrangers dont la solde leur assuroit le dévouement, bien certains que ces étrangers n'entreraient dans aucun intérêt de faction. Mais aujourd'hui cette nécessité n'existe plus; nos rois sont assurément bien maîtres chez eux.

On m'objectera deux choses : que cela évite de détourner les sujets de l'agriculture et des arts; que nos voisins en entretiennent, et qu'il faut avoir à leur opposer des troupes de même espèce.

Mais n'est-ce pas un honneur de garder sa patrie et la personne de son prince? Pourquoi envie-t-on cet honneur à des sujets ?

Dans un gouvernement que je suppose toujours philosophiquement bon, il n'y aura que des guerres justes, et les nationaux seront rarement détournés de leurs occupations. Au reste, encouragez la peuplade des hommes, et vous en trouverez assez pour la défense du pays.

Si vous manquez d'habitans , j'aimerois mieux employer des étrangers soldés aux travaux plus bas et plus serviles qu'à la guerre, qui est une profession glorieuse.

Occupez-les au travail de la terre, au bûcheronnage, aux mines.

[379] Xénophon tenoit le même langage aux Athéniens, et parvint à bannir de la république les soldats et les cavaliers étrangers.

Que si nos voisins en ont, il me semble que, pourvu que vous ayez même nombre ou plus grand de troupes qu'eux, l'objection tombe. Si les étrangers adaptoient une manière de combattre particulière, il faudroit avoir leur en opposer une pareille; s'ils avoient des éléphans, il faudroit en avoir aussi ; mais Allemands et Suisses ne combattent que comme nous, et moins bien que nous.

Il n'y a que les houssards qui sont mouches-guêpes et harcelant l'ennemi ; nos gens de partis bleus pourroient en faire autant, et les François sont de vrais singes pour l'imitation.. Mais à la bonne heure, conservons nos deux régimens de houssards.

Ces troupes étrangères content beaucoup. Employons plutôt cet argent en milices. Nous aurions cent mille hommes de milices nationales, bien disciplinées et prêtes à marcher, pour la même somme. De plus, elles ne combattent jamais avec autant de zèle et d'honneur que les nationaux, qui se battent pour la gloire, pour la patrie. Ces étrangers n'ont d'aiguillon que le salaire. J'en appelle aux exemples et épreuves, où les Suisses et Allemands se sont foiblement comportés, surtout en fait d'attaque.

Milices

[380] Les milices sont la plus belle invention du monde , troupes toujours prêtes à marcher, mais qui restent à la culture des terres pendant la paix. On les pourroit discipliner de plus en plus, et les paysans seroient flattés d'y être admis. Le roi pourroit avoir de cette manière six cent mille hommes prêts à marcher au premier coup de tambour. Il ne conserveroit de troupes réglées que ce qu'il en faudroit pour garder quelques places fortes, et pour former un fonds de vieux soldats , où l'on incorporeroit les milices en cas de guerre.

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des premiers Romains et Lacédémoniens : enrôler tous les habitans capables de porter les armes, comme sont nos classes de matelots?

On feroit, comme à Rome, des cens et dénombremens de citoyens selon leur âge et leur naissance. Nous naissons tous soldats, naissant dans le devoir de défendre notre patrie. On exerceroit les milices par cantons; elles s'assembleroient à certaines époques de l'année.

J'ai proposé également d'avoir des milices de chevaux, qui se trouveroient prêtes d'un instant à l'autre, sans qu'on eût besoin de les entretenir. Ces chevaux seroient marqués d'un fer rouge et les propriétaires qui s'en chargeroient recevroient en indemnité, par

jour, une très-foible somme. Ils en auroient l'usage, à charge de les tenir toujours prêts à la première réquisition. On pourroit même donner des prix [381] par canton à Ceux qui les auroient le mieux dressés. Au moyen des milices, nos François, toujours exercés, toujours prêts à partir pour la guerre, contracteroient un air de fierté et de valeur qu'il seroit aisé de tourner à la vertu; ils ne chercheroient plus à faire un métier lucratif de ce qui n'est qu'un devoir pour tous.

On a remarqué dans la dernière guerre que nos bataillons de milices valoient, après une demi-campagne , autant que les troupes réglées.

Qu'on ne craigne point que ces milices provinciales puissent jamais ébranler l'autorité royale; elles seroient retenues par leurs officiers principaux, attachés à la cour, puis par les jalousies respectives de provinces et de cantons. D'ailleurs on n'aura jamais à craindre de révolte tant que les rois ne seront pas tyrans et n'enverront pas de tyrans dans les provinces. La raison et les moeurs nous préservent également aujourd'hui de tyrannie et de révolte.

Il ne s'agiroit plus que de faire un bon usage de tant de forces françoises, ne viser qu'à la défense, qu'à la sûreté et au bonheur durable, en nous montrant toujours justes envers nos voisins.
Défendre son pays est le devoir de tout citoyen, et les roturiers sont capables de le défendre tout aussi vaillamment que les nobles. Lorsque j'entends parler sans cesse de noblesse-militaire, je me demande s'il est absolument nécessaire d'avoir dans l'État un ordre de tueurs d'hommes.

Rareté du bois en France (1734).

[382] J'entends retentir ces mots de toutes parts : Si l'on n'y prend garde, il n'y aura bientôt plus de bois en France ; il faut des règlemens sévères, une police , des peines effrayantes contre ceux qui abattront nos forêts.

Ce n'est pas ainsi que j'entends cette question.

Il faudroit se demander si la destruction des bois n'est compensée par aucun bien qui en provienne; si l'on ne plante pas quelque autre chose à leur place, comme du blé, des vignes, et si le pays ne gagne pas à ce remplacement; si, le bois défaillant en France, on n'en pourra pas faire venir de l'étranger, comme de la Russie, de la Norvége, etc. ? Je sais qu'à la fin ces pays eux-mêmes manqueront de bois, en se poliçant et se défrichant comme les nôtres.

On me réduira donc à dire ou à deviner que, si les bois manquoient partout à la fois, on pourroit bâtir autrement, diminuer la hauteur des lambris, voûter les maisons, faire des cloisons en pierre, etc.

Mais il y en aura toujours; car, arrivant que le bois manquât à un certain point, il enchérira davantage, comme cela se voit dès aujourd'hui. Alors beaucoup de particuliers trouveront plus de profit à planter des arbres qu'à semer des légumes.

Revenons donc aux vrais principes ; le meilleur arbitre de l'utilité , c'est la masse du public, c'est l'uniformité des suffrages intéressés à chaque chose. Chacun sent son intérêt, chacun [383] prend les mesures qui lui sont profitables; c'est dans cet accord général que nous découvrons la vérité.

Rien n'est plus nécessaire que l'air. S'embarrasse-t-on qu'il en manque dans le royaume ? Il entre, il sort par la frontière, chacun s'en sert pour des soufflets, des ballons, etc.

De sorte que la pauvre police aulique se donne bien du mal inutilement à édicter, à faire observer ses règlemens; se constitue en frais, en commissaires , conseillers d'État, qui perdent leur

temps et n'exercent qu'abus et vexations, attirent bien des malédictions contre l'autorité sacrée du monarque; et pour peu qu'on y réfléchisse , on sentira qu'on est dans le faux. A quoi bon tant de travail ? A nager dans l'absurde par préjugé, comme il arrive lorsqu'on fait sonner bien haut ce dicton : Gare! gare! le royaume va périr faute de bois.

Turquie (1733).

La première grande révolution qui arrivera probablement sur le continent sera la conquête de la Turquie par les puissances européennes. Cet empire s'affoiblit de jour en jour, tandis que nous avançons dans les arts, et surtout dans le militaire. Tout se soulève contre les Turcs; le prince Eugène les bat avec une poignée de monde, les Moscovites en seront maîtres quand ils voudront. Ce n'est donc plus à présent que l'on doit dire avec nos grands politiques qu'il faut laisser à l'empereur d'Allemagne assez de forces pour défendre la chrétienté contre les entreprises [384] du Turc. Il faut craindre au contraire que l'empereur, en une seule campagne, ne s'empare de la Turquie d'Europe. Quand cela arrivera, chacun doit en avoir sa part, ou, ce qui seroit mieux encore, il faut y établir plusieurs États chrétiens, qui fassent refleurir l'ancienne Grèce, ces beaux pays du Nil, ces belles îles de l'Archipel.

Au reste ce seroit un grand projet, aujourd'hui que l'Europe est en paix , de conquérir ces pays à frais communs, d'y fonder le christianisme, de relever les lieux saints, d'y faire régner des princes européens et policés. On dira que l'exécution de ce projet nous privera de quelques profits de commerce qui se font à Marseille. Il n'y a qu'une avidité stupide qui puisse faire tenir ce langage. Ces pays policés et fertiles nous présenteroient des spéculations bien autrement lucratives, et sans risques d'avanies. Plus ces contrées seroient riches, plus elles auroient de choses à prendre de nous et plus à nous donner en payement. Mais telle est la sotte malice des hommes, qu'ils n'estiment les profits qu'autant qu'ils se font avec duperie de la part de ceux sur qui l'on profite.

Quel beau rôle pour un grand roi, comme étoit Henri IV, que celui de mettre en mouvement une telle croisade , qui nous rendroit agréables à Dieu en même temps qu'aux hommes ! Autrefois ces voyages étoient l'effet de la plus folle générosité; aujourd'hui aller au Levant ce n'est que passer un bac d'eau douce. Nos arts , notre marine, notre discipline, nos finances, notre rapprochement de ces contrées (je parle [385] au nom de toute l'Europe), nous rendent une pareille opération aussi aisée que d'envoyer six mille hommes s'emparer de Livourne, comme on vient de le faire. Eh qui nous résisteroit ? Qui secourroit les Turcs ? Seroit-ce le Grand-Mogol, le Prêtre-Jean?

La difficulté seroit d'y déterminer l'empereur et le czar, car ils ont leurs petites vues pour gagner gros par la suite au jeu du roi détrôné.

Je crois que ce seroit un des plus beaux et des plus prochains effets de l'établissement de la paix perpétuelle, conçue par l'abbé de Saint-Pierre. Cet auteur n'en parle pourtant pas , car il n'aime pas les conquêtes; peut-être le sous-entend-il parmi les nombreux bienfaits qu'il promet de l'exécution de son système.

Il existe encore un grand nombre de chrétiens dans ces pays, dont le christianisme est originaire; ils y commercent, ils résident et multiplient, à Alexandrie, dans l'Egypte, dans file de Chypre, à Smyrne; et ce sont des sujets tout trouvés, et en grand nombre, pour nos princes chrétiens. Que la secte qu'ils professent n'y soit pas un obstacle : il suffit qu'ils soient chrétiens; qu'on traite même les Mahométans avec douceur, et qu'on leur laisse la liberté de religion, en attendant qu'ils se convertissent.

Ainsi de proche en proche on peuplera , disciplinera, christianisera , polira toute la terre habitable. Il faudra deux bons siècles pour y parvenir. Le ciel et la terre y profiteront. Ce seroit un grand et magnifique fruit de l'établissement de la république europæane.

[386] C'est l'Égypte surtout qu'il seroit nécessaire de délivrer du joug de ce misérable empire turc, si fort en décadence. Les Espagnols viennent de faire la folie de conquérir à grands frais le terroir ingrat d'Oran,*[*1. En juillet 1722.] où il faut tout apporter. Quelle différence avec l'Égypte , le pays le plus fertile du monde ! due seroit-ce si une colonie d'Européans y venoit planter le bonheur avec l'Évangile, et sa morale, si douce quand elle n'est pas interprétée par des bigots!

On sait que la faute de nos anciens Croisés, aux xii[e] et xiii[e] siècles, fut de ne pas s'être emparés d'abord de l'Égypte, qui leur eût assuré à jamais la possession de la Terre sainte.

Colonies (article écrit en 1733).

Il est un autre grand événement qui se prépare sur la terre ronde. Les Anglois ont dans l'Amérique septentrionale des domaines vastes, riches, bien policés; ils y ont une nouvelle Angleterre, un parlement, des gouverneurs, des troupes, des habitans blancs à foison, des richesses, des lois, et, qui pis est, une marine.

Je dis qu'un beau matin vous verrez ces dominations se séparer de l'Angleterre, se soulever et s'ériger en république indépendante , comme fit la Hollande à l'égard de l'Espagne. Déjà ces colons anglois refusent d'obéir, ils ont leurs volontés à eux. Les blancs qui y sont venus habiter l'ont fait avec esprit de perpétuelle demeure. ils s'y passent de presque tout ce qui vient d'Europe. Ne pourroient-ils pas un jour, poussés à [387] bout, la mesure comble, dire : Qu'avons-nous à faire d'être dominés par cette Angleterre d'Europe? Soyons les maîtres chez nous, ne travaillons plus que pour nous seuls.

Qu'en arriveroit-il ? Y pense-t-on ? Cet État, bien au fait de nos arts, toujours en communication avec nous par la perfection de sa marine, se rendroit maître en peu de temps de toute l'Amérique, ets urtout des mines d'or. Quelle différence, en effet, d'un gouvernement de gagistes, à un gouvernement qui travaille pour

lui et sur les lieux! Quels progrès rapides feront ces peuples en toutes choses, lorsqu'ils seront complétement indépendans !

Je sais que les Anglois gouvernent leurs colonies avec modération ; mais, comme c'est une modération de nécessité, ils n'en doivent pas moins trembler. C'est ce que les colonies sentent bien. Les sujets ne font pas longtemps cas de la douceur; où la reconnoissance finit, le mépris commence. D'ailleurs leur seul intérêt suffit, quand il s'agit de changer du bien en mieux.

On érige des évêchés, des parlemens, dans les villes et les provinces qui deviennent assez importantes pour jouir de ces honneurs. Il y a quelque chose de semblable à faire en faveur de l'Amérique : c'est d'en former deux parties du monde, au lieu d'une seule; on érigera l'Amérique du nord, ou bien celle du sud, en cinquième partie du monde, sous tel nom qu'on voudra choisir.

Il est vrai qu'une semblable promotion doit avoir lieu, non pas suivant la grandeur d'un pays, mais suivant qu'il est habité et policé.

[388] Ainsi l'Europe tient le premier rang dans l'univers, quoiqu'elle en soit la plus petite portion.

Mais patience, d'ici à plusieurs siècles l'Amérique fera de grands progrès en peuplade et en politesse.

Tel a été de tout temps le sort des colonies. D'abord elles rendirent reconnoissance et hommage à leurs auteurs, dont elles furent tirées, comme Ève de la côte d'Adam; puis elles cherchèrent à s'isoler. Elles coûtent beaucoup, et je le demande, à quoi profitent-elles?

Il faut perpétuellement inventer des expédiens de tyrannie pour qu'elles restent dans la soumission , et par là gêner leur commerce

et leur subsistance, y dépenser infiniment. Pourtant elles obéissent mal, se révoltent, et finissent par se constituer en républiques indépendantes. Quelque citoyen ou podestat s'y élève , en devient le tyran, et de tyran roi légitime, héréditaire et absolu par la grace de Dieu, car c'est ainsi que cela se pratique.

Tel a été le sort de toutes les colonies, depuis celles des Phéniciens. De quoi nous servent les nôtres en Amérique? M. de Maurepas en est aujourd'hui chargé : qu'il nous dise la vérité, se détachant de tout amour-propre en ce qui dépend de son département ? Elles nous rapportent en réalité beaucoup plus de charges que de bénéfices.

Si nous rendions nos colonies indépendantes, soit sous la forme de républiques, soit en y établissant comme souverains quelques-uns de nos princes ou grands seigneurs ambitieux, nous conserverions pour toujours l'amitié de ces peuples; [389] ils seroient reconnoissans envers nous, liés par la parenté, et accorderoient toute préférence à notre commerce. Nous nous délivrerions de bien des embarras et de soins infructueux.

Nous créerions en Amérique des souverainetés nouvelles, qui deviendroient bientôt riches et peuplées, agissant par elles-mêmes, sans attendre les ordres d'Europe; tandis qu'elles éprouvent aujourd'hui la malheureuse condition des esclaves Romains, qui n'acquéroient rien pour eux-mêmes, mais pour leurs maîtres.

L'Angleterre sera la première à prendre ce parti, par nécessité, et sans que le raisonnement y soit pour rien. Politiques stupides, à quoi songez-vous ?

L'Espagne vous diroit contre ce principe quelque peu plus de raisons plausibles. J'avancerai toutefois que c'est à ce royaume que les colonies extra-européanes font le plus de tort: l'or du Pérou coûte aux Espagnols la santé, la peuplade, le partage de leurs forces, toutes grandeur et félicité réelles.

Charles II, roi d'Espagne, prédécesseur et bienfaiteur de Philippe V, étoit bien embarrassé de savoir à qui laisser ses Etats en mourant. Il craignoit qu'on ne les démembrât, et, s'il avoit eu quelque raison assaisonnée d'un peu d'humanité, il eût souhaité tout le contraire. Un roi d'Espagne renfermé dans les limites de son royaume le verroit fleurir et le gouverneroit avec succès; tandis que les possessions d'outre-mer l'énervent et l'affoiblissent.

Invention des Ballons.

[390] Ceci est encore une idée qu'on va traiter de folie, je suis persuadé qu'une des premières découvertes à faire, et réservée peut-être à notre siècle, c'est de trouver l'art de voler en l'air. De cette manière, les hommes voyageront vite et commodément, et même on transportera des marchandises sur de grands vaisseaux volans. Il y aura des armées aériennes. Nos fortifications actuelles deviendront inutiles. La garde des trésors, l'honneur des femmes et des filles seront bien exposés, jusqu'à ce qu'on ait établi des maréchaussées en l'air, et coupé les ailes aux effrontés et aux bandits. Cependant les artilleurs apprendront à tirer au vol. Il faudra dans le royaume une nouvelle charge de secrétaire d'État pour les forces aériennes.

La physique doit nous conduire à cette découverte. Pourquoi n'imiterions-nous pas les oiseaux volans, comme les poissons nageans? Ille primas qui fragilem commisit pelago ratem, celui-là dut paroître aussi insensé que quiconque aujourd'hui prétendroit voler.

Voyez s'élever la bulle de savon : faites des machines qui la copient, ajoutez-y des ailes proportionnèes qui les dirigent, et forment dans l'air un tourbillon qui les soutienne; ou bien trouvez quelque matière bien légère dont vous composeriez les parois d'une vaste boule; pompez-en l'air et elle s'enlèvera. N'avez-vous pas vu des enfans attacher un chat à leur cerf-volant ? De la [391] même manière vous ferez partir et voyager dans les airs des hommes avec des provisions.

On a depuis peu envoyé à l'Académie un mémoire qui traitoit , dit-on , de quelque chose de semblable. M. Hérault en protégeort l'auteur; peut-être brigue-t-il déjà la cinquième place de secrétaire d'État, celle dont je viens de parler.

[392]

[393] ÉPILOGUE DE L'ÉDITEUR.

Enfin, nous voici parvenu au terme de notre entreprise. Nous avons reproduit aussi littéralement qu'il nous a été possible la vie, les opinions générales et habituelles du marquis d'Argenson , ses jugemens quotidiens sur les événemens dont il a été témoin, et auxquels il a été quelquefois, rarement pourtant, entremêlé. Nous l'avons suivi de notre mieux à travers le dédale de ses pensées. Il n'a pas tenu à nous que ce livre ne fût plus court; mais nous voulions, non pas, entendons-nous, qu'il fût matériellement complet, mais qu'il remplît en entier le cadre qu'il comporte, et que nous nous étions tracé à l'avance.

Est-ce à dire que derrière nous il ne reste rien à glaner ? Non certes , et ce que nous avons dit en commençant le laisse assez préjuger. Il y a loin encore avant que la matière soit épuisée.

On pourra compléter, suppléer, redresser, commenter, surcharger ad libitum; le fond de cette broderie sera toujours identique. On ajoutera considérablement, c'est probable. La collection [394] du Louvre est bonite laitière, productive par ce qui s'y trouve , sans compter ce qui ne s'y rencontre pas, et que l'on pourra retrouver. Où cela? Je l'ignore, et ce n'est pas à nous à l'indiquer, quoique nous ayons aussi notre contingent, quelque assise écroulée à reposer, quelque pièce détachée à recoudre. Qu'arrivera-t-il en définitive de ce ressassement, de ce rajustement successif? Beaucoup et peu de chose. Beaucoup de mots plus ou moins neufs, de détails plus ou moins piquans, de traits plus ou moins

grotesques ou acérés, beaucoup de développemens et de verbiage. Au fond, les mêmes dits et redits répétés de cent manières, contredits aussi par des allégations différentes ou inverses : car c'est assez, nous le savons, l'usage du Marquis. Et ne nous hâtons pas trop de lui en faire un reproche : tel est le sort de ces rédactions rapides, de ces écritures improvisées, de mettre à nu les vacillations perpétuelles de l'esprit de l'homme, dont la nature intellectuelle, comme la nature physique, ne sauroit jamais reposer; de divulguer les divergences et les détonations des idées, les variations, en un mot, auxquelles soi-même plus tard on n'accorde plus de créance.

L'oubli efface bien vite les impressions fugitives et les sensations abandonnées, et cet effacement est même si absolu, que l'on se fait de très-bonne foi l'illusion de n'avoir jamais pu changer. “Telle a toujours été ma manière de voir, j'en ai la conviction profonde et inébranlable; je n'ai jamais parlé ni agi autrement, dit l'homme d'État, whig ou tory; et sans être placé [395] si haut, il est peu d'entre nous qui ne se soient ainsi exprimé. Mais vous ne vous rappelez donc plus ce qu'A telle époque vous disiez si éloquemment, vous conseilliez avec tant de chaleur et d'entrain ? - L'ai-je dit ? l'ai-je fait ? Pas possible, vous me faites injure. -- Vraiment oui, car tel jour, à telle heure, j'ai sténographié vos paroles, j'ai immobilisé vos gestes et vos sentimens. - Oh! c'est qu'alors le cas étoit bien différent, la question n'est plus la même.” Et chacun s'en tire avec plus ou moins d'aplomb et de dextérité.

Mais quant au marquis d'Argenson, il n'a jamais pris tarit de peine pour se concilier. Pourquoi l'eût-il fait ? Chaque jour il écrit ce qu'il pense, ce qu'il prévoit, ce qu'il souhaite, ce qu'il rêve, ce jour-là! Tant pis si le jugement ou le rêve du lendemain contraste avec celui de la veille. Mais pourquoi écrit-il ? C'est que cela lui plaît, c'est qu'il en ressent le besoin et l'aiguillon. Sans doute plus tard il aurait retouché ses croquis, recousu ses feuillets, mis de l'ordre et de la suite en ses notes éparses. Il n'en a jamais trouvé le loisir. Et puis le temps marche si vite; les faits, les événemens, fuyoient devant lui, sans qu'il ait eu le moment de les résumer, de les polir, de les encadrer, de les mesurer à son compas, de les frapper de son estampille invariable. Surtout il avait peu de soin de son propre avenir, ou du moins de celui de ses oeuvres, peu de confiance dans une célébrité posthume si longtemps attendue, si

brusquement éclose, et que ni lui ni ses contemporains n'avoient même soupçonnée. Mais aussi qui l'eût deviné ? Qui vient s'aviser d'évoquer son fantôme, [396] de le saisir au déshabillé ? Oh ! si vous lui aviez laissé seulement le temps de se poudrer!

Mais non , le voilà, ou plutôt voilà ses papiers tout frais encore, après cent ans, de l'encre qu'il vient d'y répandre à foison. Voilà des mots jetés pêle-mêle, sortes d'énigmes où vous devrez déchiffrer sa véritable pensée ; démêlez-y ce que vous pourrez. Les faits, les dates, les réflexions, tout y est confus, entremêlé, sous-entendu ou ébauché; et pourtant, au milieu de cette confusion, il y auroit quelque chose à puiser : et erat quod tollere velles. Mais quoi? chacun prendra ce qui lui convient, moi telle chose, toi telle autre; car tout s'y rencontre , il y en a pour tous les goûts : philosophie et religion, morale et débauche d'esprit, scepticisme et croyance, républicanisme et royauté. Ce qu'on y voit avant tout , c'est son amour pour lé roi; c'est le seul sentiment qui chez lui ne vieillit pas et ne souffre aucune atteinte. Il aime Louis XV comme ne l'aima jamais nulle de ses maîtresses; c'est son idole, son adoration, c'est sa vie, l'objet préféré de sa sensibilité. Mais qui encore? Son frère? Il le gronde et le réprimande à chaque page; preuve qu'il songe à lui sans cesse, et n'en a jamais désespéré. Chauvelin? Oh ! celui-là, c'est bien son ami. Il lui est doublement cher, et comme homme d'État et comme homme privé , comme protecteur et comme allié, sur lequel il fonde dies espérances d'ambition, qui aussi jamais ne l'ont abandonné. Et pourtant, quel mal ne dit-il pas de M. Chauvelin! quel portrait ridiculement chargé! Il est vrai qu'il le termine par ces mots inscrits à mi-marge: “Au fait, je pourrois [397] bien m'être trompé, et M. le garde des sceaux être exempt de tous ces reproches.”*[*1. Au nombre des imputations figure le soupçon affreux d'avoir été pensionné par l'Angleterre, à l'exemple du cardinal Dubois et de madame de Prie. Et quelques pages plus loin , il repousse avec indignation un tel Mime, s'écriant avec une haute éloquence : “Oh! si quelqu'un en fut jamais à l'abri, c'est bien M. le garde des sceaux; car il n'exista jamais de meilleur François !”]

Voir au huitième volume du Journal de Barbier, édition Charpentier, les deux portraits de M. de Chauvelin, extraits

textuellement des manuscrits du marquis d'Argenson, par M. Chéruel.

Si j'al bonne mémoire, le même trait se rencontre ailleurs à propos d'une femme , de la sienne, et à l'occasion de je ne sais quels démêlés domestiques : “le pourrois bien avoir eu tort, lui avoir adressé des reproches injustes, avoir été induit en erreur par de fausses apparences, et j'ai mal fait de me séparer.” Ceci nous ramène directement au chapitre des scandales, qui est essentiel et fondamental en ce genre d'écrits, qui est ce qui affriande le plus les quêteurs d'autographes et la masse des lecteurs frivoles. Ici, ils peuvent être satisfaits, moins pourtant qu'ils ne se le seroient imaginé.

S'il s'y rencontre des passages scabreux, des anecdotes légères et compromettantes , elles portent jusqu'à un certain point avec elles leur correctif. A part les aventures qui lui sont personnelles, et sur lesquelles il est fort laconique; sauf les faits patens et malheureusement trop avérés, émanant d'un âge peu régulier et peu édifiant, ce en quoi il ne nous apprend rien, et ce que [398] nous savions assez par avance; du reste, qu'en sait-il ? en quoi seroit-il plus instruit que personne ? comment sa position lui feroit-elle découvrir ce qui demeure caché au vulgaire ?

Ceux qui s'empresseroient d'augurer ainsi*[*1. Comme il arrive à M. Chéruel.] feroient peut-être confusion avec son père et son frère cadet, chargés tous deux à diverses reprises de la police de Paris, et qui s'y sont fait un nom par le genre de supériorité avec lequel ils ont exercé ce ministère. Quant au marquis d'Argenson, il ne parle de ces fonctions, d'ailleurs indispensables et nécessaires, qu'avec une aversion qui, sous d'autres rapports, doit lui faire honneur. Son père et son frère n'ont jamais laissé, que nous sachions, de divulgations telles qu'on les suppose. Et, quant à lui, si sa naissance et sa position lui ouvroient l'accès de la cour et du grand monde, il perdoit bien vite ces avantages par la sauvagerie de son caractère, et, convenons-en, par une certaine vulgarité qui régna dans ses habitudes et dans ses moeurs. Spectateur philosophe, il juge avec de hautes lumières , sans doute; mais il ne juge que sur ce qu'il sait, à peu près comme le bonhomme Barbier peut le faire avec son gros bon sens. Il a plus d'esprit, plus de

finesse, plus de grandeur de vues, plus d'élévation de sentimens; d'accord. Ce seroit peu si ce n'étoit que cela. Mais au fond, pour la plupart du temps, sur quoi raisonne-t-il? Sur des ouï-dire, sur de pures hypothèses, sur des rumeurs bien ou mal fondées, sur des renseignemens vagues, incertains, [399] souvent hasardés, servant de base à ses déductions, d'où partent des systèmes à perte de vue, que renverseront le lendemain des renseignemens plus certains, ou seulement des conjectures différentes. S'est-il trompé, il ne se donnera pas la peine de se démentir. Cherchez ailleurs si ses suppositions se sont oui ou non réalisées, ce n'est pas lui qui se chargera de vous éclairer. Que lui importe, d'ailleurs, ce qu'il disoit avant ? Lui-même l'a déjà oublié. Il n'en prendra nul souci, et c'est par hasard s'il s'en aperçoit, comme il l'a fait à propos de Chauvelin. Il a bien d'autres objets en tête , d'autres chats à fouetter, et parlera d'autre chose avec non moins d'assurance, et aussi sans plus de certitude absolue.

En un mot, est-ce là un historien? De bonne foi, est-ce une autorité véritable ? Sera-ce un révélateur de mystères inconnus , de secrets d'État, comme on a pu l'annoncer? Non, assurément, et ceux qui compteroient sur de semblables découvertes, qui croiroient, comme on dit vulgairement, avoir trouvé la pie au nid, éprouveroient plus d'un mécompte et nourriroient une profonde erreur. Il faut le prendre pour ce qu'il est, ne pas attacher plus d'importance à ses paroles qu'il n'en attachoit lui-même. Il eût été parfois bien étonné, à la fin du volume, si on lui en avoit cité le commencement. C'est un conteur amusant quelquefois, souvent aussi lourd et fastidieux, du reste ardent, impétueux , prévenu et passionné , se livrant à une verve intarissable, dans laquelle le mot saillant est délayé dans une foule de digressions oiseuses, dans une [400] surabondance diffuse, que ne rachète pas toujours la coloration du style.

Mais non, c'est aussi, quand il veut l'être, un penseur grave, profond, ingénieux, sagace, et méditatif; un citoyen intègre, un patriote zélé, un ministre loyal, un homme d'État supérieur, parfois même un voyant, un prophète! Oh! s'il en avoit pris la peine , quelle admirable histoire de son temps il nous eût laissée ! Plusieurs chapitres de son ministère et tous ses essais politiques nous font pressentir ce qu'il eût pu exécuter. Tels que sont les autres fragments, il y faut chercher l'âme plus que le corps, les

principes plus que les faits, le filon précieux noyé dans les matériaux bruts, farcis d'alliage et de scories. Visiblement, le temps a fait défaut, le loisir, la réflexion, la maturité. Pris à l'improviste comme il l'a été, heureux qui s'en tire comme lui! Au plus confiant, je voudrois voir son secrétaire forcé, ses arcanes mises au grand jour, son coeur fouillé jusqu'en ses derniers replis; ce qui s'y rencontreroit, Dieu le sait!

Finalement, nous avons cru donner un livre historique et sérieux. Si plus tard , malgré nous, il tourne à la caricature, ce sera le cas de poser cette question : Jusqu'à quel point est-il loyal (ce mot, de nos jours, a peu de valeur), est-il permis (tout se permet), mais, plutôt, est-il possible de faire les mémoires de celui qui ne les a point rédigés?

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER.